9.410.

SBN

REMARQUES

SUR

LA LANGUE

FRANÇOISE,

Par M. l'Abbé D'OLIVET.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE" NAPOLI

A PARIS,

Chez les Freres BARBOU, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins.

M DCC XCIII.

NAPOLI

A MESSIEURS
DE
L'ACADÉMIE
FRANÇOISE.

JE me crois, MESSIEURS, dans une de nos assemblées ordinaires, où rien de ce qu'on appelle cérémonie, n'est connu. Ainsi ne craignez pas de moi le ton d'épître dédicatoire. Je ne veux que vous rendre compte de trois Opuscules, qu'on réunit dans ce volume, parce qu'ils tendent à un même but, qui est le principal objet de l'Académie.

I. On y retrouve d'abord ma

Proſodie Françoiſe. Vous n'avez pas oublié que nous avons eu parmi nous un très-bel eſprit, dont les talents réels, & dans plus d'un genre, brilloient avec tout l'éclat néceſſaire pour lui attirer une foule de partiſans. Qui croiroit qu'il eût pu ſe perſuader, & le perſuader à d'autres, que l'harmonie dans le diſcours n'étoit qu'une chimere? Homme aimable, & du commerce le plus doux, il ſe laiſſoit contredire tant que nous voulions. Mais enfin, après la mort de M. de la Motte, nous crûmes voir que ſa doctrine faiſoit du progrès. On crut, dis-je, le voir dans les Piéces envoyées l'année ſuivante à l'Académie pour diſputer le Prix: en ſorte que tous ceux qui en furent les juges, conclûrent qu'il étoit temps, & plus que temps, de réveiller le ſouvenir de la proſodie & de l'harmonie. J'entrai

volontiers dans leurs vues, & je publiai mes réflexions ſur ce ſujet, mais ſans laiſſer entrevoir à quelle occaſion j'avois pris la plume.

II. Quand nous eûmes fini la réviſion de notre Dictionnaire, pour donner l'édition qui parut en 1740, il fut réſolu que nous travaillerions en commun à une eſpéce de Code grammatical, où ſe trouveroient les notions & les principes qu'un Dictionnaire ne peut débrouiller, ni répéter à chaque mot.

Tout cela étoit bien au long dans la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & il nous auroit ſuffi de l'abréger, ſi ce ſavant Auteur ne ſuivoit pas d'un peu trop près les traces de nos vieux Grammairiens, dont les plus anciens écrivîrent ſous François I. On diroit qu'alors ils ſongeoient moins à enſeigner leur art, qu'à le rendre difficile.

Pourquoi calquer leurs Grammaires ſur les Grecques & les Latines, qui ont ſi peu de rapport avec le François ? Pourquoi tant de termes adaptés de gré ou de force à une Langue vivante, dont le génie eſt ſi différent ? Car, quoique d'habiles Critiques aient jugé que notre phraſe approchoit fort de la Grecque ; & quoiqu'en effet cela ſoit ainſi par comparaiſon à la phraſe Latine, dont nous nous écartons preſque en tout ; il faut pourtant convenir, ſi l'on veut être de bonne foi, que cette prétendue conformité du François avec le Grec ne s'étend pas loin.

Mais, dira-t-on, le François étant viſiblement tiré du Latin, comment le génie de ces deux Langues n'eſt-il donc pas le même ? Diſtinguons, Meſſieurs, entre le fond & le génie d'une Langue. Par le fond, j'entends tous les mots

qui la compoſent. Par le génie, j'entends les tours qu'elle m'oblige de prendre pour être intelligible, correct, élégant. Or il n'eſt pas douteux que le fond de notre François ne vienne principalement du Latin, puiſque le Latin lui ſeul nous a fourni une plus grande quantité de mots, que toutes les autres Langues enſemble. Mais pour le génie, cela ne prouve rien. De fréquents galliciſmes déshonorent les vers Latins de l'éloquent *Balzac* : & de fréquents latiniſmes ſont des taches dans la proſe Françoiſe du docte *Huet*. Regardons le Latin comme un ſuperbe édifice détruit par le temps, mais dont les pierres artiſtement retaillées, & autrement placées, ont ſervi à conſtruire un nouvel édifice, qui, pour n'être pas ſur le même plan, n'en eſt pas moins commode, ni moins régulier, ni moins beau.

Quoi qu'il en ſoit, l'Académie conſidérant que tout le jeu de notre Langue, ſi j'oſe ainſi parler, ſe renferme dans trois ſortes de mots, les uns qui ſe déclinent, d'autres qui ſe conjuguent, & d'autres enfin qui ne ſe déclinent, ni ne ſe conjuguent; ces trois objets fûrent partagés entre les trois Académiciens que l'on ſuppoſoit avoir le plus de loiſir, ou le plus de bonne volonté. Mais ce projet, que devint-il? Ceux qui connoiſſent les Compagnies, & ſur-tout une Compagnie auſſi libre que la nôtre, ne feront pas cette queſtion. Je dirai ſeulement que M. l'Abbé Gédoyn, qui s'étoit chargé du *Verbe*, nous renvoyoit toujours de mois en mois, n'ayant pu encore, nous diſoit-il, parvenir à ſe contenter lui-même. Pour M. l'Abbé de Rothelin, chargé des *Particules*, je ſuis certain qu'il y travailloit ſerieu-

ſement, & que ſes recherches, qui devoient embraſſer nos Galliciſmes, étoient fort avancées, lorſqu'une maladie lente & douloureuſe nous l'enleva. Quant au dernier, il paya ſon tribut, & donna les *Eſſais de Grammaire*, qu'on vous remet ici ſous les yeux.

III. Vous aviez fait, Meſſieurs, des Remarques ſur l'*Athalie* de Racine; & votre exemple m'inſpira le courage d'aller plus avant. Oui, le courage : car nous ne nous diſſimulons pas à nous-mêmes qu'il en faut pour braver l'opinion preſque générale, qui n'attache qu'une idée de petiteſſe à ce genre d'étude. Mais l'envie de vous plaire donne des forces. J'allois eſſayer ſur Deſpréaux ce que j'avois fait ſur Racine, lorſque M. le Cardinal de Fleury me propoſa une occupation, qui étoit bien plus de mon goût. On deſira pour l'éducation

de M. le Dauphin une édition complète de Cicéron, le texte revu avec ſoin, & un choix des notes éparſes dans les vaſtes commentaires, qui ont été multipliés depuis trois ſiecles. Je m'y engageai, ſans me douter que ce magaſin de notes, tout immenſe qu'il eſt, dût me laiſſer encore des vides à remplir. J'avois, dans ma jeuneſſe, traduit quelques ouvrages de Cicéron, & j'entrepris de le commenter dans un âge plus mûr. Ainſi les plus agréables & les plus utiles moments de ma vie, je les ai paſſés avec vous, Meſſieurs, ou avec le plus éloquent des Orateurs, le plus ſage des Philoſophes. *Adoleſcentiam aluit, ſenectutem oblectat.*

Voilà du Latin que j'emprunte de lui, & qui ſera cauſe que je reviendrai ſur mes pas. Tout-à-l'heure je ſoutenois que la langue Françoiſe a ſon génie particulier, &

qu'il ſeroit auſſi dangereux qu'inutile de le chercher ailleurs. Mais, ſi l'on alloit tirer de-là quelque conſéquence contre les Langues ſavantes, une ſi folle erreur auroit bientôt entraîné la ruine des beaux arts. Veut-on ſavoir là-deſſus le ſentiment de l'Académie? Qu'on ouvre le Recœuil intitulé : *Poetarum ex Academia Gallica, qui Latinè, aut Græcè ſcripſerunt, Carmina.* Je m'en avouerois l'éditeur, ſi je n'avois pas eu la témérité d'y mettre auſſi quelque choſe du mien. A cela près, on y verra que l'Académie, toujours émule de la belle Antiquité, comptoit parmi ceux de ſes membres qui ont exiſté ſous le regne de Louis XV, juſqu'à cinq ou ſix imitateurs de Virgile & d'Horace, ſans même y comprendre le Cardinal de Polignac, dont l'Anti-Lucrèce s'attirera les regards de nos derniers neveux.

Que me reſte-t-il, Meſſieurs, qu'à vous repréſenter que ce qui s'écrit ſur notre Langue, ne peut meriter la confiance du Public, à moins que votre Tribunal ne l'ait confirmé. Auſſi ce volume n'eſt-il qu'un ſimple canevas, qui attend vos bons offices. Vous me voyez depuis plus de quarante ans la même aſſiduité, la même ardeur à partager vos travaux. Puis-je me flatter qu'un jour l'examen de ces Remarques vous dérobera quelques inſtants? Ajoutez, retranchez, corrigez. Je prévois que vous aurez ſouvent à dire, *il s'eſt trompé*. Mais dites quelquefois, je vous en ſupplie, *il nous aimoit, il nous reſpectoit*.

30 *Mars* 1767.

PROSODIE

FRANÇOISE.

Da veniam ſcriptis, quorum non gloria nobis
Cauſa, ſed utilitas officiumque, fuit.
OVIDIUS, ex Ponto, III, 9.

PROSODIE
FRANÇOISE.

Je réduis ce Traité à cinq Articles, dont le premier ſera employé à éclaircir des queſtions préliminaires. Dans le ſecond, je parlerai des Accents. Dans le troiſieme, de l'Aſpiration. Dans le quatrieme, de la Quantité. Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut ſervir la connoiſſance de notre Proſodie.

Je n'ai à offrir qu'un foible eſſai. Puiſſe-t-il quelque jour donner lieu d'approfondir un Art, qui feroit naître de nouvelles beautés, & comme une nouvelle Langue, dans celle que nous croyons ſavoir.

ARTICLE PREMIER.
Queſtions préliminaires.

On peut ici propoſer trois queſtions, ſur leſquelles, avant que d'aller plus loin,

il eſt à propos de ſatisfaire ceux qui pourroient, ou n'avoir pas étudié la matiere dont il s'agit, ou avoir des préjugés contraires à la vérité.

I. Queſt-ce que Proſodie ?

II. A-t-on connu autrefois notre Proſodie, & juſques à quel point ?

III. Pourquoi notre Proſodie, ſi elle a été fort connue autrefois, l'eſt elle aujourd'hui ſi peu ?

I.

Par ce mot, *Proſodie*, on entend la maniere de prononcer chaque ſyllabe réguliérement, c'eſt-à-dire, ſuivant ce qu'exige chaque ſyllabe, priſe à part, & conſidérée dans ſes trois propriétés, qui ſont, l'Accent, l'Aſpiration, & la Quantité.

Premiérement, il eſt certain que toutes les ſyllabes ne pouvant être prononcées ſur le même ton, il y a par conſéquent diverſes inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baiſſer : & c'eſt ce que les Grammairiens nomment *Accents*.

Quelques ſyllabes, en ſecond lieu, ont cela de particulier qu'elles ſe prononcent de la gorge : & c'eſt-là ce que l'on nomme *Aſpiration*.

Troiſiémement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque ſyllabe, en ſorte que les unes ſont cenſées longues, & les autres breves : & c'eſt ce qu'on appelle *Quantité*.

Voilà donc trois définitions bien diſtinctes, & qui ſont voir que dans la prononciation de chaque ſyllabe, la voix peut ſe modifier tout à la fois de trois différentes manieres, dont je donnerai une plus ample explication, lorſque je viendrai à traiter de chacune en particulier.

Or il me paroît que ces trois principes, qui conſtituent la Proſodie, appartiennent à toutes les langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une conſtante & invariable monotonie ? Il n'y en a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puiſſe être, pour peu qu'il ſoit continu.

Mais les principes de la Proſodie ſont-ils fixes ? Sont-ils arbitraires ? Voilà ce que chacun doit examiner dans ſa Langue. S'ils ſont arbitraires, diſpenſons-nous de pouſſer plus loin nos recherches. S'ils ſont fixes, il eſt honteux de les ignorer.

Pour moi, généralement parlant, je ſuis porté à les croire arbitraires dans

deux ſortes de Langues : dans celles qui ſont encore trop récentes, & dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple groſſier. Mais, par la même raiſon, je les crois fixes dans les langues, qui ont une certaine ancienneté, & qui ſont dans la bouche d'une nation polie.

Toutes les langues, vraiſemblablement, ont été rudes & informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, ils s'entendent tous, ſans y penſer, & même ſans le ſavoir, à écarter, ou du moins à diminuer ce qui le bleſſe. J'appelle ordre, dans la queſtion préſente, les rapports que les ſons doivent avoir les uns avec les autres, & leur conformité avec les organes, ſoit de celui qui parle, ſoit de celui qui entend.

Vouloir ici examiner queſt-ce qui fait cette conformité, & en quoi conſiſtent ces rapports, ce ſeroit nous engager dans une diſpute obſcure, d'où la Phyſique a peine à ſe tirer. Heureuſement les leçons de la nature ſont moins difficiles, & plus certaines. Ce n'eſt point par la voie du raiſonnement, c'eſt par l'habitude qu'elle inſtruit. Il eſt vrai que cette manière d'enſeigner nous paroît, à nous qui vivons ſi peu, d'une prodigieuſe lenteur. Mais c'eſt

la ſeule capable de réuſſir dans les arts, qui ont pour baſe le ſentiment : & de ce nombre eſt l'art de donner à une langue ce qui lui eſt néceſſaire, non pour ſubvenir à nos beſoins ſeulement, mais pour flatter notre goût.

Je ſuppoſe donc un pays, où il n'y eut jamais de particulier, qui fût Mathématicien; & je dis qu'il y aura cependant un eſprit métaphyſique & géométrique, répandu dans le public. Ainſi le Public, guidé par cette eſpèce d'inſtinct, y fera peu-à-peu, & juſqu'à un certain point, toutes ces mêmes obſervations, dont l'aſſemblage compoſe un Art, lorſqu'elles viennent à être rédigées, & combinées par des hommes ſavants. On pourroit aiſément montrer que cela eſt vrai de la Muſique, qui n'eſt à proprement parler qu'une extenſion de la Proſodie.

Ajoutons que ces ſortes de connoiſſances qui ſe doivent, non au raiſonnement, mais à l'habitude, dépendent abſolument des organes : & qu'ainſi lorſqu'un climat produit des hommes bien organiſés, le progrès de ces connoiſſances y eſt non-ſeulement plus grand, mais encore plus rapide; au lieu qu'en d'autres pays, où les organes ſont, pour ainſi parler, d'une

rempe différente, les ſiecles depuis un temps infini ſe ſuccèdent les uns aux autres, ſans que les habitans de ces pays-là faſſent rien pour les arts, qui n'intéreſſent que le ſentiment.

On ſait à quel point de perfection les Grecs avoient porté leur Proſodie. On ſait auſſi, du moins en ce qui regarde les longues & les breves, qu'elle étoit celle de la langue Latine. Pour ce qui eſt de l'Accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de quelle délicateſſe l'oreille eſt capable, puiſque chez eux le même mot, n'étant que d'une ſyllabe, peut avoir juſqu'à onze ſens très-différents, ſelon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail ſur la Proſodie des autres peuples; il ne s'agit que de la nôtre.

I I.

Pour ſavoir depuis quand, & juſqu'à quel point la Proſodie a été connue parmi nous, il ſeroit inutile de remonter au-delà de François I. Les ſavants hommes & les beaux eſprits, dont il fit l'ornement de ſa Cour, donnerent à notre langue *un caractere* (1) *d'élégance & de doctrine*,

(1) *Entretiens d'Ariſte & d'Eugène.* Quatrieme édition de Cramoiſy, pag. 149.

qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le reſtaurateur, mais le pere des beaux Arts en France, tranſmit ſon goût aux héritiers de ſa Couronne. Jamais la Poéſie ne fut ſi fort en honneur que ſous Charles IX. En un mot, l'Hiſtoire nous prouve que les fondements, ſur leſquels nos bons Ecrivains ont bâti ſous le regne de Louis XIV, furent tracés, & même poſés en partie, dès le ſiecle précédent. Ainſi c'eſt dans les monuments de ce temps-là, qu'il faut chercher les premiers veſtiges de notre Proſodie : & nous y trouverons plus de lumieres ſur ce ſujet, qu'il ne s'en trouve, peut-être, dans toutes les Grammaires, & dans toutes les Rhétoriques imprimées de nos jours.

On a vu que la Proſodie renferme les Accents, l'Aſpiration, & la Quantité. A l'égard des Accents, il n'eſt pas poſſible de ſavoir quels ils étoient autrefois, puiſque l'accent *imprimé* n'eſt point l'accent *proſodique*, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'Aſpiration, il y a lieu de croire qu'elle a toujours été la même. Reſte enfin la Quantité, qui eſt le point capital de la Proſodie, & ſur lequel nos Anciens paroiſſent avoir été plus déci-

dés, que nous ne le ſommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poëtes qui compoſoient la Pléiade fameuſe ſous Henri II, mit à la tête des Poéſies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553, un Diſtique meſuré par dactyles & par ſpondées, à la maniere des Grecs & des Latins. Ce n'eſt pas encore ici le lieu d'examiner ſi cette ſorte de verſification étoit conforme au génie de notre langue; j'y reviendrai ſur la fin de ce Traité : il me ſuffit, quant à préſent, d'en pouvoir conclure qu'elle ſuppoſe notre quantité bien connue dès-lors, & bien établie.

Paſquier, dans ſes Recherches, nous apprend qu'en l'année 1555, le Comte d'Alcinois (c'eſt-à-dire, Nicolas Deniſot, qui déguiſoit ainſi ſon nom) fit des vers Hendécaſyllabes à la louange d'un Poëme, dont lui Paſquier étoit auteur. Paſquier ajoute qu'en 1556, à la priere de Ramus, *perſonnage de ſinguliere recommandation, mais auſſi grandement déſireux de nouveautés*, il fit en ce genre un eſſai de *plus longue haleine* que les deux précédents, qui étoient ce Diſtique de Jodelle, & ces Hendécaſyllabes du Comte

d'Alcinois. Paſquier (2) rapporte enſuite ſon eſſai, qu'il croit quelque choſe de merveilleux, & qui conſiſte dans une élégie de 28 vers.

Juſqu'alors ce nouveau genre de verſification avoit peu réuſſi, puiſqu'à peine deux ou trois Poëtes avoient oſé s'y exercer, comme en paſſant. On étoit de tout temps accoutumé à la Rime : c'eſt un ſon qui frappe les oreilles les plus groſſieres; au lieu que la cadence qui réſulte des breves & des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Auſſi ne tarda t-on pas à tâcher de réunir ces deux ſortes d'agréments, la Quantité & la Rime. Paſquier attribue l'invention des vers meſurés & rimés tout enſemble, à Marc-Claude de Butet, dont les Poëſies parurent en 1561. Mais comme je n'entreprends pas ici l'Hiſtoire de nos vers meſurés, je puis impunément ſupprimer beaucoup d'autres noms ſemblables, oubliés depuis long temps; & c'eſt aſſez de ſavoir que cette nouveauté donna lieu à un établiſſement littéraire, dont le ſouvenir mérite bien d'être conſervé. Je parle d'une *Académie, qui fut établie ſur*

(2) Recherches, liv. VII, chap. 12.

la fin de l'année 1570, pour travailler (3) *à l'avancement du langage François, & à remettre ſus, tant la façon de la Poéſie, que la meſure & réglement de la Muſique anciennement uſitée par les Grecs & Romains.* Jean-Antoine de Baïf, Poëte, & Joachim Thibault de Courville, Muſicien, furent les promoteurs de cet établiſſement. Par les Lettres-patentes que le Roi leur accorda, ils ont pouvoir de ſe choiſir des Aſſociés, ſix deſquels jouiront des *priviléges, franchiſes, & libertés, dont jouiſſent*, dit Charles IX, *nos autres Domeſtiques : & à ce que ladite Académie ſoit ſuivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté & acceptons le ſurnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.* Voilà, ou je ſuis bien trompé, la premiere Académie qui ait été inſtituée pour notre Langue uniquement, & ſans embraſſer d'autres ſciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX, pour les exercices de cette Compagnie naiſſante; ainſi qu'on le peut

(3) Voyez les *Lettres-patentes*, rapportées tout au long, avec les Statuts de cette Académie, dans l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, Tom. VI, pag. 714.

voir

voir dans les (4) *Antiquités de Paris*. Mais elle fut bientôt dérangée par les Guerres civiles : & la mort de Baïf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute ſa petite ſociété d'Académiciens.

Paſſerat, Deſportes, Rapin, & Scévole de Sainte-Marthe, ne laiſſerent pas de continuer à faire des vers meſurés. Perſonne, que je ſache, n'en a fait depuis. C'eſt dommage qu'aucun d'eux n'ait enſeigné la théorie des Accents, & de la Quantité. Henri (5) Eſtienne, le plus célebre Grammairien du ſeizieme ſiecle, n'en a parlé que ſuperficiellement. Théodore de Bèze, dans ſon Traité (6) *de la bonne Prononciation du François*, eſt le ſeul auteur de ma connoiſſance, qui ait un peu approfondi cette matiere. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occaſion de reprocher à ceux qui ſe mêlent d'écrire, c'eſt d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages,

(4) *Hiſtoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris*, par Sauval, Tom. II, pag. 493, &c.

(5) On peut voir ſa *Précellence du langage François*, pag. 12, & ſes *Hypomneſes de Gallica lingua*, pag. 6, &c.

(6) *De Francicæ linguæ rectâ pronuntiatione Tractatus*. Genevæ, 1584.

renfermer ce qui demandoit néceſſairement un plus long détail.

J'en étois là de mes recherches, lorſqu'il m'eſt tombé entre les mains un (7) petit volume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface qu'il met à la tête de quelques Pſaumes traduits en vers meſurés, il dit que cette maniere de vers n'a point été inventée par Jodelle, ou par Baïf, comme on le prétend : mais qu'il ſe ſouvient d'avoir vu l'Iliade & l'Odyſſée traduites en vers examètres par un nommé *Mouſſet*, & imprimées avant que ni Baïf ni Jodelle fuſſent au monde. Que penſer, après cela, de Paſquier, auteur contemporain, qui nous vante le Diſtique fait en 1553, comme le premier eſſai de cette poéſie ? Que penſer de Ramus, qui, dans ſa Grammaire publiée en 1562, dit que pour rendre les regles de la Proſodie familieres aux François, il faut ſouhaiter que nous ayons des Poëtes, qui meſurent leurs ſyllabes à la maniere des Anciens ? Ramus, dix ans après, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ſes vœux accomplis, ſe récrie avec une ſorte d'en-

(7) *Petites œuvres meſlées du Sieur* (Théodore Agrippa) *d'Aubigné*. Genève, 1630.

thouſiaſme ſur deux pieces qui venoient de paroître, l'une en vers élégiaques ; l'autre en vers ſaphiques. Pouvoit-il donc ignorer une Traduction entière de l'Iliade & de l'Odyſſée ? Mais peu nous importe de ſavoir la vraie époque des vers meſurés: Quoi qu'il en ſoit, nous voyons évidemment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes ſur la Proſodie; & c'eſt à nous, par conſéquent, à examiner ce qui nous en reſte.

III.

Puiſque notre Proſodie fut autrefois ſi connue, pourquoi l'eſt-elle aujourd'hui ſi peu ? Pour pluſieurs raiſons, dont la premiere eſt fondée ſur le peu de beſoin qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus néceſſaire, ni en même temps plus facile aux Grecs & aux Romains, que de ſavoir exactement leur Proſodie ; car elle faiſoit, non pas un ſimple agrément, mais l'eſſence même de leur verſification : & comme la lecture des Poëtes, étoit un des principaux objets de leur éducation, ils apprenoient méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple auroit ſifflé un Acteur,

qui eût allongé, ou accourci une ſyllabe mal à propos. Mais, ſi toute vérité étoit bonne à dire, nous avouerions qu'il n'eſt point rare qu'un François vieilliſſe ſans avoir, ni appris, ni ſoupçonné qu'il y ait des ſyllabes plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs & les Romains, la Proſodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, ſi l'on veut, elle ne ſera qu'une délicateſſe, qu'une beauté acceſſoire, ſoit dans notre prononciation, ſoit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage, & partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faiſons mal de négliger notre Proſodie, puiſque la parole étant l'organe de la penſée, on eſt louable de s'appliquer à la rendre plus inſinuante, plus propre à perſuader, plus capable de peindre ce que nous penſons.

Une ſeconde raiſon, qui fait que notre Proſodie eſt ſi peu connue, c'eſt que ceux qui ſeroient le plus en état d'en approfondir les regles, ſont préciſément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugés. Un homme ſavant poſſede le Grec & le Latin : il admire la beauté de ces deux langues, & avec raiſon : mais de croire que notre Proſodie, ſi elle

ne reſſemble pas en tout à la leur, eſt donc nulle, c'eſt une erreur. Toutes les langues ont leur génie particulier : & plus une langue aura été perfectionnée, c'eſt-à-dire, accommodée aux uſages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui reſtera de reſſemblance avec la langue, qu'on ſuppoſe *matrice*, du moins par rapport à elle. Une regle générale dans le Latin, & qui ne ſouffre point d'exception, c'eſt que toute ſyllabe, qui finit par une conſonne ſuivie d'une autre, eſt longue : mais en François, au contraire, le redoublement de la conſonne, preſque toujours, avertit que la ſyllabe eſt breve. Pour les voyelles, c'eſt une regle aſſez générale dans le Latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de ſuite, la premiere abrége la ſyllabe où elle ſe trouve : mais toutes les fois, au contraire, que notre *E* muet finit un mot, où il eſt à la ſuite d'une autre voyelle, il allonge la pénultieme. Tout ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répete, il faut qu'un Savant, pour étudier notre Proſodie, ſe départe de ſes préjugés. Quinault, à ce qu'on dit, ne ſavoit que ſa langue maternelle : & ſes vers, pourtant, étoient meilleurs

à mettre en chant, que ceux des Poëtes qui ſavoient du Grec & du Latin.

Une troiſieme & derniere raiſon, qui fait que la connoiſſance de notre Proſodie ſe perd de plus en plus, ce ſont les changements introduits dans l'ortographe depuis ſoixante ans. On a ſupprimé la plupart des lettres qui ne ſe faiſoient pas ſentir dans la prononciation. Mais, ſi nous entrons dans quelque détail, nous verrons que bien loin de nuire à la prononciation, elles ſervoient à la fixer. On écrivoit, *il plaiſt*, *il paiſt*, pour faire ſentir qu'on doit appuyer ſur cette ſyllabe, au lieu qu'on ne fait que gliſſer ſur celle-ci, *il fait*, *il ſait*. On écrivoit par la même raiſon, *flaſte*, *crouſte*, pour les diſtinguer de *culbute*, *déroute*. On redoubloit (8) la voyelle, pour allonger la ſyllabe. Au contraire, pour l'abréger, on redoubloit la conſonne. Je pourrois, par cent & cent exemples, montrer qu'en matiere d'orthographe nos peres n'avoient rien fait ſans de bonnes raiſons : & ce

(8) *Aage*, *roole*, *baailler*, *raaler*. On en a même uſé ainſi dans les adverbes, dont la pénultieme doit être appuyée : *expreſſéement*, *ſéparéement*. Voyez les *Hypomneſes* d'Henri Eſtienne, pag. 18.

qui le prouve bien, c'eſt que ſouvent, ils ont ſecoué le joug de l'étymologie; comme dans *couronne*, *perſonne*, où ils redoublent la lettre *N*, de peur qu'on ne faſſe la pénultieme longue en François, ainſi qu'en Latin.

Peut-être y avoit-il des inconvénients dans l'ancienne orthographe : mais à la bouleverſer, comme on voudroit faire aujourd'hui, il y en auroit encore de plus grands. A la bonne heure, par exemple, qu'on ſupprime les lettres muettes, qui marquoient qu'une ſyllabe eſt longue, comme dans *teſte*, dans *paſte*; car on peut me faire entendre la même choſe par un accent, *tête*, *pâte*. Mais, quoique l'un des T ſoit muet dans *tette*, dans *patte*, c'eſt une néceſſité de continuer à écrire ainſi, parce qu'en pareil cas il n'y a point d'autre ſigne que le redoublement de la conſonne, qui puiſſe marquer la brieveté de la ſyllabe.

Quand je parle de l'ancienne orthographe, il ne faut pas croire que je renvoye à des temps bien éloignés. Je parle de celle que l'Académie Françoiſe adopta d'abord; & qui a été ſuivie dans les deux premieres éditions de ſon Dictionnaire. On a voulu, dans la troiſieme, tenir un juſte milieu :

ne s'obſtinant point à vouloir conſerver des lettres, dont on peut ſe paſſer, & que le Public a tout-à-fait rejetées; mais fuyant avec ſoin tous ces ridicules excès, où ſe portent l'ignorance des Imprimeurs, & la témérité de quelques Auteurs. Plus l'orthographe eſt menacée d'innovation, plus il devient eſſentiel de fixer, s'il ſe peut, la Proſodie.

ARTICLE SECOND.

Des Accents.

VOYONS d'abord ce que c'eſt *qu'Accent*, & nous répondrons enſuite à une objection, qui ſe fait contre l'accent François.

I.

On attache différentes idées à ce mot *Accent*. Mais, en l'accompagnant d'une épithete, on ſauvera l'équivoque. Ainſi diſtinguons l'accent *proſodique*, l'accent *oratoire*, l'accent *muſical*, l'accent *provincial*, l'accent *imprimé*.

Par l'accent *proſodique*, on entend, comme je l'ai dit ci-deſſus, une inflexion de la voix, qui s'éleve, ou qui s'abaiſſe. Quelquefois auſſi, & l'on éleve d'abord

& l'on rabaiſſe enſuite la voix, ſur une même ſyllabe. Voilà ce qui forme trois accents, que les Grammairiens appellent l'*Aigu*, le *Grave*, & le *Circonflexe*; l'Aigu, qui éleve la voix; le Grave, qui l'abaiſſe; & le Circonflexe, qui, étant compoſé de tous les deux, ſert à l'élever d'abord, & à la rabaiſſer enſuite, ſur une même ſyllabe. Voilà, dis-je, ce qu'enſeignent d'une maniere uniforme, & ſans autre éclairciſſement, ceux qui ont traité de la Proſodie des Grecs. Mais une ſyllabe n'étant qu'une voyelle, ou ſeule, ou jointe à d'autres lettres articulées par une ſimple émiſſion de voix; quelques Grammairiens modernes ont demandé comment il étoit poſſible de hauſſer & de baiſſer ſucceſſivement le ton ſur une même ſyllabe? Apparemment les Grecs n'y trouvoient nulle difficulté : mais le célebre (9) Sanctius, à qui l'on peut bien s'en rapporter, prétend que l'accent *circonflexe* n'a point ſubſiſté dans la langue Latine; & je doute qu'il puiſſe être d'uſage dans la nôtre, ſi ce n'eſt dans quelques ſyllabes où domine une diphtongue.

Il y a, en ſecond lieu, un accent *oratoire*, c'eſt-à-dire, une inflexion de voix,

(9) *Minervæ, lib. I, cap.* 3.

qui réſulte, non pas de la ſyllabe matérielle que nous prononçons, mais du ſens qu'elle ſert à former dans la phraſe où elle ſe trouve. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on ſe plaint : il y a pour tout cela des tons différents ; & la voix humaine eſt ſi flexible, qu'elle prend naturellement, & ſans effort, toutes les formes propres à caractériſer la penſée, ou le ſentiment. Car non-ſeulement elle s'éleve, ou s'abaiſſe ; mais elle ſe fortifie, ou s'affoiblit ; elle ſe durcit, ou s'amollit ; elle s'enfle, ou ſe rétrécit ; elle va même juſqu'à s'aigrir. Toutes les paſſions, en un mot, ont leur accent : & les degrés de chaque paſſion pouvant être ſubdiviſés à l'infini, de-là il s'enſuit que l'accent oratoire eſt ſuſceptible d'une infinité de nuances, qui ne coûtent rien à la nature, & que l'oreille ſaiſit, mais que l'art ne ſauroit démêler.

A l'égard de l'accent *muſical*, il conſiſte, ainſi que les précédents, à élever la voix, ou à la baiſſer ; mais avec cette différence eſſentielle, qu'il en ſubordonne l'abaiſſement, ou l'élévation, à des intervalles certains, & qui ſont tellement meſurés, que s'en départir le moins du

monde, c'eſt enfreindre les loix de la Muſique.

On entend aſſez ce que c'eſt que l'accent *provincial*. Accent, pris en ce ſens, embraſſe tout ce qui a rapport à la prononciation : & par conſéquent, outre les diverſes inflexions de la voix, il embraſſe la Quantité. Ainſi l'accent Gaſcon, outre qu'il éleve la voix où il ne faut pas, abrége beaucoup de ſyllabes longues : & l'accent Normand, outre qu'il baiſſe ſouvent la voix où il ne faut pas, allonge beaucoup de ſyllabes breves. Pour les fautes qui regardent la Quantité, j'eſpere qu'un homme de province trouvera quelque ſecours dans le quatrieme article de ce Traité. Pour la maniere de gouverner ſa voix, en quoi conſiſte proprement l'accent, elle ne s'enſeigne point par écrit. On peut envoyer un Opera en Canada, & il ſera chanté à Québec, note pour note, ſur le même ton qu'à Paris. Mais on ne ſauroit envoyer une phraſe de converſation à Montpellier, ou à Bordeaux, & faire qu'elle y ſoit prononcée, ſyllabe pour ſyllabe, comme à la Cour. Auſſi eſt ce une ancienne maxime, *Que pour bien parler François, il ne faut point avoir d'accent*. Par-là, ſans doute, on

n'a pas voulu nous faire entendre qu'il falloit être monotone. On a ſeulement voulu dire qu'il ne faut point avoir l'accent de telle ou de telle province; car chaque province a le ſien.

Quant à l'accent *imprimé*, perſonne n'ignore que ce ſont de petites lignes tracées ſur une voyelle. Pour marquer l'*aigu*, on tire la ligne de la droite à la gauche, comme dans *bonté*. Pour le *grave*, on la tire de la gauche à la droite, comme dans *progrès*. Pour le *circonflexe*, en réuniſſant ces deux lignes, on en fait la figure d'un *v* renverſé, comme dans *tôt*. Mais, quoique ces ſignes ſoient préciſément les mêmes que ceux qui marquoient l'accent *proſodique* des Grecs, ne croyons pas qu'en François ils aient la même deſtination. Je m'explique. Toutes les fois qu'une ſyllabe Grecque eſt marquée d'un accent aigu, cela nous apprend que cette ſyllabe, relativement à celles qui la précédent & qui la ſuivent, doit être élevée. Toutes les fois au contraire qu'une ſyllabe Françoiſe eſt marqué d'un accent aigu, comme dans *bonté*, cela ne m'apprend rien autre choſe ſi ce n'eſt que l'*E*, qui ſe trouve dans cette ſyllabe, eſt fermé, & doit ſe prononcer autrement que

ſi c'étoit un E ouvert ou un E muet. Pour ce qui eſt de l'accent grave, il ne nous ſert pareillement, que pour déſigner l'E ouvert comme dans *progrès*, & pour différencier certains mots, qui s'écrivent & ſe prononcent de même, mais ſans avoir le même ſens : par exemple, dans la prépoſition *a*, & dans les adverbes *là*, & *où*, afin qu'on les diſtingue d'*a*, venant du verbe *avoir*; de *la*, article; & d'*ou*, conjonction. Plus ſouvent encore l'accent circonflexe ne ſert qu'à marquer la ſuppreſſion d'une lettre, qui étoit autrefois employée pour rendre la ſyllabe longue : comme dans *bête*, *tôt*, *aimât*, qui s'écrivoient autrefois, *beſte*, *toſt*, *aimaſt*. Ainſi en conſervant le nom & la forme des accents écrits dans le Grec, nous en avons preſque dénaturé la valeur & l'emploi.

Revenons donc à l'accent *proſodique*, puiſqu'on voit maintenant, à ne pouvoir s'y méprendre, que toutes les difficultés roulent ſur celui-là ſeul. Avons-nous des ſyllabes, & quelles ſont-elles, qui, conſidérées à part, & ſans aucune relation à ce que la phraſe entiere ſignifie, demandent d'être élevées, ou baiſſées dans une prononciation ordinaire & naturelle?

Voilà, le plus clairement qu'il m'eſt poſſible, l'état de la queſtion.

Théodore de Bèze, le ſeul (1) de nos François, qui paroiſſe l'avoir examinée, la décide hardiment. *Toute* (2) *ſyllabe longue*, dit-il, *demande l'accent aigu, & toute ſyllabe breve, l'accent grave.* Mais cette prétendue Regle, à la prendre ſans reſtriction, eſt viſiblement fauſſe. Pour y trouver du vrai, il faut la réduire à ceci : Que pour l'ordinaire ſi nous hauſſons la voix, c'eſt ſur une ſyllabe longue ; & ſi nous la baiſſons, c'eſt ſur une breve.

Au ſentiment de Bèze, on peut oppoſer celui (3) d'Eraſme. Car quoiqu'Eraſme

(1) Quand j'ai écrit ceci, je n'avois pas encore vu la ſavante Lettre que M. l'Abbé Batteux m'a fait l'honneur de m'adreſſer, & qui eſt imprimée dans ſes *Principes de Littérature*, tout à la fin du Tome V.

(2) *Illud autem certò dixerim, ſic concurrere in Francica lingua tonum acutum cum tempore longo, ut nulla ſyllaba producatur, quæ itidem non attollatur : nec attollatur ulla, quæ non itidem acuatur : ac proinde ſit eadem ſyllaba acuta quæ producta, & eadem gravis quæ correpta*, pag. 74.

(3) *De recta græci latinique ſermonis pronuntiatione Dialogus.* Edition de Lyon, 1531.

Pag. 79. *Accentus igitur incertus eſt index ſpatii ſyllabici.* Et pag. 81. *Unde nos ſumus uſque adeò ἄμουσοι, ut omnes acutas ſyllabas ſonemus productiore morâ, graves omnes corripiamus ?*

n'ait en vue que la prononciation du grec & du latin, cependant ſon principe, *Qu'entre Accent & quantité il n'y a nulle relation, nulle dépendance eſſentielle*, ne regarderoit-il pas toutes les langues en général ?

Qu'un habile Muſicien prenne une page de François, peu importe de quel livre. Qu'il la faſſe lire à haute voix, & bien diſtinctement, par cinq ou ſix femmes, dont l'accent ſoit pur. Qu'elles liſent chacune en différents temps, en différents lieux, & l'une à l'inſcu de l'autre, ſans qu'elles ſachent ce qu'on veut d'elles. Que ce Muſicien ait l'art de nous bien marquer ſur quelles ſyllabes elles auront hauſſé, ou baiſſé le ton. Alors, ſi l'uniformité s'y rencontre, non-ſeulement nous ſerons perſuadés, comme peut être nous le ſommes déja, que nous avons des ſyllabes, qui, priſes matériellement, demandent qu'on éleve la voix, ou qu'on la baiſſe ; mais de plus, nous reconnoîtrons par le mêlange des éléments, voyelles & conſonnes, quelle eſt la cauſe phyſique, qui fait que l'organe varie ainſi ſes inflexions.

Jamais pareille épreuve ne s'eſt faite, ni ne pourra réuſſir. Non qu'il n'y ait dans toute lecture, dans tout diſcours,

beaucoup de tons que l'on peut noter, parce qu'au moyen des intervalles fort ſenſibles, ils deviennent commenſurables. Mais combien d'autres, qu'il ne ſera pas poſſible de ſaiſir, & de graduer? Je dis, graduer : car, ſi nous avons des longues plus ou moins longues, & des breves plus ou moins breves, nous avons également des inflexions de voix tantôt plus fortes, tantôt moins.

Tout détail plus ample ſur notre accent ſe montre à moi comme un labyrinthe, où je craindrois de me perdre; & par la même raiſon je dois me taire ſur les accents *nationaux*. Telle eſt, à cet égard, l'illuſion de l'habitude, que perſonne n'eſt mécontent du ſien. On fait plus, on trouve dans tout autre accent quelque choſe qui déplaît. Une nation (4) ſe croit la ſeule qui ſache prononcer, qui ſache chanter : & ſi nous avons quelquefois cenſuré l'accent de nos voiſins, ceux-ci uſent de repréſailles.

Parmi les reproches qu'ils nous font, j'en choiſis un, qui ſe répete volontiers

(4) *Angli concinendo jubilare, Hiſpani fletus promere, ululatus Germani, Itali caprizare, Galli ſoli cantare.* Le P. Merſenne, dans ſes *Quæſtiones in Geneſim*, pag. 1610.

depuis quelques années, & qui mérite un examen plus que ſuperficiel.

II.

On prétend que (5) *notre langue eſt la ſeule qui ait des noms terminés par des* E *muets, & que ces* E *qui ne ſont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le ſont dans la déclamation notée, & le ſont d'une maniere uniforme*, gloi-reu, victoi-reu, barbari-eu, furi eu. *Voilà*, dit-on, *ce qui rend la plupart de nos airs, & notre récitatif inſupportable à quiconque n'y eſt pas accoutumé.*

Que l'Auteur célebre, dont je cite les paroles, nous permette d'examiner ces deux points. 1°. Eſt-il bien vrai que notre langue ſoit la ſeule qui ait des mots terminés par le ſon réſultant de notre E muet ? 2°. eſt-il bien vrai que ce ſon, dans la Muſique, doive être celui d'*eu?*

Poſons d'abord un principe, qui n'eſt pas conteſté : Que dans aucune langue, ni vivante, ni morte, il n'eſt poſſible de prononcer une conſonne ſans le ſecours d'une voyelle, ou écrite, ou ſous-entendue; & qu'au défaut de toute autre voyelle,

(5) *Voltaire*, Article des Muſiciens, dans ſon Siècle de Louis XIV.

c'eſt ce que nous appellons l'*E* muet, écrit ou non écrit, qui nous ſert à prononcer une conſonne, quand cette conſonne eſt finale, comme dans *David*, ou immédiatement ſuivie d'une autre, comme dans *arbre*. On prononce néceſſairement comme ſi l'orthographe de ces mots étoit *David de*, & *are-be-re*. Ue femme, il n'y a pas long-temps, m'écrivoit que le Régiment de ſon fils alloit à *Seteraceboüre*, pour dire, *à Strasbourg*. Où l'uſage ne reconnoît que deux ſyllabes, ſon oreille en trouvoit ſix, & la plume obéiſſoit à l'oreille.

Or de ce principe concluons que ſi notre langue a quelque choſe de ſingulier, & qui n'appartienne qu'à elle, c'eſt que ce ſon foible, ſans lequel on ne peut prononcer une conſonne iſolée, ou finale, nous le marquons ſouvent par la lettre *E*, qui perd alors ſa valeur naturelle, & qui, pour ainſi dire, demeure muette; au lieu que les autres langues, pour faire retentir leurs conſonnes, ſe paſſent d'un pareil ſecours. Ainſi l'oculaire peut nous être particulier, mais l'auriculaire eſt le même pour tous. Quand on nous parlera du *luxe*, ou d'un *Ruſſe*, mots françois, l'oreille les diſtinguera-t-elle de *lux*, & de *rus*, mots latins?

Mais nous-mêmes, pour faire retentir nos conſonnes iſolées, ou finales, nous ne les accompagnons pas toujours de notre E muet. Car nous écrivons *David*, & avide, un *bal*, & une balle; un *aſpic*, & une pique, le *ſommeil*, & il ſommeille; *mortel*, & mortelle; *caduc*, & caduque; un *froc*, & il croque, &c. Jamais un aveugle de naiſſance ne ſoupçonneroit qu'il y eut une orthographe différente pour ces dernieres ſyllabes, dont la déſinence eſt abſolument la même.

Auſſi les Etrangers ont-ils peine à diſtinguer quand la conſonne finale a beſoin, ou non, d'être accompagnée d'un E muet. On peut en juger par les vers ſuivants :

6 *La nuit compagne du Repos,*
De ſon crêp, *couvrant la lumiere,*
Avoit jeté ſur ma paupiere
Les plus léthargiques pavots.

Vous y voyez *crêp*, au lieu de *crêpe*, qui eſt le ſeul uſité. Aſſurément, ſi ces vers ſont du Poëte à qui le Public les attribue, cela prouve que la ſupériorité du génie & des lumieres, à quelque degré qu'elle ſoit portée, ne ſupplée point à la

(6) *Lettre à Voltaire*, parmi les Œuvres du Philoſophe de Sans-ſouci.

connoiſſance de ces petits riens, qui tiennent uniquement à l'uſage. Il n'y a, en effet, que l'uſage, & l'uſage actuel, qui puiſſe nous apprendre que dans ce mot *crêpe*, la conſonne finale n'eſt prononcée qu'à l'aide d'un *E*, quoiqu'elle s'en paſſe dans *cep*, dans *Alep*, dans *cap*, dans *hanap*, &c.

Ronſard, dans ſon Art Poëtique, nous fait voir que l'uſage de ſon temps accordoit bien d'autres licences qui concernent l'*E* muet On étoit maître alors, non-ſeulement de le ſupprimer où il étoit de trop, mais encore de l'introduire où la meſure du vers le demandoit. Tantôt les verſificateurs mettoient *Hercul'*, *Ulys'*, *hom'*, *el'*, *jou'*, *pour Hercule*, *Ulyſſe*, *homme*, *elle*, *joue*, &c. Tantôt, au lieu *d'eſprit*, *larcin*, *ſoupçon*, *guerdon*, ils mettoient *eſperit*, *larrecin*, *ſoupeçon*, *guerredon*, pour en faire des triſſyllabes : & d'*orphelin*, au contraire, ils faiſoient *orflin*.

Par là, du moins, nous concevons que notre *E* muet, n'eſt pas tant une lettre qu'un ſigne proſodique, lequel ſigne auroit pu être telle autre figure qu'on auroit voulu, comme en effet nous venons de voir que les contemporains de Ronſard y employoient une apoſtrophe.

Mais, dira-t-on, pourquoi *David* & *avide*, *froc*, & *croque*, ne riment-ils pas ? Parce que nos Poëtes, jaloux de l'oculaire, n'ont voulu (7) compter pour rimes féminines que celle où l'*E* muet ſeroit écrit.

Voici ma ſeconde queſtion, & la plus importante. Eſt-il vrai que dans le chant on doive prononcer *gloi-reu*, *victoi-reu*, &c. Il s'agit, non du fait, mais du droit.

J'ai cherché à m'éclaircir là-deſſus avec des Maîtres de l'art, & il ma paru qu'en géneral, ſi le Grammairien ſait peu de Muſique, le Muſicien ſait encore moins de Grammaire. Quoi qu'il en ſoit, j'éleverai des doutes qu'un plus habile réſoudra. Tout conſiſte, ſi je ne me trompe, dans la nature du ſon que l'*E* muet produit. Je le définis, une pure émiſſion de voix, qui ne ſe fait entendre qu'à peine; qui ne peut jamais commencer une ſyllabe; qui, dans quelque endroit qu'elle ſe

(7) Pure convention. Car, ſelon l'oreille, il y aura quatorze ſyllabes dans

N'eſt point le fruit tardif d'une lente vieilleſſe,

puiſque la finale *dif*, n'eſt pas moins ſonore que celle de *griffe*, diſſyllabe. Mais la convention étant ſi ancienne, il n'eſt plus temps de réclamer.

trouve, n'a jamais le ſon diſtinct & plein des voyelles proprement dites ; & qui même ne peut jamais ſe rencontrer devant aucune de celles-ci, ſans être tout-à fait élidée. Au contraire, le ſon *eu*, tel qu'on l'entend deux fois dans *heureux*, eſt auſſi diſtinct & auſſi plein, il a même force & même conſiſtance que le ſon des voyelles proprement dites : & delà vient qu'il eſt compté par nos meilleurs Grammairiens au nombre des vraies voyelles françoiſes.

Que ſi l'on chante *gloi-reu*, cette déſinence acquiert tout les droits des voyelles, modulation, tremblement, tenue, port de voix : & par conſéquent on pourra fredonner ſur la derniere de *gloi-reu* ? Oui ſans doute, ſi l'on ſe permet de prononcer ainſi.

Allons plus loin. Puiſque l'*E* muet écrit, ou non écrit, ne fait qu'une différence oculaire, voyons de conſéquence en conſéquence, où ceci nous conduira. Voici des paroles à mettre en chant.

Eſprits, qui portez le tonnerre,
Impétueux tyrans des airs,
Qui faites le péril des mers,
Et les ravages de la terre,
Vents, &c. Ode du P. de la Rue.

J'avoue que mon oreille n'en ſait point aſſez pour diſtinguer le ſon de ces quatre rimes. Je n'entends qu'*erre* par-tout, en ſuppoſant qu'on ne fera pas mal-à-propos, & contre l'uſage, ſonner les *s*, d'*airs* & de *mers*, où elles ne ſont que ſignes du pluriel. Ainſi la même raiſon, s'il y en avoit une, qui fait chanter *gloi-reu*, fera chanter *tonne reu* : & l'oreille qui goûtera *tonne-reu*, demandera *me-reu*, *ai-reu*.

Allons encore plus loin. Si cela ſe pratique dans le françois, pourquoi n'en ſera-t-il pas de même dans toutes les langues, dont les finales ſont retentiſſantes? Attendons-nous donc à entendre chanter, *Patè-reu*, *noſtè-reu*, *qui-eſſeu*, &c. On croira que je plaiſante; mais non, je ne veux que raiſonner conſéquemment.

Quoiqu'il ſoit inutile, & peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette prononciation, *gloi-reu*, ailleurs que dans la bouche de nos villageois; j'ai cependant eu la curioſité de ſavoir ſi nos vieux livres n'en diſoient rien : & j'ai appris qu'un Muſicien, qui écrivoit en 1668, ſe glorifie (8) de l'avoir introduite dans le

(8) *Remarques curieuſes ſur l'Art de bien chanter, &c. Par B. D. B. Page 226.* Je ne vois rien de ſi général, que de mal prononcer l'E muet,

chant françois. On le croira, ſi l'on veut. Au moins eſt-il certain qu'au Théâtre ce n'eſt pas choſe rare qu'un Acteur, & ſur-tout une Actrice, dont les talens ſont admirés, faſſe adopter un mauvais accent, une prononciation irréguliere, d'où naiſſent inſenſiblement des traditions locales, qui ſe perpétuent, ſi perſonne n'eſt attentif à les combattre.

J'en demeure là, ſans toucher aux différents ſervices que l'*e* muet nous rend dans l'écriture. Je n'en voulois qu'à cette abſurdité, dont notre Muſique eſt la victime.

ARTICLE TROISIEME.

De l'Aſpiration.

ASPIRER, c'eſt, ſuivant le Dictionnaire de l'Académie, prononcer de la gorge, en ſorte que la prononciation ſoit fortement marquée. Toutes les langues peuvent, à cet égard, avoir leurs uſages particuliers : mais puiſque l'aſpiration eſt ſi fréquente dans le Grec, & ſur-tout dans le dialecte Attique, croirons-nous qu'alors

à moins que d'obſerver ſoigneuſement le remede *que je crois avoir trouvé*, qui eſt de le prononcer à peu près comme la voyelle compoſée *eu*.

ce

ce fût un effort violent du goſier & de la poitrine, tel qu'aujourd'hui nous l'entendons dans la bouche des Florentins & des Allemands ? Quoi qu'il en ſoit, la langue Françoiſe qui n'aime & ne cherche rien tant que la douceur, n'attribue nul autre effet à l'aſpiration, que celui de communiquer à la voyelle aſpirée les propriétés de la conſonne, & c'eſt là tout ce qu'opere la lettre *H*, par où ſe diſtingue la voyelle aſpirée.

Prononçons *abeille*, & *haquenée*. Quant au ſon naturel de l'*A*, il eſt le même dans ces deux mots. Toute la différence conſiſte en ce que l'*A* n'eſt pas aſpiré dans le premier, & qu'il l'eſt dans le ſecond. Par conſéquent, le ſecond ayant les propriétés d'une conſonne, il arrive de là que ſi c'eſt une voyelle qui finiſſe le mot précédent, elle ne s'élide point; & que ſi c'eſt une conſonne, cette conſonne n'eſt point ſonore. Ainſi, quoiqu'on prononce *u n-abeille*, *dè-z-abeilles*, on dira ſans éliſion, *une haquenée*; & ſans liaiſon, *des haquenées*.

Rien ne ſeroit plus ſimple, plus aiſé à concevoir, ſi l'*H* étoit toujours dans notre écriture, le ſigne de l'aſpiration. Mais nos peres l'ont reçue comme ſigne d'étymologie dans une infinité de mots,

où elle demeure abſolument muette. *Honneur* & *honte* commencent par le même caractere, purement étymologique dans l'un, mais Proſodique dans l'autre. Pluſieurs de nos Grammairiens auroient voulu établir des Regles là-deſſus : mais leurs prétendues Regles ſont, & difficiles à retenir, & ſujettes à trop d'exceptions. Il ſera plus court & plus sûr de rapporter une liſte exacte des mots qui s'aſpirent, au commencement, au milieu, ou à la fin. C'eſt ce que je vais faire d'abord. Je parlerai enſuite des mots douteux, & de ceux où ſe trouve l'équivalent d'une aſpiration, quoiqu'elle n'y ſoit pas marquée.

I.

Voici les mots où le Dictionnaire de l'Académie (*troiſième édition*) avertit que l'*H* initiale doit être aſpirée. Je me borne à ceux-là; quoiqu'il fût aiſé d'y en ajouter, mais dont la plupart ſont des mots techniques, qui n'entroient pas dans le plan de l'Académie.

Ha!	*haillon.*	*halbrené.*
habler.	*haine.*	*hâle.*
hache.	*haïr.*	*halener.*
hagard.	*haire.*	*haler.*
haie.	*halage.*	*haleter.*
haïe!	*halbran.*	*halle.*

hallebarde.
hallebreda.
hallecret.
hallier.
halte.
hameau.
hampe.
hanap.
hanche.
hangar.
hanneton.
hanter.
happelourde.
happer.
haquenée.
haquet.
harangue.
haras.
haraſſer.
harceler.
hardes.
hardi.
hareng.
hargneux.
haricot.
haridelle.
harnois.
haro.
harpailler.
harpe.
harper.
harpie.
harpon.
hart.
haſard.
haſe.
háter.
haubert.
have.
havir.
havre.
havreſac.
hauſſer.
haut.
hé!
héaume.
hem!
hennir.
héraut.
hère.
hériſſer.
hériſſon.
hernie.
héron.
héros.
herſe.
hêtre.
heurter.
hibou.
hic.
hideux.
hie.
hiérarchie.
ho!
hobereau.
hoc.
hoca.
hoche.
hochepot.
hocher.
hochet.
hola!
homard.
hongre.
honnir.
honte.
hoquet.
hoqueton.
horion.
hors.
hotte.
houblon.
houe.
houille.
houlette.
houlle.
houppe.
houppelande.
hourvari.
houſard.
houſe.
houſeaux.
houſpiller.
houſpillon.
houſſaie.
houſſe.
houſſer.
houſſine.
houx.
hoyau.
huche.
hucher.
huer.
huit.
hulotte.

humer. *huppe.* *hurler.*
hune. *hure.* *hutte.*

Tous les mots dérivés des précédents & qui commencent par *H*, conſervent leur aſpiration initiale, excepté ceux de *Héros*, qui ſont *héroïne*, *héroïſme*, *héroïde*, *héroïque*, *héroïquement*, où l'*H* n'étant que ſigne étymologique, demeure abſolument muette.

II.

Au milieu des mots qui ſont compoſés de quelqu'un des précédents, comme *déharnacher*, *enhardir*, *rehauſſer*, l'*H* s'y conſerve aſpirée comme elle l'étoit au commencement du mot primitif. Il n'y a d'exception que pour *exhauſſer*, *exhauſſement*, où *l'H* redevient muette.

Quand il s'en trouve une au milieu des mots ſimples & non dérivés des précédents, elle n'y eſt que l'équivalent du *tréma* pour ſéparer les deux voyelles, & pour empêcher que ces deux voyelles ne ſe préſentent à l'œuil, comme ſi c'étoit une diphtongue : car dans le paſſage de la pénultième à la finale, on prononce *trahir*, *envahir*, de même que *jouïr*, *haïr*, & le ſon de l'*H* y étant imperceptible, cette lettre muette ne tire à conſéquence, ni pour la verſification, ni pour l'harmonie.

III.

A la fin des mots, l'*H* n'eſt aſpirée que dans ces trois interjections, *ah! eh! ho!* ſuivant la Grammaire de M. l'Abbé *Regnier*, la plus ample & la plus ſavante que nous ayons.

IV.

Quant aux mots douteux, c'eſt-à-dire, ſur leſquels on pourroit croire l'Uſage partagé, les voici, avec de courts éclairciſſements.

Henri. On doit l'aſpirer dans un diſcours oratoire, & dans la Poéſie ſoutenue : mais hors de là, ce ſeroit une affectation.

Héſiter. Quoique nos auteurs les plus exacts aient toujours aſpiré l'*H* dans *héſiter*, cependant la négligence de la converſation a tellement prévalu, que ce n'eſt plus une faute d'écrire *j'héſite*, *je n'héſite pas*, avec éliſion.

Hideux. Voici ce qui ſe lit dans les Obſervations de l'Académie ſur Vaugelas, pag. 221. *Le mot* Hideux *aſpiré a fait peine à quelques-uns dans la converſation, & ils aimeroient mieux dire*, l'hideuſe image que vous nous avez tracée, *que* la hideuſe image. *Ce dernier*, ajoute-t-on,

eſt cependant le plus sûr. Puiſque c'eſt le plus sûr, il n'y a donc pas à balancer ſur le choix.

Hollande. On doit toujours aſpirer *Hollande*, & *Hollandois*, ſi ce n'eſt dans ces phraſes, *toile d'Hollande*, *fromage d'Hollande*, qui ont paſſé du peuple dans le langage commun.

Hongrie. On dit de même, & par une ſemblable raiſon, *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'Hongrie*, quoique l'aſpiration y ſoit néceſſaire en toute autre occaſion.

Onze. Remarquez, comme en avertit le Dictionnaire de l'Académie, » qu'en-» core que ce mot, & celui *d'onzieme*, » commencent par une voyelle, cepen-» dant il arrive quelquefois, & ſur tout » quand il eſt queſtion de dates, qu'on » prononce, & qu'on écrit ſans éliſion, » l'article ou la prépoſition qui les précede. » *De onze enfants qu'ils étoient, il en eſt* » *mort dix. De vingt, il n'en eſt reſté* » *que onze. La onzieme année.*

Oui, particule affirmative, ſe prononce quelquefois comme s'il y avoit une *H* aſpirée. Quoiqu'on diſe, *Je crois qu'oui*, cependant on dit, le *oui*, & *le non*; un *oui*; tous vos *oui* ne me perſuadent pas;

& alors cette particule eſt priſe ſubſtantivement.

V.

Pour ne rien oublier de ce qui a rapport à l'aſpiration, il me reſte à parler de l'effet que ſont certaines terminaiſons ſourdes ou *naſales*, lorſqu'elles ſe trouvent devant un mot qui commence par une voyelle, comme dans ce vers :

Ah! j'attendrai long-temps : la nuit eſt loin *encore.*

Je commence par dire que cette obſervation ne regarde point ceux qui écrivent en proſe. Car la proſe ſouffre les *hiatus*, pourvu qu'ils ne ſoient ni trop rudes, ni trop fréquens. Ils contribuent même à donner au diſcours un certain air naturel : & nous voyons en effet, que la converſation des honnêtes gens eſt pleine (9) d'*hiatus* volontaires, qui ſont tellement autoriſés par l'uſage, que ſi l'on

(9) Par exemple, lorſqu'un acteur récite ces vers de la premiere ſcene d'Athalie, *Je viens.... célébrer avec vous la fameuſe journée*, &, *Penſez-vous être ſaint*, il prononce comme s'il y avoit, *Célébrer-avec vous*, & *Penſez-vou-z-être.* Mais dans la ſimple converſation, l'uſage veut qu'on prononce comme s'il y avoit, *Célébré avec vous.... Pénſez-vou être*, &c.

parloit autrement, ce'a ſeroit d'un pédant, ou d'un provincial.

Mais il s'agit ici de ce qui doit être permis dans le vers. C'eſt aux Poëtes à examiner, ſi dans le choc des ſyllabes dont nous parlons, il n'y a pas cette ſorte de cacophonie, que l'on doit appeller *hiatus*, puiſqu'elle ne peut être ſauvée, ni par l'éliſion, ni par l'aſpiration. Je vais donc leur remettre devant les yeux ce que feu M. l'Abbé de Dangeau, excellent Académicien, a parfaitement bien remarqué dans ſon *Diſcours des Voyelles*, où il prétend que nos cinq terminaiſons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ſont des ſons ſimples, & de véritables voyelles, dont, par conſéquent, la rencontre avec d'autres voyelles faits des bâillements, qui ne ſont pas ſupportables dans les vers.

» Remarquez, dit-il, à Meſſieurs de » l'Académie, ce qui arrive à ceux qui » récitent ſur le Théâtre, ou à ceux qui » veulent chanter. Quand un Muſicien » voudra chanter ce vers :

Ah! j'attendrai long-temps : la nuit eſt loin encore.

» il fera tout ce qu'il pourra pour éviter » le bâillement. Ou il prendra une pro- » nonciation Normande, & dira : *La nuit*

» *eſt loin-n-encore* : ou il mettra un petit » *g* après *loin*, & dira, *la nuit eſt loing* » *encore* : ou il fera une petite pauſe » entre *loin* & *encore*. La même choſe » arrive aux Comédiens dans des ren- » contres ſemblables. Mais, quelque ex- » pédient que prennent le Muſicien ou » le Comédien, ils tomberont dans de » nouveaux inconvénients, en voulant » éviter celui du bâillement. Et les tem- » péraments qu'ils cherchent, montrent » ſeulement que mon ſyſtême eſt vrai. La » nature toute ſeule leur en fait ſentir la » vérité, ſans qu'ils aient étudié, comme » nous, la nature des ſons.

Voilà, ajoûte M. l'Abbé de Dangeau, comme j'avois raiſonné l'autre jour de- » vant vous. En ſortant de l'Académie, » je penſai en moi-même, que ſi ce que » je vous avois dit, étoit vrai, un Poëte » Normand s'appercevroit moins qu'un » autre de ces ſortes de bâillements : » & pour voir ſi j'avois bien rencontré, » je lus le Cinna de Corneille, & le » Mithridate de Racine; je marquai ſoi- » gneuſement tous les endroits où le choc » de mes voyelles *ſourdes* avec d'autres » voyelles faiſoient des bâillements; j'en » trouvai *vingt-ſix* dans Cinna, & je n'en

» trouvai qu'*onze* dans Mithridate; & » même la plupart de ceux de Mithri- » date ſont dans des occaſions, où la pro- » nonciation ſépare de néceſſité le mot » qui finit par une voyelle ſourde, d'avec » celui qui commence par une autre » voyelle. Je fus aſſez content de voir » mon raiſonnement confirmé par cette » expérience, & je voulus pouſſer plus » loin. Je jugeai qu'en prenant une pièce » d'un homme qui fût en même-temps » acteur & auteur, j'y trouverois encore » moins de ces bâillements : je lus le » Miſantrope de Moliere, & je n'y en » trouvai que *huit*. Continuant toujours à » raiſonner de la même manière, je crus » que je trouverois encore moins de ces » rencontres de voyelles, ſi je liſois des » pièces faites pour être chantées, & » faites par un homme qui connût ce » qui eſt propre à être chanté. Dans » cette vue, je lus un volume des Opera » de *Quinault*, qui contenoit quatre piè- » ces : & de ces quatre pièces, il y en » avoit une toute entiere, où je ne trou- » vai pas un ſeul de ces bâillements : il y » en avoit fort peu dans les trois autres » pièces; encore étoient-ils preſque tous » dans des endroits où le chant ſuſpend

» de néceſſité la prononciation, & ſépare » ſi fort les voyelles ſourdes d'avec les » autres, que leur concours ne peut faire » aucune peine à l'oreille.

Joignons à l'autorité de M. l'Abbé de Dangeau, celle de M. l'Abbé Regnier. La preuve indubitable, dit ce dernier dans ſa Grammaire, « que ces ſons, *an*, » *en*, *in*, *on*, *un*, ſont des ſons ſim- » ples équivalents à de pures voyelles, » eſt que dans la Muſique on ne peut faire » aucune modulation, aucun tremble- » ment, aucune tenue, aucun port de » voix que ſur une pure voyelle. Or on » peut faire des modulations & des tenues » ſur tous les ſons qu'on vient de mar- » quer, de même que ſur quelque voyelle » que ce ſoit. Il eſt vrai que ces modula- » tions ne ſont pas ſi agréables que les » autres, par la raiſon que le ſon en eſt » plus étouffé, & plus ſourd, & qu'il » vient un peu du nez. Mais comme le » plus ou moins d'agrément ne change » pas la nature des choſes, cette diffé- » rence n'empêche pas que ces ſons ne » doivent être conſidérés comme de pures » voyelles.

Après de telles autorités, il eſt à croire que cette obſervation tiendra déſormais

lieu de précepte. C'eſt peu à-peu, & de loin à loin, que l'oreille du François a reconnu les fineſſes, qui rendent notre vers harmonieux. Depuis le ſiecle de Marot, on en a trouvé pluſieurs. Celle-ci ſe doit à l'Opéra : & il étoit bien juſte que le chant ſervît à rendre le vers plus délicat en quelque choſe, puiſqu'il a, vraiſemblablement, contribué à lui faire perdre de ſa force & de ſon énergie.

V I.

Voilà ce qu'on liſoit dans la premiere édition de ces Remarques, & ce pourroit bien être l'opinion la plus sûre. Je vais cependant (1) haſarder une idée qui m'eſt venue depuis. Pour peu qu'elle fût goûtée, elle ſerviroit à diminuer le nombre des entraves poétiques, & à ne pas voir des *hiatus* où Malherbe, où Racine, où Deſpréaux, & Quinault n'en ont pas vu.

Quelle eſt donc la nature des voyelles naſales ? Je les reconnois pour des ſons vraiment ſimples & indiviſibles; mais de là s'enſuit-il que ce ſoient de pures & franches voyelles ? Pas plus, ce me ſem-

(1) *Poteſt non ſolùm aliud mihi ac tibi; ſed mihi ipſi aliud aliàs videri.* Cic. Orat.

ble, que ſi l'on attribuoit cette dénomination aux voyelles aſpirées. Toute la différence que j'y vois, c'eſt que dans les aſpirées, la conſonne *H* les précede; au lieu que dans les naſales, la conſonne *N* les termine.

Pour caractériſer les premieres, nous avons le terme d'*aſpiration :* & puiſqu'il n'y en a point encore d'établi pour les ſecondes, on me permettra celui de *naſalité*. Par l'aſpiration, la voix remonte de la gorge dans la bouche. Par la naſalité, elle redeſcend du nez dans la bouche. Ainſi le canal de la parole ayant deux extrémités, celle du bas produit l'aſpiration; & celle d'en haut produit la naſalité.

Or, ſi l'aſpiration empêche l'*hiatus*, la naſalité ne l'empêchera t-elle pas ? C'eſt-là, préciſément, où j'en veux venir. Je me perſuade que les voyelles aſpirées & les naſales étant les unes auſſi bien que les autres, non des voyelles pures & franches, mais des voyelles modifiées, elles peuvent les unes comme les autres empêcher l'*hiatus*.

Il y a, dit-on, *des occaſions* (2) *où la Poéſie s'émancipe, comme dans ce vers,*

(2) *Opuſcules ſur la langue Françoiſe, par divers Académiciens*, pag. 261.

Elle a le teint uni, belle bouche, beaux yeux.

*Il ſemble que pour éviter l'*hiatus, *on pourroit prononcer le* T, *& dire*, elle a le tein-t-uni. *Mais la Poéſie*, ajoute-t-on, *prononce* le tein uni, *& ſouffre cette cacophonie.*

A quoi bon biaiſer? Ou il faut adopter le ſyſtême de M. l'Abbé de Dangeau; & alors le *tein-uni* fait un *hiatus*, que la Poéſie ne peut ſouffrir. Ou la naſalité aura les mêmes prérogatives que l'aſpiration; & dès-lors point de cacophonie, point d'*hiatus* dans le *tein-uni*, quoique la derniere conſonne de *teint* ſoit muette.

Quand je récite à haute voix, *Souvent de tous nos maux la raiſon* eſt *le pire*, ou, *Jeune & vaillant héros*, je ne trouve pas plus de rudeſſe entre *zon-eſt*, qu'entre *ant-hé* : d'où je conclus qu'aſpiration & naſalité, qui ſe partagent les deux extrémités du même canal, operent le même effet.

Autre obſervation : ces terminaiſons naſales, qu'on nous donne pour de ſimples voyelles, conſervent tellement la conſonne N, que c'eſt de la poſition qu'il dépend que cette conſonne ſoit muette, ou ſonore. *On arriva hier;* la voilà ſonore. *Arriva-t-on hier*, la voilà

muette. Puis-je donc me figurer que ce mot, *on*, ſoit pure voyelle dans l'une de ces phraſes, lorſque dans l'autre j'entends diſtinctement ſa conſonne?

Au reſte, l'uſage le plus certain & le plus conſtant a décidé quand cette conſonne devoit être muette, quand elle devoit être ſonore, dans les terminaiſons naſales. On reproche aux Normands de prononcer *du vin-n-admirable*, *mon couſin-n-eſt venu*. Peut-être que cette province ayant fourni aux Théâtres de Paris & des Auteurs & des Actrices du premier ordre, ſa mauvaiſe prononciation deviendroit contagieuſe, ſi l'on perdoit de vue le principe qui tranche la difficulté. Et le voici, ce principe. Jamais ne faire ſonner la terminaiſon naſale, à moins que le mot où elle ſe trouve, & le mot qui la ſuit, ne ſoient immédiatement, néceſſairement, & inſéparablement unis. Tel eſt *on* avant ſon verbe, *on arrive*, *on eſt arrivé*. Tels ſont les adjectifs, qui précèdent leurs ſubſtantifs, *bon ange*, *certain auteur*. Tel eſt le monoſyllabe *en*, ſoit prépoſition, *en Italie*, *en honneur*, ſoit pronom, *je n'en ai point*. Tels ſont *bien*, & *rien*, adverbes, mais non ſubſtantifs, *il eſt bien élevé*, *il n'a rien oublié*.

Je me ſouviens, à ce ſujet, d'un conte que j'ai entendu faire au ſavant Evêque d'Avranches, M. Huet, dont ma plume n'écrit point le nom ſans que la reconnoiſſance me parle au fond du cœur. François I, le pere des Lettres en France, diſons plus, l'ami des gens de Lettres, avoit permis à Melin de Saint-Gelais, ſon Bibliothécaire & ſon Aumônier, de parier que toutes les fois qu'il plairoit au Roi d'ouvrir le diſcours en vers, lui Saint-Gelais acheveroit la phraſe ſur les mêmes rimes. Un jour donc le Roi mettant le pied à l'étrier, & ayant regardé Saint-Gelais, apoſtropha ainſi ſon cheval :

Joli, gentil, petit cheval,
Bon à monter, bon à deſcendre ;

& à l'inſtant, Saint-Gelais ajouta :

Sans que tu ſois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Venons à M. Huet. Son illuſtre compatriote M. de Segrais lui écrivit au nom de l'Académie de Caen, pour inviter l'Académie Françoiſe à décider s'il falloit dire, *bo-n-à monter, bon-n-à deſcendre* ou ne point faire tinter la conſonne finale de *bon*. Sur quoi l'Académie Françoiſe

répondit que, puiſqu'on pouvoit introduire un adverbe entre *bon*, & la particule *à*, comme ſi, par exemple, on vouloit dire, *bon* rarement *à monter*, *bon* cependant, *bon* quelquefois *à deſcendre*, de là il s'enſuivoit que *bon* doit être prononcé ſans liaiſon avec la particule *à*. Mézerai, en qualité de Normand, fut ſeul d'un avis contraire. Mais, comme Secrétaire de la Compagnie, il fut contraint de rédiger la déciſion, à laquelle il ajouta, en riant, *Et ſera ainſi prononcé nonobſtant clameur de haro.*

ARTICLE QUATRIEME.

De la Quantité.

ON a déja vu qu'il ne falloit pas confondre Quantité & Accent : car l'Accent marque l'élévation, ou l'abaiſſement de la voix, dans la prononciation d'une ſyllabe ; au lieu que la Quantité marque le plus ou le moins de temps, qui s'emploie à la prononcer.

Puiſqu'on meſure la durée des ſyllabes, il y en a donc, & de longues, & de breves, mais relativement les unes aux autres ; en ſorte que la longue eſt longue

par rapport à la breve; & que la breve eſt breve par rapport à la longue. Quand nous prononçons *matin*, partie du jour, la premiere ſyllabe eſt breve, comparée à celle de *mâtin*, eſpece de chien.

Une breve ſe prononce dans le moins de tems poſſible. Quand nous diſons, *à Strasbourg*, il eſt clair que la premiere ſyllabe, qui n'eſt compoſée que d'une ſeule voyelle, nous prendra moins de temps que l'une des deux ſuivantes, qui, outre la voyelle, renferment pluſieurs conſonnes. Mais les deux dernieres, quoiqu'elles prennent chacune plus de temps que la premiere *à*, n'en ſont pas moins eſſentiellement breves : pourquoi ? parce qu'elles ſe prononcent dans le moins de temps poſſible.

Il y a donc (3) des breves moins breves les unes que les autres; & par la même raiſon il y des longues plus ou moins longues : ſans cependant, que la moins breve puiſſe jamais être comptée parmi

(3) Voyez Denys d'Halicarnaſſe, dans ſon Traité *de l'arrangement des mots*, chap. 15, & G. J. Voſſius, *De arte Grammatica*, liv. II, chap. 12, où il a oublié ce paſſage formel de Quintilien, *Et longis longiores, & brevibus ſunt breviores ſyllabæ*, IX, 4.

les longues, ni la moins longue parmi les breves.

On mettra dans un rang à part notre ſyllabe féminine, plus breve que la plus breve des maſculines : je veux dire celle où entre l'*E* muet, dont je n'ai déja que trop parlé. Quoiqu'on l'appelle *muet*, il ne l'eſt point ; car il ſe fait entendre, mais à ſa maniere, ſoit qu'il faſſe la ſyllabe entiere, comme il fait la derniere du mot *armée* ; ſoit qu'il accompagne une conſonne, comme dans les deux premières du mot *revenir*. Ainſi, à parler exactement, nous aurions cinq temps ſyllabiques, puiſqu'on pourroit diviſer nos ſyllabes en muettes, breves, moins breves, longues, & plus longues. Mais il eſt inutile de tant anatomiſer les ſons : & nous n'avons qu'à ſuivre l'exemple des Grecs & des Latins, qui ne connoiſſoient que breves, longues, & douteuſes.

Quant à celles-ci, diſtribuons-les en deux claſſes. Il y en a qui tiennent une eſpèce de milieu entre longue & breve, parce que l'oreille ne peut juſqu'à un certain point les apprécier : d'où il arrive que nos Poëtes les font pencher de quel côté ils veulent. Il y en d'autres, que l'Uſage a décidé qu'on devoit faire tantôt

breves, tantôt longues ; mais de maniere que ni leur briéveté, ni leur longueur n'eſt arbitraire, & qu'elle dépend abſolument du lieu où la ſyllabe eſt placée.

Je ne m'aſſujétirai pourtant pas à ſpécifier toujours de quelle claſſe eſt telle ou telle douteuſe, parce que cela demanderoit des explications également inutiles, & à ceux qui entendent la matiere, & à ceux qui ne l'entendent point.

Une choſe à ne pas oublier, c'eſt qu'on meſure les ſyllabes, non pas relativement à la lenteur, ou à la vîteſſe accidentelle de la prononciation ; mais relativement aux proportions immuables, qui les rendent, ou longues, ou breves. Ainſi ces deux Médecins (4) de Moliere, l'un qui allonge exceſſivement ſes mots, & l'autre qui bredouille, ne laiſſent pas d'obſerver également la Quantité ; car, quoique le bredouilleur ait plus vîte prononcé une longue, que ſon camarade une breve, tous les deux ne laiſſent pas de faire exactement breves celles qui ſont breves, & longues celles qui ſont longues ; avec cette différence ſeulement, qu'il faut à l'un ſept ou huit fois plus de temps qu'à l'autre, pour articuler.

(4) Dans l'Amour Médecin. *Acte II.*

Tâchons préſentement de faire connoître nos *breves*, nos *longues*, & nos *douteuſes*. Pour exécuter ce deſſein, ou du moins pour montrer qu'il ne ſeroit pas impoſſible de l'exécuter, je vais parcourir nos différentes terminaiſons, & inſiſter principalement ſur les pénultiemes ſyllabes, qui ſont toujours ſaiſies avec le plus d'avidité par l'oreille, dans notre langue ſur-tout, où il y a beaucoup de finales muettes. Je ne dois, au reſte, conſidérer ici que la prononciation ſoutenue, ſans toucher aux licences de la converſation.

A

Quand *A* ſe prend pour la premiere lettre de l'Alphabet, il eſt long : *un petit ā, une panſe d'ā, il ne ſait ni ā ni b.*

Quand il eſt prépoſition, il eſt bref : *je ſuis ă Paris, j'écris ă Rome, j'ai donné ă Paul*; & de même quand il vient du verbe avoir : *il ă de beaux livres, il ă été, il ă parlé.*

Au commencement du mot l'*A* eſt long, dans *ācre, āge, āffre, āgnus, āme, āne, ānus, āpre, ārrhes, ās.* Hors de là il eſt bref, ſoit que tout ſeul il compoſe la premiere ſyllabe du mot, comme dans *ăpôtres*; ſoit qu'il ſoit ſuivi d'une conſonne redoublée, comme dans *ăpprendre*; ſoit que les conſonnes ſoient différentes, comme dans *ălteré, ărgument*, &c.

A la fin du mot il eſt très-bref, dans les prétérits, & dans les futurs : *il aimă, il aimeră,*

il chantă, *il chanteră*. Dans l'article *lă*. Dans les pronoms, *mă*, *tă*, *ſă*. Dans les adverbes, *çă*, *là*, *déjă*, *oui-dă*. On appuie un peu davantage ſur les ſubſtantifs empruntés des langues étrangeres : *ſoſă*, *hocă*, *duplicată*, *agendă*, &c.

ABE. Toujours bref, excepté dans *aſtrolābe*, & dans *crābe*, poiſſon de mer.

ABLE. Bref dans tous les adjectifs : *aimăble*, *raiſonnăble*, *capăble*, &c. Long dans la plupart des ſubſtantifs : *cāble*, *fāble*, *diāble*, *rāble*, *ſāble* ; & dans ces verbes, *on m'accāble*, *je m'enſāble*, *il hāble*.

ABRE. Toujours long : *ſābre*, *cinābre*, *il ſe cābre*, *tout ſe delābre*. Et cette ſyllabe conſerve ſa longueur dans la terminaiſon maſculine : *ſe cābrer*, *délābré*.

AC. Regle générale. Toute ſyllabe, dont le derniere voyelle eſt ſuivie d'une conſonne finale ; qui n'eſt ni *s*, ni *z*, eſt breve : *ſăc*, *nectăr*, *ſĕl*, *ſĭl*, *pŏt*, *tŭf*, &c.

Une fois pour toutes, faiſons ici mention de cette autre Regle, qui eſt ſans exception. Toute ſyllabe maſculine, qu'elle ſoit breve ou non au ſingulier, eſt toujours longue au pluriel : *des ſācs*, *des ſēls*, *des pōts*, &c.

On doit même étendre cette Regle juſqu'aux ſinguliers maſculins, dont la finale eſt l'une des caractériſtiques du pluriel : *le tēmps*, *le nēz*, &c.

ACE. Long dans *grāce*, *eſpāce*, *on lāce* (5) *Madame*, *on la delāce*, *on entrelāce ſes cheveux de perles*. Hors de là, toujours bref : *audăce*, *glăce*, *préſăce*, *tenăce*, *vorăce*, &c.

(5) Pourquoi *la* eſt-il long dans *lacer* ? A cauſe du primitif *lacqs*.

ACHE. Long dans (6) *lāche*, *tāche*, entrepriſe, *gāche*, *relāche*, *je māche*, *on me jāche*. Et la même quantité ſe conſerve avec la terminaiſon maſculine : *mācher*, *relācher*, &c. Hors de là, bref : *tăche*, ſouillure, *mouſtăche*, *văche*, *il ſe căche*, &c.

ACLE. Long dans *il rācle*, & *il débācle*. Hors de là douteux : *orăcle*, *mirăcle*, *obſtăcle*, *tabernăcle*, *ſpectăcle*, &c.

ACRE. Long dans *ācre*, piquant ; mais bref dans tout le reſte : *Diăcre*, *năcre*, *ăcre* de terre le *Săcre* du Roi, *ſăcre* oiſeau, &c.

ADE. Toujours bref, *aubăde*, *caſcăde*, *jăde*, *il perſuăde*, *il s'évăde*, &c.

ADRE. Bref dans *lădre*. Long dans *cādre*, *eſcādre*, *cela ne cādre pas*. Et cette ſyllabe eſt pareillement longue avec l'*E* fermé : *mādré*, *encādrer*.

AFE. APHE. Toujours bref : *carăſe*, *épităphe*, *agrăffe*, &c.

AFRE. AFFRE. Long dans *āffre*, frayeur, & dans *bāfre*, mot bas. Ailleurs bref : *balăfre*, *ſăfre*, &c.

AFLE. Long : *rāfle*, *j'érafle*. Et la même quantité ſe conſerve quand l'*E* ſe ferme : *rafler*, *érāfler*.

AGE. Long dans le mot, *āge*. Mais tellement bref dans tous le reſte, qu'on appuie un peu (7) ſur la pénultieme.

(6) Pour montrer que ces ſyllabes ſont longues, autrefois on écrivoit *laſche*, *taſche*, &c. Aujourd'hui du moins on n'y doit pas oublier l'accent circonflexe : *lâche*, *tâche*, &c.

(7) *Pronunciationem habent talem, ut pœnultima ſyllaba produci potiùs quàm corripi dicenda ſit ; ſed tamen ita*

AGNE. Toujours bref, excepté ce ſeul mot, *je gāgne, gāgner.*

AGUE. Toujours bref : *băgue, dăgue, văgue, il extravăgue*, &c.

AI, fauſſe diphtonge, qui ne rend qu'un ſon ſimple. Quand c'eſt le ſon d'un E ouvert, la ſyllabe eſt douteuſe : *vrăi, eſſăi.* Mais breve, quand le ſon approche plus de l'E fermé : *j'ăi, je chantăi.*

AIE. Toujours long : *hāie, plāie, vrāie*, &c. Voyez, ſous la terminaiſon *ÉE*, la Regle générale.

Mais elle n'a pas lieu à l'égard des mots, dont la derniere ſyllabe eſt mouillée : cette derniere ſyllabe alors n'étant pas compoſée de l'E muet tout ſeul, puiſqu'il y entre auſſi un *I*. Car l'Y dans *je paye, il bégaye*, tient lieu de deux *I*, dont l'un affecte une ſyllabe, & l'autre une autre ; comme ſi l'on écrivoit, *je pai-ïe. il bégai-ïe.* Et peu importe que la derniere ſoit feminine ou maſculine, la pénultieme n'en eſt pas moins breve : *je păi-ïe, il bégăi-ïe, nous păi-ïons, vous bégăi-ïez*, &c.

AIGNE. Toujours bref : *chatăigne, je dăigne, il ſe băigne, on le ſăigne*, &c.

AIGRE. Toujours bref : *ăigre, măigre.*

AIL. Regle générale. Quand un mot finit par L mouillée, la ſyllabe eſt breve : *évantăil, vermĕil, avril, quenoŭille, fauteŭil.*

AILLE. Bref dans *médăille*, & dans ces verbes, *je détăille, j'émăille, je travăille, je băille*, pour dire je donne. Mais long dans tout autre

ut aures hanc productionem vix ſentiant. Ainſi parle H. Eſtienne dans ſes *Hypomneſes*, pag. 9. On peut en dire autant des adjectifs terminés en *ABLE.*

mot

mot, quand même l'*E* devient fermé : *je rāille*, *rāillé*, *il ſe débrāille*, *débrāillé*, *il rimāille*, *rimāilleur*.

AILLET. AILLIR. Brefs. *măillet*, *păillet*, *jăillir*, *aſſăillir*. On n'entend que l'*A* dans les pènultiemes, & l'*I* n'y eſt que pour mouiller la conſonne ſuivante; non plus que dans les deux articles précédens, & dans le ſuivant.

AILLON. Bref dans *médăillon*, *batăillon*, *nous émăillons*, *détăillons*, *travăillons*. Hors de là il eſt long : *hillon*, *bāillon*, *pénāillon*, *nous tāillons*, &c.

AIM. AIN. Voyelles naſales. Regle ſans exception. Quand elles ſont ſuivies d'une conſonne qui n'eſt pas la leur propre, c'eſt-à-dire, qui n'eſt ni *M*, ni *N*, & qui commence une autre ſyllabe, elles rendent longue la ſyllabe où elles ſe trouvent : *jāmbe*, *jāmbon*, *crāinte*, *trēmbler*, *pēindre*, *joīndre*, *tōmber*, *hūmble*, &c.

AIME. Cette terminaiſon, ainſi ortographiée, n'a lieu que dans le verbe *Aimer*, où elle eſt breve.

AINE. Long dans *haīne*, *chaīne*, *gaīne*, *je traīne*, & leurs dérivés. Hors de là, bref : *capitaïne*, *fontaïne*, &c.

AIR. AIRE. Le premier eſt douteux au ſingulier : *l'ăir*, *chăir*, *éclăir*, *păir*, &c. Le ſecond eſt long : *une āire*, *une pāire*, *chāire*, *on m'éclāire*, &c.

AIS. AIX, AISE AISSE. Tous longs : *palāis*, *pāix*, *fournāiſe*, *qu'il plāiſe*, *cāiſſe*, *qu'il ſe repāiſſe*, &c.

AIT. AITE. Brefs : *lăit*, *attrăit*, *il ſăit*, *parfăite*, *retrăite*, &c. Il faut excepter, *il plāit*, *il nāît*, *il repāît*, *jāîte*, ſommet.

AITRE. Toujours long : *trāître*, *māître*, & autres terminaiſons ſemblables, quoique l'orthographe ſoit différente, *parāître*, *connāître*, &c. Voyez *ETRE*.

ALE. ALLE. Toujours brefs : *cigăle*, *ſcandăle*, *une măllle*, &c. Il en faut excepter (8) ces mots : *hāle*, *pāle*, *un māle*, *un rāle*, *il rāle*. Et quand la finale de ces mots eſt maſculine, leur pénultieme conſerve ſa longueur : *hāler*, *pāleur*, *rāler*.

AM. AN. Voyez ci-deſſus la Regle des naſales, où il faut ajouter que ſi leurs propres conſonnes, *M*, ou *N*, ſe redoublent, cela rend breve la ſyllabe à laquelle appartient la première des conſonnes redoublées, qui demeure alors muette, & n'eſt plus naſale : *epigrămme*, *qu'il prĕnne*, *conſŏnne*, *perſŏnne*, &c. Il n'y a d'exception que *flāmme*, dont la pénultieme eſt longue.

AME. Toujours bref : *Dăme*, *eſtăme*, *răme*, *on le diffăme*, *un cerf qui brăme*, &c. Il en faut excepter *āme*, *infāme*, *blāme*, *il ſe pāme*, *un Brāme Indien*.

Joignez-y les Aoriſtes, *nous aimāmes*, *nous chantāmes*, & de même ſous les autres terminaiſons, *nous écrivīmes*, *nous répondīmes*, *nous reçūmes*.

ANE. ANNE. Toujours brefs : *cabăne*, *orgăne*, *păanne*, &c. Il en faut excepter, *āne*, *crāne*, *les Mānes*, *de la mānne*, *une mānne*, & *je dānne*, *je condānne*, qu'il ſeroit plus régulier d'écrire, *damne* & *condamne*, non-ſeulement à cauſe de l'étymologie, mais de peur que la conſonne

(8) On y mettoit autrefois une *s* muette, *peſle*, *maſle*, ou la voyelle s'y redoubloit, *raale*. Aujourd'hui un accent circonflexe.

redoublée ne donne lieu de prononcer mal.

ANT. Voyez ſous *AIN* la Regle des naſale : Mais dans ce mot, *comptant*, il y a cette différence, qu'employé comme gérondif, il eſt long : *je me ſuis trompé en comptānt de l'argent*; & il eſt bref, quand on l'emploie ſubſtantivement, ou adverbialement : *il a du comptănt, j'aime à payer comptănt.*

AP. Voyez la Regle ſous *Ac.*

APE. APPE. Toujours bref : *păpe, ſăpe, frăppe.* Exceptez *rāpe*, & *rāper*, où il eſt ouvert, & long.

APRE. Toujours long.

AQUE. Toujours bref, à l'exception de *Pāques* & *Jāques.*

AR. Voyez la Regle ſous *Ac.*

ARBE. Regle générale. Toute ſyllabe qui finit par *R*, & qui eſt ſuivie d'une ſyllabe commençant par toute autre conſonne, eſt breve : *bărbe, bărque, bĕrceau, infirme, ŏrdre*, &c.

ARE. Long : *barbāre, je m'égāre, je prépāre*, &c. Mais quand la derniere ſyllabe n'eſt plus muette, il redevient bref : *égăré, prépărant, barbărie*, &c.

ARRE. Regle générale. Quelle que ſoit la voyelle qui précde deux *R*, quand les deux enſemble ne forment qu'un ſon indiviſible, la ſyllabe eſt toujours longue : *ārrêt, bārre, biſārre, tonnērre, éclōrre*, &c.

ARI. ARRI. Toujours brefs : *mări, pări, Mărie, barbărie.* Exceptez *hourvāri, mārri, équārri.*

AS. Ordinairement long, car il y a peu de mots ainſi terminés, où l'*A* ne ſoit très-ouvert,

ſoit qu'on prononce l'*s*, comme dans *Pallās*, un *ās*, ſoit qu'on ne la prononce point, comme dans *tas*, *gras*, *tu as*, *tu joueras*, &c.

Ase. Toujours long : *bāſe*, *Pégāſe*, *emphāſe*, *extāſe*, *rāſer*, &c. Regle générale, qu'entre deux voyelles dont la derniere eſt muette, les lettres *s* & *z*, allongent la pénultieme, *bāſe*, *extāſe*, *diocēſe*, *il pēſe*, *bêtīſe*, *franchīſe*, *rōſe*, *époūſe*, *rūſe*, *reclūſe*, &c.

Mais ſi la ſyllabe qui commence par une de ces lettres eſt longue de ſa nature, elle conſerve ſa quantité, & ſouvent l'antépénultieme devient breve : *il s'extăſie*, *pĕſée*, *époŭſée*, &c.

Aspe. Regle générale. Une *s* prononcée, qui ſuit une voyelle, & précede une autre conſonne, rend la ſyllabe toujours breve : *jăſpe*, *măſque*, *ăſtre*, *burlĕſque*, *funĕſte*, *pĕſte*, *rĭſque*, *pŏſte*, *brŭſque*, *jŭſte*.

On a vu ſous Arbe la même Regle.

Asse. Bref, excepté dans les ſubſtantifs, *bāſſe*, *cāſſe*, *clāſſe*, *échāſſe*, *pāſſe*, *nāſſe*, *tāſſe*, *châſſe* de Saint, & *māſſe*, terme de jeu ; & dans les adjectifs feminins *bāſſe*, *grāſſe*, *lāſſe* ; & dans ces verbes, *il amāſſe*, *enchāſſe*, *cāſſe*, *pāſſe*, *compāſſe* ; & *ſāſſe*, avec leurs compoſés.

Tous ces mots conſervent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaiſon muette, ils en prennent une maſculine : *châſſis*, *cāſſer*, *pāſſer*, &c.

Joignez-y la premiere & la ſeconde perſonne du ſingulier, avec la troiſieme du pluriel, terminées en *âſſe*, *âſſes*, & *âſſent* ; au ſubjonctif : *que j'aimāſſe*, *que tu aimāſſes*, *qu'ils aimāſſent*.

Ar. Long dans (9) ces ſubſtantifs : *bāt* de mulet, *māt ; appāt*, *dégāt ;* & dans les troiſiemes perſonnes du ſingulier au ſubjonctif, *Qu'il aimāt*, *qu'il chantāt*, &c. Bref dans tous les autres ſubſtantifs, dans les adjectif, & au Préſent de l'indicatif : *avocăt*, *éclăt*, *plăt*, *chocolăt*, *on ſe băt*, &c.

Ate. Ates. Toujours brefs, excepté dans *hāte*, *pāte*, *il appāte*. *il gāte*, *il māte*, *il démāte ;* & dans les ſecondes perſonnes du pluriel, terminées en *âtes*, à l'Aoriſte : *vous aimātes*, *vous chantātes.*

Atre. Atre. Brefs dans *quătre*, & dans *băttre*, avec ſes dérivés. Hors de là, toujours longs : *idolātre*, *théātre*, *opiniātre*, *emplātre*, &c.

Au, fauſſe diphtongue. Quand il forme une ſyllabe ſuivie de la terminaiſon muette, il eſt long : *āuge*, *āutre*, *āune*, *āube*, *tāupe.* Il eſt long pareillement, lorſque dans la derniere ſyllabe du mot il eſt ſuivi d'une conſonne : *hāut*, *chāud*, *chāux*, *fāux.* Exceptez *Paul.* Mais il eſt douteux, quand il précede une ſyllabe maſculine : *ăubade*, *ăudace*, *ăutonne*, *ăugmenter*, *ăuteur ;* & quand il eſt final : *Joyău*, *coteău*, &c.

Ave. Bref dans *răve*, *căve*, *on păve*, &c. Plus ſouvent long : *entrāve*, *grāve*, *conclāve*, &c. Mais lorſqu'au lieu de la voyelle muette, il en ſuit une maſculine, l'*A* eſt bref : *grăvier*, *conclăviſte*, *aggrăver*, &c.

(9) Auſſi ces ſyllabes, & celles de la terminaiſon ſuivante, prenoient elles toutes autrefois une *s* muette, *baſt*, *maſt*, *qu'il aimaſt*, *vous aimaſtes.* On n'y doit pas oublier aujourd'hui l'accent circonflexe.

Quand *brave* précede ſon ſubſtantif, il eſt bref, *un brăve homme*, mais long, s'il ne vient qu'après, *un homme brāve.*

AVRE. Toujours long : *cadāvre*, &c.

AX, AXE. Toujours brefs : *Ajăx*, *thorăx*, *tăxe*, *parallăxe*, &c.

E.

On diſtingue trois principales ſortes d'*E*, qui expriment divers ſons, & dont la différence eſt ſenſible dans *fermeté*, dans *honnêteté*. On appelle *E ouvert*, celui qui ſe préſente le premier dans ces deux mots : *E muet*, celui du milieu ; *E fermé*, celui qui eſt à la fin. On ne met point d'accent ſur l'*E* muet ; on met l'aigu ſur l'*E* fermé : on met le grave ou le circonflexe ſur l'*E* ouvert, & ſouvent on n'y en met point du tout, comme ici ſur la premiere ſyllabe de *fermeté*.

Quand on dit *E* féminin, cela regarde uniquement l'*E* muet ; & quand on dit *E* maſculin, cela regarde indifféremment les deux autres.

A l'égard de l'*E* muet, il ſuffit d'en ſavoir deux choſes : La premiere, Qu'il ne commence jamais un mot : La ſeconde, Qu'il ne ſe trouve jamais en pluſieurs ſyllabes conſécutives : ou que s'il s'y trouve, comme dans quelques mots compoſés, tels que *revenir*, *redevenir*, *entretenir*, c'eſt du moins ce qui n'arrive jamais à la fin d'un mot. Ainſi les verbes, dont la pénultieme eſt muette à l'infinitif, comme, *appeler*, *peſer*, *mener*, *devoir*, *concevoir*, prennent dans les temps qui finiſſent par l'*E* muet, ou un *E* maſculin, ou la diphtongue *OI*. *J'appelle*,

il peſe, il mene, ils doivent, ils conçoivent. Prenez, ils prennent. Venez, qu'il vienne. On dit *chapelain, chapelle : chandelier, chandelle ; celui, celle.* Par la même raiſon, quoiqu'on diſe, *j'aime, je chante*, nous diſons, *aimé-je, chanté-je* ? Tel eſt le génie de notre langue ; & l'on doit, ce me ſemble, conclure de ſon uniformité ſur ce point, qu'elle ne ſe gouverne nullement ſelon les loix d'un Uſage arbitraire & aveugle ; mais qu'elle a, de temps immémorial, conſulté les principes de l'Harmonie, qui demandent, ou que la pénultieme ſoit fortifiée, ſi la derniere eſt muette ; ou que la pénultieme ſoit foible, ſi la derniere eſt le ſiége où ſe trouve le ſoutien de la voix.

Il n'eſt donc plus queſtion ici que de ce qui regarde nos E maſculins. Celui qui eſt ouvert, peut être plus ou moins ouvert. Il l'eſt peu dans *ferme* : il l'eſt tout-à-fait dans *procès*. Le moins ouvert eſt ſouvent bref : le très-ouvert eſt toujours long.

EBLE. EBRE. EC. ECE. Toujours brefs : *hĕble, funĕbre, bĕc, nièce.*

ECHE. Long, & très-ouvert dans *bēche lēche, grièche, pēche* action de pêcher, *pēche* fruit, *revēche, il empēche, il dépēche, il prēche.* Bref, & peu ouvert dans *calĕche, flĕche, mĕche, crĕche, jĕche, brĕche, on pĕche*, lorſqu'il ſignifie, on fait un péché.

ECLE. ECT. ECTE. EDE. EDER. Tous brefs : *ſiĕcle, reſpĕct, inſĕcte, tiĕde, remĕde, cĕder, poſſĕder*, &c.

EE. Regle générale. Tous les mots qui finiſſent par un E muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultieme longue :

penſée, *armée*; *je lie*, *je me jie*; *joie*, *j'envoie*; *je loue*, *il joue*; *la nue*, *la rue*.

Mais, ſi dans tous ces mêmes mots, l'E muet ſe change en E fermé, alors la pénultieme, de longue qu'elle étoit, devient breve : *lier*, *joyeux*, *louer*, *nuer*, &c.

Eé. Regle générale. Quand une voyelle finit la ſyllabe, & qu'elle eſt ſuivie d'une autre voyelle qui n'eſt pas l'E muet, la ſyllabe eſt breve : *creé*, *ſeal*, *action*, *haïr*, *doué*, *tuer*, &c.

Ef. Effe. Le premier eſt bref : *chef*, *bref*. Le ſecond eſt long : *greffe*.

Effle. Il eſt long dans *neffle*, & bref dans *treffle*.

Ege. Egle. Le premier long : *ſacrilege*, *college*, *ſiege*, &c. L'autre bref : *regle*, *ſeigle*, &c.

Egne. Eigne. Le premier eſt douteux : *regne*, *douegne*. L'autre bref : *peigne*, *enſeigne*, *qu'il ſeigne*, &c.

Egre. Egue. Brefs : *Negre*, *integre*, *begue*, *collegue*, *il allegue*, &c.

Eil. Eille. Brefs : *Soleil*, *ſommeil*, *abeille*. Voyez la Regle ſous Ail. Il n'y a d'exception ſous Eille, que *vieille*, *vieillard*, *vieilleſſe*.

Ein. Eint. Voyelles naſales.

Eine. Bref : *veine*, *peine*, &c. Ce ſeul mot, *Reine*, eſt long.

Einte. Toujours long : *atteinte*, *depeinte*, *feinte*, &c.

Eitre. Nous n'avons qu'un mot ainſi terminé, *Reitre*, long.

El. Toujours bref : *ſel*, *autel*, *cruel*.

El. Elle. Longs (1) dans *zele*, *poele*, *frele*;

(1) Voilà pourquoi anciennement toutes ces longues prenoient une *s* muette *poëſle*, *meſle*, &c. Exceptez *zèle*, dont l'orthographe a toujours ſuivi l'étymologie.

pēle-mēle, *grēle*, *il ſe fēle*, mouton qui *bēle*. Hors de là, bref : *modĕle*, *fidĕlle*, *rebĕlle*, *mortĕlle*, &c.

EM. EN. Je n'ajoute rien ici à la Regle des voyelles naſales, ſi ce n'eſt que la conſonne finale eſt ſonore dans ces mots : *itĕm*, *Béthléĕm*, *amĕn*, *hymĕn*, *examĕn*, &c.

EME. Douteux dans *crĕme*. Bref dans *je ſĕme*, *il ſĕme*. Long par-tout ailleurs : *baptēme* ; *chrēme*, *mēme*, &c.

ENE. ENNE. Longs, dans *chēne*, *cēne*, *ſcēne*, *gēne*, *alēne*, *rēne*, *frēne*, *arēne*, *pēne*, & dans les noms propres, *Athēnes*, *Diogēne*, *Mécēne*, &c. Bref dans *phénomĕne*, *ébĕne*, *étrĕnne*, *qu'il prĕnne*, *apprĕnne*, & par-tout où la conſonne eſt redoublée.

EPE. EPRE. Toujours longs : *Guēpe*, *crēpe*, *Vēpres*. Exceptez *lĕpre*.

EPTE. EPRE. Toujours breſs : *précĕpte*, *il accĕpte*, *ſcĕptre*, *ſpĕctre*.

EQUE. ECQUE. Longs dans *Evēque*, & *Archevēque*. Bref hors de là : *Grĕque*, *bibliothĕque*, *obſĕques*, &c.

ER. Il eſt bref dans *Jupitĕr*, *Luciſĕr*, *éthĕr*, *chĕr*, *clĕrc*, *cancĕr*, *patĕr*, *magiſtĕr*, *fratĕr*, & quelques autres, ou noms propres, ou noms étrangers. Il eſt bien plus ouvert, & long, dans *fēr*, *enfēr*, *légēr*, *mēr*, *amēr*, *hivēr*. Il eſt douteux dans les Infinitifs, lorſqu'on fait ſonner l'R avec la voyelle ſuivante, comme il le faut toujours en liſant des vers.

ERBE. ERCE. ERSE. ERCHE. ERCLE. ERDE. ERDRE. Tous breſs. Voyez ſous la terminaiſon ARBE la Regle générale.

ERD. ERT. Douteux : *il pĕrd*, *concĕrt ouvĕrt*, *déſĕrt*, &c.

ERE. Douteux, & l'E un peu ouvert : *chimère, père, ſincère, il eſpère*, &c. Long au pluriel de l'Aoriſte : *ils allērent, ils parlērent*, &c.

ERGE. ERGUE. ERLE. ERME. ERNE. ERPE. Tous brefs. Regle générale ſous la terminaiſon ARBE.

ERR. Toujours long, ſuivant la Regle générale, quand les deux *R* ne forment qu'un ſon indiviſible, comme dans *guērre, tonnērre, nous vērrons* : mais bref, lorſqu'elles ſe font entendre chacune ſéparément, comme dans *ĕrreur, tĕrreur, ĕrrant, ĕrronné, ĕrrata.*

ERTE. ERTRE. ERVE. Voyez la Regle ſous la terminaiſon ARBE.

ESSE. Long dans *Abēſſe, profēſſe, confēſſe, prēſſe, comprēſſe, exprēſſe, cēſſe, lēſſe, on s'emprēſſe, il profēſſe* Hors de là bref : *tendrĕſſe, parĕſſe, carĕſſe*; &c.

ESQUE. ESTE. ESTRE. Voyez *ASPE.*

ET. Long. (2) dans *arrēt, benēt, forēt, genēt, prēt, apprēt, acquēt, intérēt, tēt, protēt, il ēſt.* Hors de là, bref : *cadĕt, bidĕt, ĕt* conjonction, *ſujĕt, ochĕt*, &c.

ETE. Long dans *bēte, fēte, arbalēte, bōete, teinpēte, quēte, conquēte, enquēte, requēte, arrēte, crēte, tēte.* Bref par-tout ailleurs, & le T s'y redouble, à moins que l'étymogie ne le défende : *prophĕte, poĕte, comĕte, tablĕtte, houlĕtte, il tĕtte, il cachĕtte*, &c.

Honnête, bref, dans *honnĕte homme*, mais long dans *un homme honnēte*, &c.

(2) Tout ce qu'il y a de long dans cet article, & dans les deux ſuivans, s'écrivoit autrefois avec une *s* muette, qui ne s'eſt conſervée que dans *eſt*, troiſieme perſonne du verbe *être*, au Préſent de l'Indicatif.

Vous êtes, ſeconde perſonne du Verbe *être*, au préſent de l'Indicatif, eſt au gré du Poëte, long, ou bref.

ETRE. Long dans *ētre, ſalpētre, ancētre, fenētre, prētre, champētre, hētre, chevētre, guētre, je me dépītre*, Bref par-tout ailleurs, & le *T* s'y redouble, à moins que l'étymologie ne s'y oppoſe : *diamĕtre, il pénĕtre, lĕttre, mĕttre*, &c.

EU, diphtongue oculaire, qui ne forme qu'un ſon unique. Bref au ſingulier : *jĕu, blĕu, jĕu*, &c

EVE. Long dans *trēve, la grēve, il rēve*; & la pénultieme de ce verbe demeure longue dans tous ſes temps : *rēver, je rēvois*. Douteux dans *fĕve, brĕve, il achĕve, il crĕve, il ſe lĕve*; & la pénultieme de ces verbes, ſuivie d'une ſyllabe maſculine, devient muette : *achever, il ſe levoit, il creva*. Voyez page. 78.

EUF. Bref : *veŭf, neŭf, un œŭf, un bœŭf*. On prononce l'*F* dans tous ces mots au ſingulier, mais non au pluriel, ſi ce n'eſt dans *veuf*.

EUIL. Voyez AIL.

EULE. Long dans *mēule* & *vēule*. Hors de là, bref : *ſĕule, gueule*, &c.

EUNE. Il eſt long dans *jēune*, abſtinence; & bref dans *jĕune*, qui n'eſt pas vieux.

EUR. EURE. Le premier eſt bref au ſingulier, *odĕur, pĕur, majĕur*; & long au pluriel : *odēurs*, &c. Mais le ſecond eſt douteux; car ſi le mot en fait néceſſairement attendre un autre, la ſyllabe eſt breve : *une hĕure entiere, la majĕure part*; & s'il ne fait rien attendre, elle eſt longue : *cette fille eſt majēure, j'attends depuis une hēure*.

EVRE. Douteux : *lĕvre, chĕvre, lièvre, orfĕvre*, &c.

EUX. EUSE. Longs : *dēux*, *précieux*, *précieuſe*, *quēteuſe*, *crēuſer*.

Ex. Toujours breve : *ĕxemple*, *ĕxtirper*, *ſĕxe*, *perplĕx*. Voyez AX.

I

Une obſervation, que l'on a déja pu faire, mais qui deviendroit encore plus ſenſible dans les trois voyelles, dont il reſte à parler, c'eſt que le nombre des breves l'emporte de beaucoup ſur celui des longues. Pour abréger donc, je ſupprimerai déſormais toutes les terminaiſons, ſous leſquelles il ne ſe trouve que des breves.

IDRE. Long : *hīdre*, *cīdre*. On écrit *hydre*, à cauſe de l'étymologie.

IE. Diphtongue. Douteux : *mĭel*, *fĭel*, *fĭer*, *amitĭé*, *moitĭé*, *carrĭere*, *pouſſĭère*, *tĭen*; *mĭen*, *Dĭeu*, &c.

IE, diſſyllabe. Long : *vīe*, *ſaiſie*, *il prīe*; &c. Voyez la Regle générale, ſous la terminaiſon EE, ci-deſſus.

IEN. Quand il eſt diſſyllabe, les deux ſyllabes ſont breves : *lĭĕn*, *Pariſĭĕn*. Quand il eſt diphtongue, la ſyllabe eſt douteuſe : *le mĭen*, *ſoulien*, *rĭen*.

IGE. Douteux : *tĭge*, *prodĭge*, *litĭge*, *preſtĭge*, *je m'oblĭge*, *il s'affligе*, &c. Mais bref dans les temps de ces verbes, qui ne finiſſent point par un E muet, *s'obliger*, *s'affliger*, &c.

ILE. Long : dans *īle*, *huīle*, *ſtyle*, *tuīle*, & *preſqu'īle*.

IM. IN.** Voyez ſous AIM.

** Henri Eſtienne, dans ſes *Hypomneſes*, page 42, traite de licence outrée les Rimes de *Vain*, & *Vin*, de *Pain*, & Pin.

IME. Long dans *abyme*, & *dixme*. Joignez-y ces pluriels de l'Aoriſte : *nous vīmes*, *nous répondīmes*, &c.

IRE. Douteux : *empĭre*, *sĭre*, *écrĭre*, *il ſoupĭre*. Long à l'Aoriſte : *ils punīrent*, *ils ſīrent*, &c. Mais bref devant le maſculin : *ſoupĭrer*, *desĭrer*.

ISE. Long : *remīſe*, *ſurprīſe*, *j'épuīſe*, *Qu'ils liſent*, *ils dīſent*. Voyez ASE.

ISSE. Toujours bref, excepté dans le Subjonctif : *Que je fĭſſe*, *que tu écrivīſſes*, *qu'ils fĭſſent*, &c.

IL. Il n'eſt (3) long qu'au ſubjonctif : *Qu'il dît*, *qu'il fît*.

ITE. Long dans *bénīte*, *gīte*, *vīte*, & dans ces ſecondes perſonnes de l'Aoriſte : *vous fîtes*, *vous vîtes*.

ITRE. Long dans *epītre*, *huītre*, *regītre*. Que ſi l'on écrit *regiſtre*, qui eſt le plus régulier, alors la pénultieme eſt breve.

IVE. Long dans les adjectifs féminins, dont les maſculins ſe terminent en IF : *tardīve*, *captīve*, *Juīve*, &c.

IVRE. *Vivre*, ſubſtantif, long.

O

Quand il commence le mot, il eſt fermé, & bref, excepté dans *ōs*, *ōſer*, *ōſier*, & *ōter*, où il eſt ouvert, & long : auſſi-bien que dans *hôte*, quoiqu'on diſe *hŏtel* & *hŏtellerie*.

OBE. Long, & ouvert dans *glôbe*, & *lôbe*. Bref, & fermé ailleurs.

(3) Autrefois on écrivoit *qu'il fiſt*, *qu'il diſt*. On doit remplacer l's par un accent circonflexe.

Ode. Long dans *je rōde*. Bref par-tout ailleurs : *mŏde*, *antipŏde*, &c.

Oge. Long dans ce ſeul mot, *le Dōge*, & bref hors de là : *élŏge*, *horlŏge*, *on dérŏge*.

Oi, diphtongue. Douteux à la fin du mot : *Rŏi*, *mŏi*, *emplŏi*, &c.

Oie. Long : *jōie*, *qu'il vōie*, &c.

Oient. Long. Terminaiſon des troiſiemes perſonnes du pluriel, dans quelques temps des verbes où il n'eſt pas diphtongue : *ils avōient*, *ils chantōient* ; au lieu que le ſingulier eſt bref : *il avŏit*, *il chantŏit*.

Oin. Voyez la Regle des naſales.

Oir. Oire. Le premier, douteux : *eſpŏir*, *terrŏir*, &c. L'autre, long : *bōire*, *glōire*, *mémōire*, &c.

Ois. Toujours long, ſoit que la diphtongue s'y faſſe ſentir, comme dans *fōis*, *bourgeōis*, *Danōis* ; ſoit que ces lettres ne rendent que le ſon de l'*e* ouvert, comme dans (4) certains temps des verbes : *j'étōis*, *je chanterōis* ; & dans certains noms de nation *un Françōis*, *les Anglōis*.

Oise. Oisse. Oitre. Oivre. Tous longs : *framboīſe*, *parōiſſe* ſubſtantif, *clōître*, *pōivre*, &c. De ces quatre terminaiſons, la ſeconde & la troiſieme ne ſonnent que comme l'*e* ouvert, dans tous les temps de ces deux verbes, *paroître*, & *connoître*, avec leurs dérivés.

Oit. Long dans *il parōit*, *il connōit*, & *il crōit*, venant de *croître*.

Ole. Toujours bref, excepté dans ces mots :

(4) Par la Grammaire de Ramus, qui vouloit conformer ſon orthographe à la prononciation de ſon temps, nous voyons qu'alors on prononçoit, *j'étoès*, *je chanteroès*, *Polonoès*, &c. Car voilà comme il orthographie.

drôle, *pôle*, *geôle*, *môle*, *rôle*, *contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*.

Pour mettre de la différence entre *il vole*, il vole en l'air, & *il vole*, il dérobe, pluſieurs le font long dans le dernier ſens.

Om. On. Voyez la Regle des naſales ſous la terminaiſon Ain.

Ome. One. Longs : *atôme*, *axiôme*, *phantôme*, *matrône*, *Amazône*, *thrône*, *prône*, *aumône*, &c. *Rome* eſt à excepter. Pour les mots où la conſonne eſt redoublée, ils ſuivent la Regle générale, *ſomme*, *pomme*, *conſonne*, *couronne*.

Ons. Toujours long : *nous aimons*, *fonds*, *ponts*, &c. Regle des pluriels.

Or. Toujours bref : *caſtor*, *butor*, *encor*, *ſonner du cor*, *un cor au pied*, *bord*, *effort*. Mais ſuivi d'une *s*, il eſt long : *hors*, *alors*, *tréſors*, *le corps*, &c. Voyez Ac.

Ore. Orre. Longs : *encore*, *pécore*, *Aurore*, *éclorre*. Mais avec cette différence, que les pénultiemes des verbes où il n'y a qu'une *r*, & qui ſont longues au Préſent de l'Indicatif, *je décore*, *elle s'évapore*, deviennent breves, quand elles ſont ſuivies d'une terminaiſon maſculine : *décoré*, *évaporé*; au lieu que l'*r* étant redoublée, ces pénultiemes deviennent longues : *j'éclorrois*, *j'éclorrai*.

Os. Oſe. Longs : *os*, *propos*; *doſe*, *choſe*, *il oſe*. Voyez As, & Ase.

Oſſe. Long dans *groſſe*, *joſſe*, *endoſſe*; *il déſoſſe*, *il engroſſe*; & ſi la ſuivante devient maſculine, ces mots gardent leur quantité : *foſſé*, *endoſſer*, *groſſeur*, *groſſeſſe*, &c.

Ot. Long (5) dans *impôt*, *tôt*, *dépôt*, *entrepôt*, *ſuppôt*, *rôt*, *prévôt*.

(5) Pour marquer la longueur de ces mots & de ceux

OTE. Long dans *hōte*, *cōte*, *maltōte*, *j'ōte*. Et la quantité des trois derniers, eſt la même devant une finale maſculine : *cōté*, *maltōtier*, &c.

OTRE. Nous n'avons que trois mots ainſi terminés, *Apôtre*, *nôtre*, & *vôtre*. Quant au premier il eſt toujours long. Pour les deux autres, ils ſont douteux : non que leur briéveté ou leur longueur ſoit arbitraire, car elle dépend de la place qu'ils occupent. Ils ſont brefs, quand ils précèdent leurs ſubſtantifs ; & longs, quand ils ſuivent l'article. On dit : *Je ſuis vŏtre ſerviteur.* On répond : *Et moi le vōtre. C'eſt-là vŏtre avis, mais le nōtre eſt que*, &c. *Les nōtres ſont excellens, mais les vōtres ne valent rien.*

Quand on voudra étudier d'où vient cette différente prononciation du même mot, il ne ſera pas difficile de voir que cela dépend des principes établis ci-deſſus, au ſujet de l'*E* muet. Si la finale eſt muette, comme dans cette phraſe, *je ſuis le vôtre*, après laquelle mon oreille n'entend plus rien, alors la voix a beſoin d'un ſoutien ; & ne le trouvant pas dans la finale, elle le prend dans la pénultième. Mais dans cette autre phraſe, *je ſuis votre ſerviteur*, où j'attends néceſſairement le ſubſtantif de *vôtre*, ce ſubſtantif eſt deſtiné à ſoutenir ma voix, parce qu'il ne m'eſt pas permis de mettre le moindre intervalle entre *votre* & *ſerviteur*.

qui ſont dans l'article ſuivant, autrefois on y mettoit une *s* muette : *impoſt*, *roſt*, *ſuppoſt*, *hoſte*, *coſte*. Et dans les brefs on a toujours redoublé la conſonne : *hotte*, *cotte*, &c.

Peut-être n'y a-t-il point de principe qui ait plus d'étendue que celui-là dans notre Proſodie. On en a déja vu beaucoup d'autres applications. Une ſyllabe douteuſe, & qu'on abrège dans le cours de la phraſe, eſt allongée, ſi elle ſe trouve à la fin. Quelquefois même, & dans le diſcours ordinaire, auſſi-bien que dans la déclamation, une longue devient breve par la tranſpoſition du mot : car on dit, *un homme honnête, un homme brave*, mais on dit, *un brave homme, un honnête homme.* J'ai déja rapporté ces deux exemples ailleurs. Mais combien d'autres obſervations faudroit-il pour déterminer quand, & où la poſition change la quantité ?

OUDRE. OUE. Longs : *poudre, moudre, résoudre*, &c. *boue, joue, il loue*, &c. Mais ſuivis d'une terminaiſon maſculine, ils deviennent brefs : *poudré, moulu, roué, loué.*

OUILLE. Long dans *rouille, il dérouille, j'embrouille, il débrouille.* Mais bref, quand la terminaiſon devient maſculine : *rouiller, brouillon.*

OULE. Long dans *moule, elle eſt ſoule, il ſe ſoule, il joule, la joule, il roule, écroule.*

OURE. OURRE. Le premier eſt douteux : *bravoure, ils coururent.* Le ſecond eſt long : *de la bourre, il bourre, il ſourre, qu'il courre.* Mais la ſyllabe féminine devenant maſculine, alors la précédente eſt breve, contre la Regle générale rapportée ſous la terminaiſon ARRE : *courrier, bourrade, rembourré*, &c. Ajoutons le futur de l'Indicatif, & l'imparfait du Subjonctif, *je mourrai, je courrai, je mourrois, je courrois*, où chacune des deux R, ſe fait entendre.

OUSSE. Long dans *je pouſſe*, & bref dans

tout le reſte ; auſſi-bien que dans les terminaiſons, qui en ſont formées, comme *tŏuſſer*, *cŏuſſin*, &c.

Out. Long dans *Aōut*, *cōut*, & *gōut*, & *mōut*.

Out. Long dans *absōute*, *jōute*, *crōute*, *vōute*, *il cōute*, *il brōute*, *je gōute*, *j'ajōute*. Mais le plus ſouvent bref au maſculin : *ajŏuter*, *cŏuter*, &c.

Outre. Long dans *pōutre*, & dans *cōutre* : bref par-tout ailleurs.

U

Il ne s'agit ici que de l'*v* voyelle ; car l'*v* conſonne, par lui-même, ne produit aucun ſon ; qui puiſſe être l'objet de la Quantité.

Uche. Dans *būche*, *embūche*, *on débūche*, l'u eſt long. Mais il devient bref dans *bŭcher*, *débŭcher*, &c.

Ue, diphtongue, qui ne ſe trouve que dans *écŭelle*, où elle eſt auſſi breve que peut l'être une vraie diphtongue.

Ue, diſſyllabe. Toujours long : *vūe*, *tortūe*, *cohūe*, *je diſtribūe*, &c.

Voyez la Regle générale ſous la terminaiſon Ée, ci-deſſus.

Uge. Douteux : *délŭge*, *refŭge*, *jŭge*, *ils jŭgent* ; & abſolument bref, quand la ſyllabe devient maſculine : *jŭger*, *réfŭgier*, &c.

Ui, diphtongue. Bref devant une ſyllabe maſculine : *bŭiſſon*, *cŭiſine*, *rŭiſſeau*, &c.

Uie. Long : *plūie*, *trūie*, *il s'ennūie*, &c. Voyez la Regle générale ſous la terminaiſon Ée, ci-deſſus.

Ule. Long dans le verbe, *brūler*.

UM. UN. Voyez ſous AIN, la Regle générale des naſales.

UMES. Long dans les premieres perſonnes de l'Aoriſte au pluriel : *nous reçūmes*, *nous ne pūmes*, &c.

URE. long : *augūre*, *verdūre*, *parjūre*, ou *aſsūre*, &c. Long à l'Aoriſte : *ils fūrent*, *ils voulūrent*. Mais bref devant le maſculin, *augŭrer*, *parjŭrer*, &c.

USE. Toujours long : *Mūſe*, *excūſe*, *inclūſe*, *rūſe*, *je recūſe*, &c. On dit pareillement, *rūſé*. Mais on dit, *excŭſer*, *reſŭſer*, *recŭſer*, &c.

USSE. Au lieu que la terminaiſon UCE, réſervée pour des ſubſtantifs, eſt toujours breve, *pŭce*, *aumŭce*, *aſtŭce*; celle-ci, à l'exception de quelques noms propres, comme *la Pruſſe*, *les Ruſſes*, où elle eſt breve auſſi, n'a lieu que dans les verbes, où elle eſt toujours longue : *Que je pūſſe*, *que je connūſſe*, *qu'ils accourūſſent*.

UT. Bref dans tous les ſubſtantifs, excepté *fūt*, tonneau, & *affūt*. Bref dans tous les verbes à l'Indicatif, *il fŭt*, *il vécŭt*, &c. Mais long au Subjonctif, *Qu'il fūt*, *qu'il mourūt*.

UTE. UTES. Brefs dans tous les ſubſtantifs, excepté *flūte*. Mais toujours longs dans les verbes : *vous lūtes*, &c.

RÉCAPITULATION.

Pourroit-on encore, après avoir vu tant d'analogies ſi marquées, ſi palpables, douter que notre Proſodie n'ait ſes principes, qu'il ſeroit fou d'attribuer au caprice ? Car le caprice ne connoît rien

d'uniforme, rien d'immuable. Mais, pour asseoir là-dessus un jugement plus certain, il est à propos de rassembler ici les Regles éparses dans cette longue liste qu'on vient de parcourir.

1. Page 70. *Toute syllabe, dont la derniere voyelle est suivie d'une consonne finale, qui n'est ni* S, *ni* Z, *est breve.*

2. Page 70. *Toute syllabe masculine, qu'elle soit breve ou non au singulier, est toujours longue au pluriel.*

3. Page 70. *Tout singulier masculin, dont la finale est l'une des caractéristiques du pluriel, est long.*

4. Page 72. *Quand un mot finit par* L *mouillée, la syllabe est breve.*

5. Page. 73. *Quand les voyelles nasales sont suivies d'une consonne qui n'est pas la leur propre, c'est-à-dire, qui n'est ni* M, *ni* N, *& qui commence une autre syllabe, elles rendent longue la syllabe où elles se trouvent.*

6. Page 74. *Quand les propres consonnes des voyelles nasales, c'est-à-dire,* M, *ou* N, *se redoublent, cela rend breve la syllabe à laquelle appartient la premiere des consonnes redoublées, qui demeure alors muette, & n'est plus nasale.*

7. Page 75. *Quelle que soit la voyelle*

qui précede deux R, *quand les deux enſemble ne forment qu'un ſon indiviſible, la ſyllabe eſt toujours longue.*

8. Page 76. *Entre deux voyelles, dont la derniere eſt muette, les lettres* S, & Z, *allongent la ſyllabe.*

9. Page 75, & 76. *Une* R, *ou une* S, *prononcées, qui ſuivent une voyelle, & précèdent une autre conſonne, rendent la ſyllabe toujours breve.*

10. Page 79. *Tous les mots qui finiſſent par un* E *muet, immédiatement précédé d'une voyelle; ont leur pénultieme longue.*

11. Page 80. *Quand une voyelle finit la ſyllabe, & qu'elle eſt ſuivie d'une autre voyelle, qui n'eſt pas l'*E *muet, la ſyllabe eſt breve.*

Je ne réponds pas que ces Regles ſoient toutes ſans exception. Tant de combinaiſons auroient demandé plus de lumieres, &, s'il faut que je m'accuſe moi-même, plus de patience que je n'en ai. Ce n'eſt pas que je me reproche d'avoir trop peu conſulté : mais je doute encore ſouvent. Je n'ai guère trouvé mes Oracles d'accord entre eux, & j'ai eu de plus à me défier de mes premieres impreſſions. Vaugelas, éternellement digne de marcher

à la tête de ceux qui ont le mieux connu, & le mieux ſervi notre Langue, n'avoit-il pas toute ſa vie conſervé (6) l'accent de ſa nourrice ? Quelle leçon pour moi perſonnellement ! Combien dois-je avoir de fautes ? Mais j'eſpere que d'habiles gens ſe feront un devoir de les relever, & qu'enfin, puiſque nous avons certainement une Proſodie, on parviendra tôt ou tard à la bien connoître.

Pour finir ſur ce qui regarde la Quantité, voici ceux de nos *Homonymes*, dont elle ſert à diſtinguer les différentes ſignifications : & de peur qu'on ne s'y méprenne, le latin accompagnera le françois.

(6) Voiture, dans une de ſes Lettres à Mademoiſelle de Rambouillet, parlant du danger qu'il avoit couru dans un lieu du Piémont, où il y avoit une garniſon Eſpagnole : *On m'a*, dit-il, *interrogé. J'ai dit que j'étois Savoyard ; & pour paſſer pour tel, j'ai parlé le plus qu'il m'a été poſſible comme M. de Vaugelas. Sur mon mauvais accent, on m'a laiſſé paſſer.* Voiture, ſans doute, vouloit plaiſanter, à ſon ordinaire ; mais ſans doute auſſi, ce n'étoit pas ſans quelque fondement.

HOMONYMES.

ācre, acer.	*ăcre*, jugerum.
alēne, ſubula.	*halĕine*, ſpiritus.
bāiller, oſcitare.	*băiller*, dare.
bāt, clitellæ.	*il băt*, verberat.
bāteleur, ludio.	*bătelier*, navita.
beāuté, forma.	*bŏtté*, ocreatus.
bēte, pecus.	*bĕte*, beta.
boīte, pyxis.	*il boĭte*, claudicat.
bōnd, ſaltus.	*bŏn*, bonus.
chaīr, caro.	*chĕr*, carus.
chāſſe, capſa.	*chăſſe*, venatio.
claīr, clarus.	*clĕrc*, clericus.
cōrps, corpus.	*cŏr*, cornu. / *cŏr*, gemurſa.
cōte, coſta. / *cōte*, collis.	*cŏtte*, crocota.
cuīre, coquere.	*cuĭr*, corium.
faīte, culmen. / *fēte*, feſtum.	*făite*, facta.
faīx, onus.	*faĭt*, factum.
le foīe, jecur. / *une foīs*, ſemel.	*la foĭ*, fides. / *le fouĕt*, flagrum.
forēt, ſilva.	*forĕt*, terebra.
je goūte, guſto.	*une goŭtte*, gutta.
grāve, gravis.	*je grăve*, ſcalpo.
hāle, ſolis ardor.	*halle*, forum.
hōte, hoſpes.	*hŏtte*, ſporta.
jeūne, jejunium.	*jeŭne*, juvenis.
lācs, laqueus.	*lăc*, lacus.
lēgs, legatum.	*laid*, deformis. / *laĭt*, lac.
lis, lilium.	*lĭt*, cubile.
maīſtre, magiſter.	*mĕttre*, ponere.

mãle, mas.	*mălle*, arca.
mãſſe, luſoris pignus.	*măſſe*, moles.
māt, malus.	*mă*, mea.
mātin, canis.	*mătin*, mane.
moĩs, menſis.	*mŏi*, ego.
mūr, maturus.	*mŭr*, murus.
il naĩt, naſcitur. / *il n'eſt*, non eſt.	*nĕt*, nitidus.
pāte, farina depſita.	*pătte*, pes.
pāume, palma.	*pŏmme*, malum.
pēcher, piſcari. / *pēcher*, perſica.	*pĕcher*, peccare.
pēne, peſſulus.	*pĕine*, pœna.
rōt, caro aſſa.	*rŏt*, ructus.
ſās, cribrum.	*ſă*, ſua.
ſcēne, ſcena. / *cēne*, cœna.	*ſaĭne*, ſana. / *la Sèine*, Sequana.
tāche, conatus.	*tăche*, macula.
tēte, caput.	*tĕtte*, mamma.
vērs, metrum. / *vĕrs*, verſus. / *vērre*, vitrum.	*vĕr*, vermis. / *vĕrd* ou *vert*, viridis.

ARTICLE CINQUIEME.

Utilité de la Proſodie.

PUISQUE la Proſodie nous enſeigne la juſte meſure des ſyllabes, elle eſt donc utile, elle eſt néceſſaire pour bien parler. Mais ce ſeroit parler très-mal, que d'en obſerver les regles avec une exactitude, qui

qui laiſſeroit entrevoir de l'affectation, ou de la contrainte. Tout reſpire une aimable liberté dans la converſation des honnêtes-gens. Vivacité & douceur, c'eſt ce qui fait le caractere du François, & il faut que ſon caractere ſe retrouve dans ſon langage. Auſſi ceux qui formèrent peu à peu notre Langue, ſe propoſerent-ils évidemment ces deux fins. Pour la rendre vive, ou ils ont abrégé les mots empruntés du Latin, ou, lorſqu'ils n'ont pu diminuer le nombre des ſyllabes, du moins ils en ont diminué la valeur, en faiſant breves la plupart de celles qui étoient longues. Pour la rendre douce, ils ont multiplié l'*e* muet, qui rend nos éliſions coulantes : & comme les articles & les pronoms reviennent ſouvent, ils en ont banni (7) l'*hiatus*, jugeant une cacophonie pire qu'une irrégularité.

Toutes les ſyllabes paroiſſent breves dans la converſation. Cependant, ſi l'oreille ſe rend attentive, elle ſent que la Proſodie eſt obſervée par les perſonnes qui parlent bien. Les femmes, ordinairement, parlent mieux que les hommes.

(7) *L'épée* pour *la épée*. *Mon amitié* pour *ma amitié*. Impetratum eſt à conſuetudine, ut peccare ſuavitatis causâ liceret. *Orat.* 47.

Si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant (8) moins répandues, elles conſervent plus fidélement l'accent d'une bonne éducation, & riſquent moins de le corrompre par un accent étranger. Cette raiſon pouvoit être bonne pour les Dames Romaines; mais il y en a une meilleure pour celles de la Cour & de Paris: c'eſt qu'elles ont les organes plus délicats que nous, & plus d'habitude à diſcerner ce qui plaît, ou ne plaît pas.

Plus la prononciation eſt lente, plus la Proſodie devient ſenſible. On lit plus lentement qu'on ne parle; ainſi la Proſodie doit être plus marquée dans la lecture; & bien plus encore au Barreau, dans la Chaire, ſur le Théâtre. Mais les bornes que je me ſuis preſcrites, ne permettent pas que je m'arrête à ce qui diſtingue la converſation, la lecture, la déclamation; & je ne conſidere l'utilité de la Proſodie, que par rapport à la Poéſie & à l'Eloquence.

I.

Quand j'ai parlé de nos vers méſurés à la maniere des Grecs & des Latins, j'ai ſeulement voulu en conclure que notre

(8) *De Orat.* liv. III, chap. 21.

Proſodie avoit été fort connue dès le temps de Charles IX. Je n'ai prétendu dire, ni que cette ſorte de verſification fût poſſible en notre Langue, ni en la ſuppoſant poſſible, qu'elle nous convînt.

Premiérement, elle ne me paroît pas poſſible. Car, quoique notre Langue nous fourniſſe des longues & des breves, ce n'eſt pas avec le pouvoir de les placer à notre gré. Telle eſt la conſtruction de nos phraſes, que l'ordre naturel y doit être toujours obſervé, en vers comme en proſe. On fait marcher le nominatif avant le verbe; il faut que l'adjectif touche immédiatement le ſubſtantif, avant ou après; & lors même qu'en faveur de la netteté, ou de l'énergie, nous faiſons de légeres inverſions, elles ont auſſi leurs regles, qui nous ôtent la liberté de les gliſſer où il nous plaît. Un de nos Poëtes n'eſt donc pas maître d'arranger ſes paroles comme bon lui ſemble, pour attraper la meſure dont il a beſoin: & quand, par haſard, il auroit rencontré la meſure d'un vers Saphique, ou Alcaïque, ce n'eſt pas à dire qu'il pût en faire un ſecond, ni, à plus forte raiſon, une Ode entiere, comme les Poëtes du ſeizieme ſiecle l'avoient entrepris. Parmi plus de mille vers

meſurés, que j'ai eu la curioſité de lire; je n'en ai pas trouvé un ſeul de bon, ni même de ſupportable.

Mais en ſecond lieu, quand même les vers meſurés ſeroient pour nous quelque choſe de poſſible, & ſi l'on veut, de facile : où Jodelle & Baïf avoient-ils pris que cette eſpece d'harmonie nous convînt? Quand, dis-je, notre Langue nous permettroit de faire des vers meſurés, ſur quel fondement a-t-on voulu que les meſures des Grecs (9) fuſſent auſſi les nôtres? Il eſt aiſé de voir que nos François, il y a cent cinquante ans, n'étoient point encore aſſez en garde contre les abus de l'érudition, qui ne faiſoit proprement que de naître chez eux. L'érudition, ſans doute, eſt néceſſaire pour former, & pour aſſurer le goût : mais le goût, à ſon tour, eſt néceſſaire pour digérer l'érudition, ſi j'oſe ainſi parler, & pour empêcher que l'eſprit ne convertiſſe en poiſon ce qui eſt deſtiné à être ſa plus ſaine nourriture. On doit également

(9) Vers *coriambique-dimétre-hypercataleſtique*. Vers *dactylo-trochaïque-tétrametre-brachycataleſtique*. Termes employés par Baïf. Peut-on rien imaginer de plus burleſque dans la bouche d'un François?

craindre, & l'ignorance, & le pédantiſme. Ceux qui négligent de s'inſtruire avec l'Antiquité, riſquent d'être bien neufs toute leur vie : & ceux qui ne veulent connoître que l'Antiquité, ne ſont jamais, ni de leur temps, ni de leur nation.

Voyons donc en quoi, & juſqu'à quel point nous pouvons tourner à nos uſages, les ſecours que nos Anciens tiroient de leur Proſodie. Il eſt clair que ſa vertu conſiſte dans ce qu'ils appelloient le *Rythme*, c'eſt-à-dire, *l'aſſemblage de pluſieurs temps, qui gardent entre eux certain ordre, ou certaines* (1) *proportions.* Or il y a ici deux choſes à diſtinguer : la premiere, *Que c'eſt un aſſemblage de pluſieurs temps :* la ſeconde, *Que ces temps gardent entre eux certaines proportions.* Quant à la premiere, nous ſommes tout-à-fait de niveau avec les Anciens, puiſque nous avons, comme eux, nos temps ſyllabiques. Quant à la ſeconde, *Que ces temps gardent entre eux certaines proportions*, je demande ſi cette contrainte étoit préférable à notre liberté ? Un arrangement régulier des temps ſyllabiques, mais

(1) C'eſt la définition d'Ariſtide-Quintilien ; rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, *Tome V, page 152.*

perpétuellement le même dans la même eſpèce de Poéſie, valoit-il mieux, & donnoit-il plus de jeu à l'eſprit? Au moins conviendra-t-on que le Poëte François ſe trouve préciſément dans le cas où étoient les Orateurs, & Grecs & Latins. Ils n'avoient point de regles fixes pour la diſtribution des longues & des breves dans leur proſe; mais ils ne laiſſoient pas de les diſtribuer avec art; & nos Poëtes ont la même facilité, d'où réſultent les mêmes avantages.

Arrêtons-nous, cela étant, à l'effet que le Rythme eſt capable de produire. Or, ſon effet propre & unique, c'eſt de rendre le diſcours, ou plus lent, ou plus vif. Plus lent, ſi l'on multiplie les pieds, où dominent les longues : plus vif, ſi l'on multiplie les pieds, où dominent les breves; car les pieds ſont dans les vers, ce que ſont les pas dans la danſe. Il eſt vrai que les Anciens étant maîtres de l'arrangement des mots, pouvoient faire tout de ſuite autant de vers qu'ils vouloient, compoſés des mêmes pieds. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit; & nous ne leur diſputons pas cet avantage, ſi c'en eſt un. Peut être, au fond, que ce retour uniforme de la même cadence, quelque

réguliere qu'elle ſoit, ne fait qu'une ſorte de beauté, qui, tout préjugé à part, ne tient pas moins que la Rime, à l'arbitraire. Quoi qu'il en ſoit, l'utilité réelle de leur Proſodie, c'eſt de pouvoir donner au diſcours, ou de la vivacité, ou de la lenteur, & nous le pouvons auſſi-bien qu'eux. J'irois même juſqu'à dire que nous le pouvons plus aiſément; puiſque nous ne ſommes pas obligés, comme eux, d'aſſembler des pieds, & de tels pieds; mais qu'il nous ſuffit de mettre enſemble, ou un peu plus de breves, ou un peu plus de longues, ſuivant le beſoin.

On peut, dit poſitivement le P. Merſenne, *tranſporter dans nos vers rimés toute la richeſſe, la variété, & la beauté des mouvements, qui ſont dans les Poëſies des Grecs, ſans qu'il ſoit néceſſaire* (2) *de pratiquer les vers meſurés.* Un aveu ſi formel eſt glorieux à notre Langue; car le P. Merſenne paroît d'ailleurs l'homme du monde le plus entêté du rythme ancien, ſoit dans ſon Traité de l'*Harmonie univerſelle*, ſoit dans ſes Commentaires ſur la Genèſe, où il rapporte, avec des éloges infinis, quelques morceaux de la Muſique faite ſur les vers meſurés de Baïf.

(2) *Harmonie univ.* Liv. VI, Propoſ. 27.

Tels vers, dit le Sieur d'Aubigné, *de peu de grâce à les lire & prononcer, en ont beaucoup à être chantés; comme j'ai vu en de grands concerts faits par les Muſiques* (3) *du Roi.* Un Auteur que Sauval (4) ne cite point, & qui étoit, dit-il, contemporain de Baïf, nous donne encore une plus grande idée de ces vers meſurés, & des effets admirables qu'ils produiſoient, accompagnés du chant. Voſſius (5) nous invite à en reprendre la méthode : que s'ils ont échoué autrefois, c'eſt parce que de mauvais Poëtes s'en mêloient, mais aujourd'hui nous en aurions de plus habiles.

Je conclus de toutes ces autorités, non pas que nous faſſions des vers meſurés, car la choſe eſt démontrée impoſſible; mais qu'on pourroit quelquefois rendre nos airs plus conformes qu'ils ne ſont ordinairement, à la Proſodie. On eſt content du Muſicien, lorſque ſon Air exprime le ſens des paroles : peut-être qu'en même temps il pourroit répondre à la Proſodie; & ce ſeroit une nouvelle ſource d'agréments. Pourquoi le Muſicien

(3) Dans l'Ouvrage cité, page 15.
(4) *Antiquités de Paris*, Tome II, page 493.
(5) *De viribus Rythmi*, page 131.

ne le pourroit-il pas, puiſque le Poëte le peut parfaitement, comme le P. Merſenne l'avoue, & comme je vais le prouver ?

Qu'on me permette d'eſſayer ſur Deſpréaux ce que Scaliger & beaucoup d'autres ont fait ſur Homere & ſur Virgile. Prenons, au haſard, les quatre vers, par où finit le ſecond Chant du Lutrin.

Du moins ne permets pas ..... La Molleſſe oppreſſée
Dans ſa bouche à ce mot ſent ſa langue glacée ;
Et laſſe de parler, ſuccombant ſous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Quel eſt ici l'objet du Poëte, d'achever le portrait de la Molleſſe. Et comment la peindroit-il mieux, qu'en la ſuppoſant hors d'état de finir ſa phraſe ? Des cinq derniers mots qu'elle articule, il y en a quatre de monoſyllabes. *Du moins ne permets pas*, & ſi peu de choſe ſuffit pour épuiſer ce qui lui reſte de forces. Ajoutons que ces deux finales, *mets*, *pas*, marquent bien ſa laſſitude.

Oppreſſée, eſt moins un mot qu'une

image. Deux ſyllabes traînantes, & la derniere qui n'eſt compoſée que de l'*E* muet, ne font-elles pas ſentir de plus en plus le poids qui l'accable.

Tant de monoſyllabes dans le vers ſuivant, continuent à me peindre l'état de la Molleſſe, & je vois effectivement *ſa langue glacée*, je le vois par l'embarras que cauſe la rencontre de ces monoſyllabes, *ſa*, *ce*, *ſent*, *ſa*, qui augmente encore par *langue glacée*, où *gue*, *gla* me font preſque à moi même l'effet qu'on dépeint.

Je cours au dernier vers. Commençons par en marquer la quantité.

Soŭpīre, ētēnd lēs brās; fĕrmĕ l'œĭl, & s'ēndōrt.

Aſſurément, ſi des ſyllabes peuvent figurer un ſoupir, c'eſt une longue précédée d'une breve, & ſuivie d'une muette, *ſoŭpire*. Dans l'action d'étendre les bras, le commencement eſt prompt, mais le progrès demande une lenteur continuée, *ētēnd les bras*. Voici qu'enfin la Molleſſe parvient où elle vouloit, *fĕrme l'œil*. Avec quelle vîteſſe ? Trois breves. Et de là, par un monoſyllabe bref, ſuivi de deux longues, *& s'endort*, elle ſe précipite dans un profond aſſoupiſſement.

On peut lire ſur ce ſujet un excellent Diſcours (6) de M. Racine le fils, où il cite ces deux autres vers de Deſpréaux :

N'attendoit pas qu'un bœuf, preſſé de l'aiguillon,
Traçât à pas tardifs un pénible ſillon.

» On eſt contraint, dit-il, de les prononcer avec peine & lenteur ; au lieu qu'on » eſt emporté malgré ſoi dans une prononciation douce & rapide par celui-ci :

Le moment où je parle eſt déja loin de moi.

Je ne prétends point que Deſpréaux ait eu de pareilles attentions. Je n'en ſoupçonne pas plus Homere ni Virgile, quoique leurs Interpretes ſoient en poſſeſſion de le dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'eſt que la Nature, quand elle a formé un grand Poëte, un grand Orateur, le dirige par des reſſorts cachés, qui le rendent docile à un art, dont lui-même il ne ſe doute pas, comme elle apprend au petit enfant d'un Pâtre ſur quel ton il doit prier, appeler, careſſer, ſe plaindre.

Pardonnons à un grave Philoſophe de

(6) Parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, *Tome XV*, *page 223*.

mépriſer, & même d'ignorer les avantages de la Protodie : mais un Poëte, mais un Muſicien peut-il en avoir une connoiſſance trop étendue?

Quoique notre Poéſie, dit M. Burette aux Muſiciens, *ne ſe meſure point ſuivant les longues & les breves, cela n'empêche pas que le chant ne doive faire ſentir exactement par la durée des ſons, la quantité de chaque ſyllabe, & c'eſt ignorance ou négligence au Muſicien* (7) *d'en violer les regles.*

Que les Comédiens, ſur-tout, n'oublient pas le reproche que leur fait M. de Voltaire, à la tête de ſa derniere Tragédie. *La miſérable habitude*, dit-il, *de débiter des vers comme de la proſe, de méconnoître le rythme & l'harmonie, a preſque anéanti l'art de la déclamation.*

Pour les Poëtes, ne ſavent-ils pas que la Rime ne les diſpenſe jamais d'obſerver les loix de la Proſodie? Une breve, à la rigueur, ne doit rimer qu'avec une breve, ni une longue qu'avec une longue. Toute la licence qu'on peut prendre, ne regarde que les ſyllabes douteuſes. Je n'entrerai point ici dans un détail,

(7) Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, *Tome V, page 164.*

qui déplairoit à nos Poëtes. Mais enfin, s'ils trouvent qu'on les gêne trop, je les conjure de faire attention à leurs propres intérêts, qui leur défendent ſévérement de ſe relâcher ſur la rime. Car ne croyons point que ce ſoit, comme quelques-uns l'ont dit, une invention de nos ſiécles barbares, puiſqu'elle ſe trouve uſitée parmi les plus anciens (8) peuples de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle, n'eſt vrai, qu'entre les mains d'un homme ſans génie, ou qui plaint ſa peine. Elle a enfanté mille & mille beaux vers. Souvent elle eſt au Poëte, comme un génie étranger, qui vient au ſecours du ſien. Je comprends qu'elle ſe fait quelquefois acheter : mais ceux qui joignent un grand courage à un grand talent, ces hommes rares que la Renommée diviniſe, quelquefois même pendant leur vie, doivent être charmés que leur art ſoit entouré

(8) *Conſuetudinem hanc ſervant, non Arabes tantùm, & Perſæ, & Afri, ſed & Tartari, & Sinenſes, & complures quoque Americanæ gentes, ut dubitari vix poſſit, quin ipſa natura unà cum cantu hanc poëſeos rationem mortalibus tradiderit.* Iſaac Voſſius, de Poëmatum cantu & viribus Rythmi, pag. 25.

de grandes difficultés, qui le rendent inacceſſible aux eſprits médiocres, & qui maintiennent la Poéſie dans la poſſeſſion où elle eſt depuis l'origine des Arts, d'être le langage des Dieux.

Je finis par quelques obſervations, qui concernent l'Orateur.

II.

Avant que de rechercher en quoi la Proſodie eſt utile à l'Orateur, pour qu'il donne de l'harmonie au diſcours, c'eſt une néceſſité de faire voir, mais en peu de mots, que cette harmonie eſt quelque choſe de réel.

Perſonne, je crois, ne peut nier que les trente plus méchans vers de Chapelain, & les trente meilleurs vers de Racine ou de Deſpréaux, ne faſſent à l'oreille un effet bien différent. On juge ceux-ci plus harmonieux que ceux-là. Or eſt-il, que tout jugement, qui ſe fait par comparaiſon, ſuppoſe qu'on a de quoi former un jugement abſolu. Par conſéquent il porte ſur des principes, leſquels nous fuſſent-ils entiérement inconnus, ou même impénétrables, n'en ſeroient pas moins certains, & n'en prouveroient

pas moins la réalité (9) de l'harmonie dans le diſcours.

Mais bien loin que ce ſoit un myſtere difficile à penétrer, Ariſtote & Cicéron en ont parlé très clairement. Tous les deux adoptent les mêmes principes; & s'ils n'en font pas toujours la même application, c'eſt que leurs langues ne ſont pas les mêmes. Voyons, à leur exemple, ce que la nôtre demande, ce qu'elle défend. Je m'attacherai à Cicéron, qui eſt ici (1) plus étendu, plus méthodique même qu'Ariſtote. On apprend de lui, premiérement, à qui ſont dues les plus anciennes obſervations, que l'on ait faites ſur l'harmonie de la proſe : en ſecond lieu, ſur quel fondement, & à quelle occaſion elles ſe firent : troiſiémement, en quoi cette harmonie conſiſte : & enfin comment on doit en uſer. Voici donc, ſur ces quatre points, le précis de ſa doctrine, mais dépouillé de ce

(9) *Eſſe igitur in oratione numerum quemdam, non eſt difficile cognoſcere; judicat enim ſenſus. In quo iniquum eſt, quod accidit, non agnoſcere, ſi, cur id accidat, reperire nequeamus.* Orat. cap. LV.

(1) Voyez le dernier livre *de Oratore*, depuis le chap. XLIX, & l'*Orator*, depuis le chap. LII juſqu'à la fin.

qui n'a rapport qu'au Latin, & accompagné de ce qui regarde le François.

Premiérement, il eſt certain que le nombre oratoire n'a été trouvé, ou du moins réduit en art, que long temps après la meſure du vers. Cicéron en reconnoît Iſocrate pour le principal Auteur. Iſocrate n'a vécu que plus de ſix cents ans après Homère. Pour ce qui eſt des Romains, il paroît que Cicéron, à cet égard, fut leur Iſocrate. Quoi qu'il en ſoit, les Romains n'ont jamais ſu que ce qu'ils apprirent des Grecs. Aujourd'hui encore, quoique tous les ſiecles & tous les peuples nous ſoient connus, il faut convenir qu'en ce qui concerne les beaux Arts, les Grecs du bon ſiecle, qui fut celui de Philippe & d'Alexandre, ſont toujours eux ſeuls, ou du moins préférablement à tous autres, les précepteurs du genre humain. Puiſqu'une nation, ſi attentive d'ailleurs aux grâces du langage, tarda ſi long-temps à trouver le nombre oratoire; c'eſt une conſolation pour nous, qui ne connoiſſons ce genre d'harmonie, que depuis Malherbe dans les vers, & depuis Balzac dans la proſe. Je parle de Malherbe, parce qu'en effet le *nombre* dont il s'agit ici, n'eſt nullement la *meſure*

du vers : & au reſte je dis indifféremment, *nombre*, *harmonie*, *cadence*, pour exprimer la même idée, qui dans un moment ſe débrouillera tout-à-fait.

Mais, en ſecond lieu, comment le nombre oratoire fut-il obſervé, & ſur quel fondement? Rien de plus ſimple, dit Cicéron, & je m'étonne, ajoute-t-il, que cette découverte ait été faite ſi tard, puiſqu'il ſuffiſoit pour cela de remarquer une choſe toute naturelle, Qu'une phraſe bien cadencée, comme le haſard en produit ſouvent, eſt plus agréable qu'une autre, dont le tour n'aura rien d'harmonieux. Telle eſt en effet la juſteſſe de l'oreille, ou plutôt de l'eſprit, à qui l'oreille fait ſon rapport, qu'ayant la meſure des mots en nous-mêmes, d'abord nous ſentons s'il y a dans la phraſe du trop ou du trop peu; quelque choſe d'excédent, ou de tronqué. Voilà par où l'on parvint (2) à déterminer la meſure du vers : ce ne fut point par des démonſtrations mathématiques, ni par de grands efforts de raiſonnement; l'oreille jugea : & de même qu'elle avoit elle ſeule trouvé la juſte meſure du vers, elle fit auſſi, q oique

(2) *Neque enim ipſe verſus ratione eſt cognitus, ſed naturâ atque ſenſu.* Orat. cap. LV.

long-temps après, obſerver le nombre oratoire, par la comparaiſon d'une phraſe bien tournée, bien cadencée, avec une phraſe ſans cadence & ſans tour.

Qu'eſt-ce donc préciſément que cette cadence? Troiſiéme point à examiner dans l'ordre de Cicéron, & ſur lequel ni lui ni Ariſtote n'ont jugé à propos de rien dire de formel, parce qu'une définition ſeche eſt ſouvent plus capable d'embrouiller que d'éclaircir les idées, qui tiennent immédiatement au goût, & au ſentiment. Quelque danger qu'il y ait à vouloir faire ce que ces grands Maîtres n'ont point voulu, il me ſemble pourtant qu'on peut, en rapprochant leurs principes, définir le nombre oratoire, *Une ſorte de modulation, qui réſulte, non-ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots.* Peſons tous ces termes.

Je dis, *une ſorte de modulation*, parce que c'eſt une ſuite de pluſieurs tons inégaux, qui n'ont pas été diſtribués arbitrairement, mais où il doit ſe trouver de certaines proportions, ſans leſquelles ce ne ſeroient que des ſons indépendans les uns des autres, & dont l'aſſemblage confus ne formeroit rien de flatteur pour l'oreille.

Je donne pour premiere cauſe de cette modulation, *la valeur ſyllabique* des mots, dont une phraſe eſt compoſée : c'eſt-à-dire, leurs longues & leurs breves, non point aſſemblées fortuitement, mais aſſorties de maniere qu'elles précipitent, ou ralentiſſent la prononciation, au gré de l'oreille.

J'ajoute qu'il faut avoir égard à la *qualité* des mots. Et par-là je n'entends point ce qui en caractériſe la nobleſſe, la baſſeſſe, l'énergie, la foibleſſe : c'eſt l'affaire de la Rhétorique. Quant à la Proſodie, elle ne les conſidere que matériellement, & comme des ſons, ou éclatants, ou ſourds; ou lents ou rapides; ou rudes, ou doux. Or nous ne créons pas les mots : c'eſt une néceſſité de les employer tels qu'ils ſont : & il y auroit une délicateſſe outrée, il y auroit même de la biſarrerie à vouloir en rejeter quelques-uns; ſous prétexte que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importants ſecrets de la Proſodie, c'eſt de tempérer les ſons l'un par l'autre. Il n'y a point de ſi rude ſyllabe, qui ne puiſſe être adoucie; il n'y en a point de ſi foible, qui ne puiſſe être fortifiée; tout cela dépend des ſyllabes qui précèdent,

ou qui ſuivent celle dont l'oreille ſe plaint.

J'ai donné (3) pour derniere cauſe de l'harmonie, l'*arrangement* des mots. Car, quoique notre langue aime un arrangement ſimple, naturel, & régulier, cela n'exclut que les inverſions, qui ſont violentes : & ſouvent on eſt obligé de tranſpoſer, ou des mots, ou même des membres de phraſes, non-ſeulement pour être plus clair, ou plus énergique, mais encore pour attraper un tour harmonieux. Je ne finirois point, ſi j'en voulois rapporter des exemples. Qu'on prenne au haſard quelque période un peu ſonore, ou dans Fléchier, ou dans Boſſuet : que l'on en conſerve toutes les paroles, mais quon les dérange ſeulement : le ſens demeurera le même, & l'harmonie diſparoîtra.

Une phraſe bien cadencée eſt donc un tiſſu de ſyllabes bien choiſies, & miſes dans un tel ordre, que les organes, ſoit de celui qui parle, ſoit de celui qui écoute, ſoient agréablement flattés par une ſorte de modulation, qui fait que le diſcours n'a rien de dur, ni de

(3) *Non numero ſolùm numeroſa oratio, ſed & compoſitione fit.* Orat. LXV.

lâche ; rien de trop long, ni de trop court ; rien de peſant ni de ſautillant.

Quatrieme & dernier point à éclaircir, l'uſage que l'on doit faire du nombre oratoire : c'eſt-à-dire, quelle eſt ſa véritable place ; s'il doit être varié, & comment ; en quoi il s'éloigne du nom poétique, & juſqu'où il peut en approcher.

Que la véritable place du nombre oratoire, ce ſoit le commencement & la fin d'une période, j'avoue que Cicéron en fait une loi : d'autant plus ſenſée, qu'en effet l'attention de l'auditeur eſt plus vive au commencement de la phraſe ; & que l'oreille, ſi d'abord on ne la contente pas, veut bien ſuſpendre un peu ſon jugement, dans l'eſpérance qu'on ne finira point ſans la contenter. Mais en notre langue ce n'eſt pas tout-à-fait la même choſe. On ne ſauroit exiger de nous, que nous gardions pour la fin de la phraſe les termes les plus ſonores ; car nous ſommes forcés de ſuivre l'ordre naturel ; & comme l'oreille du François ne s'attend point qu'on la dédommage à la fin de la période, auſſi ne permet-elle pas d'en négliger le milieu.

Toutes nos phraſes, d'un bout à l'autre, doivent donc être nombreuſes. Mais

la cadence doit perpétuellement varier : car, d'être uniforme dans ſon harmonie, ou de n'en avoir point, ce ſont deux extrémités auſſi vicieuſes l'une que l'autre. Tantôt la période ſera de deux membres, tantôt de trois, tantôt de quatre. Quelquefois elle ira même plus loin : car il faut de toute néceſſité, que la marche du diſcours ſe proportionne à celle de l'eſprit, qui peut de temps en temps avoir beſoin d'un plus grand eſpace pour ſe déployer. Quelquefois auſſi, & plus ſouvent encore, il lui arrive de ſe renfermer dans l'eſpace le plus court. Un mot lui ſuffit. Un mot ſera toute la phraſe.

On voudroit inférer de là, que tout eſt donc arbitraire dans le ſtyle : puiſque, ſuivant les Maîtres de l'Art, il nous eſt permis de faire de nos phraſes, & auſſi longues, & auſſi courtes qu'il nous plaît : puiſque nous pouvons y faire entrer toute ſorte de mots, & les plus rudes auſſi-bien que les plus coulants : puiſqu'enfin la diſtribution des longues & des breves n'a rien, ni de borné quant au nombre, ni de fixe quant au lieu.

Je conviens des principes. Ariſtote & Cicéron les reçoivent, les établiſſent. Je nie ſeulement les conſéquences, qu'on

en veut tirer. Rien n'eſt déterminé, ni preſcrit ; cela eſt vrai. Tout eſt donc arbitraire ; cela eſt faux. Ici nos Métaphyſiciens auroient beau ſe récrier : ils ont affaire à un Juge qui en ſait plus qu'eux, & qui même (4) pouſſe l'orgueil encore plus loin qu'eux. Quel eſt-il ? l'oreille. Juge, en effet, le plus orgueilleux qu'on puiſſe imaginer : car il prend ſon parti dans l'inſtant, & ſans daigner, ni écouter aucune remontrance, ni rendre aucune raiſon de ſes arrêts.

Pour obéir à l'oreille, jamais ne négligeons le nombre, mais varions-le ſouvent. Elle demande qu'on ſoit attentif à lui plaire, ſans que cette attention ſe faſſe remarquer. Une ſuite de périodes, toutes de la même étendue, dont les membres ſeroient également partagés, & qui produiroient un nombre uniforme, ne manqueroit pas de fatiguer, & décéleroit un art odieux. Il faut couper nos phraſes à propos. Mais il y a une maniere de les couper, qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, ſert à la continuer, & la rend plus agréable. Car ne confondons pas le ſtyle qui n'eſt pas périodique, avec

(4) *Aures, quarum eſt judicium ſuperbiſſimum.* Orat. cap. XLIV.

le ſtyle qui n'eſt point lié. On peut n'être pas toujours périodique ; il y a même plus de grâce à ne l'être pas toujours : mais on doit toujours lier ſes phraſes, de maniere qu'elles ſoient enchaînées l'une avec l'autre. Je porte envie aux Grecs, dont la langue étoit ſi abondante en conjonctions : au lieu que la nôtre n'en conſerve que très-peu ; encore voudroit-on nous en priver. Rien de plus contraire à l'harmonie, que des repos trop fréquents, & qui ne gardent nulle proportion entre eux. Aujourd'hui pourtant c'eſt le ſtyle qu'on voudroit mettre à la mode. On aime un tiſſu de petites phraſes iſolées, découſues, hachées, déchiquetées. Il ſemble que la valeur d'une ligne ſoit une immenſe carrière, qui ſuffiſe pour épuiſer les forces de l'Auteur ; & qu'enſuite, tout hors d'haleine, il ait beſoin de faire une pauſe, qui le mette en état de recommencer à penſer. Ordinairement ces ſortes de gens ont des idées auſſi bornées, & auſſi peu liées, que leurs phraſes. Vraies copies de cet Hégéſias, dont Cicéron (5) dit, que

(5) *Quam* (numeroſam comprehenſionem) *perverſè fugiens Hegeſias .... ſaltat, incidens particulas : & is quidem non minùs ſententiis peccat, quàm verbis : ut non quærat quem appel-*

ſi

ſi quelqu'un cherche un *ſot* écrivain, il n'a qu'à prendre celui-là.

Par tout ce qu'on vient de lire, il eſt aiſé de voir en quoi les loix de l'harmonie ſont les mêmes pour le Poëte, & pour l'Orateur; en quoi elles ſont différentes. L'un doit comme l'autre, donner à ſon diſcours cette ſorte de modulation, *qui réſulte, non ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots.* L'un doit comme l'autre, varier toujours ſon harmonie, & de maniere que jamais elle ne ſoit interrompue. Juſque-là l'Orateur & le Poëte François marchent de compagnie. Mais deux choſes aiſées à remarquer, la Meſure & la rime, diſtinguent eſſentiellement le Poëte, & lui font une eſpèce particuliere d'harmonie, qui n'a plus rien de commun avec celle de l'Orateur. Auſſi eſt-il permis au Poëte, il lui eſt même ordonné de faire bien ſentir ſon harmonie : tandis que l'Orateur, s'il eſt ſage, fuira les cadences poétiques, autant qu'il recherchera celles qui lui ſont propres. De là vient qu'en faveur de ces ſons mélodieux, que le Poëte ſeul a droit de nous

let ineptum, qui illum cognoverit. Orat. cap. LXVII.

faire entendre, non ſeulement nous lui pardonnons des inverſions plus fortes & plus fréquentes; mais pour le rendre inexcuſable, s'il manque à nous flatter l'oreille, nous lui accordons, & plus de liberté dans le choix des mots, & moins de contrainte dans la ſtructure de ſes phraſes, & plus de hardieſſe dans ſes tours.

Poëtes, & Orateurs, écoutez comment vous parle Denys d'Halicarnaſſe à la fin d'un (6) ample Traité, où il démêle admirablement, & pour ſa Langue, ce que je n'ai fait qu'entrevoir pour la nôtre.

» On auroit tort, dit-il, de trouver » mauvais qu'un auſſi grand homme que » Démoſthène, dont le mérite a obſcurci » la gloire de tous ceux qui s'étoient mon- » trés avant lui dans la carriere de l'Elo- » quence, voulant compoſer des écrits » immortels, & ayant le courage de ſe » livrer à l'examen (7) de l'*Envie* & du » *Temps*, Juges fomidables, il ait ap- » porté une attention ſi ſcrupuleuſe, non

(6) *De l'arrangement des mots*, chap. 25.

(7) De ces deux Juges, l'un eſt à mépriſer pour un honnête homme. Mais plus un Auteur ſera honnête homme, plus il fera d'efforts pour ſe concilier l'autre. *Servi igitur iis etiam Judicibus, qui multis poſt ſeculis de te judicabunt.* Cic. pro Marcello, cap. 9.

» ſeulement à la ſolidité & à l'ordre des » penſées, mais encore au choix & à » l'arrangement des mots. On ne trou- » vera rien là d'étonnant, ſi l'on conſi- » dere que les Auteurs de ſon temps ſe » piquoient, non pas ſimplement d'écrire, » mais de buriner, & de ſculpter leurs » ouvrages. Iſocrate employa dix années, » au moins à compoſer ſon (8) Panégy- » rique. Platon, à l'âge de quatre-vingts » ans, retouchoit encore ſes Dialogues, » & ſans ceſſe travailloit à y mettre de » l'élégance. Quoi, ne loue-t-on pas un » Peintre, un Graveur, de retoucher » leurs ouvrages avec la derniere exacti- » tude? Un Orateur doit, à bien plus » forte raiſon, ſe donner les mêmes ſoins. » Outre que ces ſoins ne ſont, ni péni- » bles, ni ingrats, du moment que l'ex- » périence les rend familiers : & ſur-tout » lorſqu'à l'exemple de Démoſthène, une » jeuneſſe ſtudieuſe aura bien fait tout » ce qu'il faut pour ſe former le goût & » l'oreille.

(8) *Le Panégyrique d'Iſocrate* n'eſt pas l'éloge de cet Orateur : mais le titre d'un de ſes plus fameux Diſcours : & c'eſt un terme conſacré en notre langue, comme l'a rémarqué M. Deſpréaux ſur le chap. III. de Longin.

Ainſi parle ce Docte-Rhéteur, dont les ſages réflexions pourroient n'être pas inutiles dans le ſiecle où nous ſommes, bien différent de ce ſiecle où l'on ne ſouffroit que des ouvrages *ſculptés & burinés*. On veut trop écrire aujourd'hui, on ne veut prendre ni le temps, ni les ſoins néceſſaires pour produire du bon; & parce qu'on lit peu les originaux, peu de gens ont l'idée du parfait. Au moins ne devroit-on pas négliger ce qui réſulte plutôt de l'art, que du génie. On n'eſt pas maître de ſe donner des talents, on eſt maître de ſe donner des connoiſſances, qui toutes ſeules, à la vérité, ne feront pas un bon Ecrivain, mais ſans leſquelles auſſi on ne ſauroit bien écrire. Telle eſt la ſcience de la Proſodie: la plus facile & la moindre des ſciences pour qui veut l'acquérir, mais auſſi une de celles dont l'ignorance peut le plus nuire. Quatre ou cinq de nos Poëtes nous ont fait ſentir parfaitement, que notre langue ſe prêtoit à l'harmonie: quelques morceaux choiſis de nos Orateurs ne laiſſent pas lieu d'en douter: pourquoi donc ne pas étudier les moyens de perfectionner un Art, dont nous connoiſſons le prix, & dont nous voyons que les progrès ont été déja ſi heureux?

ESSAIS
DE
GRAMMAIRE.

ON veut que j'écrive ſur nos quatre eſpèces de mots déclinables, qui ſont les *Noms*, l'*Article*, les *Pronoms*, & les *Participes*.

Un nouvel ouvrage ſur ces ſortes de matieres, s'il ne contenoit rien de neuf dans le fond, ni dans la forme, ſeroit inutile. Plus inutile encore, ſi j'en allois exclure le néceſſaire, ſous prétexte qu'il a été dit mille & mille fois. Je dois donc me propoſer d'y faire entrer tout ce qui m'aura paru digne d'attention; mais en moins de mots, &, ſi je puis, avec plus d'ordre qu'on ne l'eût trouvé ailleurs.

CHAPITRE PREMIER.

Des Noms.

TROIS points à diſcuter. I. Ce que c'eſt que *Nom*. II. Les différentes eſpèces de *Noms*. III. Quelle place les *Noms* occupent dans le diſcours.

I.

Un *Nom* eſt le mot qui ſert à déſigner, ou à qualifier une perſonne, une choſe, dans la langue qu'on eſt convenu de parler. Mais il s'agit d'une définition grammaticale. Pour me borner donc à notre Langue, le nom eſt un mot *ſuſceptible de nombre & de genre; qui, s'il eſt ſubſtantif, peut régir, ou être régi; & s'il eſt adjectif, doit toujours être régi par le ſubſtantif.*

1. On appelle *Nombre*, ce qui diſtingue un Nom qui exprime unité, *le Roi*, d'avec lui-même exprimant pluralité, *les Rois*. Il y a donc deux nombres, le *ſingulier*, & le *pluriel* : celui-ci ne différant de l'autre que par une eſpèce d'augment, qui conſiſte dans une lettre (1) caracté-

(1) Ou la lettre *s*, comme dans *noms*, pluriel de *nom*. Ou *x*, comme dans *loix*, pluriel de

riſtique. Quelques noms, mais en très-petite quantité, manquent les uns de ſingulier, & les autres de pluriel.

2. On appelle *Genre*, ce qui diſtingue un nom d'avec un autre, conformément à la différence que la Nature a miſe entre les deux ſexes. Ainſi, ſelon cette idée, nous avons deux genres en Grammaire : le *maſculin*, comme quand nous diſons, *le ſoleil*; & le *féminin*, comme quand nous diſons *la Lune*. Tout nom, quel qu'il ſoit, eſt de l'un des deux : car nous ne connoiſſons point le *neutre*, dont le Grec & le Latin font un troiſieme genre.

3. On appelle *Subſtantif*, le nom qui par lui même, & ſans avoir beſoin d'être accompagné d'un autre mot, ſignifie quelque être, ou réel, comme *le Soleil*, *la Terre*; ou réaliſé en quelque ſorte par l'idée que nous nous en faiſons, comme *l'abondance*, *la blancheur*, *le grand*, *le médiocre*.

4. On appelle *Adjectif*, le nom qui s'ajoute au ſubſtantif pour le qualifier, c'eſt-à-dire, pour marquer ce qu'il a de

loi. Ou *z*, comme dans *bontez*, que d'autres depuis quelque temps écrivent *bontés*, pluriel de bonté.

propre, ou d'accidentel. Ainſi le ſubſtantif nomme une choſe, & l'adjectif la qualifie. *Une fleur* jaune, *un* aimable *Prince*, on voit que *jaune* & *aimable* ſont des adjectifs.

5. *Régir*, c'eſt obliger un mot à occuper telle ou telle place dans le diſcours : & ſi ce mot eſt (2) *déclinable*, c'eſt-à-dire, ſuſceptible de pluſieurs terminaiſons, lui impoſer la loi d'en prendre l'une, & non l'autre, dans l'endroit où il eſt placé.

Que ſi quelques-unes de ces notions paroiſſent un peu obſcures, j'y reviendrai ; & avant la fin de ce premier Chapitre, elles ſeront éclaircies.

II.

Voilà d'abord les deux principales eſpèces de Noms, *Subſtantifs* & *Adjectifs* : mais elles ſe diviſent chacune en pluſieurs autres.

On diviſe les Subſtantifs en noms

(2) Un mot eſt *déclinable*, lorſqu'il peut & doit varier ſa terminaiſon. C'eſt ce qui n'arrive en notre Langue, que lorſqu'un Nom paſſe du ſingulier au pluriel, ou du maſculin au féminin. Gardons-nous donc bien de croire que la valeur de ce terme, *Déclinaiſon*, ſoit en François la même qu'en Latin, ou en Grec.

propres, & noms *communs*, autrement dits *appellatifs*. Noms propres, *Alexandre*, *Céſar*, *Louis*, tous ceux qui ſignifient quelque individu. Noms communs, *homme*, *oiſeau*, *arbre*, tous ceux qui conviennent généralement à chaque individu de la même eſpèce.

On met dans la claſſe des noms communs les termes *abſtraits*, les *collectifs*, les *primitifs*, les *dérivés*, &c. Termes abſtraits, *vérité*, *blancheur*, tous ceux qui déſignent une qualité conſidérée toute ſeule, & détachée de ſon ſujet. Termes collectifs, *royaume*, *forêt*, *armée*, tous ceux qui, n'étant qu'au ſingulier, déſignent pluſieurs perſonnes, pluſieurs choſes de même eſpèce. Termes primitifs, *ſoldat*, *arbre*, *cheval*, par rapport à *ſoldateſque*, *arbuſte*, *chevalerie*, qui en dérivent.

J'avoue que ces différences peuvent intéreſſer la Logique & la Métaphyſique; car la juſteſſe du raiſonnement pourroit quelquefois en dépendre. Mais tous nos Subſtantifs, à quelque genre, à quelque eſpèce qu'ils appartiennent, ſont regardés (3) du même œuil par la Gram-

(3) *La Grammaire ne conſidere dans les mots, que les propriétés qui la regardent*, dit l'Abbé Regnier dans ſa Gramm. pag. 191.

maire, qui n'y voit que des maſculins, ou des féminins, des ſinguliers, ou des pluriels.

Paſſons à l'Adjectif, qui ne peut jamais être mis tout ſeul, & ſans porter ſur un Subſtantif, parce qu'il n'offriroit, lui ſeul, qu'une idée vague & confuſe : n'y ayant rien, faute d'un Subſtantif, à quoi l'eſprit pût attacher cette idée.

On retrouve dans l'adjectif ces mêmes différences que nous avons vues dans le Subſtantif, comme d'être commun, abſtrait, collectif, diſtributif, &c. Je ne mets pas dans une claſſe à part les Adjectifs *verbaux*, puiſqu'ils ne different des autres par nul endroit. J'avertis ſeulement, qu'il ne faut pas les confondre avec les Participes actifs, puiſque ceux-ci (4) ſont indéclinables.

(4) Voyez dans les *Opuſcules ſur la langue*, page 341, la déciſion de l'Académie, du 3 Juin 1679, confirmée vingt-cinq ans après, dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, où il eſt dit : *Il n'y a que les participes paſſifs, comme* aimé, aimée, *qui aient un ſingulier, & un pluriel. Les participes actifs, comme* aimant, *ſont indéclinables. Que ſi on oppoſe qu'on dit fort bien* des femmes jouiſſantes de leurs droits, des maiſons appartenantes à un tel, *on répond que ces mots*, jouiſſants, & appartenants, *ſont des*

Rien ne diſtingue plus eſſentiellement l'Adjectif, que la propriété qu'il a d'être ſuſceptible de plus ou de moins. Un homme eſt un homme, une fleur eſt une fleur; mais un tel homme *eſt plus ſavant* qu'un autre; une telle fleur eſt *plus belle* qu'une autre. Pluſieurs langues donnent à l'Adjectif certaines inflexions, qui le rendent *comparatif*, ou *ſuperlatif* : mais dans la nôtre nous n'avons de vrais comparatifs que *meilleur*, *pire* & *moindre* : ſi cependant on ne les regarde pas comme de ſimples adjectifs, qui ont, ainſi que tous autres, leur ſignification particuliere. Pour les ſuperlatifs, nous n'en avons que dans quelques titres d'honneur, *Illuſtriſſime*, *Eminentiſſime*, *Séréniſſime*, que nous devons à la politeſſe de l'Italie. Hors de là, tous nos degrés de comparaiſon ſe

adjectifs verbaux, & non pas des participes actifs.

Pour les diſtinguer, il ſuffit de ſavoir que l'adjectif va très-bien avec le Verbe *être*; mais le Participe, nullement. On dit très-bien, *je ſuis prévenant, vous êtes raviſſant, il eſt ſéduiſant.* On ne dira pas, *je ſuis liſant, vous êtes ſoupant, il eſt dormant.*

Ailleurs nous verrons ſi le nom de *Gérondif* ne conviendroit pas mieux à ce qu'on appelle Participe actif.

marquent (5) avec des particules, qui précèdent les adjectifs, & qui ſont *plus*, *mieux*, ou *moins* pour le comparatif; très, ou *fort* pour le ſuperlatif.

Mais en quelle claſſe mettrons-nous les *Noms de nombre*? Tantôt ils ſont adjectifs; tantôt ſubſtantifs: comme tantôt ils ſervent à compter, tantôt ils peuvent être comptés eux-mêmes. Quand ils ſervent à compter, ce ſont de purs adjectifs, & ils précèdent leurs ſubſtantifs: *une piſtole, quatre écus, dix louis.* Quand ils peuvent être comptés, ce ſont de vrais ſubſtantifs, précédés eux-mêmes par un autre nom de nombre, ou par un article: *un trois & un quatre de ſuite en chiffre Arabe, ſont trente-quatre. Vous avez le ſix de cœur, le ſept de pique*, &c.

Par rapport au genre, il n'y a dans la claſſe des noms de nombre qu'*un*, dont la terminaiſon varie, ſelon qu'elle doit être maſculine, ou fémine: *un tableau, une bouteille.* Par rapport au *nombre*, il n'y a que *vingt*, & *cent*, qui, lorſqu'ils ſont au pluriel, en reçoivent la lettre

(5) Dans le Chapitre ſuivant on verra quand l'additon de l'Article fait du comparatif un ſuperlatif. Voyez auſſi la Remarque ſur Racine, *Rem.* LII.

caractériſtique : *quatre vingts ans*, *deux cents hommes*. A cela près, tous les autres noms de nombre ſont indéclinables, dans quelque ſens qu'on les emploie, ſubſtantifs, ou adjectifs. *Trois*, *quatre*, *dix mille*.

III.

Voyons maintenant quelle place chaque Nom doit occuper dans le diſcours : & là deſſus conſultons la Logique, qui ſeule doit nous apprendre ce que c'eſt que parler.

Parler, c'eſt rendre ma penſée par des ſons diſtincts & articulés, qu'on appelle des mots. Une penſée ainſi rendue, eſt ce que la Logique appelle une *propoſition*. Or nulle propoſition ne ſera intelligible, ſans qu'on y emploie (6) l'équivalent de trois mots pour le moins. Un mot, qui ſignifie la perſonne ou l'objet dont je veux parler : & c'eſt ce que les Logiciens nomment le *ſujet* de la propoſition. Un mot, qui ſignifie ce que je penſe de cet objet : & c'eſt ce qu'ils nomment l'*attribut* de la propoſition. Un mot

(6) Deux mots, *je lis*, ſont une propoſition complète : mais la Logique enſeigne que ces deux mots en valent trois.

enfin, qui lie ces deux idées, en affirmant que ce qui eſt *l'attribut*, appartient à ce qui eſt le ſujet : & c'eſt ce que fait le Verbe, dont il ſera parlé ailleurs.

Par exemple, *Cicéron eſt éloquent.* Voilà trois mots, dont le premier déſigne l'objet de ma penſée, & dont le dernier exprime la qualité, que j'attribue à l'objet de ma penſée. Quant au premier, c'eſt, en termes de Logique, le *ſujet* de ma propoſition ; & en termes de Grammaire, *le nominatif* (7) du Verbe. Quant au dernier, c'eſt *l'attribut*, en termes de Logique, & *le régime* du Verbe, en termes de Grammaire. Mais pour lier ces deux idées, j'ai eu beſoin d'un Verbe, ſans quoi ma phraſe n'offroit pas un ſens complet, qui affirme, ou qui nie.

Un *Nom*, pour le définir philoſophiquement, eſt donc *un mot qui ſert à exprimer, ou le ſujet, ou l'attribut d'une propoſition, & ſouvent auſſi une des circonſtances qui tiennent à l'un ou à l'autre.*

Mais comment diſtinguer en notre Lan-

(7) Je ſuppoſe que *Nominatif* eſt un terme connu ; car il entre dans quelques phraſes du langage commun : au lieu que bien des gens peuvent impunément ne ſavoir ce que c'eſt que *génitif, datif*, &c.

gue quand un nom eſt ſujet, ou attribut; nominatif, ou régime? Je dis, en notre Langue, parce qu'elle n'a point les déclinaiſons du Grec & du Latin, dont elle ſe paſſe aiſément. Rien de plus naturel, rien de plus ſimple que l'arrangement de nos mots: & c'eſt à leur arrangement que leur valeur ſe connoît. On ſuit l'ordre des idées; c'eſt-à-dire, la parole peint les idées à meſure que l'eſprit les conçoit. Or il s'enſuit de là, que le tiſſu de nos mots n'eſt nullement arbitraire. Tout mot, dans la phraſe dont il fait partie, a ſa place marquée: & c'eſt ſeulement par la place où il eſt, que nous jugeons de ſon emploi grammatical. Par exemple, dans ces deux phraſes, *le fils aime le pere*, ou, *le pere aime le fils*, ce ſont les mêmes mots, mais qui, différemment arrangés, préſentent un ſens tout différent. Il eſt donc d'une néceſſité abſolue, que nous ſachions démêler quel eſt, dans le tiſſu d'un diſcours, l'emploi grammatical de chaque mot. Quant à préſent, il ne s'agit que des Noms. Je commence par les Subſtantifs, qui ne ſont guère placés que de cinq manieres eſſentiellement différentes.

1. Ou ils marchent à la tête d'une

phraſe, & d'abord après leur article & leur adjectif, s'ils en ont un, *l'éloquent Cicéron plaira toujours :* & alors leur fonction eſt de repréſenter ce qu'en Logique on nomme le ſujet de la propoſition, ou en Grammaire le nominatif du Verbe.

Quelquefois cependant ils ne viennent qu'après le Verbe : mais ce n'eſt que ſous l'une des conditions ſuivantes. La premiere, que le Verbe aura pour régime un pronom, qui le précede : *La nouvelle qu'apporta le courrier.* Ici *le courrier* eſt nominatif; & *que*, pronom, eſt le régime. La ſeconde, que le Verbe n'aura nul régime : *Auſſi-tôt entrerent le Roi, la Reine*, &c. La troiſieme, que le Verbe formera une parentheſe : *Pompée*, dit Plutarque, *s'avance*, &c. La quatrieme, que la phraſe ſera interrogative : *Que peuvent les richeſſes pour*, &c. La cinquieme & derniere, que la phraſe exprimera un ſouhait : *Puiſſent vos années égaler celles de Neſtor!*

2. Ou le ſubſtantif marche après un Verbe qui eſt précédé d'un autre ſubſtantif, *Cicéron inſpire la vertu :* & la fonction de ce dernier ſubſtantif, *la vertu*, eſt d'exprimer ce qu'en Logique on appelle l'attribut de la propoſition, ou plutôt le complément de l'attribut. Pour m'ex-

primer grammaticalement, l'un eſt le nominatif du Verbe; & l'autre ſon régime.

3. Ou le ſubſtantif ne paroît qu'à la ſuite d'une particule, *Cicéron inſpire la vertu à ſes Lecteurs* : & dans la place où eſt ce ſubſtantif *lecteurs*, je l'appellerai ſubſtantif *particulé*, pour m'épargner une circonlocution. J'aurai ſouvent beſoin, j'en avertis, d'employer ce terme nouveau, *particulé*, mais toujours dans le même ſens, & par la même raiſon. Voudra-t-on bien me le permettre, d'autant plus que je renonce à une infinité d'autres termes, dont juſqu'ici nos Grammairiens avoient cru ne pouvoir ſe paſſer?

4. Ou le ſubſtantif eſt employé dans une apoſtrophe, & par conſéquent ſans article. Alors il eſt toujours iſolé, & pourvu qu'on ne coupe point (8) des mots inſéparables, il ſe place où l'on veut. On dira également, *Seigneur! exaucez ma priere. Exaucez, Seigneur! ma priere. Exaucez ma priere, Seigneur!*

(8) Cette phraſe eſt citée dans l'Encyclopédie; *Tome I, page* 734, au bas de la ſeconde colonne, pour montrer que *point*, négation, peut ne tomber que ſur le Verbe, ſans influer ſur le régime. Il y en aura une preuve des plus fortes dans mes Remarques ſur Racine, *Rem.* XLIII.

CHAPITRE SECOND.

De l'Article.

PUISQUE l'*Article* ſert uniquement à modifier les *Noms*, il m'a paru d'une indiſpenſable néceſſité, que l'on ſe fût mis au fait de ce qui concerne les *Noms*, avant que d'étudier ce qui regarde l'*Article*.

Qu'eſt-ce donc que l'*Article*? Quand faut-il, ou l'employer, ou l'omettre?

I.

Qu'eſt-ce que l'*Article*? Je le définis; *un Adjectif qui précede les noms communs, pour annoncer qu'ils doivent être pris, non dans un ſens vague, mais dans un ſens déterminé.*

Avant que de mettre ceci dans un plus grand jour, il faut ſavoir quel eſt le mot nommé *Article*. C'eſt *le*, pour le ſingulier maſculin; *la*, pour le ſingulier féminin; *les*, pour les pluriels des deux genres.

Voilà, quant au matériel, le mot nommé *Article*, & le ſeul qui ſoit *Article*. Mais comme il eſt ſouvent précédé d'une particule, à laquelle il s'incorpore, diſtinguons Article *ſimple*, & Article *particulé*.

Il n'y a que ces deux particules, *à*, & *de*, auxquelles il s'incorpore, & cela par une contraction qui ſe fait au ſingulier, mais au maſculin ſeulement, avant les noms qui commencent par une conſonne. On dit *au*, pour *à le*; & *du*, pour *de le*. Je vais *au* jardin. Je ſors *du* jardin.

Au ſingulier, tant maſculin que féminin, ſi le nom commence par une voyelle, il n'y a plus de contraction, mais l'Article s'élide, *l'amour*, *de l'amour*, *l'amitié*, *de l'amitié*.

Au pluriel, ſoit maſculin, ſoit féminin, & quoique le nom commence par une voyelle, la contraction a toujours lieu. On dit toujours *aux*, pour *à les*, & *des*, pour *de les*. Parler *aux* hommes, cultiver *des* fleurs.

Il n'y a qu'un ſeul mot qui empêche que cette contraction ne ſe faſſe. C'eſt l'adjectif *tout*, parce qu'il ſe place toujours entre la particule & l'article. Quoiqu'on diſe, *au* monde, & *du* monde, on doit dire, *à* tout *le* monde, & *de* tout *le* monde. *Aux* hommes, *à* tous *les* hommes.

Préſentement reprenons notre définition, parce que tout ce qu'il y a de vrai

& de ſolide à dire ſur l'*Article*, doit partir de la définition même, ou peut-être de quelque différence que nous ſuppoſerions entre l'article *ſimple* & l'article *particulé*.

J'ai dit, en premier lieu, que l'Article eſt un Adjectif : & ſi je n'avois pas craint d'entaſſer trop de choſes à la fois, j'aurois volontiers ajouté que cet Adjectif eſt tiré de la claſſe (1) des *Pronoms*. Quand il précede un ſubſtantif, on le nomme *Article : la piece nouvelle ſe joue demain* ; & quand il précede ou ſuit un verbe, *je la verrai*, *voyez-la*, on l'appelle *pronom*. Mais d'ailleurs, n'eſt-ce pas une choſe qui convient à la plupart des *pronoms adjectifs*, d'être mis avant le Nom, à l'excluſion de l'Article, & avec la même propriété, comme quand je dis, *ce papier*, *cette plume*, &c. *mon frere*, *votre ſœur*, &c. Ainſi l'Article eſt un pronom tel que bien d'autres, mais auquel on a donné par excellence le nom d'*Article*, parce

(1) Apollonius, page 15. *Articuli, junctli nominibus, vim & poteſtatem ſuam exſerunt : non junctli, tranſeunt in pronomina.* Je cite la Traduction de François Portus, édition de Francfort, 1590.

Priſcien, livre XI. *Stoici articulum & pronomen unam partem orationis accipiebant.*

qu'il eſt d'un plus fréquent uſage qu'aucun des autres.

J'ai dit, en ſecond lieu, qu'il doit précéder le *Nom* : & il le précede immédiatement, à moins que ce nom, étant ſubſtantif, ne ſoit lui-même précédé par un adjectif qu'il régiſſe, *la belle ſaiſon*, *les beaux vers*. Alors l'Article cede à l'adjectif le voiſinage du ſubſtantif, & il marche avant tous les deux. Hors de là, il n'y a que l'adjectif *Tout*, qui, comme nous l'avons déja remarqué, précede toujours l'Article *ſimple*, & diviſe le *particulé*.

J'ai dit, en dernier lieu, que la propriété de l'Article, c'eſt d'annoncer qu'à des noms *communs*, ou employés comme tels, on a voulu attacher un ſens précis. Car un nom, à le prendre tout ſeul, ne renferme que la ſimple idée de la choſe, à la ſignification de laquelle il eſt deſtiné. Mais cette idée pouvant être vague ou déterminée, générale ou reſtreinte, c'eſt à moi à déſigner quelle étendue je donne à cette idée. Or c'eſt ce que je ne puis faire que par un Article, ou par quelque choſe d'équivalent. *Pain*, ne préſente que l'idée de ce qu'on appelle pain. Mais en diſant, *j'aime le pain*, ou *donnez-moi*

du pain, ou *donnez-moi un pain*, je fais concevoir pour quelle idée préciſe je veux qu'on reçoive ce mot, *pain*.

II.

Quand faut-il employer l'*Article*? Toutes les fois qu'il faut annoncer que des noms *communs* doivent être pris dans un ſens déterminé. Or la quantité de ces noms-là n'eſt limitée, ni ne peut l'être, puiſque l'Article ſubſtantifie & modifie des mots de toute eſpèce, conformément à des regles, ou à des uſages qui, comme nous l'allons voir, ne varient pas.

1. *Noms propres.* Quoiqu'ils n'appartiennent qu'à des individus, & que par conſéquent leur acception n'ait pas beſoin d'être autrement déterminée; cependant ils demandent l'article quand on les accompagne d'un adjectif. Mais il y a cette différence à remarquer : Que ſi l'adjectif précede le nom propre, il énonce une qualité qui pourroit être commune à pluſieurs; au-lieu que s'il ne vient qu'après, il exprime une qualité diſtinctive. Quand je dirai, *Cicéron ſoupa chez le riche Luculle*, je donne ſeulement à Lucullle la qualité de riche. Mais ſi je diſois, *chez Lucullle le riche*, ce ſeroit pour le diſtinguer des

autres Luculles. Voilà de ces petites différences, qui ne peuvent être imaginées, ni réduites en principes, que par un peuple ami de la préciſion & de la clarté dans ſon langage.

Quelquefois auſſi l'Article fait que le nom *propre* change de nature, comme quand nous diſons que Moliere eſt *le Térence* moderne; que *l'Alexandre* de Racine eſt trop doucereux, &c. On donne même des pluriels à ces ſortes de noms, *les Térences*, *les Alexandres*, &c. Telle eſt ici la force de l'Article, qu'il met ces mots au rang de ceux qu'on appelle *communs*, c'eſt-à-dire, dont l'idée eſt communicable à pluſieurs individus.

Au contraire, l'Article fait (2) que le nom *commun*, & même l'épithète, deviennent noms *propres*. Quand nos Prédicateurs diſent *l'Apôtre*, c'eſt Saint Paul; *le Sage*, c'eſt Salomon. Perſonne n'ignore que les Grecs, pour déſigner Homere, diſoient *le Poëte*; & nous apprenons d'Henri Eſtienne (3) qu'anciennement

(2) Apollonius, page 44. *Facit ut epithetum habeat eamdem proprietatem, quam habet nomen proprium.*

(3) Traité de la conformité du langage François avec le Grec, page 78.

on

on a dit, *le Poëte François*, pour désigner Marot : *lequel titre*, ajoute-t-il, *eut depuis tant de compétiteurs, qu'on n'a ſu à qui le donner ſans faire tort aux autres.*

Que ſi l'Article ſe trouve dans une infinité de noms *propres*, ſoit noms de villes ou de village ; *le Catelet*, *la Fleche*, *la Rochelle* ; ſoit noms de famille, *le Tellier*, *le Noir*, *la Fontaine* ; il eſt aiſé de voir qu'originairement ce furent des noms *appellatifs*, où dans la ſuite l'Article ne s'eſt conſervé que comme une ſyllabe inhérente, qui n'a plus de propriété, & qui demeure indéclinable, ſans égard au ſexe des perſonnes ainſi nommées.

On ſe permet quelquefois de mettre l'Article à des noms *propres*, & ſur-tout en parlant de certaines femmes extrêmement connues, ſoit en bien, ſoit en mal. Ainſi l'on dira, *la Chammeſlé*, fameuſe actrice ; *la Brinvilliers*, célebre empoiſonneuſe. Mais n'oublions pas que ces manieres de parler ne ſortent point de la converſation, ou du moins n'entrent que dans un ſtyle qui, comme l'a ſagement obſervé M. l'Abbé Regnier, marque de la familiarité, ou du mépris.

Quoique les quatre parties du monde, quelques aſtres, les royaumes, les pro-

vinces, les rivieres, les montagnes, aient leur nom particulier, dont l'acception ſemble déterminée par elle-même; nous ne laiſſons pas d'y ajouter ſouvent l'Article, mais ſans regle, ſans uniformité. On dit avec l'Article, *les Rois* du *Japon*, *l'or* du *Pérou*, *la porcelaine de* la *Chine* : mais on dit ſans article, *les Rois de France*, *l'argent d'Allemagne*, *la porcelaine de Saxe*. Je renvoie pour un plus grand détail à la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & je conclus avec lui qu'en ce qui regarde ces ſortes de noms *propres*, tout n'étant guère fondé que ſur le bon plaiſir de l'Uſage, on l'apprendra dans le commerce du monde, & dans les Ouvrages bien écrits.

2. *Adjectifs*. J'ai déja dit que l'Article avoit la vertu de convertir en ſubſtantifs les mots d'une toute autre eſpèce. Ainſi la plupart des adjectifs vont être ſubſtantifiés par l'addition de l'Article. On dira, *le vrai*, *le beau*, *le ſublime*, *le nouveau*, *le fâcheux*, *l'affecté*, *le recherché*, &c. Tous ces mots, de ſimples adjectifs qu'ils étoient, paſſent à la qualité de ſubſtantifs, & ils en acquierent toutes les propriétés, qui ſont de pouvoir être mis ſans adjectifs, *rien n'eſt beau que le vrai* : de pouvoir être

accompagnés d'un adjectif qu'ils régiſſent, *le vrai ſeul* : de pouvoir être ce que la Logique nomme le ſujet de la propoſition, *le vrai ſeul eſt aimable.*

Hors de là, jamais l'Article ne précede un adjectif détaché de ſon ſubſtantif, ſi ce n'eſt dans les phraſes où il y a ellipſe. *J'aime la bonne compagnie, mais je hais, ou je crains* la *mauvaiſe. Si ce ſont deux ſœurs que la langue Italienne, & l'Eſpagnole, celle-ci eſt* la *prude, & l'autre* la *coquette.* Ici l'Article n'eſt pas ſeulement démonſtratif, mais de plus il eſt corrélatif.

Telle eſt auſſi la vertu de l'Article, que comme en s'uniſſant à l'adjectif, il le ſubſtantifie; de même en ſe détachant du ſubſtantif, nom *commun*, il le réduit à n'être qu'adjectif. *Rarement les Philoſophes ſont poëtes, & plus rarement les Poëtes ſont philoſophes.* Un même mot, *Philoſophe*, eſt ſuſtantif dans la premiere propoſition, & adjectif dans la ſeconde. Un même mot, *Poëte*, eſt adjectif dans la premiere propoſition, & ſubſtantif dans la ſeconde. Ainſi l'acception du nom *commun* eſt déterminée par l'addition, ou la ſuppreſſion de l'Article.

Pour former nos ſuperlatifs, il ſuffit

que le comparatif (4) ſoit précédé de l'Article, mais toujours précédé immédiatement. Car ſi nous diſons, *les plus ſavants hommes*, alors l'Article ſert en même temps, & au ſubſtantif, & au ſuperlatif, mais en mettant le ſuperlatif après le ſubſtantif, il faut répéter l'Article, & dire, *les hommes les plus ſavants.*

Je viens d'avancer, que l'Article ſe répete quand le ſuperlatif ne ſe montre qu'après le ſubſtantif : & maintenant j'ajoute que c'eſt toujours l'Article *ſimple*, lors même que ſon ſubſtantif a reçu l'Article *particulé.* Un ou deux exemples me feront entendre. *C'eſt la Coutume* des *peuples* les *plus barbares. J'ai obéi* au *commandement* le *plus juſte.* Pourquoi d'abord, *des*, & *au*, mais enſuite, *les*, & *le ?* Parce que le ſuperlatif demande la répétition & la proximité de l'Article, ſans lequel il ne ſeroit pas ſuperlatif, mais n'a nul beſoin de la particule incorporée dans l'Article du ſubſtantif.

On voit également cette particule incorporée dans l'Article du Subſtantif, quand nous diſons : *Voilà* de *l'eau*, *donnez-moi* du *vin.* Mais l'article diſparoîtra quand nous ferons précéder un adjectif : *Voilà*

(4) Voyez ci-deſſus, page 132.

de bonne eau, donnez-moi de bon vin. Et l'article reparoîtra, quand l'adjectif ne ſera mis qu'après le ſubſtantif : *Voilà de l'eau claire, donnez-moi du vin pur.*

3. *Verbes.* On lit dans la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, que l'uſage de l'Article devant l'Infinitif des verbes, eſt preſque renfermé dans certaines façons de parler, *le boire, le manger, le dîner, le ſouper, le-lever & le coucher du ſoleil, être au lever du Roi, au petit coucher du Roi, quand ce vint au fait & au prendre, au partir de là, au pis aller, avoir le rire agréable.* Mais quoi, y auroit-il grand mal à étendre un peu cette liberté de créer (5) des ſubſtantifs dans ce goût-là, puiſqu'elle peut occaſionner des expreſſions neuves & heureuſes ? Témoin la réponſe de *l'Angeli*, ce Fou de la vieille Cour, immortaliſé par Deſpréaux. Un jour le Roi lui ayant demandé pourquoi on ne le voyoit jamais au Sermon : *Sire*, dit-il, *c'eſt que je n'entends pas le raiſonner ; & je n'aime pas le brâiller.*

4. *Particules.* J'y renferme tous nos petits mots indéclinables, qui, précédés

(5) Appollonius, page 36. *Illud in genere conſtituendum eſt, quemlibet infinitum eſſe nomen verbi.*

de l'Article, s'emploient ſubſtantivement. Adverbes, *le pourquoi*, *le comment*, &c. Prépoſitions, *le pour*, *le contre*, &c. Conjonctions, *les ſi*, *les mais*, *les car*, *les*, *&c.*

Voilà, à peu près, ce qu'il y avoit à dire pour faire connoître quels noms reçoivent l'Article. Mais examinons tout de nouveau, & plus particulièrement, quel effet il produit ſur ces noms. Or l'effet qu'il produit, conſiſte, ainſi que j'ai dit, en ce qu'il détermine leur acception, qui, ſans l'Article, demeureroit vague & incertaine.

Je puis, quand j'emploie un nom *commun*, donner plus ou moins d'étendue à l'idée qu'il préſente. Je puis, d'abord, laiſſer à cette idée toute l'étendue qu'elle peut avoir. Je puis, en ſecond lieu, la reſtreindre ou à pluſieurs, ou à un ſeul des individus, que cette idée générale comprend. Je puis, enfin, ne vouloir donner à entendre qu'une portion indéterminée, ou de toute une eſpèce, ou de quelque individu. Voyons comment notre Article nous ſert à marquer ces trois différentes acceptions d'un même mot.

Premièrement, ſi je veux laiſſer à un nom *commun* toute l'étendue de l'acception qu'il peut avoir, je me ſers pour cela

de l'Article *ſimple*. Par exemple, dans ces phraſes, *L'homme eſt mortel*, *la Poéſie eſt attrayante*, *les villes pendant l'hiver ſont préférables à la campagne*, je préſente l'idée d'*homme*, de *Poéſie*, de *ville*, de *campagne*, ſans reſtriction, & dans toute l'univerſalité, qui peut lui convenir.

Mais, en ſecond lieu, ſi je veux au contraire borner mon idée, & ne l'appliquer qu'à certains individus, ou qu'à un ſeul; comment faire? Pour cela j'ai beſoin, non-ſeulement de l'Article *ſimple*, mais encore d'une reſtriction tacite, ou exprimée. Reſtriction tacite, & qui naît des circonſtances où je parle: comme quand je dis à Paris, *le Roi*, on voit aſſez que j'entends le Roi de France; & lorſqu'étant à table, je dirai, *avancez la ſaliere*, on voit aſſez de quelle ſaliere il s'agit. Reſtriction exprimée, ou par un adjectif, *les hommes* vertueux *moderent leurs paſſions*; ou par un pronom ſuivi d'un verbe, *les hommes* qui aiment l'étude, *ſont avares de leur temps*.

On demandera ſans doute à quoi ſert ici l'article, puiſque c'eſt par l'adjectif, ou par le pronom ſuivi d'un verbe, & non par l'Article, que l'acception du nom *commun* eſt déterminée? Réponſe. C'eſt

l'Article ſeul, qui fonde ici le droit que j'ai d'y faire entrer cet adjectif, ou ce pronom, leſquels ne pourroient (6) ſe mettre après un nom ſi l'Article ne l'avoit précédé.

Je puis, enfin, vouloir tellement reſtreindre mon idée, qu'on l'applique ſeulement à une portion déterminée, ou de l'eſpèce, ou de quelque individu. Alors il faut que j'emploie l'Article *particulé*, qui eſt *du* pour le ſingulier, & *des* pour le pluriel. *Il y a des voyageurs qui aſſurent*, &c. *J'ai* du *pain*, de *l'argent*, &c. Mais ces mêmes phraſes, ſi d'affirmatives, elles devenoient négatives, perdroient l'Article : *Il n'y a point* de *voyageurs*, *qui*, &c. *Je n'ai point* de *pain*, &c. Il n'y reſteroit que la ſimple particule, & ce qu'elle opere d'elle-même. Voyons donc en quels cas, & pourquoi l'Article ceſſe d'avoir lieu.

III.

Quand faut-il omettre l'*Article* ? Premièrement, lorſque des noms *propres*

(6) Apollonius, page 22. *Nomina per ſe nullam relationem habent, niſi aſſumant articulum.* C'eſt la fameuſe Regle de Vaugelas, dont j'ai tant parlé dans mes Remarques ſur Racine, *Rem.* XXII, & ſuivantes.

s'emploient préciſément comme tels. Car, puiſqu'ils ne ſignifient que des individus, ils n'ont pas beſoin qu'on détermine leur acception. Auſſi ne leur donne-t-on point (7) d'articles. *Rome*, *Alexandre*, *Virgile*. Et de là vient qu'on n'en donne point non plus à des noms *communs*, lorſqu'ils ſont (8) l'objet d'une apoſtrophe. Quelque matériel, & quelque inſenſible que puiſſe être cet objet, c'eſt le perſonnifier que de lui adreſſer la parole. Tout nom, de *commun* qu'il étoit, devient alors un nom particulier, & déterminé par la poſition où il eſt, à ce qu'on veut qu'il ſignifie dans ce moment.

Ajouterai-je que ſi l'Article entre quelquefois dans l'apoſtrophe; comme quand on dira, *la belle enfant, répondez: l'homme aux rubans verts, en tenez-vous?* Ce n'eſt que dans des phraſes très familieres, où il eſt clair que *vous* eſt ſous entendu.

Reſte à examiner ce qui regarde les noms *communs*, quelque place qu'ils occupent ailleurs que dans une apoſtrophe.

(7) Si ce n'eſt à quelques noms Italiens, *le Dante*, *l'Arioſte*, *le Taſſe*, &c.

(8) *Déployez toutes vos rages*,
Princes, *Vents*, *Peuples*, *Frimas*.
DESPREAUX, Ode ſur la priſe de Namur.

Par le détail où il eſt néceſſaire que j'entre, on verra quand ils demandent la ſuppreſſion de l'Article.

1. *Quand ils ſont employés comme adjectifs.* J'en ai déja cité un exemple : *Rarement les Philoſophes ſont poëtes.* Mais la traduction de ces paroles qui ſe liſent dans l'Evangile, *ſi Filius Dei es*, fournit un exemple plus palpable & plus connu. On les peut rendre ainſi, *Etes-vous Fils de Dieu?* ou ainſi : *Etes-vous* le *Fils de Dieu ?* Or ce ſont deux propoſitions eſſentiellement diſtinctes, puiſque le mot, *fils*, en tant que précédé de l'Article, eſt dans la ſeconde, un ſubſtantif individualiſé ; au lieu que dans la premiere, où il n'a point d'Article, il n'eſt qu'adjectif, qui marque ſimplement une qualité, & par conſéquent quelque choſe de communicable.

2. *Quand le nom commun eſt précédé d'un nom de nombre.* Par exemple, *Un ami, deux amis, cent piſtoles.* Mais cela n'eſt vrai que dans le cas où ces termes ſont employés préciſément pour calculer. Ont-ils déjà ſervi au calcul ? Y a-t-il quelque raiſon de les répéter, ou quelque relation ſous-entendue ? Alors il faut l'Article. *Les deux amis que j'attendois. Les cent piſtoles n'arrivent pas.*

Puiſque nous en ſommes aux noms de nombre, je devrois avertir que pluſieurs de nos Grammairiens nous donnent mal à propos *un* pour Article. Je ne m'explique pas encore, mais j'y reviendrai dans un moment.

3. *Quand le nom* commun *ſe trouve précédé d'un adjectif qui eſt pronom, ou de la même claſſe.* Tels ſont ceux qui par eux-mêmes individualiſent le nom commun, *ce, mon, notre, ton, votre, ſon, leur* : ceux qui le reſtreignent plus ou moins, *quelque, chaque, certain, pluſieurs* : ceux qui nient ſans reſtriction, *aucun, nul* : ou enfin, *tout*, qui produit l'effet contraire.

4. *Quand le nom, mis après le verbe, ne fait qu'un avec le verbe, dont il reſtreint l'acception.* Rien de ſi fréquent. *Avoir peur, avoir pitié, avoir patience, avoir bec & ongles. Faire peur, faire pitié, faire amitié, faire juſtice*, &c. Même regle à obſerver ſi le nom tient au verbe par une particule, *regarder en pitié, donner en ſpectacle, ſonger à malice, agir de tête, trembler de froid*, &c. Remarquons qu'en toutes ces phraſes, & mille autres ſemblables, le nom demeure indéterminé.

5 *Quand l'énumération finit par un mot qui affirme, ou qui nie ſans reſtriction.* Tour oratoire des plus communs. *Parents, étrangers, amis, ennemis, tous l'ont pleuré. Prieres, bienfaits, offres, menaces, larmes d'un pere & d'une mere, rien ne l'a ébranlé.*

Tous autres cas où l'on ſupprime l'Article, rentreront dans quelqu'un de ceux que je viens d'expoſer ici: & il eſt temps que j'en revienne, comme je l'ai promis, à l'examen de cette opinion, qui nous donne *un* pour Article. Ou plutôt, il eſt inutile de l'examiner, puiſqu'elle porte uniquement ſur ce préjugé, que la langue Françoiſe, à l'exemple de la Latine, connoît des *génitifs*, *datifs*, &c. préjugé, dont il me ſemble qu'on eſt aſſez revenu aujourd'hui, pour qu'il ne ſoit plus néceſſaire de le combattre. *Un* ne fut jamais (9), confondu avec *le*. J'admire

(9) Cette particule * *Un*, s'appelle improprement Article... Tant s'en faut qu'elle ſoit Article, que même elle lui eſt oppoſée.

Voilà un galant. Voilà le galant. On pourra dire, *voilà un galant*, de celui qu'on n'aura jamais vu auparavant, & même dont on n'aura point ouï parler: mais, *voilà le galant.*, ne ſe dira que de celui dont on aura tenu quelque

* Particule *ſignifie ici*, petit mot.

M. l'Abbé Regnier, qui, convaincu de cette vérité, & après l'avoir ſolidement prouvée, ne laiſſe pas de ſe prêter au ſyſtême de ceux qui déclinent en François comme en Latin, & qui là-deſſus ont forgé leur prétendu article *indéfini*. Quelle chimere ! Tenons pour certain qu'il n'y a d'Article que *le*, *la*, *les*, qui ſubſiſte dans *au*, & *des*, où il eſt incorporé à l'une de ces deux prépoſitions, *à*, & *de*, leſquelles prépoſitions y conſervent leur valeur propre, ainſi que l'Article y conſerve la ſienne.

Autre erreur, de s'imaginer que l'Article ait été inſtitué, comme pluſieurs de nos Modernes continuent à l'écrire, pour marquer les genres (1) & les nombres des mots qu'ils précedent. Mais ne ſont-ce pas ces mots, qui, comme ſubſtantifs, décident le genre & le nombre de l'Article ?

Un rien à remarquer, parce qu'il fait voir combien les Savans avoient médité ſur l'Article, c'eſt qu'il ne ſe met jamais

propos auparavant. *H. Eſtienne, Conformité*, &c. *pag.* 76.

(1) Appollonius, pag. 28. *Nonnulli lapſi ſunt non leviter, cùm exiſtimarent articulos adjungi nominibus, ut genera diſtinguant.*

qu'avant des noms dont la ſignification ſoit déja connue de la perſonne à qui l'on parle. Apprend-on l'alphabet (2) à un enfant? On lui dit, *voilá* A, *voilà* B, &c. Quand il connoîtra ſes lettres, on lui dira, s'il ſe trompe, *vous prenez* l'A *pour* le B, &c. Ainſi le premier qui apporta le caffé en France, dit ſans doute, *les Arabes ont une eſpece de fève, qu'ils appellent* caffé : mais enſuite, *le caffé a telle vertu, le caffé ſe prépare ainſi*, &c.

Je dois cette derniere obſervation, & la plupart des précédentes, à un Grammairien du ſecond ſiecle, *Apollonius* d'Alexandrie. Puiſque l'Article nous vient des Grecs, à qui devons-nous recourir, qu'aux Grecs eux-mêmes, pour en connoître les propriétés?

Au reſte, n'oublions pas que l'Article, pris ſéparément, ne ſignifie rien. Une jolie (3) comparaiſon, tirée du même Auteur, ſervira de preuve. Il y a, dit-il, cette différence entre la conſonne & la Voyelle, que celle-ci, ſans aucun ſecours

(2) Apollonius, *pag.* 34, emploie ce même exemple.

Page 50, il dit : *Articulus adjunctus repetit memoriam rerum jam cognitarum.*

(3) Apollonius, *pag.* 14, & 15.

étranger, fait entendre un ſon diſtinct : au lieu que la Conſonne a beſoin de l'autre, pour pouvoir être articulée. A la Voyelle, il faut, ajoute-t-il, comparer le Nom, le Verbe, l'Adverbe & le Participe, qui, par eux-mêmes, offrent à l'eſprit une idée préciſe : mais à la Conſonne il faut comparer l'Article, la Conjonction, & la Prépoſition, tous mots qui, pour être ſignificatifs, doivent être accompagnés d'autres mots.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Pronoms

On appelle *Pronom*, un mot qui ſe met à la place d'un *Nom*, pour ſignifier l'équivalent. Peut-être la définition ne convient-elle pas *omni, & ſoli :* mais nous ne ſommes pas ici ſur les bancs de l'Ecole. Quoiqu'il en ſoit, les Pronoms eux-mêmes ſont de vrais noms : les uns, purs *ſubſtantifs*; les autres, purs *adjectifs*; & d'autres enfin, tantôt *ſubſtantifs*, tantôt *adjectifs*. Je ſuivrai cette diviſion, qui me paroît la plus grammaticale, & la plus commode pour bien démêler ce que les Pronoms de chaque eſpèce ont de particulier.

I.

On diſtingue en Grammaire trois perſonnes, dont la premiere eſt celle qui parle; la ſeconde, celle à qui l'on parle; la troiſieme, celle dont on parle. Et comme il ſeroit ennuyeux d'avoir ſans ceſſe à répéter le nom de la perſonne dont il s'agit, c'eſt pour abréger le diſcours, ſans nuire à la clarté, qu'on uſe de certains Pronoms, qui, parce qu'ils ſuppléent au nom des perſonnes, ſont appelés *perſonnels*.

Tous ces Pronoms perſonnels ſont de vrais ſubſtantifs: ni plus ni moins que les noms mêmes, à la place deſquels ils ſont mis.

Pour la premiere perſonne, au ſingulier, on en a trois, *je*, *moi* & *me*, qui préſentent abſolument la même idée, mais qu'on ne ſauroit cependant mettre l'un pour l'autre. Ce qui décide du choix, c'eſt la place que le pronom doit occuper dans le diſcours.

Il faut, *je*, s'il eſt régiſſant, & à la tête d'une phraſe, ou principale ou incidente: *Je crois que je partirai demain*. Mais il ne ſe met qu'après le Verbe, ſoit dans une interrogation, *chanterai-je?* *chanté-je?* ſoit dans une exclamation,

où ſuis-je ! ſoit dans une parenthese, *croyez-moi*, *vous dis-je* : ſoit enfin quand le Verbe eſt précédé d'*auſſi*, *encore*, *peut-être*, *à peine*, & autres ſemblables, qui ſervent à marquer une conſéquence de ce qui vient d'être dit. *Vous me flattez*, *auſſi ne vous crois-je pas. Encore devrois-je*, &c. *Peut-être devrois-je*, &c. *A peine fus-je arrivé*, &c.

Il faut, *moi*, premièrement, lorſqu'on le joint à *je*, ou à *me*, par une eſpece d'appoſition : *Moi*, *Je vous tromperois ? Me ſoupçonner*, *moi votre ami ?* En ſecond lieu, toutes les fois qu'il ſuit le Verbe : *C'eſt moi*, *ſauvez-moi.* Troiſièmement, lorſqu'il tient par une conjonction à un autre nom : *Paul & moi*, *lui ou moi.* Enfin, lorſqu'il eſt précédé d'une particule exprimée, *fiez-vous à moi*, ou ſous-entendue, *parlez-moi.*

Il faut, *me*, quand il eſt régi par le verbe, & il doit le précéder : *Je vous prie de* me *ſuivre*, *ne* me *trompez pas.* Ce qui eſt ſi vrai, qu'en faiſant deux phraſes de ſuite, comme celles-ci, *écoutez-moi*, *& me croyez ;* on dit *moi* dans la premiere, parce qu'il vient après le verbe ; & *me* dans la ſeconde, parce qu'il va devant. Il n'y a qu'un cas où *me* doive être mis

après le verbe; mais ſeulement après le verbe employé dans une apoſtrophe; & c'eſt quand il eſt ſuivi de la particule *en*, priſe dans un ſens pronominal : *Parlez-m'en*. Encore cela n'eſt-il vrai que dans les propoſitions affirmatives; car dans les négatives le Pronom va toujours avant le verbe : *Ne m'en parlez pas*.

Au reſte, il n'en eſt pas tout-à-fait de même de la particule *y*. Car quoiqu'*en* ſe puiſſe mettre après le Verbe, *parlez-m'en;* on ne dira pas, *menez-m'y*, comme on dit très-bien, *vous m'y menerez*. Pourquoi *m'y* après le Verbe n'eſt-il pas d'uſage? Parce que cette déſinence déplaît à l'oreille : & c'eſt ſe tourmenter à crédit que d'en chercher une autre raiſon.

Quant au pluriel, on dit toujours, *nous;* & il ne differe en rien des autres ſubſtantifs, par rapport à la place qu'il doit occuper dans le diſcours, ſi ce n'eſt qu'étant régi par le Verbe, il le précede : *nous* nous *flattons ſouvent*.

Pour la ſeconde perſonne, nous avons *tu*, *toi*, *te*, au ſingulier, & *vous*, au pluriel, dont la ſyntaxe eſt abſolument la même que celle du Pronom, qui déſigne la premiere perſonne. Remarquons ſeulement, que *vous*, quoique pluriel,

ſouvent ne s'adreſſe qu'à une ſeule perſonne, & alors n'a que la valeur d'un ſingulier.

A l'égard du genre, quoique ni *je*, ni *vous*, n'en marquent pas plus l'un que l'autre par eux-mêmes, ils ne laiſſent pas d'en régir l'un des deux, ſelon que c'eſt un homme ou une femme qui dit *je*, ou à qui l'on dit *vous*.

Pour la troiſieme perſonne, le maſculin demande, *il*, *lui*, ou *le*, au ſingulier; *ils*, *eux*, *les*, ou *leur*, au pluriel : & le féminin demande, *elle*, *la*, ou *lui*, au ſingulier; *elles*, *les*, ou *leur*, au pluriel. Il s'agit de *leur*, indéclinable, qu'il ne faut pas confondre avec *leur*, adjectif, dont je parlerai plus bas.

Ici la ſyntaxe eſt encore la même pour *il* & *elle*, que pour *je*, ſi ce n'eſt que la fonction du Pronom, *elle*, ne ſe borne pas toujours à être *régiſſant*. Car il eſt ſouvent *régi*, ſoit par une particule, *ſans elle*, *pour elle*; ſoit par le verbe, dans les propoſitions négatives, *vous ne voyez qu'elle*. Par-tout ailleurs, *elle* ſe change en *la*, & précede le verbe, *vous la voyez*.

Quoique l'analogie de *lui* à *le*, ſoit celle de *moi* à *me*; cependant au lieu que *moi* ſe change en *me* devant les verbes

qui ont un régime particulé, *vous me prêterez ce volume*, on ne change point *lui* en pareil cas, & on dit, *vous lui prêterez ce volume.*

Ajoutons qu'il n'y a que le régime particulé, où *lui* appartienne indifféremment aux deux genres. *Parlez-lui*, peut auſſi-bien s'entendre d'une femme que d'un homme. Hors du régime où la particule eſt ſous-entendue, *lui* ne peut ſe prendre qu'au maſculin.

On pourroit regarder *eux*, comme le pluriel de *lui* : & véritablement l'analogie eſt parfaite, lorſqu'il eſt mis, ou avec *ils* par appoſition, *eux*, *ils n'en feront rien*; ou avec une particule exprimée, *on ne dit rien d'eux*, *je me fie à eux.* Mais hors de là, *eux* n'eſt point le pluriel de *lui.* Avec le Verbe, il faut *les*, ſi c'eſt un régime ſimple, *je les vois* : & *leur*, ſi c'eſt un régime particulé, *donnez-leur.* Remarquons que ce dernier régime eſt le ſeul cas où l'on puiſſe employer *leur*, ſubſtantif.

Pour le pluriel *elles*, la ſyntaxe eſt la même que pour *eux.* Ainſi *leur* ſe dit également pour *à eux*, & *à elles.* Il précede toujours le Verbe, *je leur donnerai*, ſi ce n'eſt dans une apoſtrophe, *donnez-*

leur, quand la propoſition eſt affirmative. Car ſi elle eſt négative, il va devant : *Ne leur donnez pas.*

Quand *le*, *la*, & *les*, ne ſont pas *article*, mais Pronom perſonnel, leur unique fonction eſt de faire le régime ſimple d'un Verbe, qu'ils précédent toujours. On parlera d'un homme, *je le connois :* d'une maiſon de campagne, *je ne la connois pas :* de quelques volumes, *je les ai lus.*

Une grande différence, & la plus remarquable qu'il y ait, entre les Pronoms de la troiſieme perſonne, & ceux des deux premieres ; c'eſt que ceux-ci ne peuvent jamais déſigner que des perſonnes : au lieu que ceux-là ſervent à déſigner, & les perſonnes, & les choſes. Cette différence influe particulièrement ſur *elle*, *lui*, *eux*, & *leur.* On dira indifféremment d'une femme & d'une prairie, *elle eſt belle :* mais *elle*, lorſqu'il eſt régi, ou particulé, ne ſe dit point des choſes inanimées : non plus que *lui*, *eux*, ni *leur.* On y ſupplée par les pronoms, *le*, *la*, *les*, ou par les particules *en*, & *y*. A ces demandes, *eſt-ce là votre canne ? ſont-ce vos gants ?* vous répondrez, *ce ne l'eſt pas*, *ce les ſont ;* & non, *ce n'eſt pas elle*, *ce ſont eux.* Vous ne direz pas d'une maiſon,

je lui ajoûterai un pavillon ; mais *j'y ajoûterai un pavillon.* Vous direz d'un Poëte, *que penſe-t-on de lui ?* mais de ſes vers il faudra dire, *qu'en penſe-t-on ?*

J'aurai quelque éclairciſſement à donner là-deſſus, en parlant de l'adjectif, *ſon :* & cela me fait ſonger à ne point oublier ici le pronom (4) réciproque *ſoi*, qui appartient à la troiſieme perſonne, ſubſtantif de tout genre, & ſeulement du nombre ſingulier.

Pour la ſyntaxe, il y a la même analogie de *ſoi*, à *ſe*, que de *moi*, à *me :* c'eſt à-dire, que *ſoi* ne ſe met jamais qu'après le Verbe, ou après une particule ; & *ſe* va toujours devant le Verbe. *Quiconque n'aime que ſoi ne ſe fait guere d'amis.*

Quand *ſoi* ſe dit des perſonnes, il ne va qu'avec des termes collectifs & indéfinis, comme *on*, *quiconque*, *chacun*, &c. Quand il ſe dit des choſes, ce n'eſt jamais qu'à l'aide d'une particule : *la vertu eſt aimable* de *ſoi*, *porte ſa récompenſe* avec *ſoi.* Et il faut que le nom auquel il ſe rapporte, ſoit au ſingulier. Car ſi c'eſt

(4) J'aurai occaſion d'en parler encore dans mes Remarques ſur Racine, *Rem.* LXXX, où ceci eſt plus détaillé.

un pluriel, on ne peut plus dire de *ſoi*, mais il faut *d'eux-mêmes*, ou *d'elles-mêmes*, ſelon le genre de ce pluriel qui régit.

On, Pronom indéfini, appartient encore à la troiſieme perſonne, & il eſt toujours régiſſant : de ſorte qu'il ſe conforme à la ſyntaxe du Pronom *je*, par rapport au verbe : *on dit. Vient-on ?* Quoiqu'indéfini, & collectif de ſa nature, il ne laiſſe pas de ſe mettre quelquefois à la place d'une perſonne ſeule : *on demande à vous parler.* Et quoiqu'il n'appartienne proprement qu'à la troiſieme perſonne, il s'emploie quelquefois pour la premiere, ou pour la ſeconde. Car, à un homme que je n'aurai point vu depuis long-temps, & que je viens à rencontrer, je lui dirai, *il y a long-temps qu'on ne vous a vu* : & à un malade, *ſe porte-t-on mieux aujourd'hui ?* Mais, comme il n'y a que les circonſtances qui puiſſent ainſi déterminer le ſens, ces manieres de parler ne peuvent guère ſortir de la plus ſimple converſation.

Pour éviter un *hiatus*, ou pour rompre la meſure du vers dans la proſe, il eſt très-permis d'écrire *l'on* : & c'eſt le ſeul de nos Pronoms ſubſtantifs, qui, par lui-même, & ſans que cela change rien à ſa

nature, ſouffre quelquefois l'article. Je dis le ſeul. Car ſi, dans cette jolie ſcène où il eſt queſtion des deux Soſies, *moi* eſt tant de fois accompagné de l'article, c'eſt afin de pouvoir lui donner un ſens diſtributif, & qui diſtingue *le moi battant* d'avec *le moi battu*.

Avant que de quitter cette matiere, il eſt à propos de nous remettre devant les yeux une remarque importante, ſur laquelle je n'ai fait que gliſſer, & dont l'utilité ſe fera encore mieux ſentir, lorſque j'en ſerai aux *Participes*. C'eſt que ſouvent un Verbe a deux régimes, dont l'un eſt ſimple & l'autre particulé. Quand je dis, *payez le tribut à Céſar*, ces derniers mots, *à Céſar*, ſont le régime particulé du verbe *payer*. Or ſi nous mettons à la place de ces deux noms, *tribut* & *Céſar*, deux Pronoms; la phraſe alors ſera ainſi conçue, *payez-le lui*; & par conſéquent la particule *à*, eſt ſous-entendue devant *lui*: comme il faut la ſous-entendre devant tout autre Pronom employé pour ſecond régime du verbe: *Vous me le direz, je vous le rendrai*, c'eſt-à-dire, *vous la direz* à *moi*, *je le rendrai* à *vous*.

Quelle raiſon, au reſte, peut vouloir que dans ces deux phraſes, *payez-le* lui, *je*

je vous *le rendrai*, les pronoms changent ainſi de place? A l'Impératif, *payez-le lui*, le régime particulé n'arrive que le dernier; & dans les autres modes du Verbe, c'eſt tout le contraire. Qui diroit, *payez-lui le*, ou *je le vous rendrai*, ſeroit barbare. Pourquoi cette différence? Tel eſt le bon plaiſir de l'Uſage, maître abſolu des Langues, qui toutes, outre l'eſſenciel, ont de l'arbitraire; mais arbitraire, qui, du moment que l'Uſage s'eſt fixé, devient lui-même eſſenciel.

II.

Je paſſe aux Pronoms *adjectifs*, qui comprennent principalement ceux que l'on appelle *poſſeſſifs*, dont la fonction eſt de marquer à qui appartient la choſe ſignifiée par leur ſubſtantif. Quand ils le précedent, ils ne ſouffrent point d'article. Quand ils ne viennent qu'après, ils demandent l'article. Voilà donc deux eſpèces de Pronoms *poſſeſſifs*, & d'autant plus faciles à diſtinguer, que, comme on le verra tout à l'heure, ils n'ont point les mêmes terminaiſons.

Pour le ſingulier de chaque perſonne, il y a trois Pronoms de la premiere eſpèce. Un maſculin, *mon*, *ton*, *ſon*; & un

(5) féminin, *ma*, *ta*, *ſa*, pour le ſingulier; avec un autre pour le pluriel, *mes*, *tes*, *ſes*, commun aux deux genres.

Quand il s'agit de pluſieurs perſonnes, il y a de même trois Pronoms. Au ſingulier, *nôtre*, *vôtre*, *leur*. Au pluriel, *nos*, *vos*, *leurs*. Et ces Pronoms, tant au ſingulier qu'au pluriel, ſont communs aux deux genres.

J'avertis qu'on retrouvera *nôtre*, *vôtre*, *leur*, & *leurs*, au nombre de ces autres Pronoms, qui demandent un article. Mais allons par ordre. Quant à préſent, je ne les conſidere que comme appartenants à ces Pronoms poſſeſſifs de la premiere eſpèce, qui ne ſouffrent point d'article, mais qui en ſervent eux-mêmes à leur ſubſtantif, avec lequel ils s'accordent en genre comme en nombre, & qu'ils doivent immédiatement précéder, à moins qu'il ne s'y gliſſe un pur adjectif entre deux. Voilà en quoi conſiſte toute la ſyntaxe de ces Pronoms: & il n'y a ici nulle difficulté, que ſur celui de la troiſieme perſonne.

(5) On dit cependant, *mon ame*, *ton épée*, *ſon audace*, &c. En voici la raiſon.

Conſule veritatem, reprehendet: refer ad aures, probabunt. Quære, cur? ira ſe dicent juvari. Voluptati autem aurium morigerari debet oratio. *Cic. Orat.* 48.

Pour ſentir cette difficulté, & même pour la réſoudre, c'eſt aſſez de ſavoir que les Pronoms poſſeſſifs, *ſon*, *ſa*, *ſes*, *leur* & *leurs*, ne s'appliquent qu'aux perſonnes, & aux choſes qu'on aura en quelque ſorte perſonnifiées, ſi l'on a eu l'art de les amener, & d'y préparer par quelque expreſſion, qui ne convienne qu'à des perſonnes. Ainſi ce Pronom poſſeſſif, a lieu dans la plupart des phraſes où entre le verbe *Avoir*, quoique la propoſition ait pour ſujet une choſe inanimée. On dit donc très-bien, *chaque fruit a ſon goût*, *un triangle a ſes trois côtés*, *tout corps a ſes dimenſions*. Mais, en parlant d'une choſe inanimée, ou de quelque bête, ſans qu'il y ait rien qui la perſonnifie, on doit remplacer le Pronom poſſeſſif par les *particules* deſtinées à cela, *en*, ou *y*, qui ſont miſes elles-mêmes au rang des Pronoms. Témoin ce proverbe, *Quand on parle du Loup*, *on en voit la queue*; & non pas, *on voit ſa queue*. On diroit cependant, *Rien n'appartient plus au loup que ſa queue*, parce que dans cette derniere phraſe, & non dans la précédente, il s'y trouve un Verbe qui dénote la poſſeſſion. Or le ſujet à qui convient la poſſeſſion, ſi par acci-

dent ce n'eſt pas une perſonne, eſt cependant regardé toujours comme une perſonne. Voilà, je crois, un principe certain : & s'il y a des exceptions autoriſées par l'uſage, c'eſt de l'uſage même qu'on l'apprendra.

Venons à l'autre eſpèce de Pronoms *poſſeſſifs*, qui ſont ceux que l'article doit immédiatement précéder.

Quand le Pronom ne déſigne qu'une ſeule perſonne, c'eſt à la premiere, *le mien*, & *la mienne*; *les miens*, & *les miennes*. A la ſeconde, *le tien*, & *la tienne*; *les tiens*, & *les tiennes*. A la troiſieme, *le ſien*, & *la ſienne*; *les ſiens*, & *les ſiennes*.

Quand il déſigne pluſieurs perſonnes, c'eſt à la premiere, *le nôtre*, *la nôtre*, *les nôtres*. A la ſeconde, *le vôtre*, *la vôtre*, *les vôtres*. A la troiſieme, *le leur*, *la leur*, *les leurs*.

On retrouve encore ici, au ſujet de la troiſieme perſonne, cette même difficulté, qui vient de nous arrêter il n'y a qu'un moment, & qui conſiſte en ce que le Pronom poſſeſſif ne s'applique pas en toute occaſion aux choſes, comme aux perſonnes. Mais les principes ne varient point. Ainſi nous dirons très-bien, *ce*

arpent-là eſt le ſien, quand nous voudrons dire que c'eſt l'arpent d'un tel : mais nous parlerions mal, ſi c'étoit pour dire que c'eſt l'arpent du parterre, ou du potager : & cela, parce que le Pronom poſſeſſif qui prend l'article, ne doit s'appliquer aux choſes, que dans les mêmes occaſions, où nous avons vu qu'il eſt permis d'employer celui qui n'admet point d'article.

Il me reſte à dire que celui qui prend l'article, peut s'employer comme ſubſtantif, & au ſingulier, & au pluriel, mais au maſculin ſeulement. Au ſingulier, *le mien*, *le vôtre*, pour ſignifier ce qui m'appartient, ce qui vous appartient. Au pluriel, *les miens*, *les vôtres*, pour ſignifier nos proches, nos alliés, ceux qui ſont en quelque façon à nous. Mais en ce ſens il faut que le pronom poſſeſſif ſoit précédé du perſonnel : *moi*, *& les miens ; vous*, *& les vôtres* ; *eux*, *& les leurs*.

On voit par-là qu'il y a des Pronoms qui peuvent être, tantôt *ſubſtantifs*, tantôt *adjectifs*. Troiſieme & derniere eſpèce, dont j'ai à parler.

III.

Puiſqu'un même Pronom eſt ſuſceptible de plus d'une acception, & par con-

ſéquent peut appartenir à plus d'une claſſe ; il m'a ſemblé que ce n'étoit pas trop la peine de conſerver le ſtyle ordinaire des Grammairiens, qui diviſent les Pronoms en *relatifs*, *démonſtratifs*, *interrogatifs*, &c. Un même Pronom, interrogatif dans telle phraſe, relatif dans telle autre, ne doit-il pas ſa dénomination à la phraſe même où il ſe trouve ? Ainſi le mieux eſt que je m'en tienne à l'ordre alphabétique, pour ceux dont il me reſte à parler.

1. *Ce*, ſubſtantif, préſente l'idée d'une choſe qui n'a pas beſoin d'être ſpécifiée, ou qui l'a été, ou qui va l'être. Qui n'en a pas beſoin, *ce qui eſt vrai aujourd'hui, le ſera demain.* Qui l'a été, *vous aimez les Romans, ce n'eſt pas mon goût.* Qui va l'être, *c'eſt un tréſor qu'un ami.* Et comme ce qui ſert à lier les deux idées de cette derniere phraſe, c'eſt la particule *que*; de là vient qu'il n'eſt pas inutile de la conſerver avant un infinitif, *c'eſt un tréſor* que *d'avoir un ami.* On peut cependant la ſupprimer, *c'eſt folie de compter ſur l'avenir.*

Quand ce Pronom eſt régi, il demande toujours d'être ſuivi d'un relatif. *Je ſais ce* qui *vous fâche. Pourroit-on ſavoir ce* que *vous penſez ?*

Je n'ai rien à dire ſur *ce*, adjectif, ſi ce n'eſt qu'il ſe change en *cet*, devant un nom maſculin qui commence par une voyelle, *cet honneur* : & qu'au contraire dans *ce*, ſubſtantif, il y a éliſion avant le Verbe, *c'eſt*, *ça été*.

On voit aſſez que *ce*, ſubſtantif, ne peut jamais être qu'un ſingulier. Cependant, s'il eſt ſuivi d'un ſubſtantif pluriel, & que la propoſition (6) ſoit identique, le Verbe doit être au pluriel : *Ce ſont de bonnes gens*. Mais la propoſition n'étant pas identique, le verbe reſte au ſingulier : *C'eſt de bonnes gens qu'on a beſoin*.

Aſſez ſouvent ce Pronom s'aſſocie l'une de ces deux particules, *ici*, ou *là*, dont la premiere marque plus de proximité, & l'autre moins. Ainſi, de ce qui eſt plus près de moi, je dirai, *ceci eſt bon* : & de ce qui en eſt plus éloigné, *cela eſt meilleur*. Priorité de temps ſe diſtingue comme proximité de lieu, *cette année-ci*, *cette année-là*. Et par ce dernier exemple on voit que ces particules *ci*, & *là*, au-lieu de ſe joindre au Pronom, ſe joignent à un nom.

Remarquons la même analogie dans

(6) Propoſition *identique*, dont le ſujet & l'attribut ne ſont qu'un ſeul & même objet.

les autres Pronoms ſubſtantifs, qui ſe forment de l'adjectif *ce*, joint à *lui*, à *elle*. Quand ils reçoivent l'une de ces particules, ils s'emploient abſolument : *celui-ci eſt bon, ceux-là ſont meilleurs.* Hors de là, ils veulent être ſuivis d'un relatif, *ceux* que *je vois*, *celle* qui *vous parle*; où de la particule *de*, ſoit devant un nom, ſoit devant certaines prépoſitions : *celui* de *nos Poëtes qu'on eſtime le plus*, *celui* d'*entre vous*, &c.

2. *Il*, ſubſtantif, entre dans une infinité de phraſes, où il préſente l'idée de *choſe*, mais indéfiniment : & peut être faudroit il un long diſcours, qui ne ſeroit par des plus clairs, pour expliquer ce que tout le monde entend, parce que l'uſage le rend familier. *Il eſt vrai; il y a*, *il m'eſt arrivé*, &c.

Ajoutons ſeulement, que dans les propoſitions identiques, où le Verbe eſt ſuivi d'un ſubſtantif, qui eſt au pluriel, *il* ne laiſſe pas de régir le Verbe au ſingulier : *il eſt ſix heures*, *il eſt arrivé deux mille hommes.*

Quand j'ai parlé d'*il*, Pronom perſonnel, & de ſon féminin *elle*, j'ai oublié d'avertir qu'ils ſe mettent conjointement avec le ſubſtantif, & par une ſorte de

redondance, mais qui eſt néceſſaire pour faire voir que c'eſt une interrogation : *le Roi eſt*-il *à Verſailles? la Reine, ſe porte*-t-elle *bien?* de maniere que le Pronom ſuit immédiatement le Verbe, tandis que le ſubſtantif dominant marche à la tête de la phraſe.

3. *Le*, mis abſolument, veut à peu près dire *cela*, & il a la vertu de repréſenter non ſeulement un adjectif, mais toute une propoſition, qui aura précédé. *Ariſtote croyoit que le monde étoit de toute éternité, mais Platon ne* le *croyoit pas.* J'ai dit qu'il repréſentoit (7) un adjectif. *Vous étiez malade hier, je* le *ſuis aujourd'hui.* Qu'on demande donc à une fille, *êtes-vous mariée?* Elle doit répondre, *je ne* le *ſuis pas*, comme pour dire, *je ne ſuis pas ce que vous dites.* Mais qu'on lui demande, *êtes-vous la nouvelle mariée?* Elle répondra, *je ne* la *ſuis pas*, comme pour dire, *je ne ſuis pas elle, je ne ſuis pas celle que vous dites.*

J'ai dit plus haut ce qu'il y avoit à dire ſur ce Pronom, employé comme article, ou comme Pronom perſonnel, & ſuſceptible alors des deux genres, & des deux nombres.

(7) Voyez Remarque LXXXVI ſur Racine, où la même difficulté reviendra.

4. Que, mis abſolument, eſt une ſorte de ſubſtantif, & ſignifie *quelle choſe*, comme dans une interrogation, *Que lui dire? que vous eſt-il arrivé?* ou après le Verbe *ſavoir*, & quelques autres ſemblables, *je ne ſais que lui répondre, j'ai trouvé que lui répondre.*

Relatif, il ſe dit au ſingulier, & au pluriel, tant des perſonnes que des choſes. Jamais il n'eſt régiſſant, ni particulé, & il précede toujours le verbe, ou l'équivalent du Verbe, dont il eſt le régime. *Un livre* que *je lis*, *l'homme* que *voilà*, *l'air* que *je reſpire*. Nulle difficulté là-deſſus.

Je n'ai point à examiner ici ce qui regarde *Que*, conjonction.

5. *Quel*, n'eſt par lui-même qu'un adjectif, ne pouvant aller ſans un ſubſtantif. Mais, quoique *lequel* ne s'écrive depuis long-temps que comme un ſeul mot, on voit aſſez que c'eſt l'adjectif *quel*, employé dans un ſens diſtributif, & par cette raiſon, accompagné d'un article, qui peut lui donner la vertu grammaticale d'un ſubſtantif. Par exemple, *de ces deux étoffes, choiſiſſez laquelle il vous plaira.* Ou dans l'interrogation, *lequel goûtez-vous le plus, de Corneille ou de Racine?*

Il y a une autre acception, où *lequel* n'eſt qu'adjectif. *Qui*, ne pouvant déſi-

gner par lui-même ni le genre, ni le nombre ; cela peut donner lieu à de fréquentes équivoques. C'eſt donc pour les éviter, que nous pouvons, au pronom *qui*, en ſubſtituer un autre, qui renferme préciſément la même idée ; & qui, par l'article qu'il reçoit, & par ſes différentes terminaiſons, eſt propre à diſtinguer le genre & le nombre du ſubſtantif auquel il ſe rapporte. Voilà l'un des ſervices que nous rend ce pronom, *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles*, mis à la place de *qui*. D'ailleurs nous allons voir qu'en parlant des choſes, il n'eſt pas toujours permis d'employer *qui*. Pour y ſuppléer, nous avons *lequel*, joint à quelque particule, ou qui eſt incorporée avec l'article, *duquel*, *auquel*; ou qui en eſt ſéparée, *par lequel*, *ſur lequel*, &c.

6. *Qui*, s'emploie *abſolument*, ſoit pour ſignifier *quelle perſonne*, comme dans une interrogation, *Qui ſont ces gens-là ? à qui m'étois-je fié ?* ſoit pour ſignifier indéfiniment *toute perſonne*, comme, *Qui ne deſire rien eſt heureux*. Par ces phraſes, on voit qu'il précede toujours le Verbe, & qu'il peut être, ou régiſſant, ou particulé. Ajoutons qu'il peut auſſi être régi, mais dans l'interrogation ſeulement : *Qui connoiſſez-vous ? Qui croirai-je ?*

Relatif, il ſe dit auſſi bien des choſes que des perſonnes, mais ſeulement lorſqu'il eſt régiſſant : *Un homme qui m'a parlé, une horloge qui ſonne, des oiſeaux qui volent.* Quand il eſt particulé, il ne convient qu'aux perſonnes : *l'homme à qui je dois le plus, ſur qui je compte le plus.* On ne diroit pas de même, *le bâton ſur qui je m'appuie, la plante à qui je crois le plus de vertu.* On dira, *le bâton ſur* lequel *je m'appuie, la plante à* laquelle *je crois*, &c. Mais, comme je viens de le dire, la néceſſité d'employer *lequel* pour *qui*, n'a lieu que dans les phraſes où il eſt précédé d'une particule. Car lorſqu'il eſt régiſſant, on emploie *qui*, plutôt que *lequel*, à moins qu'il n'y ait une équivoque à ſauver. Ainſi nous dirons, *le bâton qui m'a ſoutenu, la plante qui me paroît avoir le plus de vertu*, &c.

7. *Quoi*, employé abſolument, ſignifie *quelle choſe*, comme, *ſur quoi vous fondez-vous ?* & à un homme qui aura dit, *Il m'eſt arrivé un triſte accident*, on lui demandera, *quoi ?* S'il eſt ſuivi d'un adjectif, il le régit avec la particule *de*, comme, *à quoi* de *plus grand pouviez-vous aſpirer ?* Il ſe traduiroit par *quelque choſe*, dans ces phraſes, *quoi qu'il en ſoit*,

quoi qu'il en arrive, &c. Ordinairement, il ſuit une prépoſition, *à quoi*, *de quoi*, *contre quoi*, *ſur quoi*, *après quoi*, &c. Au reſte il ſe dit non des perſonnes, mais des choſes uniquement, & il garde toujours ſa terminaiſon, ſans égard au genre ni au nombre du ſubſtantif, dont il rappelle l'idée.

Je ne fais point mention de pluſieurs autres mots, que nos Grammairiens ont coutume de ranger dans la claſſe des Pronoms. Tels ſont, *quiconque*, *perſonne*, *autrui*, *quelqu'un*, *chacun*, &c. J'avoue que, comme les Pronoms perſonnels, ils ſe mettent ſans article : mais pourquoi ? parce qu'ils ont d'eux-mêmes un ſens déterminé, & par conſéquent n'ont pas beſoin d'article : en quoi ils reſſemblent aux noms de nombre, & à divers adjectifs, *pluſieurs*, *quelque*, *certain*, *aucun*, *nul*, &c. Ainſi, nulle néceſſité, ce me ſemble, que la Grammaire s'embarraſſe de leur donner un rang à part.

Que ſi j'omets, *Dont*, c'eſt parce que les Grammairiens ne s'accordent pas à le regarder comme un *Pronom* ; la plupart ne l'ayant reconnu que pour une ſimple *particule*. Quoi qu'il en ſoit, *dont* ſignifie la même choſe que *duquel*, ou *de quoi*,

& ſe dit également des perſonnes & des choſes, ſans varier ſa terminaiſon, de quelque genre & en quelque nombre que ſoit le nom pour lequel il ſupplée. Il eſt toujours précédé d'un ſubſtantif, & ſuivi d'un autre ſubſtantif, *Virgile*, dont *le mérite eſt ſi connu*; ou d'un verbe qui le régit, *les perſonnes* dont *je me loue.*

Voilà ce qu'il y avoit d'eſſenciel à dire ſur nos Pronoms, qui ſont en ſi grand nombre, & qui pour la plupart ont des terminaiſons ſi différentes, qu'en parcourant ce que je viens d'en rapporter, on aura ſans doute jugé qu'ici notre langue s'écartoit un peu de cette ſimplicité, &, ſi j'oſe parler ainſi, de cette parcimonie, dont elle paroît ſi jalouſe en toute autre occaſion. Car peut-être n'a-t-elle point de parfaits ſynonymes, que ces Pronoms, *je*, *moi*, *me*, & autres ſemblables, qui répondent bien préciſément à une même idée, unique & indiviſible.

Pourquoi donc, dans la claſſe des pronoms, cette richeſſe extraordinaire ? Parce que l'occaſion d'employer des pronoms étant ſi fréquente, on a cherché à pouvoir mettre de la variété dans le diſcours.

Vaugelas, au reſte, nous a ſuffiſam-

ment avertis que le plus grand de tous les vices contre la netteté du ſtyle, ce ſont les équivoques, *dont la plupart*, dit-il, *ſe forment par les Pronoms.* Rien de plus eſſenciel, rien qui mérite plus une attention portée juſqu'au ſcrupule, & je ferois inexcuſable de ne pas entrer ici dans le plus minutieux détail, ſi ce grand Maître ne m'avoit pas prévenu. Je ne puis que renvoyer à la derniere de ſes Remarques, qui devroit avoir été miſe à la tête des autres, parce qu'il n'y en a point contre laquelle il arrive qu'on péche plus aiſément, mais moins impunément.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Participes.

TOUTES nos Grammaires nous parlent, & d'un Participe *actif*, comme *chantant*, *liſant*; & d'un Participe *paſſif*, comme *chanté*, *lu.* Mais ne faudroit-il pas à chacun de ces Participes ſa dénomination propre, d'autant plus qu'il y a entre eux une différence eſſencielle, qui conſiſte en ce qu'aujourd'hui l'actif (8)

(8) Voyez ci-deſſus, pag. 130. Rem. 4.

n'eſt ſuſceptible, ni de genre, ni de nombre.

Oſerois-je propoſer une nouveauté, qui ſeroit d'aſſigner au Participe actif le nom de *Gérondif*, & de conſerver le nom de *Participe*, au paſſif lui ſeul? Puiſque l'actif, *chantant*, *liſant*, eſt une modification du ſubſtantif, d'où émane l'action de chanter, de lire; il me ſemble que l'étymologie ſeule de *Gérondif* juſtifie le nom que je voudrois lui donner. Quoi qu'il en ſoit, le choix des termes eſt permis à tout écrivain, qui aura pris la précaution d'en déterminer le ſens. Pour uſer donc de mes droits, j'avertis que *Gérondif* dans ma bouche, renferme tout ce que Participe actif ſignifie ailleurs, mais que *Participe*, tout court, ne doit s'entendre que du Participe paſſif, dans le langage que je tiendrai.

Vaugelas dit que la queſtion des Participes eſt ce qu'il y a dans toute la Grammaire Françoiſe de plus *important*, & de plus *ignoré*. J'aimerois mieux dire, ce qu'il y a de plus embarraſſant: non qu'il ſoit impoſſible de poſer des principes certains; mais il n'eſt pas aiſé d'en faire toujours une juſte application; nos Grammairiens étant là-deſſus ſi peu d'accord

entre eux, qu'après les avoir tous consultés, on ne ſait la plupart du temps à quoi s'en tenir. Par nos Grammairiens, qu'il faut nommer ſuivant leur ordre d'ancienneté, j'entends Vaugelas, Ménage, le P. Bouhours, & M. l'Abbé Regnier. Voilà du moins les plus célebres, & ceux qui paroiſſent avoir, comme à l'envi, le plus étudié cette queſtion.

Avant que de nous y embarquer, reſſouvenons-nous que, ſans parler du Verbe ſubſtantif, dont le Participe eſt indéclinable, dans quelque cas que ce puiſſe être, il y a trois autres eſpèces de Verbes; l'*Actif*, le *Réciproque* & le *Neutre*. Or le Participe dans chaque eſpèce, a quelques loix particulieres: & ſi nous voulons ne rien confondre, il eſt à propos que chaque eſpèce ait ſon article ſéparé.

PREMIERE SECTION.

Verbes Actifs.

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes actifs précede ſon régime ſimple, il ne ſe décline jamais; & au contraire, quand il en eſt précédé, il ſe décline toujours.*

Pour nous familiariſer avec des termes qui reviendront ſouvent, rappelons ce que j'ai déja dit, qu'un Verbe actif peut avoir deux régimes, dont l'un eſt ſimple, & l'autre particulé. Quand je dis, *payez le tribut à Céſar*, c'eſt *le tribut* que j'appele un régime ſimple, parce qu'il eſt uni à ſon Verbe immédiatement, & ſans le ſecours d'aucun terme intermédiaire. Mais *à Céſar*, eſt ce que j'appelle un régime particulé, parce que *Céſar* n'a de rapport & de liaiſon avec ſon Verbe qu'au moyen d'une particule, qui eſt *à*.

Remarquons en ſecond lieu, que la particule *à* n'eſt jamais exprimée, quoique toujours ſous-entendue, devant les Pronoms qui ſervent au régime particulé. Car après avoir parlé de Céſar, nous dirons, *payez-lui le tribut*: & ce *lui* ſuppoſe une particule dont il devroit être précédé, puiſque c'eſt comme ſi l'Uſage permettoit de dire, *payez le tribut* à *lui*.

Remarquons en troiſieme lieu, qu'il n'y a que les Pronoms ſeuls qui puiſſent régulièrement précéder le Verbe, dont ils ſont le régime ſimple. Or notre Regle dit expreſſément que le Participe ne ſe décline jamais, à moins qu'il ne ſoit précédé de ſon régime ſimple. Par con-

ſéquent il n'y a que des pronoms, employés comme régime ſimple, qui puiſſent & qui doivent faire décliner le Participe.

Remarquons enfin, que de tous les Pronom il n'y a que ceux-ci, *me*, *nous*, *te*, *vous*, *ſe*, *le*, *la*, *les*, & *que* relatif, qui puiſſent être employés comme régime ſimple.

Voilà d'abord cette grande queſtion réduite à une bien petite quantité d'objets, puiſqu'elle ſe renferme dans quelques Pronoms, employés comme régime ſimple.

Que reſte-t-il donc pour faciliter l'application de notre regle unique & générale, ſi ce n'eſt de la vérifier par divers exemples? Voici ceux de Vaugelas, pour ce qui regarde le Verbe actif, dont il s'agit préſentement, & qui eſt celui où ſe trouve le plus d'embarras.

I. *J'ai reçu vos lettres.*

II. *Les lettres que j'ai reçues.*

III. *Les habitants nous ont rendu maîtres de la ville.* Diſons *rendus.*

IV. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante.* Diſons, *rendue.*

V. *Je l'ai fait peindre, je les ai fait peindre.*

VI. *C'eſt une fortifiation que j'ai appris à faire.*

On verra que le quatrieme exemple ne fait qu'un avec le troiſieme. J'en dis autant du ſixieme avec le cinquieme. Mais pour épuiſer, s'il eſt poſſible, toutes les combinaiſons, en voici encore d'autres.

VII. *Les peines que m'a donné cette affaire.* Diſons, *données.*

VIII. *Plus d'exploits que les autres n'en ont lû.* Bon.

IX. *Les chaleurs qu'il a fait.* Bon.

Reprenons maintenant toutes ces phraſes l'une après l'autre, ſans perdre de vue la Regle unique qui doit en décider.

I.

J'ai reçu vos lettres.] Tous conviennent que c'eſt ainſi qu'il faut parler, conformément à la Regle, qui veut que le Participe, lorſqu'il précede ſon régime, ne ſe décline point.

On dira également au pluriel, *nous avons* reçu *vos lettres :* & une femme qui diroit, *j'ai* reçue *vos lettres*, parleroit mal. Pourquoi ? Parce que le Nominatif de la phraſe n'exerce aucun droit ſur le Participe qui ſe conſtruit avec le Verbe *avoir.* Il en eſt autrement de celui qui ſe conſtruit avec le Verbe *être.* Mais gardons-nous de les confondre, & n'oublions point qu'à préſent il ne s'agit que du premier, qui eſt le verbe actif.

Au reſte, ſi l'on demande, comme ont fait quelques Grammairiens, pourquoi le Participe ſe décline, lorſqu'il vient après ſon régime; & qu'au contraire, lorſqu'il le précede, il ne ſe décline pas : je m'imagine qu'en cela nos François ſans y entendre fineſſe, n'ont ſongé qu'à leur plus grande commodité. On commence une phraſe, quelquefois ſans bien ſavoir quel ſubſtantif viendra enſuite. Il eſt donc plus commode, pour ne pas s'enferrer par trop de précipitation, de laiſſer indéclinable un Participe, dont le ſubſtantif n'eſt point encore annoncé, & peut-être n'eſt point encore prévu. Mais une réponſe qui vaut mieux, parce qu'elle diſpenſe de toute autre, c'eſt que dans les Langues il eſt inutile de chercher la raiſon d'une choſe convenue, & qui n'eſt conteſtée de perſonne, à dater de François I. Car ſi nous remontons juſqu'au temps où notre Langue étoit au berceau, nous verrons qu'alors le Participe ſe déclinoit auſſi-bien devant qu'après ſon régime. Mais ce qu'aujourd'hui l'on appelle du Gaulois, ne prouve rien pour le temps préſent; non plus que l'Italien, & l'Eſpagnol, où M. l'Abbé Regnier va chercher des exemples. Véri-

tablement ces deux Langues ſont ſœurs de la nôtre, ſans qu'on puiſſe bien dire laquelle des trois ſœurs eſt l'aînée, ou la mieux partagée. Mais enfin, quelque air de reſſemblance qu'elles aient, il n'eſt point permis de prendre l'une pour l'autre : chacune ayant des traits qui la diſtinguent, & des manieres qui ſont à elle.

II.

Les lettres que j'ai reçues.] Quand le Participe eſt précédé de ſon régime ſimple, alors la Regle veut qu'il ſe décline, c'eſt-à-dire, qu'il prenne le genre & le nombre de ſon régime. Or le régime, c'eſt *que*, Pronom relatif, qui a pour antécédent le ſubſtantif *lettres*, féminin, & au pluriel. *Reçues* eſt donc, & devoit être, comme on le voit clairement, du genre féminin, & au pluriel.

Vaugelas & Ménage n'ont nullement douté que toute phraſe ſemblable à celle-là ne fût ſoumiſe à la même loi : & cette loi, ſi reſpectée dans toutes les Langues, c'eſt la concordance de l'adjectif avec ſon ſubſtantif.

Qui croiroit que le P. Bouhours & M. l'Abbé Regnier ne la regardent ici que comme un conſeil? Au défaut de raiſons,

ils ont recours à des autorités; & le P. Bouhours tire les ſiennes de M. l'Abbé Regnier lui-même, qui, dans pluſieurs endroits de ſon Rodriguez, s'étoit diſpenſé de la loi.

Qu'enſuite le Traducteur de Rodriguez, ſéduit par un amour-propre d'Auteur, cite en ſa faveur deux paſſages, l'un d'Amyot, l'autre de Racine : nous lui répondrons que l'eſprit des grands écrivains doit ſe chercher, non dans un paſſage ſeul, qui pourroit n'être qu'une faute d'impreſſion; mais dans l'uſage conſtant & uniforme, auquel nous les voyons attachés par-tout ailleurs.

Tenons donc pour très-certain ce qu'enſeigne Vaugelas, qu'il faut toujours, *à peine de faire un ſolécisme*, accorder le Participe avec ſon régime, dans les phraſes ſemblables à celle que nous examinons. Il y a cependant quelques Participes, entr'autres ceux de *plaindre* & de *craindre*, qu'il eſt bon d'éviter au féminin, parce que ces Verbes ont formé des ſubſtantifs, dont la déſinence eſt la même que celle du Participe féminin. Qui diroit, *c'eſt une perſonne que j'ai plainte*, *c'eſt une maladie que j'ai crainte*, obéiroit à la Grammaire, mais révolteroit l'oreille. A

l'égard du masculin, nulle difficulté. On dira, *les hommes que j'ai plaints, les accidents que j'ai craints.* On emploiera même le féminin, pourvu qu'on ait l'art de le placer, ensorte qu'il ne puisse être confondu avec le substantif. On diroit fort bien, *plus crainte qu'aimée* : exemple approuvé par Vaugelas, à cause que le *plus*, qui précede, ne laisse pas ombre d'équivoque.

Toute équivoque est vicieuse, sans doute : mais on ne doit pas rémédier à une faute par une autre. Que je dise, en parlant de livres ou de papiers, *je les ai* rangés *par ordre dans mon cabinet*, je laisse » (9) en doute si c'est moi qui ai pris le » soin de les ranger ; ou si je veux dire » seulement, que je les ai, & qu'ils y » sont rangés par ordre ; & je ne fais au» cune distinction entre l'action de la personne, & l'état de la chose ». A cela, suivant M. l'Abbé Regnier, le remede seroit que l'on dît, *je les ai rangé*, pour marquer l'action ; &, *je les ai rangés*, pour marquer l'état. Mais dans l'un & dans l'autre sens, notre Langue n'admet que *rangés* : & comme elle fournit d'autres tours en abondance, c'est notre affaire

(9) Regnier, Grammaire, pag. 490.

d'en

d'en choiſir un, qui, ſans être obſcur, ſoit régulier. Ici, l'équivoque vient de ce qu'*avoir* eſt verbe auxiliaire dans cette phraſe, *je les ai rangés*, ſi j'entends que c'eſt moi qui ai rangé mes livres; au lieu que dans l'autre ſens, il eſt verbe actif, ſignifiant la même choſe que *poſſéder*.

Autrefois, la Regle dont nous parlons, avoit lieu dans une conſtruction telle que celle-ci,

Quand les tièdes (1) *Zéphirs ont l'herbe rajeunie*,

où l'on voit que le régime, *l'herbe*, ſe trouve placé entre l'Auxiliaire & le Participe. Ainſi le régime, quelque ſubſtantif que ce fût, rendoit anciennement le Participe déclinable, lorſqu'il le précédoit. Aujourd'hui cette faculté de précéder le Participe n'appartient qu'à ce petit nombre de Pronoms, dont j'ai donné la liſte ci-deſſus. Tant mieux : car la Regle étant ainſi reſtreinte, elle n'en devient que plus facile à retenir,

III, & IV.

Les habitants nous ont rendus maîtres

(1) La Fontaine, dans ſes Fables. Voyez *Remarques ſur Racine*, Rem. XV.

de la ville. Le commerce, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante.*] Toute la différence que Vaugelas met entre ces deux phraſes, c'eſt que le participe eſt ſuivi d'un ſubſtantif dans la premiere, & d'un adjectif dans la ſeconde. Mais, à parler exactement, il n'y a nulle différence pour la ſyntaxe & la valeur grammaticale, entre un pur adjectif & un ſubſtantif, qui eſt de la claſſe des noms communs, ſur-tout lorſqu'il n'eſt pas accompagné de l'article : d'où il s'enſuit, que *maîtres* & *puiſſante* ne donnent lieu qu'à une ſeule & même queſtion.

On vient de voir que le Participe ſe décline, lorſque terminant le ſens d'une phraſe, ou d'un membre de phraſe, il n'a pour tout régime que le Pronom, dont il eſt précédé. Préſentement il s'agit du Participe précédé de ce Pronom, & ſuivi d'un autre régime, qui eſt un pur adjectif, ou un ſubſtantif pris adjectivement.

Vaugelas, le Pere Bouhours, & M. l'Abbé Regnier ſont ici pour ne pas décliner. Il n'y a que Ménage qui penſe autrement. Ainſi la déciſion ſeroit prompte, s'il ne falloit que compter les voix. J'aimerois mieux que nous euſſions à peſer les raiſons; mais il n'y en a d'alléguées ni de part ni d'autre.

Que faire donc ? Recourir à l'Uſage ? Oui, ſi l'Uſage étoit ſuffiſamment connu. Pour le connoître, nous n'avons que deux moyens : écouter les perſonnes qui parlent bien, & lire les livres bien écrits. Or il eſt difficile que l'oreille la plus attentive diſtingue parfaitement ſi l'on prononce, *rendu*, *rendus*, ou *rendue*, lorſqu'il n'y a point de repos entre le participe & l'adjectif ſuivant ; comme en effet il n'y en peut avoir entre ces deux mots, *rendu maîtres* ou *rendu puiſſante*. A l'égard de nos lectures, elles ne peuvent que redoubler notre embarras, puiſqu'elles nous offrent, ſouvent dans un même Auteur, le pour & le contre. Il faut cependant avoir le courage de prendre une bonne fois ſon parti. Car qu'y a-t-il de ſi cruel que d'être arrêté, quand on a la plume à la main, par ces miſérables doutes, qui renaiſſent à chaque inſtant ?

Pour moi, tout idolâtre que je ſuis de Vaugelas, je donne ici la préférence à Ménage, parce que ſon opinion eſt conforme à cette Regle générale, qui, dans les ténebres où l'Uſage nous a laiſſés, peut ſeule nous ſervir de flambeau. Ainſi je dirai ſans héſiter : *Cette ville qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a* rendue *puiſ-*

ſante; & avec Phedre, parlant de l'épée d'Hippolyte :

Je l'ai rendue (2) *horrible à ſes yeux inhumains.*

Ailleurs, après avoir fait mention de la Grèce, Racine a écrit :

De ſoins (3) *plus importants je l'ai* crue *agitée.*

Voilà, dis-je, ce qui me paroîtroit le plus raiſonnable. Car puiſqu'il eſt inconteſtablement reçu que le Participe ſe décline, quand il eſt précédé d'un relatif, qui fait ſon régime ſeul ; on doit, ce me ſemble, pour agir conſéquemment, le décliner auſſi, quand, outre le relatif, il régit encore un nom qui ſe rapporte & ſe lie néceſſairement au relatif : en ſorte que le relatif, le participe, & le nom ſuivant, ont enſemble un rapport d'identité, qui les ſoumet tous les trois aux mêmes loix grammaticales, & par conſéquent les oblige tous les trois à s'accorder en genre & en nombre.

J'avoue que le raiſonnement eſt inutile, ou même ridicule, quand l'Uſage a décidé,

(2) *Phedre*, III. 1. (3) *Androm.* I, 2.

Mais ici l'uſage nous abandonne le choix, & dès-lors pouvons-nous mieux faire que de conſulter l'analogie, dont l'Uſage eſt lui même l'Auteur ? Puiſqu'il veut que je diſe, *les lettres que j'ai reçues* ; ne dirai-je pas également, *les lettres que j'ai reçues, ouvertes*, ſi je ne les ai reçues que décachetées ?

Par cette derniere ligne, que je viens d'écrire tout uniment & ſans deſſein, je m'apperçois que *reçues*, & *décachetées* s'accordent en genre & en nombre, ſans que mon oreille m'ait averti de rien, & cela vient de ce que dans cette ligne, *je ne les ai reçues que décachetées*, ces deux participes ou adjectifs, *reçues*, *décachetées*, ſont un peu ſéparés par la particule *que.*

Autres exemples. *Cette ville, qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a rendue*, en moins de trois ans, aſſez *puiſſante pour tenir tête à ſes voiſins. Les ennemis nous ont rendus*, au bout de vingt-quatre heures, *maîtres de la place.* Il me ſemble qu'au moyen de quelques mots gliſſés entre le Participe & l'adjectif, on ſent que le Participe doit être décliné. Or, ſi cela eſt, il ne reſte donc nulle raiſon de ne pas décliner, lorſqu'il n'y a rien qui les ſépare.

Phraſes, où le Participe & l'Adjectif ſe montrent les premiers. *Rendue puiſſante par le commerce, la Hollande s'eſt fait craindre. Rendus maîtres de nos paſſions, nous en vivrons plus heureux.* Quelqu'un ſe feroit-il une peine de parler ainſi? Ou plutôt, quelqu'un parleroit-il autrement?

Tout le monde dit, *une ſignature* reconnue *fauſſe*, *une Comédie* trouvée *mauvaiſe*. Pourquoi, lorſqu'on y aura introduit le verbe auxiliaire, voudra-t-on dire, *une ſignature que les Juges*, ont reconnu *fauſſe*, *une Comédie que le Parterre* a trouvé *mauvaiſe*? Je défie qu'on puiſſe m'en apporter la raiſon : & c'eſt, comme on dit, chercher de la différence entre deux gouttes d'eau.

Je l'ai faite *religieuſe*, *je l'ai* trouvée *guérie*, *je l'ai* vue *belle*, *je l'ai* crue *bonne*, & cent autres phraſes ſur leſquelles on a tant diſputé, doivent donc être, ſi je ne me trompe, aſſujéties toutes à cette Regle inviolable, qui preſcrit la concordance de l'adjectif avec ſon ſubſtantif.

Il eſt bien vrai que deux mots qui ont la même déſinence, & qui ſe touchent, par exemple, *je l'ai trouvée changée*, *je l'ai vue émue*, font une conſonnance peu

agréable ; & c'eſt ce qui arrive aſſez ſouvent lorſque deux Participes ſe trouvent enſemble, l'un comme tel, l'autre comme pur adjectif. Mais la Grammaire ne ſe charge que de nous enſeigner à parler correctement. Elle laiſſe à notre oreille, & à nos réflexions, le ſoin de nous apprendre en quoi conſiſtent les grâces du diſcours.

V, & VI.

Je les ai fait peindre. C'eſt une fortification que j'ai appris à faire.] On regrette, & avec raiſon, beaucoup de termes qu'il a plu à l'Uſage de proſcrire. *Icelui* étoit d'une commodité infinie. Qu'il me ſoit permis de le rappeler pour un moment, & de le mettre ici à la place des Pronoms relatifs, qui entrent dans les deux exemples que nous venons de réunir. *J'ai fait peindre iceux. C'eſt une fortification, j'ai appris à faire icelle.* On voit déja, ſans aller plus loin, que ces deux phraſes n'ont rien de commun avec la Regle, dont nous continuons l'examen. Cette importante Regle dit que le Participe ſe déclinera, toutes les fois qu'il ſera précédé du Pronom relatif, qui eſt ſon régime. Or ces Pronoms relatifs, *les* & *que*,

ſont ici le régime, non du Participe, mais de l'Infinitif; car *les* ſe rapporte à *peindre*, & *que* ſe rapporte à *faire*.

Tant d'autres phraſes entaſſées par M. l'Abbé Regnier, *C'eſt une choſe que j'ai cru vous devoir dire; la conſéquence que j'ai prétendu vous en faire tirer; une clauſe qu'on a déſiré y ajouter; la maiſon que l'on a commencé à bâtir*; toutes ces phraſes, dis-je, ſont viſiblement dans le même cas, qui n'eſt point celui où le Participe doit être décliné, puiſque le régime tombe, non ſur le Participe, mais ſur l'Infinitif.

Auſſi nos Grammairiens ſont-ils tous d'accord ſur ce point. Mais la queſtion juſque-là n'eſt qu'effleurée. Pour l'approfondir, il falloit demander en général quand le Participe doit être décliné, ou non, étant ſuivi d'un Infinitif. Diſtinguons. Ou le Pronom relatif, qui eſt régi, ſe rapporte au Participe même, ou il ſe rapporte à l'infinitif. Dans le premier cas, le Participe ſe décline. Dans le ſecond cas, il ne ſe décline point.

Juſqu'ici donc les phraſes propoſées ne regardent qu'une partie de la queſtion. Un ſeul exemple raſſemblera le tout, & fera en même temps voir que notre Lan-

gue, autant qu'il dépendoit d'elle, a prévenu les équivoques. *Je l'ai* vu *peindre*, ou, *je l'ai* vue *peindre*. On dira l'un & l'autre, mais en des ſens très-différents. *Je l'ai* vu *peindre*, c'eſt-à dire, j'ai vu faire ſon portrait, *Je l'ai* vue *peindre*, c'eſt-à-dire, je lui ai vu le pinceau à la main. Pourquoi *vu* dans le premier ſens? Parce que le régime ſe rapporte à l'Infinitif. *Vidi, cùm eam pingerent.* Pourquoi *vue* dans l'autre ſens? Parce que le régime ſe rapporte au Participe. *Vidi eam, cùm pingeret.*

Racine, dans Britannicus, où il fait dire à Néron, en parlant de Junie,

Cette nuit (4) *je l'ai* vue *arriver en ces lieux;*

Racine, dis-je, avoit mis dans ſa premiere édition, *je l'ai* vu *cette nuit, &c.* Il ſe corrigea. Pourquoi? Parce que *vue* ſe rapporte à Junie, & non pas à l'Infinitif qui ſuit.

Puiſqu'il faut dire, *je l'ai* vue *arriver*, on dira par conſéquent, *je l'ai* vue *partir*, *je l'ai* vue *paſſer*; & ainſi de tous les Infinitifs, qui ſont Verbes neutres. Car les neutres n'ayant point de régime, c'eſt

(4) *Britannicus*, Acte II, Scene II.

une néceſſité que le régime ſe rapporte au Participe, qui précede ces infinitifs, & que le Participe s'accorde avec le régime.

On dira, *je l'ai* entendue *chanter*, ſi l'on parle d'une Muſicienne; & alors *chanter* eſt pris neutralement. On dira, *je l'ai* entendu *chanter*, ſi c'eſt d'une Cantate qu'on veut parler; & alors *chanter* eſt actif.

Ajoutons que l'Infinitif eſt quelquefois ſous entendu, & que le Participe doit alors demeurer indéclinable, comme dans ces phraſes, *je lui ai fait toutes les careſſes que j'ai dû*, *il a eu de la Cour toutes les grâces qu'il a voulu*. On ſous-entend *faire* & *avoir*; & c'eſt à ces verbes que le régime doit ſe rapporter. Ainſi *dues* & *voulues* ſeroient des fautes groſſieres.

Je dois encore avertir qu'on ne décline point le Participe de *faire*, devant un Infinitif, quand *faire* eſt pris dans le ſens d'*ordonner*, *être cauſe que*. Par exemple, *ces troupes que le Général a fait marcher*. Et la raiſon de cela, eſt que *faire marcher* n'eſt regardé que comme un ſeul mot; ou du moins ce ſont deux mots inſéparables, & qui ne préſentent qu'une ſeule idée à l'eſprit. Car ſi le Participe étoit ſéparé de l'Infinitif, la phraſe ne

diroit plus ce qu'on a voulu dire. Ainſi le feminin *que*, dans l'exemple allégué, ne ſe rapporte pas uniquement au Participe *fait*, & ne peut pas non plus être régi par *marcher*, verbe neutre; mais il ſe rapporte à tous les deux conjointement, parce que *fait* ne faiſant qu'un avec *marcher*, lui communique la faculté qu'il a de régir.

VII.

Les peines que m'a donné cette affaire. Tous nos Grammairiens ſont d'accord ſur cette phraſe, ils l'approuvent, & cependant j'oſerai nêtre pas de leur avis. Ou plutôt, étant, comme je le ſuis, perſuadé que le mien n'eſt d'aucun poids, je me bornerai à dire que l'Académie, depuis ſi long-temps que je ſuis à portée d'entendre ſes leçons, m'a paru, toutes les fois que cette queſtion a été agitée, ſe décider pour le parti que j'embraſſe.

Une légere tranſpoſition de mots cauſe ici toute la difficulté Il s'agit du Participe mis avant ſon nominatif, au lieu d'être après. Faut il alors les décliner, ou non?

Vaugelas, dans ſa premiere remarque ſur les Participes, admet notre principe, Que tout Participe qui eſt précédé de ſon régime, doit ſe décliner: & dans une

ſeconde remarque intitulée, *Belle & curieuſe exception à la regle*, il prétend que ce principe ceſſe d'être vrai, quand le Participe précede ſon nominatif. Ainſi, ſelon lui, nous dirions : *les peines que cette affaire m'a données* : & au contraire, *les peines que m'a donné cette affaire.*

Véritablement, ſi je convenois de l'exception, je la trouverois *belle & curieuſe.* Mais pour donner atteinte à une Regle générale, il faudroit que l'Uſage nous eût parlé de maniere à ne laiſſer aucun doute. Or je vois que nos meilleurs écrivains ont été les plus fidèles obſervateurs de la Regle générale, & n'ont point eu d'égard à cette prétendue exception.

Tout le monde ſait une jolie Epigramme, traduite du Latin :

Pauvre Didon, où t'a réduite
De deux amans le triſte ſort ?
L'un en mourant, cauſe ta fuite ;
L'autre en fuyant, cauſe ta mort.

Et pour s'aſſurer que ce n'eſt point la rime qui amene *réduite*, ne lit-on pas dans Racine, au milieu du Vers,

Ces yeux (5) *que n'ont* émus *ni ſoupirs ni terreur ?*

On lit dans la ſeptieme Réflexion ſur

(5) Britannicus, Acte V, Scene I.

Longin, *la Langue qu'ont écrite Cicéron & Virgile.* On lit dans le Tite-Live de Malherbe, *la Légion qu'avoit* eue *Fabius*, &c.

A quoi bon un plus grand nombre d'autorités ? Car j'avoue qu'il eſt aiſé d'en produire de toutes contraires. Ainſi, l'Uſage étant partagé, nous ne pouvons mieux faire que d'en revenir toujours à notre Regle générale, contre laquelle il n'y a rien ici à nous objecter, pour acquérir le droit de la reſtreindre, ſi ce n'eſt que nous prononçons, *les peines que m'a données cette affaire*, ſans faire ſentir les deux lettres finales du mot *données*. Hé combien d'autres lettres ſupprimées par la prononciation, mais dont la ſuppreſſion, dans l'écriture, ſeroit un ſolécisme ?

VIII.

Plus d'exploits que les autres n'en ont lu.] Voici la phraſe entiere, tirée du Remerciment de M. Deſpréaux à l'Académie. *Quand ils diront de Louis le Grand, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux Capitaine de l'Antiquité, qu'il a fait lui ſeul plus d'exploits, que les autres n'en ont lu*, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont lu d'exploits. Aſſurément, *lus* auroit été

une faute; mais de ces fautes, qui, lorſqu'on n'eſt pas averti, échappent aiſément, puiſqu'un de nos Maîtres en l'art d'écrire, traduiſant le paſſage Latin, auquel M. Deſpréaux fait alluſion, dit, *qui a plus achevé de guerres que les autres n'en ont lues*, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont lu de guerres.

Pour ſentir en quoi la faute conſiſte, il ne faut que ſe rappeler notre Regle générale, qui rend le Participe déclinable, quand il eſt précédé, non de ſon régime *particulé*, mais de ſon régime *ſimple*. Or le régime, c'eſt *en*, particule relative & partitive, laquelle ſuppoſe toujours dans ſon corrélatif la prépoſition *de*, & par conſéquent ne répond jamais à un régime ſimple. Ainſi la phraſe de M. Deſpréaux, qui ne décline pas, eſt correcte; & celle de M. d'Ablancourt, qui décline, eſt irréguliere.

IX.

Les Chaleurs qu'il a fait.] Perſonne n'a jamais ſongé à dire, *les chaleurs qu'il a* faites *pendant l'été*, *les grandes pluies qu'il a* faites *en automne*, *la diſette qu'il y a* eue *pendant l'hiver dernier*. Perſonne, dis-je, n'ignore que le Participe eſt in-

déclinable dans ces ſortes de phraſes, & tel eſt le privilége des Verbes qu'on appelle impersonnels. Une exception de cette nature étant ſeule, & ſi connue de tout le monde n'eſt propre qu'à confirmer notre Regle, & qu'à lui aſſurer de plus en plus le titre de Regle générale, toujours la même dans tous les cas imaginables, où le Participe des Verbes actifs peut ſe placer.

SECONDE SECTION.

Verbes Réciproques.

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes réciproques eſt précédé de ſon régime particulé, il ne ſe décline jamais; & au contraire quand il l'eſt de ſon régime ſimple, il ſe décline toujours.*

Je renferme dans la claſſe des Verbes réciproques, tout Verbe qui forme avec l'Auxiliaire *être* ſes temps compoſés, & dont le régime, ou l'un des régimes, quand il y en a deux, eſt néceſſairement un Pronom, ſignifiant la même perſonne, ou la même choſe que ſon nominatif. Ainſi, *ſe louer, s'admirer, ſe repentir*, ſont également regardés comme Verbes

réciproques, au Participe desquels la Grammaire impose les mêmes loix; & ce n'est pas ici le lieu d'expliquer plus au long la nature (6) de ces Verbes, qui dans le fond ne different point, les uns de l'actif; les autres du neutre, si ce n'est par le Pronom qui les précede, & par leur conjugaison.

Jamais leur Participe ne peut donc manquer d'être précédé d'un régime; & c'est d'abord par-là qu'il ne ressemble point à celui du Verbe actif. On dit, *j'ai reçu des lettres*; mais avec le Participe du Verbe réciproque, on ne sauroit faire une phrase semblable, où il ne paroisse aucun régime qu'après le Verbe. Ajou-

(6) On pourroit être curieux de savoir leur origine. Je l'ai trouvée dans un livre assez rare. *Multæ sunt reciprocæ locutiones in veteri Anglo-Saxonum idiomate. Hoc loquendi genus a Gothis deduxere majores nostri. Talia sunt multa in hodierna Gallorum lingua, ut*, je me repens, il se trompe, je me réjouis, vous vous égarez, ils se promenent. *Unde Græcorum & Latinorum verba passiva, & neutro-passiva reciprocis phrasibus verti possunt quandoque apud Gallos, haud secus ac apud Gothos. Ex quibus constat reciprocas locutiones linguæ Gallicæ esse planè Gothicismos, vel Theoticismos*, &c. Voyez page 91 des *Institutiones grammaticæ Anglo-Saxonicæ, & Mæso-Gothicæ*, Auctore Georgio Hickesio.

tons que ce Participe ne peut entrer dans aucune phraſe où le Verbe ſoit pris imperſonnellement. A cela près, tout ce que nous avons dit ſur le Participe du Verbe actif, convient à celui du Verbe réciproque, comme on va le voir dans l'examen des phraſes ſuivantes.

I. *Nous nous ſommes rendus maîtres.*

II. *Nous nous ſommes rendus puiſſants.*

III. *La déſobéiſſance s'eſt trouvée montée au plus haut point.*

IV. *Elle s'eſt fait peindre, ils ſe ſont fait peindre.*

V. *Elle s'eſt mis des chimeres dans l'eſprit.*

VI. *Les loix que s'étoient preſcrites les Romains.*

Un mot ſur chacune de ces phraſes, dont les trois premieres, propoſées par Vaugelas, ne forment, à mon avis, qu'une même difficulté.

I, II, & III.

Nous nous ſommes rendus maîtres. Nous nous ſommes rendus puiſſants. La déſobéiſſance s'eſt trouvée montée au plus haut point.] Vaugelas décline dans les deux premiers exemples, & non dans le troiſieme. Au contraire, M. l'Abbé Regnier

décline dans le troiſieme, & non dans les deux premiers. Quant à Ménage, il décline dans tous les trois; & ſon opinion eſt celle qui paroît avoir entiérement prévalu.

Tout le raiſonnement de M. l'Abbé Regnier porte ſur ce principe, dont la Grammaire de Port-Royal avoit déja fait ſentir la ſolidité, Que dans les temps des Verbes réciproques, où *Etre* prend la place d'*Avoir*, il ſignifie préciſément la même choſe qu'*Avoir*, & donne au Participe un ſens actif. C'eſt ce qui deviendra très-clair, ſi nous rapprochons les deux exemples que voici. *Cette femme s'eſt reconnue coupable. Cette autre s'eſt trouvée innocente.* Dans le premier, c'eſt comme ſi l'on diſoit, *elle a reconnu qu'elle étoit coupable.* Dans le ſecond, c'eſt comme ſi l'on diſoit, *elle a été trouvée innocente.* Ainſi le ſens du Participe eſt actif dans le premier, & paſſif dans le ſecond.

Autres phraſes qui rendront cette diſtinction de l'actif & du paſſif, encore plus marquée. *Ces femmes ſe ſont louées avec malignité*, c'eſt-à-dire, *ont loué elles. Ces maiſons ſe ſont louées trop cher*, c'eſt-à-dire, *ont été louées.*

Je renvoie à la Grammaire même de

M. l'Abbé Regnier, ceux qui ſeront curieux de voir comment, de ce principe qu'on ne lui conteſte pas, il prétend conclure que le Participe, lorſqu'il eſt actif, ne ſe décline point, & que par conſéquent il faut dire, *Ces femmes ſe ſont* loué, *elle s'eſt* recennu *coupable.*

Vaugelas croit le contraire, puiſqu'il approuve, *nous nous ſommes* rendus *puiſſants.* Mais je ne trouve pas qu'il agiſſe conſéquemment, de vouloir qu'on diſe, *la déſobéiſſance, s'eſt* trouvé *montée.* Il nous aſſûre que ce n'eſt point à cauſe de la cacophonie, puiſqu'il faudroit dire de même, ſelon lui, *elle s'eſt* trouvé *guérie.* Pour moi, juſqu'à ce qu'on m'ait fait ſentir la différence qu'il y a entre les deux, je croirai que celui qui dit *rendus*, dans la premiere phraſe, doit auſſi dire *trouvée* dans la ſeconde.

Revenons en donc à Ménage, puiſqu'il eſt ici le ſeul d'accord avec lui-même, & ne craignons point de reconnoître pour Regle invariable, que le Participe du Verbe réciproque ſe décline toujours, quand c'eſt ſon régime ſimple qui le précede : ſans que nous ayons à diſtinguer ſi ce Participe eſt actif ou paſſif; ni s'il eſt ſuivi, ou non, d'un Adjectif. Car ſuppoſé

que l'obſervation de cette Regle nous faſſe tomber dans quelque équivoque, ou dans quelque cacophonie; ce ne ſera point la faute de la Regle; ce ſera la faute de celui qui ne connoîtra point d'autres tours, ou qui ne ſe donnera pas la peine d'en chercher.

IV.

Elle s'eſt fait peindre, ils ſe ſont fait peindre.] Voilà le Participe ſuivi d'un Infinitif. Pour appliquer ici notre Regle générale, il ne faut que conſidérer auquel des deux le régime ſe rapporte. Car à moins qu'il ne tombe ſur le participe, celui-ci ne ſe décline point. Or le régime ſe rapporte à *peindre*, puiſqu'il eſt clair qu'on n'a pas voulu dire qu'elles ſe ſont faites, qu'ils ſe ſont faits.

En changeant le Pronom, & mettant le verbe réciproque à l'actif, on diroit, *elle a fait peindre elle, ils ont fait peindre eux*, ſi l'Uſage l'avoit permis.

Quand l'Infinitif eſt précédé d'une particule, il eſt encore moins facile de s'y tromper. *C'eſt un procès qu'ils ſe ſont* déterminés *à finir. C'eſt un honneur qu'elle s'eſt* vantée *d'obtenir.* Il y a deux régimes, *que* & *ſe*, dont le premier tombe ſur l'Infinitif, & l'autre ſur le Participe. Plus on

relira notre Regle, générale & unique, plus on ſe convaincra qu'elle dit tout.

V.

Elle s'eſt mis des chimeres dans l'eſprit.] C'eſt ici qu'on péche le plus ſouvent ; & il ne faudroit cependant, pour être impeccable, que ſe mettre notre Regle devant les yeux. *Quand le Participe eſt précédé de ſon régime particulé, il ne ſe décline jamais.* Or, dans la phraſe propoſée, le Pronom *ſe*, qui précede le Participe, eſt un régime particulé ; car il eſt mis là pour *à ſoi*, *Elle a mis à ſoi.*

Au contraire on diroit, *Cette femme s'eſt* miſe *à la tête des Cabaleurs* ; & il y faudroit *miſe*, parce que le Pronom *ſe*, qui précede ce Participe, eſt un régime ſimple, *elle a mis elle.*

Parcourons d'autres phraſes. *Elle s'eſt* propoſé *de vous aller voir. Elle s'eſt* propoſée *pour modele à ſes compagnes.* Dans la premiere le régime eſt particulé ; car c'eſt comme ſi l'on diſoit, *elle a propoſé à elle.* Dans l'autre, le régime eſt ſimple ; car c'eſt comme ſi l'on diſoit, *elle a propoſé elle.*

Régime particulé *Quelques-uns de nos Modernes ſe ſont* imaginé *qu'ils ſurpaſſoient les Anciens.*

Régime ſimple, *Il y a des Anciens qui ſe ſont* dévoués *pour la Patrie.*

On voit conſtamment que ce qui décide du Participe, c'eſt toujours le régime, en tant qu'il eſt, ou ſimple, ou particulé.

VI.

Les loix que s'étoient preſcrites les Romains.] Il y a ici deux régimes, le ſimple & le particulé. *Que*, pronom relatif, eſt le ſimple : & *ſe*, pronom perſonnel, eſt le particulé. A l'égard de celui ci, nous venons de voir ſous le numero précedent, qu'il ne fait point décliner le Participe. Quant au régime ſimple, nous avons déjà vu qu'il oblige à décliner; & qu'ainſi on diroit ſans difficulté, *Les loix que les Romains s'étoient preſcrites.* Tout ce qu'il y a de nouveau dans ce dernier exemple, c'eſt d'y trouver le Nominatif après le Verbe. Or là-deſſus je n'ai rien à dire qui n'ait été dit, *Article* I, *numero* VII. Pourquoi une ſimple tranſpoſition de mots, uſitée de tous les temps, changeroit-elle la ſyntaxe du Participe? *Ainſi ſe ſont* perdues *celles qui l'ont cru. Comment s'eſt* aigrie *votre querelle, pour durer ſi long-temps? Les pénitences que ſe ſont* impoſées *les Solitaires de la Thébaïde,*

Je ſais que la prononciation ne fait guère ſentir ces féminins, ni ces pluriels. Mais autre choſe eſt de parler, ou d'écrire. Car ſi l'on veut s'arrêter aux licences de la converſation, c'eſt le vrai moyen d'eſtropier la Langue à tout moment. J'abrège, pour en venir à la troiſieme eſpèce de nos Verbes, qui ne nous tiendra pas long-temps.

TROISIEME SECTION.

Verbes Neutres.

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes Neutres ſe conſtruit avec l'Auxiliaire* avoir, *il ne ſe décline jamais; & au contraire quand il ſe conſtruit avec l'Auxiliaire* être, *il ſe décline toujours.*

A l'égard des Verbes actifs, & des réciproques, c'eſt le régime qui, comme nous l'avons vu, décide de leur déclinaiſon; mais pour les Verbes neutres, c'eſt le Nominatif.

Une partie (7) des Verbes neutres ſe conjugue avec l'Auxiliaire *avoir* : une autre partie (8) avec l'Auxiliaire *être* : quel-

(7) La plus grande partie, & de beaucoup. Car d'environ 600, à quoi ſe monte le nombre de nos Verbes neutres, il y en a plus de 550, dont *Avoir* eſt le ſeul auxiliaire.

(8) *Accoucher, aller, arriver, choir & dé-*

ques-uns (9) ſe conjuguent des deux façons.

Tous, conformément à la maniere dont ils ſe conjuguent, ſont aſſujétis à la Regle que je viens de rapporter; en ſorte qu'il ſeroit inutile d'en citer des exemples, puiſqu'il n'y a point d'exception.

Quand ils ſe conjuguent avec l'Auxiliaire *être*, leur Participe n'eſt regardé que comme un pur Adjectif, & il a cela de commun avec les Participes des Verbes actifs, qui ſont employés dans un ſens paſſif. On dit, *elle eſt arrivée*, comme on dit, *elle eſt aimée*; & l'un & l'autre comme on diroit, *elle eſt grande, elle eſt petite.*

Finiſſons par une idée un peu ſinguliere de M. l'Abbé Regnier ſur ces deux Participes, *allé* & *venu*. Il veut qu'on diſe, *elle eſt* allée *ſe plaindre*, *elle eſt* venue *nous voir*; mais que ſi le régime vient à être tranſporté, on diſe, *elle s'eſt* allé *plaindre*, *elle nous eſt* venu *voir*. En vérité, ſi cela étoit, l'Uſage auroit bien mérité le reproche qu'on lui fait ſouvent, & peut-être injuſtement, d'être plein de caprices.

choir, entrer, mourir, naître, partir, retourner, ſortir, tomber, &c.

(9) *Accourir, apparoître, diſparoître, ceſſer, croître, déborder, demeurer, deſcendre, monter, paſſer, périr, reſter*, &c.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, moins la Grammaire autoriſera d'exceptions, moins elle aura d'épines: & rien ne me paroît ſi capable que des Regles générales, de faire honneur à une langue ſavante & polie.

Pour obtenir que ces *Eſſais* puiſſent être parcourus ſans dégoût, je prie les perſonnes judicieuſes de ſe rappeler ce paſſage de Quintilien *.

» Il me vient, diſoit-il, à l'eſprit, qu'il » y aura des gens qui mépriſeront tout » ce que je viens de dire, comme des » minuties, & qui le regarderont même » comme un obſtacle aux grands deſſeins » que nous avons. Je leur répondrai que » je ne prétends pas non plus qu'on épluche ces difficultés avec un ſoin qui aille » juſqu'à l'anxiété & au ſcrupule. Je ſuis » perſuadé auſſi-bien qu'eux, que ces petites ſubtilités rétréciſſent l'eſprit, & le » tiennent comme en braſſiere. Mais de » toute la Grammaire, rien ne nuit que » ce qui eſt inutile... Ces connoiſſances ne » nuiſent pas à qui s'en ſert comme d'un » degré pour s'élever à d'autres; mais à » qui s'y arrête & s'y borne uniquement.

* *Livre* I, *chap.* 7. *Traduction de M. l'Abbé Gédoyn.*

REMARQUES
SUR
RACINE.

POUR annoncer d'abord mon deſſein, il me ſuffira de rappeler ici une idée de M. Deſpréaux, que j'ai déja expoſée dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.

» Je voudrois, diſoit-il, que la France » pût avoir ſes Auteurs claſſiques, auſſi- » bien que l'Italie. Pour cela, il nous » faudroit un certain nombre de livres, » qui fuſſent déclarés exempts de fautes, » quant au ſtyle. Quel eſt le Tribunal qui » aura droit de prononcer là-deſſus, ſi ce » n'eſt l'Académie ? Je voudrois qu'elle » prît d'abord le peu que nous avons de » bonnes traductions; qu'elle invitât ceux » qui le peuvent, à en faire de nouvel- » les; & que ſi elle ne jugeoit pas à pro- » pos de corriger tout ce qu'elle y trou- » veroit d'équivoque, de haſardé, de » négligé, elle fût au moins exacte à le » marquer au bas des pages, dans une » eſpèce de commentaire, qui ne fût que

» grammatical. Mais pourquoi veux je » que cela ſe faſſe ſur des traductions ? » Parce que des traductions avouées par » l'Académie, en même temps qu'elles » ſeroient lues comme des modeles pour » bien écrire, ſerviroient auſſi de mo- » deles pour bien penſer, & rendroient le » goût de la bonne Antiquité familier à » ceux qui ne ſont pas en état de lire les » Originaux.

Voilà, certainement, une idée ſolide; & je ne doute pas que l'Académie ne ſe faſſe une loi de rendre cet important ſervice au Public; lorſqu'elle aura ſatisfait à d'autres engagements, qui ne ſont pas moins dignes de ſon zèle. Je doute ſeulement qu'il convienne de préférer des traductions, comme le prétendoit M. Deſpréaux, à ceux de nos ouvrages François, dont le mérite, depuis cinquante ou ſoixante ans, eſt avoué de tout le monde. Car enfin, toute prévention à part, il me ſemble que la langue Françoiſe à des Auteurs, qui peuvent également ſervir de modeles, & pour bien penſer, & pour bien écrire. Je ne ſais même ſi le nombre de nos excellents Originaux, quelque borné qu'il ſoit, ne l'eſt pas encore moins que celui de nos bonnes traductions.

Quoi qu'il en ſoit, je crois ne pouvoir mieux ſeconder les vues de M. Deſpréaux, qu'en m'attachant à quelques Pieces de ſon ami Racine : perſuadé comme je le ſuis avec toute la France, qu'ils mériteroient inconteſtablement tous les deux d'être mis à la tête de nos Auteurs claſſiques, ſi l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils ſont tombés.

Qu'on ne s'étonne pas, au reſte, qu'ayant pour but d'être utile à quiconque veut cultiver l'art d'écrire, je cherche des modeles parmi les Poëtes, plutôt que parmi ceux qui ont écrit en proſe. Car notre langue ne reſſemble pas à quelques autres, où la Poéſie & la Proſe ſont, pour ainſi dire, deux langages différents. Ce n'eſt pourtant pas que le François ne connoiſſe qu'un même ſtyle pour ces deux genres d'écrire. Mais les différences qui doivent les caractériſer, ne ſont pas grammaticales pour la plupart : & dès-lors, puiſque ma Critique ſe borne aux fautes de Grammaire, il étoit aſſez indifférent qu'elle tombât ſur des Poëtes, ou ſur des Orateurs.

J'ai préféré un Poëte, parce qu'il me ſemble que d'excellents vers ſe font lire & relire plus volontiers, qu'une proſe

également bonne en ſon genre. Ainſi la ſéchereſſe de mes Remarques ſera un peu corrigée par le charme des vers, dont elles rappeleront le ſouvenir.

Une autre raiſon encore, qui ſeule auroit emporté la balance, c'eſt qu'en vérité, ſi nous y regardons de bien près, il y a moins à reprendre dans Racine ou dans Deſpréaux, que dans nos Ouvrages de proſe les plus eſtimés. Cela ne doit pas nous ſurprendre. On travaille les vers avec plus de ſoin que la proſe : & cependant la proſe, pour être portée à ſa perfection, ne coûteroit guère moins que les vers.

J'avois, dans la premiere édition de ces Remarques, ſuivi Racine pas à pas : c'eſt-à-dire, j'avois obſervé ſes fautes, ou négligences, à meſure qu'elles me frappoient dans une lecture non interrompue. Je relevois dans chaque Piece, acte par acte, ſcêne par ſcêne, tout ce qui m'arrêtoit, pour ainſi dire, malgré moi. On m'a repréſenté que ſouvent une Remarque ſervoit à éclaircir, ou à confirmer l'autre : qu'ainſi le mieux étoit de rapprocher celles qui ont quelque liaiſon enſemble. C'eſt le plan que je vais ſuivre. Réuniſſons d'abord tout ce qui paroît avoir

vieilli. De là nous paſſerons aux phraſes où j'aurai cru entrevoir quelque ſorte d'irrégularité.

I.

(1) . . . . . *Ses ſacrilèges mains*
Deſſous un même joug rangent tous les humains.

Autrefois *deſſous*, *deſſus*, *dedans*, étoient prépoſitions, auſſi bien qu'adverbes. Vaugelas les ſouffre encore dans le vers, comme prépoſitions. Mais aujourd'hui la Poéſie ſe pique d'être à cet égard auſſi exacte que la proſe.

Racan, comme nous apprenons de Ménage, diſoit que Malherbe ſe blâmoit d'avoir écrit, *deſſus mes volontés*, au lieu de, *ſur mes volontés*. Ainſi la différence qu'aujourd'hui nous mettons tous ici, a été ſentie depuis long-temps : & Racine n'a manqué à l'obſerver que dans ce ſeul endroit.

Je renvoie au Dictionnaire de l'Académie, où l'on trouvera en quels cas *deſſous*,

(1) *Alexandre*, I. 1, 13. De ces trois chiffres, *le premier déſigne* quel eſt l'Acte de la Pièce : *le ſecond*, quelle eſt la Scêne de ce même Acte : *& le troiſieme*, quel eſt le Vers de cette même Scêne.

deſſus, *dedans*, ſont adverbes, ou ſubſtantifs, ou même prépoſitions, mais ſeulement lorſqu'une autre prépoſition les précede, *au deſſous de*, *par deſſus le*, &c. Rien qui donne au diſcours plus de juſteſſe, plus de préciſion, que ces acceptions différentes, établies dans la Langue peu-à-peu, & aujourd'hui fixées invariablement.

II.

(2) . . . . . *Ah! devant qu'il expire.*

Vaugelas (3) permettoit encore de mettre ces deux prépoſitions; *Avant*, & *Devant*, l'une pour l'autre. Aujourd'hui l'uſage eſt qu'on les diſtingue, ſoit en vers, ſoit en proſe. *Avant* eſt relatif au temps : *avant votre départ*, *avant que vous partiez*. Mais *devant* eſt relatif au lieu : *j'ai paru devant le Roi*, *vous paſſerez devant ma porte*. Ajoutons que *devant* ne ſauroit être ſuivi d'un *que*. Par conſéquent, il y a, ſelon l'uſage préſent, double faute dans *Devant qu'il*. Je dis,

(2) *Andromaque*, V, 1, 37.

(3) *Remarque* CCLXXIV, ſuivant l'Edition faite à Paris, en 1738, la ſeule où les Remarques ſoient numérotées, & que, par cette raiſon, je citerai toujours.

ſelon l'uſage préſent; car il ne faut pas faire un crime à Racine d'avoir quelquefois uſé d'expreſſions, qui n'étoient pas encore vieilles de ſon temps.

III.

(4) *Mais avant que partir, je me ferai juſtice.*

On doit toujours dire en proſe, *avant que de.* Mais en vers on ſe permet de ſupprimer ou *que*, ou *de*, quand la meſure y oblige. Racine & Deſpréaux ont toujours dit, *avant que*, comme plus conforme à l'étymologie, qui eſt l'*antequàm* du Latin. Aujourd'hui la plupart de nos Poëtes préferent *avant de.* Rien n'eſt plus arbitraire, à mon gré. Mais pluſieurs de ceux qui écrivent aujourd'hui en proſe, & qui ſe piquent de bien écrire, veulent, à la maniere des Poëtes, dire, *avant de.* Je ſuis perſuadé qu'en cela ils ſe preſſent un peu trop, & ſans raiſon. Pourquoi toucher à des manieres de parler, qui ſont auſſi anciennes que la Langue? Trouvent-ils quelque rudeſſe dans *avant que de*? Vaugelas leur répondra, qu'*Il n'y a ni cacophonie, ni répétition, ni quoi que ce*

(4) *Mithridate*, III, 1, 233.

puiſſe être, qui bleſſe l'oreille, lorſqu'un long uſage l'a établi, & que l'oreille y eſt accoutumée. Il m'arrivera ſouvent de citer Vaugelas, *le plus ſage des écrivains de notre Langue*, dit en propres termes (5) M. Deſpréaux. Et dans quelle bouche l'éloge de Vaugelas auroit-il plus de force que dans celle de M. Deſpréaux?

IV.

(6) *Et m'acquitter vers vous de mes reſpects profonds.*

Je doute qu'aujourd'hui les Poëtes aient encore le privilege d'employer *vers* pour *envers* : ces deux prépoſitions ayant des ſens tout-à-fait différents. Et quoique *reſpects* & *devoirs* ſoient preſque ſynonymes, on ne dit pas *S'acquitter de ſes reſpects*, comme on dit, *S'acquitter de ſes devoirs.*

V.

(7) *Pour vous régler ſur eux, que ſont-ils près de vous?*

Voilà encore une prépoſition, qui, dans le ſens où elle eſt ici employée, pourroit

(5) *Premiere réflexion ſur Longin.*
(6) *Bajazet*, III, 2., 37.
(7) *Eſther*, II, 5, 19.

bien avoir vieilli. *Près de vous*, pour dire, à votre égard, en comparaiſon, au prix de ce que vous êtes. Je ne crois pas que l'uſage actuel ſouffre cette maniere de parler.

V I.

(8) *J'écrivis en Argos. . . . . .*

Argos, étant un nom de Ville, il falloit, *à Argos*, quoique cette Ville donne ſon nom à un Royaume. On diroit, *j'écrivis à Maroc*, & non *en Maroc*. Autrefois on mettoit *en*, devant les noms de Villes qui commencent par une voyelle, *en Avignon*, *en Orléans*. Mais *en*, depuis long-temps, ne va plus qu'avec des noms de grands Pays, *en Angleterre*, *en Italie*, &c.

V I I.

(9) . . . . *D'où vient que d'un ſoin ſi cruel*
L'injuſte Agamemnon m'arrache de l'Autel?

Rien n'eſt ſi familier à Racine & à Deſpréaux, que l'emploi de la prépoſition *de*, dans le ſens d'*avec*, ou de *par*. Il y a cependant des endroits où cela paroît, aujourd'hui du moins, avoir quel-

(8) *Iphigénie*, I, 1, 94.
(9) *Iphigénie*, III, 2, 2.

que choſe de ſauvage. Par exemple, dans Alexandre, II, 1, 64.

. . . . *Vaincu du pouvoir de vos charmes.*

Dans Athalie, IV, 3, 90.

Et d'un ſceptre de fer veut être gouverné.

Mais à propos de cette prépoſition *de*, ne brave-t-elle pas la Grammaire dans certaines phraſes du ſtyle familier? *Un honnête homme* de *pere*, dit Moliere dans l'Avare. *Un fripon* d'*enfant*, *un ſaint homme* de *chat*, dit la Fontaine dans ſes Fables. Je m'imagine que c'eſt un latiniſme, car il y en a des exemples dans (1) Plaute & ailleurs.

Phraſe non moins extraordinaire, *On eût dit* d'un *Démoniaque quand il récitoit ſes vers*, dans une lettre à moi écrite par M. Deſpréaux, où il étoit queſtion du fameux Santeul : & je la retrouve cette phraſe dans une Comédie aſſez récente, dont j'aurois du plaiſir à nommer l'auteur, ſi je ne m'étois impoſé la loi de ne parler, ni en bien, ni en mal, d'aucun écrivain vivant.

. . . . *Quelle main, quand il s'agit de prendre?*

(1) *Scelus viri.* Truculent. II, 7, 60. *Monſtrum mulieris.* Pœnul. I, 2, 63.

Vous diriez d'un reſſort qui vient à ſe détendre.

Autre phraſe encore, à-peu-près dans le même goût, & qui eſt ancienne, *Si j'étois que de vous.* Moliere, dans ſes Femmes ſavantes, IV, 2.

Je ne ſouffrirois pas, ſi j'étois que de vous,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.

Toutes ces phraſes, au moyen de l'Elliſe, rentreront dans les regles de la Syntaxe ordinaire.

VIII.

(2) *M'entretenir moi ſeule avecque mes douleurs.*

Avecque, de trois ſyllabes, n'eſt plus que dans ce ſeul endroit de Racine; car il l'a corrigé par-tout ailleurs où ſes premières éditions nous apprennent qu'il l'avoit employé.

Vaugelas (3) avertit qu'il faut toujours prononcer le *c* d'*avec*, devant quelque lettre qu'il ſe rencontre, & ſe garder bien de dire, *avè moi*, *avè un de mes amis.* On ne ſauroit, dit-il encore, prononcer

(2) *Alexandre*, IV, 1, 4.
(3) *Remarque* CCLXVIII.

avec vous, que de la même façon que l'on prononce *avecque vous*. Puiſque cela eſt certain, & que perſonne n'en doute, je demande qu'eſt-ce que gagnoit l'oreille aux trois dernieres lettres d'*avecque*, leſquelles forment une ſyllabe, qui n'a de réalité que pour les yeux? Auſſi l'Académie, dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, diſoit-elle aux Poëtes, il y a plus de ſoixante ans, qu'il eſt bon de ne conſerver qu'*avec*.

IX.

4 . . . . *Ho, Monſieur, je vous tien.*

Autrefois, comme on le peut voir dans la Grammaire de R. Eſtienne, les premieres perſonnes des verbes, au ſingulier, ne prenoient point d'*s* à la fin. On réſervoit cette lettre pour les ſecondes perſonnes, & on mettoit un *t* aux troiſiemes. Par-là, chaque perſonne ayant ſa lettre caractériſtique, nos conjugaiſons étoient plus régulieres. Car ne croyons pas que notre Langue ſoit l'ouvrage de l'ignorance, ou du haſard. Elle a ſes principes, & qui ſont très-uniformes, dès le temps de François I. A la vérité,

(4) *Plaideurs*, I, 3, 5.

l'Uſage depuis deux ſiecles a introduit divers changements, dont pluſieurs ne valent peut-être pas ce qu'ils nous ont fait perdre. Mais, que la raiſon ou le caprice les ait dictés, ils n'en ſont pas moins une loi pour nous, du moment que l'Uſage nous condamne à les recevoir.

Tel eſt le changement (5) d'orthographe aux premieres perſonnes des verbes. D'abord les Poëtes s'enhardirent à y mettre une *s*, afin d'éviter la fréquente cacophonie qu'elles auroient faite ſans cela devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme ils n'avoient rien de ſemblable à craindre des verbes qui finiſſent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élident, ce ſont les ſeuls qu'ils ont laiſſés ſans *s*, & inſenſiblement l'uſage des Poëtes eſt devenu ſi général, qu'enfin l'omiſſion de l'*s* aux premieres perſonnes des verbes qui finiſſent par une conſonne, ou par toute autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une négligence dans la proſe, & comme une licence dans le vers. Racine en fournit pluſieurs exemples. Vous trouvez dans Bajazet, *Je vous en avertï*, qui rime avec *parti*. Ailleurs, *je reçoi*, *je croi*, *je voi*, riment avec *emploi*, avec *moi*.

(5) Vaugelas, *Rem.* CXXXVI.

Au reſte, les Commentateurs de Vaugelas auroient dû faire obſerver que le Verbe *Avoir* eſt le ſeul de ſon eſpèce, qui n'ait pas ſubi la loi commune. On écrit toujours *j'ai*, & point autrement, quoiqu'on écrive *je ſais*, &c.

X.

(6) *Comment! c'eſt un exploit que ma fille liſoit.*

Pour la rime, il faut prononcer *liſoit*, comme *exploit*, par où finit le vers précédent. Vaugelas (7) nous apprend que les gens de Palais prononçoient encore de ſon temps, *à pleine bouche*, la diphthongue *oi* : & cette coutume, ſans doute, s'étoit conſervée juſqu'au temps de Racine, du moins parmi les vieux Procureurs. Ainſi c'eſt à deſſein & avec grace, qu'il fait parler de cette ſorte Chicaneau, plaideur de profeſſion.

Juſqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en France, jamais cette diphthongue ne s'étoit prononcée autrement que comme nous faiſons dans *Roi*, dans *exploit*.

(6) *Plaideurs*, II, 3, 15.

(7) *Remarque* CX, où il examine *Quand la diphthongue* oi *doit être prononcée comme elle eſt écrite, ou bien en* ai.

Mais les Italiens, dont la Cour fut alors inondée, n'ayant pas ce ſon dans leur idiôme, voulurent y ſubſtituer le ſon de l'*E* ouvert : & bientôt leur prononciation affectée par le Courtiſan pour plaire à la Reine, fut adoptée par le Bourgeois. On n'oſa plus, ſelon un Auteur (8) contemporain, dont voici les termes, *dire* François, & Françoiſe, *ſur peine d'être appelé pédant : mais faut dire* Francès, & Francèſes, *comme* Anglès, & Anglèſes. *Pareillement*, j'étès, je faiſès, je diſès, j'allès, je venès : *non pas* j'étois, je faiſois, je diſois, j'allois, je venois : & *ainſi ès autres il faut uſer du même changement.*

(8) Henri Eſtienne, *du nouveau langage François, italianiſé*, page 22. Théodore de Bèze, mérite fort qu'on l'écoute là-deſſus. *Hujus diphthongi pinguiorem & latiorem ſonum nonnulli vitantes, expungunt* o, *& ſolam diphthongum* ai, *id eſt*, e *apertum, retinuerunt, ut Normanni, qui pro* foi, fides, *ſcribunt & pronuntiant*, fai : *& vulgus Pariſienſium*, parlet, allet, venet, *pro* parloit, alloit, venoit : *& Italo-Franci pro* Anglois, François, *pronuntiant* Anglès, Francès, *per* é *apertum, ab Italis nominibus*, Ingleſe, Franceſe. *Nam ab hac diphthongo ſic abhorret Italica lingua, ut* toi, moi, *& ſimilia per dialyſin, producto etiam* o, *pronuntient* to-i, & mo-i, *diſſyllaba.* De recta Francicæ linguæ pronuntiatione, *pag.* 48.

Un tel changement ne ſe fait pas tout d'un coup & d'une maniere uniforme. Aujourd'hui encore c'eſt une pierre d'achoppement que notre diphthongue *oi*, ſur la prononciation de laquelle on peut conſulter Vaugelas & Ménage, qui en ont traité bien au long.

XI.

(9) *Va, je t'acheterai le Praticien François. Mais diantre, il ne faut pas déchirer les exploits.*

Je ne ſais ſi *Praticien* ne ſeroit pas mieux de quatre ſyllabes. A cet égard, les Poëtes doivent être juges en leur propre cauſe. Mais examinons s'il eſt juſte de les troubler dans la poſſeſſion où ils ſont de rimer, comme fait ici Racine, *François* avec *exploits*.

Une choſe aſſez ſinguliere, & qui, peut-être, ne ſe trouve que dans notre Langue, c'eſt que nous avons deux manieres de prononcer; l'une pour la converſation, l'autre pour la déclamation. Celle-ci donne de la force & du poids aux paroles, & laiſſe à chaque ſyllabe l'étendue qu'elle peut comporter: au lieu que

(9) *Plaideurs*, II, 3, 18.

celle-là, pour être coulante & légere; adoucit certaines diphthongues, & ſupprime des lettres finales. Voilà, dit l'Abbé (1) Tallemant, ce qui eſt cauſe que peu de perſonnes ſavent bien lire des vers, faute de ſavoir cette différence de prononciation. Car les vers doivent toujours être prononcés comme en déclamant. » Ainſi » la proſe, continue cet Auteur, adoucit » la prononciation à beaucoup de mots : » comme *croire*, qu'elle prononce *craire*; » les *François*, qu'elle prononce *Français*. » Mais la Poéſie, quand elle veut rimer, » rétablit la véritable prononciation, & » dit *croire*, de même que *gloire*; *Fran-* » *çois*, comme *loix*.

Qu'on n'aille pas cependant conclure de là que *François*, en vers, ſe prononce toujours comme *loix*, & jamais comme *ſuccès*. Tous les deux ſont autoriſés par l'Uſage, ce maître bizarre, à qui les Poëtes & les Orateurs ne font pas mal d'obéir le plus tard qu'ils peuvent, lorſqu'il tend à efféminer le diſcours. On peut ſeulement conſeiller aux Poëtes d'avoir une petite attention, qui eſt de placer la

(1) Remarques & Déciſions de l'Académie Françoiſe, recueillies par M. L. T. & imprimées en 1698, *page* 108.

rime non douteuſe avant l'autre. Je m'explique. Quand je lirai qu'un jour Apollon

(2) *Voulant pouſſer à bout tous les rimeurs François,*
Inventa du Sonnet les rigoreuſes loix,

j'héſiterai au mot *François*, je ne ſaurai comment le prononcer, n'ayant pas encore vu quelle rime ſuivra. Au lieu que ſi je lis,

(3) *C'eſt lui dont les Dieux ont fait choix*
Pour combler le bonheur de l'Empire François,

je n'héſite plus : la rime qui s'eſt préſentée au premier vers, m'avertit que *François* ſera prononcé *à pleine bouche*, comme parle Vaugelas.

XII.

(4) *Ma colere revient, & je me reconnois,*
Immolons en partant trois ingrats à la fois.

Il n'en eſt pas de, *je reconnois*, comme de *François*, dont j'ai parlé ci-deſſus. L'uſage, dès le temps de Racine, avoit décidé qu'il falloit toujours prononcer, *je reconnais*; & par conſéquent l'autre

(2) *Art Poétique, Chant* II.
(3) *Prologue de l'Opéra d'Iſis.*
(4) *Mithridate*, IV. 5. 7.

prononciation ne doit être regardée dans Racine, que comme on regarde les archaïſmes dans Virgile.

On demandera comment il faut écrire, *je reconnois*, lorſqu'on veut aujourd'hui le mettre en rime avec un mot, qui ſe termine en *ais*.

Racine avoit mis dans la premiere édition de ſon Adromaque, III, 1, 43.

. . . . *Laſſé de ſes trompeurs attraits,*
Au lieu de l'enlever, Seigneur, je la fuirais.

Apparemment il ſe fit ſcrupule d'avoir défiguré notre orthographe pour rimer aux yeux, & il corrigea dans les éditions ſuivantes :

. . . . *Laſſé de ſes trompeurs attraits,*
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

Racine n'avoit point à ſe corriger, puiſqu'on permet aux Poëtes ce petit changement d'orthographe, fondé ſur ce que l'agrément de la rime eſt double, lorſqu'elle frappe en même-temps & l'œuil & l'oreille.

Autre queſtion. Hors de la rime, & même en proſe, faut-il écrire *ils chantaient*, *je chantais*, & ainſi des autres mots ſemblables ?

Un nommé *Bérain*, qui ſe dit Avocat

au Parlement de Paris, fit imprimer en 1675, à Rouen, des Remarques sur notre Langue, dans la premiere desquelles il tient pour l'affirmative. On doit, selon lui, écrire, je *dînais*, je *voudrais*, &c. Quoi qu'il en *sait*, il fait *fraid*, je le *crais*, un homme *drait*. » Pour moi, dit-» il, je ne vois rien qui s'oppose à cette » orthographe, qu'un ancien usage, qui » doit blesser la vue & la raison.

O! que la raison est bien placée là! Mais combien de mots qui se prononçoient en 1675, autrement que nous ne les prononçons? Ménage, dont les *Observations* parurent vers ce temps-là, veut qu'on dise *courtais*, *courtaisie*, &c. Tant il est vrai que notre prononciation étant si variable, on peut bien appliquer aux Novateurs en orthographe, ce qu'a dit Térence (5) sur un tout autre sujet.

Pourquoi toucher à notre orthographe? Pour faciliter, disent-ils, la lecture de nos livres aux étrangers. Comme si les voyelles portoient toujours à l'oreille d'un Anglois, d'un Polonois, le même son qu'elles portent à la mienne. Qui ne sait que

(5) . . . . . *Incerta hæc si postulas*
Ratione certa facere, nihilo plus agas,
Quàm si des operam, ut cum ratione insanias.

des Savants de nations différentes, s'ils veulent ſe parler en Latin, ont peine à s'entendre, ou même ne s'entendent point du tout, quoique l'orthographe du Latin ſoit préciſément & invariablement la même pour toutes les nations ?

Pluſieurs de nos jeunes Auteurs ſe plaiſent depuis un certain temps à écrire, *ils chantaient*, *je chantais*, & il n'eſt pas difficile d'en deviner la raiſon. Ainſi les courtiſans d'Alexandre ſe croyoient parvenus à être des héros, lorſqu'à l'exemple de leur maître, ils penchoient la tête d'un côté.

XIII.

(6) *Ont vu bénir le cours de leurs deſtins proſperes.*

Proſpere ne ſe dit preſque plus en proſe. Mais en vers il eſt toujours beau. Et ce mot n'eſt pas le ſeul qui, à meſure qu'il vieillit pour la proſe, n'en devient que plus poétique. *Jadis*, *ennui*, pour ſignifier en général toute ſorte d'affliction, *naguères*, *menſonger*, *un penſer*, & quelquelques autres que je ne me rappelle pas préſentement, ſe trouvent dans Racine. Mais il ne s'y trouve pas un mot nouveau, c'eſt-à-dire, pas un de ces mots qui ſe

(6) *Eſther*, III, 4, 34.

faiſoient de ſon temps; comme il s'en eſt toujours fait, & comme il s'en fera toujours. Un écrivain judicieux, & qui ne veut pas riſquer de ſurvivre à ſes propres expreſſions, donne aux mots le temps de s'établir aſſez bien, pour n'avoir plus rien à craindre de la fortune. Ce n'eſt point à nous à employer ceux que nous voyons naître. S'ils peuvent vivre, ce ſera une richeſſe pour nos neveux : mais à condition que nos neveux, s'ils ſont ſages, ne feront pas comme nous, qui avons perdu par caprice une infinité d'anciens mots, pour les remplacer par d'autres moins propres & moins ſignificatifs. On a voulu épurer notre langue depuis François I. Peut-être a t-on fait comme ces Médecins, qui, à force de ſaigner & de purger, précipitent leur malade dans un état de foibleſſe, d'où il a bien de la peine à revenir.

XIV.

(7) *Sais-je pas que Taxile eſt une âme incertaine?*

Au lieu de, *Ne ſais-je pas*, &c. De même, dans les Plaideurs, I, 5, 39.

. . . . . *Suis-je pas fils de maître?*

(7) *Alexandre*, I, 3, 33.

Au lieu de, *Ne ſuis-je pas fils de Maître ?* Vaugelas (8) dit que ces deux manieres de parler ſont bonnes. Mais l'Académie, dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, traite de négligence & même de faute la ſuppreſſion de l'une des négatives. Pour la proſe, cela eſt inconteſtable. Pour les vers, c'eſt une licence, dont aujourd'hui les oreilles délicates ſont bleſſées, & que Racine, dans toutes ſes Tragédies, ne s'eſt permiſe que trois ou quatre fois.

Thomas Corneille faiſoit des vers : nous avons ſes Notes ſur Vaugelas : écoutons-le. *D'ôter ici la négative, ce peut*, dit-il, *être une commodité pour les Poëtes : mais ils doivent donner un tour aiſé à leurs vers, ſans que ce ſoit aux dépens de la véritable conſtruction.*

XV.

(9) *Sur qui ſera d'abord ſa vengeance exercée ?*

Remarquons ici le verbe auxiliaire, *ſera*, mis avant ſon nominatif : le nominatif, mis avant le Participe, *exercée*, qui répond au verbe auxiliaire. Il s'en trouve un autre exemple dans Eſther, II, 8, 34

(8) Remarque CCII, qui a pour titre : *N'ont ils pas fait*, & *Ont-ils pas fait ?*

(9) *Bajazet*, V, 5, 18.

..... *Quand*

. . . . . *Quand ſera le voile arraché,*
Qui ſur tout l'Univers jette une nuit ſi ſombre!

Aujourd'hui nos Poëtes n'oſent preſque plus employer ces tranſpoſitions, qui cependant ne peuvent faire qu'un bon effet. Pour peu qu'ils continuent à ne vouloir que des tours proſaïques, à la fin nous n'aurons plus de vers : c'eſt-à-dire, nous ne conſerverons, entre la proſe & le vers, aucune différence qui ſoit purement grammaticale. Car la Grammaire n'embraſſe que les mots, & l'arrangement des mots. Or, à l'exception d'un très-petit nombre de mots, qui ont vieilli dans la proſe, mais dont la Poéſie fait encore un excellent uſage, nos Poëtes & nos Orateurs n'ont abſolument que les mêmes mots à employer. Il ſeroit donc à ſouhaiter que, du moins en ce qui regarde l'arrangement des mots, notre Poéſie fût attentive à maintenir ſes privileges. Elle en a perdu quelques-uns depuis moins d'un ſiecle, puiſqu'autrefois on ſe permettoit l'inverſion du participe, non-ſeulement avec l'auxiliaire *Etre*, mais encore avec l'auxiliaire *Avoir*.

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées!

pour dire, *ont arraché les armes*. Et cette inverſion étoit d'une grande commodité pour la rime, parce qu'elle rend le participe déclinable; au lieu qu'étant mis avant ſon régime, il ne ſe décline jamais. Pourquoi nos Poëtes ſe privent-ils d'une douceur, que l'uſage leur accordoit ? Car l'Académie, dans l'examen qu'elle fit des Stances de Malherbe, qui commencent par les deux vers que je viens de citer, ne cenſura (1) nullement cette inverſion.

Joignons à l'exemple de Malherbe celui de la Fontaine, Fable 8, Liv. V.

. . . . . *Un certain Loup, dans la ſaiſon*
Où les tiedes zéphirs ont l'herbe rajeunie.

XVI.

(2) *Je ne prends point plaiſir à croître ma miſere.*

Aujourd'hui *Croître* n'eſt que verbe neutre, ſoit en proſe, ſoit en vers. Mais il a été long-temps permis aux Poëtes de le faire actif. Racine en fournit deux autres exemples.

(3) *Tu verras que les Dieux n'ont dicté cet Oracle,*

(1) *Voyez Pelliſſon*, Hiſt. de l'Académie.
(2) *Bajazet*, III, 3, 25.
(3) *Iphigénie*, IV, 1, 16.

Que pour croître à la fois ſa gloire & mon tourment.

Et dans Eſther, III, 3, 13.

Que ce nouvel honneur va croître ſon audace!

XVII.

(4) *Attaquons dans leurs murs ces Conquérants ſi fiers;*
Quils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

Dans *foyer*, c'eſt un *é* fermé, après lequel on ne fait point ſentir l'*r*, ou du moins on ne la fait ſonner que bien peu. Mais dans *fier*, c'eſt un *è* ouvert, après lequel on fait entendre l'*r* à plein. Ces deux ſons (5) étant ſi différents, ne peuvent donc pas rimer enſemble. Car la rime eſt faite, non pour les yeux, mais pour l'oreille. On appelle ces ſortes de rimes, *des rimes Normandes*, que nos Verſificateurs les plus exacts ſe permettoient autrefois, & que l'uſage préſent ne ſouffre plus.

(4) *Mithridate*, III, 1, 79.

(5) On retrouve la même rime dans cette même tragédie, IV, 6, 5. On l'avoit déja vue dans Bajazet, II, 1, 47. Et l'adjectif *Cher*, dont l'*è* s'ouvre, eſt mis en rime avec *chercher*, dans

XVIII.

(6) *L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé ?*

Quelques-uns de nos ſubſtantifs ont été ſujets à changer de genre, mais particuliérement ceux qui commencent par une voyelle : l'éliſion de l'article étant cauſe que l'oreille ne peut pas diſtinguer ſi l'on dit *le*, ou *la*; *un*, ou *une*. Quelques-uns ont même conſervé les deux genres tout à la fois. Tel eſt ce mot, *équivoque*, plaiſamment appelé par Deſpréaux, *du langage François bizarre Hermaphrodite*. Aujourd'hui, *Offre*, que Racine fait ici maſculin, n'eſt plus que féminin. On ne fera point mal de conſulter la premiere partie des Obſervations de Ménage, Chapitre LXXIV, où ſe trouve une très-longue liſte des *Noms de genre douteux*.

XIX.

(7) *Je demeurai ſans voix, & ſans reſſentiment.*

Bérénice, V, 6, 63; avec *approcher*, dans Phédre, III, 5, 51; & avec *marcher*, là-même, V, 1, 47: Cependant l'*é*, dans tous les infinitifs, eſt fermé, lorſque l'*r* ne s'y fait point ſentir, c'eſt-à-dire, lorſqu'il n'y a point de voyelle qui ſuive.

(6) *Bajazet*, III, 7, 28.

(7) *Bérénice*, II, 4, 6.

On vient de lire dans les Commentaires de M. de Voltaire ſur le Théâtre du grand Corneille : *Ce mot*, reſſentiment, *eſt le ſeul employé par Racine, qui ait été hors d'uſage depuis lui.* Reſſentiment *n'eſt plus employé que pour exprimer le ſouvenir des outrages*, & *non celui des bienfaits.*

Préſentement je demande ſi un ſeul mot dont la ſignification a été reſtreinte, & quelques particules dont l'uſage a varié, comme on l'a vu dans les Remarques précédentes : je demande s'il y a là de quoi accuſer la langue Françoiſe d'aimer le changement ? Car enfin, à remonter du jour où j'écris ceci juſqu'au temps où parurent (8) les premieres Tragédies de Racine, nous avons un ſiecle révolu.

Voit-on ailleurs cette pureté inaltérable, &, ſi j'oſois parler ainſi, cette fraîcheur de ſtyle, toujours la même au bout de tant d'années ? Je l'attribue ſur-tout à ce que Racine ſuivoit exactement le conſeil que donnoit Céſar, de fuir comme (9) un écueil toute expreſſion qui ne

(8) Les Freres ennemis furent joués en 1664. Alexandre en 1666. Les Plaideurs en 1667. Or ceci s'imprime en 1767.

(9) *Tamquam ſcopulum, ſic fugias inſolens ver-*

ſeroit pas marquée au coin de l'uſage le plus certain & le plus connu. Racine, peut être, n'a pas employé un terme qui ne ſoit dans Amyot. Mais des termes les plus communs, il avoit le ſecret d'en faire un langage qui lui appartient; & n'appartient qu'à lui.

Après avoir expoſé le peu qui a vieilli dans ſes ouvrages, paſſons aux expreſſions qui pourroient être, ou mal aſſorties, ou mal conſtruites.

X X.

(1) *Pourquoi détournois-tu mon funeſte deſſein?*

(2) *Tout ce qui convaincra leurs perfides amours.*

(3) *Détrompez ſon erreur.*

On diroit en proſe, *Pourquoi* me *détournois-tu de mon funeſte deſſein?*

On ne peut *convaincre* que les perſonnes. Mais pour les choſes, il faut les faire connoître, les prouver.

On diroit en proſe, *Détrompez*-le de *ſon erreur.*

Je ne fais remarquer que comme des

bum. Aulu-Gelle, I, 10.

(1) *Phédre*, III, 1, 11.

(2) *Bajazet*, IV, 3, 34.

(3) *Phédre*, I, 5, 21.

hardieſſes. *Détromper une erreur*, *Convaincre des amours*, *Détourner un deſſein*. Oui, les Poëtes ont le droit de perſonnifier tout ce qu'ils veulent. Mais encore faut-il qu'on ſache à quel ſtyle appartiennent ces manieres de parler, ſi l'on veut diſcerner en quoi l'exemple de nos bons Auteurs peut faire loi, ou n'être pas ſuivi aveuglément.

XXI.

(4) *Vous les verriez plantés juſque ſur vos tranchées*,
Et de ſang & de morts vos campagnes jonchées,

J'ai deux doutes à propoſer ſur ce dernier vers. Premiérement, *des campagnes jonchées de ſang*, eſt-ce une métaphore qu'on puiſſe recevoir? On doit dire, ce me ſemble, *des campagnes* arroſées *de ſang*, & jonchées *de morts*. Une métaphore doit être ſuivie, & ne point rapprocher dans la même phraſe deux idées, dont l'une exclut l'autre. Voilà ce qui fit condamner ce vers de Chimene:

Malgré des feux ſi beaux qui rompent ma colère.

Corneille *paſſe mal d'une métaphore à*

(4) *Alexandre*, II, 2, 9.

une autre, dit l'Académie dans ſes Sentiments ſur le Cid, *& ce verbe*, rompre, *ne s'accommode pas avec* ſeux.

Revenons aux vers de Racine, où je trouve une ſeconde faute, qui regarde la conſtruction. Quand le nominatif & le verbe ſe trouvent ſéparés par un relatif, comme ici, *Vous* les *verriez*, ce même verbe ne doit pas avoir encore un autre régime, amené par la conjonction *&*. Je ſuppoſe qu'après avoir dit de la vertu, *Vous la verrez honorée par-tout*, j'ajoute, *& le vice déteſté*; ma phraſe ne vaudra rien. Il faut que je répete mon verbe, *& vous verrez le vice déteſté*: à moins que je ne prenne un autre tour, qui me ſauve une répétition peu agréable.

XXII.

(5) *Quand je me fais juſtice, il faut qu'on ſe la faſſe.*

Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir après ſoi un pronom relatif, qui ſe rapporte à ce nom-là. Vaugelas (6) établit ce principe ſolidement : & c'eſt là-deſſus que le P. Bouhours condamne les deux phraſes ſuivantes. *Vous avez*

(5) *Mithridate*, III, 5, 18.
(6) *Remarque* CCCLXIX.

droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé. Le Roi lui a fait grâce, & il l'a reçue allant au ſupplice. Mais il excepte celle-ci de la regle générale : *Si vous ne me faites pas juſtice, je me la ferai moi-même.* Par-là il ſauve le vers de Racine, que j'attaque ici. Pour moi, je conſens que cette phraſe, à force de revenir ſouvent dans la converſation, ait acquis le droit de ne paroître pas irréguliere; mais elle ne laiſſe pas de l'être, ſur-tout dans le ſtyle ſoutenu. *Faire grâce*, ſuivant le P. Bouhours lui-même, ne ſauroit être ſuivi d'un Pronom. *Faire juſtice*, n'eſt-il donc pas de même nature ?

Au reſte, cette fameuſe regle de Vaugelas, pour ne tromper perſonne, demande une petite addition, qui développeroit ſa penſée. Au-lieu de, *Tout nom employé ſans article*, je dirois, *Tout nom employé ſans article, ou ſans quelque équivalent de l'article*, &c.

J'entends par équivalent de l'article, non-ſeulement divers pronoms adjectifs, & les noms de nombre; mais encore des phraſes elliptiques, ou qui ſont naturellement convertibles en d'autres phraſes, dans leſquelles l'article vient ſe placer de lui-même.

Pour éclaircir ma penſée, j'ai recours à des exemples, qui ſeront ceux-là mêmes que l'Auteur de la Grammaire (7) générale avoit choiſis : & quoique les ſolutions que nous donnons lui & moi, paroiſſent d'abord un peu différentes, on verra qu'au fond elles partent des mêmes principes, & arrivent au même but.

1. *Il n'y a point d'injuſtice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui ſache cela. Eſt-il ville dans le Royaume qui ſoit plus obéiſſante? Je ſuis homme qui parle franchement.* Pour moi, dans ces quatre phraſes, je ne vois qu'une Ellipſe des plus ſimples. *Il n'y a pas* une *injuſtice*, &c. *Il n'y a pas* un *homme*, &c. *Eſt-il* une *ville*, &c. *Je ſuis* un *homme qui*, &c. Il n'eſt pas douteux que l'adjectif numérique, *un*, ne tienne lieu de l'article; & par conſéquent aucune de ces quatre phraſes n'eſt contraire à la Regle de Vaugelas.

2. *Une ſorte de fruit qui eſt mûr en hiver. Une eſpèce de bois qui eſt fort dur.* Tournez ainſi ces deux phraſes : *Un fruit de telle ſorte eſt mûr*, &c. *Un bois de telle ſorte eſt dur.* On voit par-là pourquoi le pronom relatif & l'adjectif ſuivant, qui eſt maſculin, ne ſe rapportent ni à

(7) *Seconde Partie, chap.* 10.

ſorte, ni à *eſpèce*. Voilà donc la Regle de Vaugelas toujours ſuivie.

3. *Il agit en Roi qui ſait régner. Il parle en homme qui entend ſes affaires.* Peut-on ne pas voir que ces phraſes là reviennent à celles-ci? *Il agit comme doit agir un Roi, qui*, &c. *Il parle comme doit parler un homme, qui*, &c. Toujours l'adjectif numérique, *un*, équivalent de l'article.

4. *Il eſt accablé de maux qui lui font perdre patience. Il eſt chargé de dettes qui vont au-delà de ſon bien.* Puiſque *maux* & *dettes*, ſont au pluriel, on ſous-entend *pluſieurs*, qui eſt un autre équivalent de l'article. N'eſt-ce pas encore une Ellipſe des plus ſimples?

5. *C'eſt grêle qui tombe*, pour dire, *Ce qui tombe, eſt grêle* : pure inverſion.

6. *Ce ſont gens habiles qui m'ont dit cela.* Quel embarras peut cauſer ici l'omiſſion de l'article? Pour le remplacer, il n'y a qu'à dire, *Ce ſont* des *gens habiles qui m'ont dit cela* : & même c'eſt ainſi qu'on parle aujourd'hui le plus communément. Je ſoupçonne que l'autre maniere de parler eſt un reſte de notre ancien langage, qui ſupprimoit volontiers l'article, ſur-tout dans les phraſes où il étoit ſi aiſé de le

ſous-entendre. Témoin une infinité de ces vieux proverbes, que nous conſervons encore tels qu'ils étoient.

XXIII.

(8) *nulle paix pour l'impie : il la cherche ; elle fuit.*

Je doute que les pronoms relatifs, *la*, & *elle*, puiſſent être mis après *nulle paix*, deux mots inſéparables, & qui ne ſont, ni ne peuvent être précédés d'un article.

Tout pronom rappelle ſon antécédent. Or l'antécédent eſt, *nulle paix*. Ainſi ce vers, à l'éplucher grammaticalement, ſignifieroit que l'Impie cherche *nulle paix*, & que *nulle paix* le fuit.

Aucun, & *Nul*, ſelon l'Auteur de la Grammaire générale, *déterminent auſſi-bien que les articles* ; & peuvent par conſéquent être ſuivis d'un relatif. Cela eſt-il vrai ? Oui, cela l'eſt à l'égard du relatif *qui* ; mais ne l'eſt pas à l'égard du relatif *le*.

On dira donc très-bien, *Nulle paix*, qui *ſoit durable. Je n'en reçois aucune nouvelle*, dont *je ſois content. Il n'y a perſonne*, qui *ne vous honore*. Mais on ne dira pas, *Perſonne n'eſt venu à ma campagne ; s'il vient, je* le *recevrai de mon*

(8) *Eſther*, II, 8, 101.

mieux. Aucun écrivain n'eſt exempt de fautes, je ne laiſſe pas de l'eſtimer. Nulle récompenſe pour les poltrons; & vous la demandez. Voilà pourtant la phraſe de Racine, *Nulle paix pour l'Impie : il la cherche.*

Je crois qu'on pourroit rendre raiſon de ces différences; & il y en auroit même encore d'autres à remarquer, par rapport aux pronoms relatifs. Mais ceux qui liront ſur cette queſtion la *Grammaire générale*, où cependant il s'en faut beaucoup qu'elle ne ſoit épuiſée, jugeront combien il y entre de Métaphyſique. J'ai tâché de me mettre à la portée du commun des Lecteurs, dans la Remarque précédente.

J'ajouterai ſeulement ici, qu'*aucun* & *nul*, quand on les met dans la ſignification négative de *perſonne*, n'ont jamais de pluriel, ſoit qu'on les emploie comme pronoms, en ſous-entendant *homme*; ſoit qu'on les emploie comme adjectifs, *nulle paix*, *aucun mal*. Et cette obſervation eſt d'autant plus néceſſaire, que d'habiles écrivains ne l'ont pas toujours ſuivie. Ce qui les a trompés, c'eſt que ces mêmes mots ont un pluriel, mais dans une autre ſignification. Car quel-

quefois *nul* ſignifie, qui n'eſt d'aucune valeur; & alors on lui peut donner un pluriel, *Vos procédures ſont nulles.* Pour ce qui eſt d'*Aucun*, il ſignifioit autrefois l'*aliquis* des Latins, comme on le voit dans le Dictionnaire de R. Eſtienne, qui cite cet exemple : *Aucuns hommes ſont venus.* Mais en ce ſens il n'eſt plus uſité que dans quelques phraſes du Palais.

Un docte Grammairien, feu M. du Marſais, examinant après moi ce même vers de Racine, dans l'Encyclopédie, au mot ARTICLE : *Je crois*, dit il, *que la vivacité, le feu, l'enthouſiaſme, que le ſtyle poétique demande, ont pu autoriſer Racine à dire*, nulle paix pour l'Impie : il la cherche, elle fuit. *Mais*, ajoute-t-il, *cette expreſſion ne ſeroit pas réguliere en proſe, parce que la premiere propoſition étant univerſelle négative, & où* nulle *emporte toute paix pour l'Impie, les pronoms* la *&* elle, *des propoſitions qui ſuivent, ne doivent pas rappeler dans un ſens affirmatif & individuel un mot qui a d'abord été pris dans un ſens négatif univerſel.* Voilà préciſément ma penſée, miſe dans un jour philoſophique.

XXIV.

(9) *Jamais tant de beauté fut-elle couronnée?*

Puiſqu'un nom ſans *article* ne doit point, ſelon Vaugelas, être ſuivi d'un pronom relatif, il ne devroit pas non plus être ſuivi d'un adjectif, qui ſe rapporte à ce nom-là : & cependant *beauté* qui eſt ſans article, régit *couronnée.*

Ainſi raiſonnoit un Critique, dont j'oſerai combattre l'opinion. Car nous avons déja (1) reconnu qu'il y avoit divers équivalents de l'Article; & ne voit-on pas que *Tant de beauté*, c'eſt abſolument comme ſi l'on diſoit, *une ſi grande beauté?* Or, quelle phraſe plus réguliere que celle-ci, *Jamais une ſi grande beauté fut-elle couronnée.*

Perſonne n'ignore qu'un adverbe eſt incapable de régir. Ce n'eſt donc pas l'adverbe *tant*, qui régit ici le verbe *fut*, & le participe *couronnée.* Mais l'adverbe de quantité a cela de remarquable, qu'étant uni à un ſubſtantif par la particule *de*, il n'eſt à l'égard de ce ſubſtantif que comme un ſimple adjectif, puiſque l'un &

(9) *Eſther*, III, 9, 32.
(1) Voyez ci-deſſus, *pag.* 288.

l'autre enſemble ne préſentent qu'une idée totale & indiviſible. Auſſi eſt-ce une Regle ſans exception, que dans toutes les phraſes où l'adverbe de quantité fait partie du nominatif, la ſyntaxe eſt fondée ſur le nombre & le genre du ſubſtantif. *Tant de Philoſophes ſe ſont égarés*, voilà le pluriel & le maſculin. *Tant de beauté fut couronnée*, voilà le ſingulier & le féminin.

XXV.

(2) *Aucuns monſtres par moi domptés juſqu'aujourd'hui.*

Voilà *aucuns* dans le ſens négatif, au pluriel. On ne lui en donne un, que dans le ſtyle Marotique, ou dans le ſtyle du Palais; & alors il ſignifie *quelques-uns*. Je n'ajoute rien à ce que j'en ai dit, *pag.* 253, ſi ce n'eſt que ceux qui voudroient douter de ce que j'y avance, n'auront qu'à ouvrir le Dictionnaire de l'Académie, aux mots *aucun*, & *nul*.

On pourra en même temps le conſulter ſur *aujourd'hui*. On y verra qu'en proſe il faudroit dire *juſqu'à aujourd'hui*, comme on dit *juſqu'à hier*, *juſqu'à demain*. Mais il eſt bien juſte de permettre aux Poëtes, *juſqu'aujourd'hui* : ſans quoi, à

(2) *Phédre*, I, 1, 99.

cauſe de l'*hiatus*, ils ne pourroient jamais uſer de cette expreſſion.

XXVI.

(3) . . . . . *On va donner en ſpectacle funeſte.*
De ſon corps tout ſanglant le miſérable reſte.

On dit abſolument, *donner en ſpectacle*, comme *regarder en pitié*, & beaucoup de phraſes ſemblables, où le ſubſtantif joint au verbe par la prépoſition *en*, ne peut être accompagné d'un adjectif. *Donner en ſpectacle funeſte*, eſt un *barbariſme*. Pourquoi adoucir les termes, comme ſi deux ou trois brins de mauvaiſe herbe gâtoient un parterre émaillé des plus belles fleurs?

XXVII.

(4) . . . . . *Mon ame inquiétée*
D'une crainte ſi juſte eſt ſans ceſſe agitée.

Et Dans Andromaque, I, 2, 31.

La Grèce en ma faveur eſt trop inquiétée.

Inquiet, adjectif, & *inquiétée*, participe, ne préſentent pas le même ſens. Il falloit dans le premier exemple, *mon ame*

(3) *Eſther*, III, 8, 3.
(4) *Alexandre*, II, 1, 77.

inquiete : & dans le ſecond, *la Grèce en ma faveur eſt trop inquiete*, ou mieux encore, *s'inquiete trop*. Ainſi ne confondons point, *être inquiet*, *être inquiété*, & *s'inquiéter*. Ce ſont trois ſens différens. *Etre inquiet*, ne ſignifie qu'une certaine ſituation de l'âme, ſans qu'on ait égard à la cauſe d'où cette action peut venir. *Etre inquiété*, renferme tout à la fois, & l'idée de cette ſituation, & l'idée d'une cauſe étrangere d'où elle vient. Par *s'inquiéter*, non-ſeulement nous entendons quelle eſt la ſituation d'une âme, mais auſſi nous entendons que cette âme eſt la cauſe qui agit ſur elle-même.

Je n'irai pas plus loin ſans déclarer que cette Remarque, & un grand nombre d'autres, ont été contredites (5) par M. Racine, de l'Académie des Belles-Lettres, digne fils d'un illuſtre pere; mais contredites ſans amertume, & ſur le ſeul ton qui convienne à l'honnête homme, tel qu'il étoit. Je lui parois avoir porté ſouvent la ſévérité au-delà des bornes : & il me paroît, à moi, avoir quelquefois donné trop au reſpect filial. Tous les

(5) On peut voir l'Ouvrage intitulé *Remarques ſur les Tragédies de Jean Racine, &c. Par Louis Racine*. Paris, 1752.

deux nous avons eu le même but, qui eſt d'inſtruire, & nous y allons par des chemins différents.

XXVIII.

(6) . . . . . *Ma langue embarraſſée*
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.

J'ai demeuré, & *Je ſuis demeuré*, préſentent des ſens différents. *J'ai demeuré à Rome*, c'eſt à-dire, j'y ai fait quelque ſéjour, *Je ſuis demeuré muet*, c'eſt-à dire, je ſuis reſté bouche cloſe. Or, dans le vers que j'examine, *demeurer* ne ſauroit être pris que dans le ſens de *reſter*. Ainſi, *ma langue* eſt demeurée *glacée dans ma bouche*, étoit la ſeule bonne maniere de parler.

Un moment d'inattention ſuffit pour faire qu'on ſe trompe à ces verbes neutres, qui ſe conjuguent avec nos deux auxiliaires, mais toujours en des ſens différents. Deſpréaux, parlant à des Nobles entêtés de leurs aïeux, *Savez-vous*, dit-il,

. . . . . *Si leur ſang tout pur, ainſi que leur nobleſſe,*
Eſt paſſé juſqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.

(6) *Bérénice*, II, 2, 138.

Je crois qu'*a paſſé* valoit mieux.

XXIX.

(7) . . . . . *A ce mot, ce Héros expiré*
N'a laiſſé dans mes bras qu'un corps défiguré.

On ne doute point que le verbe *expirer* ne ſoit du nombre des verbes neutres, qui admettent les deux auxiliaires, *être*, & *avoir*. Mais diſtinguons dans *expirer*, le ſens propre, & le figuré. Dans le propre, il convient aux perſonnes, & ſe conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Dans le figuré, il convient aux choſes, & ſe conjugue avec l'auxiliaire *être*. On dira donc très-bien, *Je n'en ai plus que pour ſix mois, & mon bail* expiré, *il faut que je me retire* : ou, *la trêve expirée, on reprendra les armes*; parce que, devant *expiré*, il y a de ſous-entendu *étant*, dont la ſuppreſſion eſt ſouvent permiſe. Mais, *ayant*, ne ſe ſupprime jamais : & par conſéquent, *ce Héros expiré*, n'eſt pas plus François, que *ce Héros parlé*, pour, *ayant parlé*.

Je ne voudrois cependant pas qu'un Poëte écoutât les remontrances de la Grammaire, dans les précieux moments où ſa verve le favoriſe. Racine dans ſon

(7) *Phédre*, V, 6, 80.

récit de Théraméne, jouiſſoit d'un de ces moments heureux. Mais ſon ami Deſpréaux nous donne en pareil cas un ſage conſeil ; *Vingt fois ſur le métier remettez votre ouvrage.*

XXX.

(8) *Il en étoit ſorti, lorſque j'y ſuis couru.*

Je doute fort qu'il en ſoit du ſimple, *Courir*, comme de ſon compoſé, *Accourir.* On dit indifféremment, *Jai accouru, je ſuis accouru.* Mais, *je ſuis couru*, me paroît une de ces diſtractions, dont les meilleurs écrivains ne ſont pas toujours exempts. Perſonne n'ignore que ce vers de l'Art Poétique,

Que votre ame & vos mœurs peints dans tous vos ouvrages,

fut imprimé, & plus d'une fois, ſans que l'Auteur s'apperçût qu'un adjectif maſculin ſuivoit deux ſubſtantifs féminins. Parlerai-je de ce qui s'eſt paſſé ſous mes yeux ? Feu M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ſes ouvrages, qu'il venoit de publier. Quelqu'un des préſents, à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en queſtion,

(8) *Bérénice*, II, 1, 4.

ſi, *j'ai tombé*, ne pouvoit pas auſſi-bien ſe dire que, *je ſuis tombé*. On alla aux voix : & M. de Fontenelle prenant la parole, fronda merveilleuſement ces ſortes d'innovations. A peine finiſſoit-il, qu'on lui fit voir la page & la ligne où étoit la phraſe que j'ai rapportée. Point de réponſe à cela, ſi ce n'eſt celle d'un galant homme, qui reconnoît ſes fautes ſans biaiſer.

XXXI.

(9) *Il y ſeroit couché ſans manger & ſans boire.*

Il y ſeroit couché, n'eſt pas François, pour ſignifier, *Il y auroit paſſé la nuit*. On dit en des ſens très-différents, *coucher*, & *ſe coucher*. Le premier eſt tantôt actif, tantôt employé neutralement, & il prend toujours l'auxiliaire *avoir*. Le ſecond eſt réciproque, & prend l'auxiliaire *être*. Cela étant marqué dans tous les Dictionnaires, je ne m'y arrête pas.

M. Racine le fils prétend que c'eſt ici une faute d'impreſſion, & qu'on doit lire, *Il s'y ſeroit couché*, &c. Mais il n'a donc pas fait réflexion que *ſe coucher* ſignifie ſimplement, ſe mettre au lit, ou s'étendre tout de ſon long ſur quelque

(9) *Plaideurs*, I, 1, 24.

choſe. Or ce n'eſt aſſurément point là ce que l'Auteur a voulu dire. Pourquoi ne pas avouer qu'étant jeune alors, ſon pere pourroit s'être mépris : ou (ce qui eſt plus vraiſemblable) que dans une Comédie où il met tant d'autres barbariſmes dans la bouche de ce Suiſſe venu d'Amiens, la faute que nous relevons avoit été faite exprès. Quoi qu'il en ſoit, je puis aſſurer que l'édition faite en 1668, porte, *il y ſeroit couché* : & je trouve que la correction de M. Racine le fils a été fort mal-à-propos ſuivie dans l'édition faite en 1760.

XXXII.

(1) *Tu prétends faire ici de moi ce qui te plaît.*

Il y a de la différence entre *ce qui te plaît*, & *ce qu'il te plaît*. Car le premier ſignifie, *ce qui t'eſt agréable* : mais le ſecond, *ce que tu veux*. Or il eſt viſible qu'ici ce n'eſt pas le premier, c'eſt le ſecond qu'il eût fallu.

Vaugelas a fait ſentir parfaitement cette différence. Mais il ne parle pas d'une autre, qui n'eſt pas moins importante, & qui regarde le régime de *plaire*. Quand

(1) *Plaideurs*, II, 13, 6.

ce verbe ſignifie *vouloir*, il ne s'emploie qu'impersonnellement, & il régit la particule *de*. *Il me plaît d'aller là.* Quand il eſt verbe réciproque, *ſe plaire*, il régit la particule *à*. *Je me plais à être ſeul.* Ainſi, dans le dernier Chœur d'Eſther,

. . . . . *Relevez les ſuperbes portiques*
Du Temple où notre Dieu ſe plaît *d'être adoré*,

on auroit dit, ſe *plaît à être adoré*, ſi l'*hiatus* l'avoit permis.

XXXIII.

(2) *Peut-être avant la nuit l'heureuſe Bérénice*
Change le nom de Reine au nom d'Impératrice.

On ne dit point, *changer une choſe à une autre*, mais, *en une autre*. Il eſt vrai que la prépoſition *en*, ne ſe met pas devant un article maſculin, *en le nom* : ſi ce n'eſt devant quelques mots, dont l'article s'élide, *en l'honneur*. Ici donc il faudroit chercher un mot, qui n'eût pas beſoin d'article : par exemple, ſi le vers l'avoit permis, *change le nom de Reine en celui d'Impératrice.*

Je ne dois pas omettre que le Diction-

(2) *Bérénice*, 1, 3, 9.

naire

naire de l'Académie, au mot *changer*, cite un exemple qui paroît autoriſer Racine. *Dans le Sacrement de l'Euchariſtie, le pain eſt changé au Corps de Notre Seigneur.* Mais n'eſt-ce point une phraſe conſacrée, qui ne fait pas loi pour le langage commun ?

Malherbe a été repris par Ménage, d'avoir dit *Faire échange à*, dans une de ſes Odes. Il eſt, je l'avoue, plus aiſé de blâmer, ou plutôt de plaindre un Poëte en pareil cas, que de lui ſuggérer un tour plus heureux.

XXXIV.

(3) *C'eſt pour un mariage, & vous ſaurez d'abord*
Qu'il ne tient plus qu'à vous, & que tout eſt d'accord.
La fille le veut bien. Son amant le reſpire.

Reſpirer, pris figurément, ſignifie, déſirer avec ardeur. *Vous ne reſpirez que les plaiſirs, vous ne reſpirez que la guerre.* Mais, ce qui paroît une bizarrerie dans notre Langue, il ne ſe dit guère qu'avec (4) la négative. Car on ne diroit pas, à beaucoup près, auſſi correctement, *Vous reſpirez les plaiſirs, vous reſpirez la guerre.*

(3) *Plaideurs*, III, 4, 22.
(4) Voyez le Dictionnaire de l'Académie.

Peut-être cela vient-il de ce que *reſpirer* employé ſans négative, a communément un autre ſens. *Tout reſpire ici la piété*, ſignifie, non pas que *tout déſire ici la piété*, mais que *tout donne ici des marques de piété.*

Par cette raiſon il eſt évident que l'expreſſion de Racine, *Son amant reſpire ce mariage*, n'eſt ni aſſez claire, ni tout-à-fait correcte.

J'ai dit, que de reſtreindre ce verbe, pris en ſon premier ſens, à la négative, *Ne reſpirer que*, cela paroiſſoit une eſpèce de bizarrerie dans notre langue. J'aurois dû bien plutôt l'appeller une délicateſſe, une fineſſe, qui eſt de nature à ne pouvoir ſe trouver que dans une langue extrêmement cultivée. Or c'eſt un point eſſenciel, que de bien connoître non-ſeulement la propriété des termes, mais, ſi j'oſois parler ainſi, leurs nuances.

XXXV.

(5) *Prêt à ſuivre par-tout le déplorable Oreſte.*

On dit bien, *Mon ſort eſt déplorable*: mais on ne dira pas, *je ſuis déplorable.* C'eſt un mot qui ne s'applique qu'aux choſes; & le Dictionnaire de l'Acadé-

(5) *Andromaque*, I, 1, 46.

mie en avertit expreſſément. Il y a cependant d'autres endroits où Racine l'applique à des perſonnes, & même dans ſes dernieres (6) Tragédies. Quand une faute ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans un Auteur, il eſt naturel de la croire l'effet d'une ſimple inadvertance, qui ne prouve rien. Mais, ſi l'expreſſion eſt répétée dans des ouvrages différents, & qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre, cela prouve que c'étoit une expreſſion avouée par l'Auteur : & dès-lors quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, il eſt toujours à propos d'obſerver quelles ſont les manieres de parler qui ont pu ne lui pas déplaire, quoique l'uſage ne les eût pas autoriſées.

Pardonnable eſt dans le même cas que *déplorable ;* il ne ſe dit que des choſes, & non des perſonnes.

XXXVI.

(7) *Et ne le forçons pas par ce cruel mépris.*
D'achever un deſſein qu'il peut n'avoir pas pris.

On dit, *exécuter un deſſein*, & non, *achever un deſſein*, à moins qu'on n'entende par là l'ouvrage d'un homme qui

(6) *Phédre*, II, 2, 67. *Athalie*, I, 1, 149.
(7) *Alexandre*, I, 3, 15.

deſſine. Pourquoi *achever*, joint à *deſſein*, me paroît-il un terme impropre ? Parce qu'*achever* ne ſe dit que de ce qui eſt commencé. Or ce qui eſt un *deſſein*, n'eſt pas quelque choſe de commencé : ou ſi c'eſt quelque choſe de commencé, ce n'eſt plus un *deſſein*, c'eſt une entrepriſe.

XXXVII.

(8) *Mais admire avec moi le ſort, dont la pourſuite*
Me fait courir alors au piége que j'évite.

Peut-on dire, *la pourſuite du ſort ?* Un exemple fera entendre ma difficulté. Quand on dit, *la pourſuite des ennemis*, *la pourſuite des voleurs*, cela ſignifie l'action par laquelle les ennemis ou les voleurs ſont pourſuivis. Mais ſi, par la *pourſuite des ennemis*, on vouloit ſignifier les mouvements que les ennemis font eux-mêmes pour atteindre ceux qui les attaquent, je crois que l'expreſſion ſeroit obſcure.

Il y a des mots équivoques par eux-mêmes, en ce qu'ils peuvent également ſe prendre dans le ſens actif, & dans le paſſif. Témoin le mot qui frappe le plus agréablement l'oreille, le mot d'*ami*.

(8) *Andromaque*, I, 1, 65.

Quand j'entendrai dire, *un tel eſt l'ami d'un tel*, pourrai-je, ſuppoſé que leur amitié ne ſoit pas mutuelle, comprendre lequel des deux eſt aimé de l'autre ? Tout ce qu'un écrivain peut & doit en pareil cas, c'eſt de recourir à quelque circonſtance, dont il accompagne le mot équivoque, pour en fixer le ſens.

XXXVIII.

(9) *Mais parmi ce plaiſir, quel chagrin me dévore ?*

Parmi ſe met devant un pluriel, ou devant un mot collectif, qui renferme équivalemment pluſieurs choſes particulieres. *Vous avez mis de faux argent parmi du bon. Parmi les plaiſirs de la campagne, il y en a de préférables à ceux de la Cour.* Mais lorſqu'on dit *ce plaiſir*, cela exclut tout ſens compoſé : *ce plaiſir* eſt réduit à l'unité : & par conſéquent je doute ſi, *parmi ce plaiſir*, eſt bien exact.

XXXIX.

(1) *Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre.*

On dit bien commettre quelqu'un, & ſe commettre, pour ſignifier *expoſer* quel-

(9) *Britannicus*, II, 6, 3.
(1) *Iphigénie*, II, 4, 5.

qu'un, & *s'expoſer* ſoi-même à recevoir un déplaiſir. Mais ce verbe ne s'emploie qu'abſolument, & l'on ne dit point, *Se commettre à quelque choſe.* Ainſi, *Craignant de vous commettre aux affronts d'un refus*, n'eſt pas François. Outre qu'il faudroit, *l'affront d'un refus*, plutôt que *les affronts d'un refus.* Et même, ſi je ne me taiſois une peine de tant inſiſter ſur cette phraſe, j'ajoûterois que l'affront de quelque choſe, n'eſt guère bon. *Affront* va tout ſeul : à moins qu'il ne ſoit ſuivi d'un verbe avec la prépoſition *de.* Car on dira, *l'affront d'être refuſé*, bien mieux qu'on ne diroit *l'affront d'un refus.*

X L.

(2) . . . . . *Savez-vous ſi demain Sa liberté, ſes jours ſeront en votre main?*

On dit bien, *ſa vie eſt entre vos mains*, pour dire, dépend de vous. Mais, *ſa vie eſt en votre main*, eſt ce une phraſe à recevoir? J'en douterois, d'autant plus que ces manieres de parler, qui reviennent dans la converſation à tout moment, ne veulent point être changées. Il ne faut que parcourir les Dictionnaires, au mot, *main*, pour voir combien il y a de phraſes qui n'admettent que l'un des deux, ou

(2) *Bajazet*, I, 3, 7.

le ſingulier, ou le pluriel; & qui même ſont des ſens tout différents, ſelon que l'un ou l'autre s'y trouve. Par exemple, *donner la main*, &, *donner les mains.*

XLI.

(3) *Grâce aux Dieux! mon malheur paſſe mon eſpérance.*

Racine avoit ſans doute en vue ces paroles de Didon dans Virgile: *Hunc ego ſi potui tantum ſperare dolorem.* Quintilien (4) n'eſt pas content de cette expreſſion, qui pourtant ſe lit encore dans un autre endroit de l'Enéïde. Il ne l'a condamnée, vraiſemblablement que comme trop forte pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en ſoit, permettons aux Philoſophes de la trouver impropre, puiſque l'eſpérance ne peut réellement avoir que le bien pour objet. Mais prions-les en même temps d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons ſentir que ces ſortes de hardieſſes font un merveilleux effet dans la Poéſie, lorſqu'elles ſont placées à propos, & de loin à loin.

XLII.

(5) . . . *Me cherchiez-vous, Madame?*

(3) *Andromaque*, V, 5, 31.
(4) Livre VIII, chap. 2.
(5) *Andromaque*, I, 4, 2.

Un eſpoir ſi charmant me ſeroit-il permis ?

Pyrrhus veut dire : *Me ſeroit-il permis de croire que vous me cherchiez ?* Ainſi c'eſt ſur le préſent que tombe ce mot, *eſpoir*, dont cependant le ſens propre ne regarde que des choſes qui ſont à venir.

J'adreſſe cette Remarque & la précédente, à ceux qui écrivent en proſe. On ne peut trop leur redire qu'ils ſont obligés d'avoir une attention infinie à la propriété des termes. Quant aux Poëtes, ſachons-leur gré de leurs hardieſſes, lorſqu'elles ſont dictées par le goût, & avouées par le bon ſens.

XLIII.

(6) *Je ne vous ferai point des reproches frivoles.*

Voilà ce que portent les anciennes & bonnes éditions de Racine ; & voici la Note de ſon fils. *La négation*, dit-il, *ôtant le nom du général*, de *n'eſt plus article*, *mais interjection : ainſi il faut* de reproches, *& non pas* des reproches.

Une négation, qui *ôte le nom du général!* Un *de*, qui n'eſt *plus article*, *mais interjection !* Je n'entends pas ce langage. Venons au fait.

Roxane veut-elle dire à Bajazet, qu'elle

(6) *Bajazet*, V, 4, 1. Voyez pag. 137.

ne lui fera nul reproche, de quelque eſpèce que ce puiſſe être? Point du tout. Au contraire, elle lui en fait d'un bout à l'autre de cette Scêne, mais qui ne ſont pas *frivoles.*

Obſervons la différence qu'il y a entre *de*, ſimple prépoſition, & *des*, article *particulé*, c'eſt-à-dire, qui renferme une particule, & ici par conſéquent ſignifie *de les*, comme ſi l'on diſoit *de ceux qui*, &c. Roxane a donc très-bien dit, *Je ne vous ferai point* des *reproches frivoles* : parce qu'elle a voulu dire, *de ces reproches qui ne ſeroient que frivoles.*

Au reſte, mon deſſein n'étant nullement de cenſurer M. Racine le fils, je ne releve ici ſa prétendue correction, que pour empêcher qu'elle ne ſoit perpétuée dans les éditions ſuivantes. Elle s'eſt déja gliſſée dans la ſuperbe édition *in*-4°. faite à Paris en 1760.

Quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, ſon vrai texte doit être ſcrupuleuſement repréſenté, ſans la moindre altération.

XLIV.

(7) *Qui ſait ..... ſi ce Roi .....*
N'accuſe point le Ciel qui le laiſſe outrager,

(7) *Mithridate*, I, 3, 76.

Et des indignes fils qui n'oſent le venger?

On vient de voir *des* où il devoit être, dans le vers qui donne lieu à la Remarque précédente. Mais il eſt ici, où il ne devroit pas être.

Vaugelas (8) a expliqué cette Regle non conteſtée, qu'en toutes phraſes ſemblables à celles-ci, *Il y a d'excellents hommes*, &, *Il y a des hommes excellents*, on mettra *des*, article particulé, quand le ſubſtantif précede l'adjectif, *Il y a des hommes excellents*; & au contraire ſi l'adjectif précede le ſubſtantif, on mettra *de*, préposition ſimple, qui s'élide devant une voyelle, *Il y a d'excellents hommes.*

Préſentement il eſt clair, que dans l'endroit dont il s'agit, il falloit de toute néceſſité, non pas *des indignes fils*, mais *d'indignes fils qui n'oſent*, &c.

Auſſi la faute que nous reprenons, ne vient elle que de l'Imprimeur, ſi l'on en croit M. Racine le fils, qui convient qu'elle s'eſt conſervée dans toutes les éditions, mais qui ſoupçonne (ſur quel fondement?) que ſon pere avoit écrit, *deux indignes fils.*

(8) *Remarque* CCXCII.

XLV.

(9) *Le Ciel s'eſt fait ſans doute une joie inhumaine*
A raſſembler ſur moi tous les traits de ſa haine.

Après *ſe faire une joie*, il étoit plus naturel & plus régulier de mettre *de* qu'*à*. On dit, *J'ai de la joie* à *vous voir*; &, *Je me fais une joie* de *vous voir*. Voyez ci-deſſus, *Rem.* XXXII.

J'avoue que c'eſt-là une obſervation bien légere. Mais je m'y arrête exprès pour faire ſentir à ceux qui connoiſſent le mérite de l'exactitude, que toute négligence qui n'eſt pas raiſonnée, fait peine au Lecteur, ſur-tout quand l'Auteur pouvoit l'éviter à ſi peu de frais. J'appelle négligence raiſonnée, celle qu'on ſe permettroit avec mûre réflexion, & pour donner une ſorte de grâce au diſcours. *Quædam etiam* (1) *negligentia eſt diligens*, nous dit le grand Maître en l'art d'écrire.

XLVI.

(2) . . . . . *Vos bontés à leur tour*
Dans les cœurs les plus durs inſpireront l'amour.

(9) *Iphigénie*, II, 4, 5.
(1) *Cic. Orator*, cap. 23.
(2) *Alexandre*, III, 6, 25.

Inſpirer dans, ne me paroît pas François. On dit, *Inſpirer à*. Pour conſerver *dans*, il faudroit, *Dans les cœurs les plus durs feront naître l'amour*, ou *feront entrer l'amour*, ou quelqu'autre verbe de cette eſpèce. Non que je prétende ſubſtituer ici un vers à celui de l'Auteur : mais je veux ſeulement faire ſentir qu'avec *inſpirer*, notre langue ne ſouffre pas *dans*. On diroit en proſe : *Inſpireroit de l'amour aux cœurs les plus durs*. L'emploi des prépoſitions demande une attention infinie.

XLVII.

(3) . . . . . *Ces mêmes dignités*
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontés.

Vaugelas, dans une (4) de ſes Remarques, a écrit : *Ingrat à la fortune*; &, Patru fait là-deſſus une Note, où il témoigne qu'*Ingrat à*, pour *Ingrat envers*, lui paroît hardi.

On lit dans Britannicus, *Impuiſſant à trahir*; & dans Iphigénie, *Complaiſant à vos deſirs*. Peut-être qu'à l'égard de ces deux expreſſions, le ſcrupule de Patru n'auroit pas été moins fondé.

Il y a des adjectifs, qui ne peuvent guère aller ſeuls. *Digne*, *incapable*, il faut

(3) *Bérénice*, I, 3, 39.
(4) *Remarques* CLXVII.

dire, de quoi. *Propre*, *comparable*, il faut dire à quoi.

Il y en a qui ne gouvernent jamais rien; & c'eſt le plus grand nombre.

Il y en a enfin qui ſe mettent indifféremment, ou avec un régime, *Je vis content de ma fortune ;* ou ſans régime, *Je vis content.*

On n'a de conſeil à prendre que de l'uſage, dans une matiere où le raiſonnement n'entre pour rien.

XLVIII.

(5) *Mais c'eſt pouſſer trop loin ſes droits injurieux,*
Qu'y joindre le tourment que je ſouffre en ces lieux.

On diroit en proſe, *Que* d'y *joindre :* & c'eſt aſſez l'ordinaire des infinitifs qui ſuivent la conjonction *que*, d'être précédés de la particule *de.* Mais ne concluons pas de là qu'il ſoit indifférent, ou de ſupprimer, ou d'employer cette particule avant les infinitifs. Perſonne n'ignore que ces deux phraſes, *Il ne fait que ſortir*, & *Il ne fait que de ſortir*, préſentent des ſens qui ne ſont pas les mêmes. J'en apporterai un autre exemple, qui me paroît digne d'attention. *Aimer mieux*,

(5) *Iphigénie*, III, 4, 29.

ſignifie tantôt, Préférer la choſe qui flatte le plus notre goût, & tantôt, Préférer celle qui eſt la plus conforme à notre volonté. Or le premier de ces deux ſens exige la ſuppreſſion de la particule *de*, & l'autre exige qu'on l'emploie. Préférence de goût, *J'aime mieux dîner, que ſouper. J'aime mieux lire, que jouer.* Préférence de volonté, *J'aime mieux ne rien avoir, que d'avoir le bien d'autrui. J'aime mieux mourir, que de me déshonorer.*

Plus on étudiera notre langue, plus on admirera l'uſage qu'elle ſait faire de ſes prépoſitions, ou particules : entre leſquelles diſtinguons-en deux, *à* & *de*, qui ſoutiennent preſque tout l'édifice du langage François.

XLIX.

(6) *On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaiſe.*

Voilà préciſément le cas pour lequel ces deux Savantes de Moliere vouloient que leur ſervante fût chaſſée.

De pas, *mis avec* rien, *tu fais la récidive,*
Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Racine n'a uſé de ce barbariſme que

(6) *Plaideurs*, II, 6, 13.

pour faire rire : & peut être auroit il encore mieux fait de s'en paſſer. Un barbariſme que Moliere, l'incomparable Moliere, n'emploie ici qu'à propos, & pour mieux peindre ces ridicules Savantes, Racine l'emploie gratuitement. Pourquoi chercher dans un langage corrompu le germe de la bonne plaiſanterie? Peut-être l'introduction du patois ſur la Scêne Françoiſe n'eſt-elle qu'un reſte de ce miſérable goût que nos peres ont eu pendant un temps pour le burleſque.

L.

(7) *Je puis l'inſtruire au moins, combien ſa confidence*, &c.

On ne peut donner ici à *inſtruire*, que l'un de ces deux ſens, ou *enſeigner*, ou *informer*. Or la phraſe de Racine n'eſt Françoiſe, à ce qu'il me ſemble, ni dans l'un, ni dans l'autre cas : puiſqu'il faudroit, comme la Remarque ſuivante le montrera, qu'on pût dire, *Je puis l'inſtruire telle choſe*, *Je puis l'inſtruire que*, pour pouvoir dire, *Je puis l'inſtruire combien*, &c.

Mais il ne faut pas toujours conclure de l'actif au paſſif Je fais cette remarque une fois pour toutes. Quoiqu'on ne

(7) *Britannicus*, I, 2, 40.

diſe pas, *inſtruire que*, je crois que cette même conſtruction, après le participe, ne bleſſera perſonne dans les deux exemples ſuivants. Bérénice, acte I, ſcêne 3, vers 13.

. . . . . *Bérénice eſt inſtruite*
Que vous voulez ici la voir ſeule & ſans ſuite.

Athalie, IV, 3, 24.

Bientôt de Jézabel la fille meurtriere,
Inſtruite que Joas voit encor la lumiere.

L I.

(8) *Ne vous informez point ce que je deviendrai.*

Il faudroit, *Ne vous informez point de ce que je deviendrai.* Et pourquoi le faudroit-il? Parce qu'aucun verbe ne peut avoir deux régimes *ſimples*, quoique pluſieurs verbes puiſſent avoir deux régimes, l'un ſimple, l'autre particulé. J'explique ailleurs ces termes, dont je vais faire l'application.

Racine dit, *Ne vous informez point ce*, c'eſt-à-dire, la choſe, *que je deviendrai.* Alors *vous*, & *ce*, ſont deux régimes ſimples, ou deux Accuſatifs, comme on parleroit en Latin. Or, nous poſons pour

(8) *Bajazet*, II, 5, 39.

principe qu'il n'y a point de verbes qui puiſſent avoir tout à la fois deux régimes ſimples.

Mais ſi je dis, *Ne me demandez point ce que je deviendrai*, ma phraſe eſt correcte, parce qu'il y a pluſieurs verbes, du nombre deſquels eſt *demander*, qui ſouffrent le régime ſimple, & le particulé. Or, *me*, eſt ici pour *à moi*, & par conſéquent régime particulé : de ſorte que *demander* n'a qu'un régime ſimple, qui eſt *ce*.

Je ne doute point que l'anatomie de ces phraſes ne déplaiſe au plus grand nombre des Lecteurs. Mais je leur dirai en ſtyle figuré, il faut paſſer au travers des épines, pour arriver aux riantes prairies de l'Eloquence, ou ſur les monts eſcarpés de la Poéſie.

LII.

(9) *Déja ſur un vaiſſeau dans le port préparé,*
Chargeant de mon débris les reliques plus cheres,
Je méditois ma fuite, &c.

Quand *plus* eſt mis abſolument, c'eſt-à-dire, ſans article, il fait que l'adjectif qu'il précede, eſt comparatif : mais alors

(9) *Bajazet*, III, 2, 30.

le ſecond terme de la comparaiſon doit toujours être exprimé, ou clairement ſous-entendu. *Votre ſanté m'eſt plus chere que la mienne. Racine eſt plus élégant que Corneille.*

Quand le ſecond terme de la comparaiſon n'eſt pas exprimé, alors *plus* eſt précédé de l'article, & il forme une eſpece de ſuperlatif. *Les plus cheres reliques*, ou *les reliques les plus cheres de mon débris.* Et c'eſt ainſi qu'il falloit dire en cette occaſion.

Vaugelas (1) établit les mêmes principes; mais nous les tournons chacun à notre maniere. Thomas Corneille ajoûte qu'il eſt d'une indiſpenſable néceſſité de s'aſſujettir à la regle de Vaugelas : & je ſuis bien perſuadé qu'elle fait loi pour les Poëtes, comme pour les autres. Voyez ci-deſſus, *pag.* 148.

LIII.

(2) *Amurat eſt content, ſi nous le voulons croire,*
Et ſembloit ſe promettre une heureuſe victoire.

Je doute, s'il eſt bien de paſſer ſi bruſ-

(1) Dans ſa Remarque LXXXV, où cette Regle eſt miſe dans un grand jour.

(2) *Bajazet*, I, 1, 33.

quement du préſent *eſt*, à l'imparfait, *ſembloit*. Mais du moins il eſt certain, que le changement de temps au ſecond verbe demandoit le Pronom, qui répete le nominatif. *Amurat eſt content, & il ſembloit*, &c.

LIV.

(3) *Comme vous je me perds d'autant plus que j'y penſe.*

Par les exemples accumulés dans le Dictionnaire de l'Académie, on verra qu'ici *d'autant plus* ne répond point à l'idée de Racine, qui vouloit dire, *Plus j'y penſe, plus je me perds.*

O vous! qui briguez les faveurs des Muſes, ne prenez point pour vos ennemis ceux qui vous diſent : *Qu'en vos écrits la langue révérée, Dans vos plus grands excès vous ſoit toujours ſacrée.* Vos ennemis ſont ceux qui, ſous prétexte de vous rendre votre art moins difficile, voudroient mettre les barbariſmes au rang de vos privileges. Racine & Deſpréaux ſont-ils jamais plus Poëtes que dans les endroits où il ne ſe trouve pas une expreſſion, qui puiſſe effaroucher le plus timide Grammairien?

Toujours de grandes & de belles idées;

(3) *Bérénice*, II, 5, 4.

toujours vérité, & variété dans les images; hardieſſe, ou plutôt audace dans les figures; propriété, naïveté, nobleſſe, énergie dans la diction; vivacité, nouveauté dans les tours; continuïté d'harmonie; il y auroit bien là de quoi faire un *Auteur divin*. Oui : mais *ſans la Langue*, ſans la pureté du ſtyle, ce ſera, *quoi qu'il faſſe, un méchant Ecrivain*.

L V.

(4) *Oui, les Grecs ſur le fils perſécutent le pere.*

Rien de ſi clair que *perſécuter quelqu'un*. Mais perſécuter quelqu'un *ſur un autre*, ne ſeroit-ce point là de ces mots, qui, comme on parle quelquefois en riant, doivent être bien étonnés de ſe trouver enſemble ?

L V I.

(5) *Juſqu'ici la Fortune & la Victoire mêmes*
Cachoient mes cheveux blancs ſous trente Diadêmes.

Tantôt *même* eſt adverbe, & ſignifie *mêmement*, qui ſe diſoit autrefois. Tantôt il eſt adjectif, & répond à des idées un peu différentes, ſelon qu'il précede, ou qu'il

(4) *Andromaque*, I, 2, 83.
(5) *Mithridate*, III, 5, 5.

ſuit ſon ſubſtantif. *Vous êtes la bonté même. J'ai toujours les mêmes amis.* Pour mieux entendre ces différences, il ne faut que conſulter le Dictionnaire de l'Académie.

Autre obſervation à faire ici, c'eſt que *même*, adverbe, pouvoit autrefois s'écrire, ou *même*, ou *mêmes*; d'où Vaugelas (6) concluoit que pour empêcher *même* adverbe d'être confondu avec *même* adjectif, il falloit écrire *même* après un ſubſtantif pluriel, *les choſes* même *que je vous ai dites*; & au contraire, *mêmes*, après un ſubſtantif ſingulier, *la choſe* mêmes *que je vous ai dite.*

Aujourd'hui & depuis long-temps, on ne met plus d's à la fin de *même* adverbe : en ſorte que l'expédient ſuggéré par Vaugelas n'eſt plus d'aucune utilité pour nous. Je n'en ai fait mention que parce qu'il nous aide à connoître ce qu'eſt *mêmes* dans cette phraſe, *la Fortune & la Victoire mêmes*, &c. Veut-on qu'il ſoit adjectif, régi par les deux ſubſtantifs précédents? Pour cela il eût fallu les rappeler par un pronom, qui leur ſoit commun, & dire, *la Fortune & la Victoire* elles-*mêmes.* Je ſuis donc perſuadé que *mêmes* eſt ici adverbe, comme s'il y avoit, *& même la victoire.* Racine a écrit *mêmes*,

(6) *Remarque* XX.

parce que la rime le demandoit, & que l'orthographe de ſon temps ne s'y oppoſoit pas. Autrement ce ſeroit un ſoléciſme, dont il n'étoit pas capable.

LVII.

(7) *Va. Mais nous-même, allons, précipitons nos pas.*

Je conviens avec M. Racine le fils, que le ſens de ce vers n'eſt pas, *allons-y auſſi*, mais *allons-y nous mêmes* : & que par conſéquent *même* n'eſt pas ici adverbe, mais adjectif. Reſte à ſavoir pourquoi cet adjectif n'eſt pas au pluriel, puiſqu'il ſe rapporte à *Nous* ?

Pourquoi ? Parce qu'en notre Langue *nous* & *vous* ne ſont pas toujours des pluriels. A l'égard de *vous*, y a-t'il rien de plus commun, & de plus ordonné par l'uſage, que de l'employer au lieu du ſingulier *toi*, en parlant au plus ſimple particulier ? Quant à *nous*, il n'eſt guère permis qu'à des perſonnes d'un certain rang d'écrire, *Nous ſouſſigné*, & non pas, *ſouſſignés* : *Nous Evêque*, *Nous Maréchal de France*, &c. Voilà des exemples de *nous* reconnu pour l'équivalent d'un ſingulier. Peut-être me trompé-je, mais il me ſemble qu'un homme qui voudroit,

(7) *Bajazet*, IV, 5, 71.

dans une criſe s'exhorter tacitement lui-même, ſe diroit, *ſoyons brave, ſoyons patient*, l'adjectif demeurant au ſingulier. Roxane, ſi cela eſt, a donc pu dire, *Mais nous même allons.* Ou il faut recourir à ce ſubterfuge, ou il faut reconnoître que l'Auteur s'eſt bien mépris, quand il a dit *nous-même*, au lieu de *nous-mêmes.* Mais du moins cette Remarque & la précédente font voir que je ne cherche pas toujours à le critiquer.

LVIII.

(8) *Il l'aime. Mais enfin cette veuve inhumaine*
N'a payé juſqu'ici ſon amour que de haine;
Et chaque jour encore, on lui voit tout tenter,
Pour fléchir ſa Captive, &c.

Ici le ſens & la Grammaire ne s'accordent point; car le ſens veut que ce *lui* du troiſieme vers ſoit rapporté à Pyrrhus: & la Grammaire, qu'il le ſoit, à cette *veuve inhumaine.*

Parmi les équivoques qui naiſſent de pronoms mal placés, je ne releverai que celle-là. Un exemple ſuffit. Rien, je l'avoue, ne coûte tant que d'éviter toujours les équivoques de cette ſorte. Mais, où

(8) *Andromaque*, I, 1, 109.

la néceſſité ſe trouve, la difficulté n'excuſe pas.

LIX.

(9) *Elle voit diſſiper ſa jeuneſſe en regrets, Mon amour en fumée, & ſon bien en procès.*

Voyons ſi *diſſiper* peut également convenir à ces trois ſubſtantifs. Qu'un pere *diſſipe en procès le bien* de ſa fille, cela eſt clair. Mais, qu'il *diſſipe ſa jeuneſſe en regrets*, je ne l'entends pas ſi bien. A l'égard du troiſieme : pour mieux comprendre qu'il ne fait pas un ſens juſte, mettons-le à la ſeconde perſonne, & ſuppoſons que Léandre diſe au pere d'Iſabelle, *Vous diſſipez mon amour en fumée.* Aſſurément Léandre n'auroit pu tenir ce langage. Car il aime toujours, & un autre n'a pas le pouvoir de faire que ſon amour *ſe diſſipe* en fumée. Je me ſers du réciproque, *ſe diſſipe*, parce qu'en effet l'actif n'eſt pas ici ce qu'il faut.

LX.

(1) *Je vois mes honneurs croître, & tomber mon crédit.*

Pardonnons cette inverſion à un Poëte; car la contrainte du vers a ſes privileges. Mais en proſe, comme rien n'empêche

(9) *Plaideurs*, I, 2, 25.
(1) *Britannicus*, I, 1, 89.

d'être

d'être régulier, auſſi rien ne permet de ne l'être pas. On diroit, *Je vois croître mes honneurs, & tomber mon crédit*; ou, *Je vois mes honneurs croître, & mon crédit tomber.*

Vaugelas a repris quantité de phraſes ſemblables. Toutes ſes Remarques ſont remplies d'importantes loix ſur le ſtyle. Je veux qu'il y en ait d'abrogées par l'uſage: mais cela ne tombe guère que ſur certaines façons de parler. A l'égard de notre Syntaxe, elle ne varie plus; & c'eſt principalement à Vaugelas, le premier de nos Grammairiens, que nous devons le plus bel attribut de notre Langue, une clarté infinie.

Rapportons une de ſes déciſions, qui mettra dans un plus grand jour la faute que j'ai voulu reprendre. Malherbe avoit écrit: *Si le Prince donne le droit de Bourgeoiſie à toute la Gaule, & à toute l'Eſpagne quelque immunité.* « Qui ne voit, » dit Vaugelas, l'équivoque en ces mots, » *& à toute l'Eſpagne*, qui ſemblent ſe » rapporter *au droit de Bourgeoiſie*, auſſi- » bien que ceux-ci, *à toute la Gaule*: » ce qui toutefois eſt faux, puiſqu'ils ſe » rapportent aux ſuivants, *quelque immu-* » *nité.* Telle eſt la faute de Racine.

LXI.

(2) . . . . . *Cruel, pouvez-vous croire, Que je ſois moins que vous jalouſe de ma gloire ?*

Voici encore une équivoque, ou plutôt un contre-ſens. Par ces mots, *ma gloire*, l'objet de la jalouſie eſt déterminé, & c'eſt la gloire d'Atalide, puiſque c'eſt Atalide qui parle. Ainſi cette phraſe ſignifie, *Pouvez-vous croire que ma gloire me touche moins qu'elle ne vous touche ?* Mais ce n'eſt point là ce qu'Atalide entend. *Pouvez-vous croire*, veut-elle dire, *que je ſois moins jalouſe de ma gloire, que vous n'êtes jaloux de la vôtre ?* Revenons-en toujours à ce grand principe de Quintilien, & de Vaugelas, ou plutôt du ſens commun : Qu'il faut ſacrifier tout à la juſteſſe & à la clarté.

LXII.

(3) *Il prend l'humble ſous ſa défenſe.*

On dit, *prendre la défenſe de quelqu'un.* On dit auſſi, *prendre quelqu'un ſous ſa protection.* Mais, *prendre ſous ſa défenſe*, a-t il été reçu par l'uſage ? Rien de plus commun que des termes qui paroiſſent ſynonymes, & qui ne peuvent cependant

(2) *Bajazet*, I, 4, 105.
(3) *Eſther*, I, 5, 57

être mis l'un pour l'autre, ſoit avec les mêmes prépoſitions, ſoit avec les mêmes verbes.

Puiſque ce vers eſt tiré des Chœurs d'Eſther, je ne puis me refuſer ici une courte digreſſion. Racine me paroît incomparable dans le Lyrique. Une diction préciſe & ſerrée; de la douceur, mais avec de l'énergie; des figures variées; de riches & nobles images; une meſure libre, mais qui pourtant ne marche pas au haſard. Pourquoi nos paroles d'Opéra ne ſe font-elles pas toujours d'après ce grand modèle? Quinault eſt ſans doute un homme rare, & très-rare en ſon genre: mais, il faut l'avouer, Racine eſt plus Poëte que lui. Je m'étois imaginé autrefois, que des vers, pour être bons à mettre en chant, ne devoient avoir, ni une *grande force*, ni une *grande élévation*. J'étois tombé dans cette erreur, parce que je m'en étois rapporté à Deſpréaux. Mais, s'il eſt bien vrai, comme des connoiſſeurs me l'ont aſſuré, que la Muſique des Chœurs d'Eſther & d'Athalie ſoit parfaitement belle; il eſt donc faux que la Muſique demande des vers, qui manquent de *force* & *d'élévation*. Racine & ſon Muſicien ont penſé, ont exécuté le contraire.

LXIII.

(4) *Par un indigne obſtacle il n'eſt point retenu,*
Et fixant de ſes vœux l'inconſtance fatale,
Phédre depuis long-temps ne craint plus de rivale.

Pendant qu'on lit le ſecond vers, on ſe perſuade, & avec raiſon, qu'il ſe rapporte au nominatif énoncé dans le premier. On n'eſt détrompé que par le troiſieme vers, qui prouve que tout ce qui eſt dit dans le ſecond, ſe rapporte à *Phédre*. Il faudroit, pour parler clairement, dire : *Et depuis long-temps Phédre, fixant l'inconſtance de ſes vœux, ne craint plus de rivale.*

J'avoue, & je devrois être las de le répéter, que beaucoup de tranſpoſitions, qui ſeroient de vraies fautes dans la proſe, ſont de grands ornements dans la Poéſie. Mais ni l'une ni l'autre ne connoiſſent aucune ſorte de beauté, en faveur de laquelle il puiſſe être permis de donner la plus légere atteinte à la clarté du diſcours.

(4) *Phédre*, I, 1, 24.

LXIV.

(5) *Et voyant de ſon bras voler par-tout l'effroi,*
L'Inde ſembla m'ouvrir un champ digne de moi.

Premiérement on pourroit demander ſi *l'effroi de ſon bras*, ſignifie *l'effroi que cauſe ſon bras*; ou *l'effroi qu'éprouve ſon bras*. Eſt-il actif, ou paſſif?

Autre choſe à remarquer, & plus importante encore, dans les vers dont il s'agit. *Voyant* ſe rapporte, non pas à l'Inde, qui eſt le nominatif ſuivant; mais à la perſonne qui parle. Il ſe rapporteroit au nominatif ſuivant, ſi la phraſe étoit conçue ainſi :

Et voyant de ſon bras voler par-tout l'effroi,
Je crus alors m'ouvrir, &c.

Voyant ne ſeroit en ce cas-là qu'une ſorte d'*appoſition*, très-permiſe. Mais de la maniere dont il eſt placé, on diroit que c'eſt l'Inde qui voyoit, &c.

LXV.

(6) *C'eſt ce qui l'arrachant du ſein de ſes Etats,*

(5) *Alexandre*, IV, 2, 27.
(6) *Alexandre*, II, 2, 143.

Au trône de Cyrus lui fit porter ſes pas,
Et du plus ferme Empire ébranlant les colonnes,
Attaquer, conquérir, & rendre les Couronnes.

On eſt d'abord tenté de croire que ces deux gérondifs, *arrachant*, *ébranlant*, ſe rapportent au même ſubſtantif. Et cela, effectivement, devroit être ainſi pour la netteté du Diſcours. Cependant il eſt certain que le premier ſe rapporte à la Gloire, qui *arrache* Alexandre du ſein de ſes Etats : au-lieu que le ſecond eſt dit d'Alexandre lui-même, qui *ébranle* les colonnes, &c. Il eſt bien vrai que la force du ſens empêche qu'on ne s'y puiſſe méprendre, ſi l'on veut y donner attention : mais pour ne point être à la merci de nos Lecteurs, ſuivons l'avis de Quintilien, & faiſons en ſorte, non-ſeulement qu'on nous entende, mais qu'on ne puiſſe pas même, le voulût-on, ne pas nous entendre.

Quand on a la plume à la main, il ne faut point dans la chaleur de la compoſition, amortir ſon feu par des chicanes grammaticales. Mais l'ouvrage étant ſur le papier, il faut, quand nous venons à l'éplucher de ſang froid, nous figurer que nous avons à nos côtés un Deſpréaux, qui nous diroit, comme il n'y auroit pas

manqué, ſur le voïſinage de ces deux gérondifs que j'attaque : *Votre conſtruction ſemble un peu s'obſcurcir. Ce terme eſt équivoque, il le faut éclaircir.*

LXVI.

(7) . . . . . *Ou laſſés, ou ſoumis, Ma funeſte amitié peſe à tous mes amis.*

Voilà encore une inverſion vicieuſe, parce que ces deux participes, *laſſés* & *ſoumis*, ſont coupés par un nominatif, auquel ils n'appartiennent pas ; & que d'ailleurs la particule *à*, qui vient après, fait qu'ils ne peuvent pas être immédiatement unis avec leur ſubſtantif. Je tâcherai de m'expliquer.

Tout participe eſt adjectif, mais tout adjectif n'eſt pas participe. Diſtinction, qui va éclaircir ce qu'a dit M. Pelliſſon dans ſon Hiſtoire de l'Académie : *Que Malherbe & Gombauld ſe promenant un jour enſemble, & parlant de certains vers où il y avoit,*

Quoi ? faut-il que Henri, ce redouté Monarque,

Malherbe aſſura pluſieurs fois, que cette fin lui déplaiſoit, ſans qu'il pût dire pourquoi : que cela engagea Gombauld d'y penſer avec attention ; & que ſur l'heure même

(7) *Mithridate*, III, 1, 27.

en ayant découvert la raiſon, il la dit à Malherbe, qui en fut auſſi aiſe que s'il eût trouvé un tréſor, & qui forma depuis une Regle générale. Quelle eſt cette Regle? *Que ces adjectifs qui ont la terminaiſon en é maſculin, ne doivent jamais être mis devant le ſubſtantif, mais après.*

Or il me ſemble que cette Regle eſt trop générale, & qu'en même-temps elle ne l'eſt point aſſez. Trop générale ſi elle s'étend ſur toute ſorte d'adjectifs, non participes, terminés en *é* maſculin. Quelqu'un a t-il jamais critiqué dans le fameux Sonnet de Malleville, *Sacrés flambeaux du jour n'en ſoyez point jaloux?* J'ai lu dans un Poëte moderne, *Ce fortuné ſéjour qu'embelliſſent vos yeux.* J'ai lu dans un autre, *L'effronté plagiaire*, &c. Ainſi ne confondons pas avec les participes, vrais participes, ces purs adjectifs non dérivés de verbes qui aient été, ou du moins qui ſoient en uſage.

Mais d'autre côté, la Regle ne ſera point aſſez générale, ſi elle n'embraſſe que les participes terminés en *é* maſculin. *Un entendu concert, un ſoumis valet*, révolteroient autant & plus qu'un *redouté Monarque.* Ainſi, quelle que ſoit la terminaiſon d'un participe, il ne peut jamais être mis entre l'article & le ſubſtantif.

Que s'il précede l'article, c'eſt une inverſion auſſi permiſe en proſe qu'en vers, pourvu qu'elle ne péche point par quelque autre endroit.

LXVII.

(8) *Mes ſoins en apparence épargnant ſes douleurs,*
De ſon fils en mourant, lui cacherent les pleurs.

A qui ſe rapporte ce Gérondif, *en mourant?* Eſt-ce au fils de Claudius, ou à Claudius lui-même? C'eſt ſans doute à l'un des deux. Et quand il n'y auroit que cette équivoque, ne ſeroit-ce pas déja beaucoup? Mais il y a plus.

Telle eſt la nature de notre Gérondif, qui ſert à déſigner une circonſtance liée avec le verbe qui le régit, *Vous me répondez en riant*; & par conſéquent il ne peut ſe rapporter qu'au ſubſtantif, qui eſt le nominatif de ce verbe, ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoute, *qui lui en tient lieu*, parce qu'en effet il y a des phraſes, comme celle-ci, *On ne voit guère les hommes plaiſanter en mourant*, où d'abord il me ſemble que le gérondif ne ſe rapporte pas à un nominatif. Mais c'eſt comme ſi l'on diſoit, *On ne voit guère*

(8) *Britannicus*, IV, 2, 67.

que les hommes plaiſantent en mourant. Ainſi la Regle ſubſiſte toujours, *Que le gérondif doit ſe rapporter au ſubſtantif, qui ſert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonſtance.*

Pour en revenir donc à la phraſe de Racine, mettons-la dans ſon ordre naturel : *Mes ſoins, en mourant, lui cachèrent les pleurs de ſon fils.* Or, peut-on dire que des ſoins *meurent*, & qu'ils faſſent quelque choſe *en mourant?* Auſſi n'eſt-ce pas là ce que l'Auteur nous a voulu dire : mais la conſtruction de ſa phraſe le dit malgré lui.

LXVIII.

(9) *Du fruit de tant de ſoins à peine jouiſſant,*
En avez-vous ſix mois paru reconnoiſſant.

Qui ne croiroit qu'*à peine* doit ſe lier avec *jouiſſant* : comme s'il y avoit, *Du fruit de tant de ſoins jouiſſant à peine*, pour dire, ne faiſant que commencer à jouir ? Et cependant *à peine* doit néceſſairement ſe lier avec le vers ſuivant : *A peine en avez-vous*, &c. Rien n'excuſe cette inverſion.

(9) *Britannicus*, IV, 2, 83.

LXIX.

(1) *Je ſais que votre cœur ſe fait quelques plaiſirs,*
De me prouver ſa foi dans ſes derniers ſoupirs.

On ne doutera pas que ce ne ſoit uniquement la rime qui amene ici ce pluriel, *quelques plaiſirs*. Mais notre Langue étoit aſſez abondante pour fournir un autre tour, & Racine aſſez ingénieux pour le trouver.

Je repondrai à ceux qui m'accuſeroient de m'arrêter ſur des bagatelles, que l'Académie, dans ſes Sentimens ſur le Cid, s'arrêta pareillement ſur ces deux vers de Corneille :

Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants!
Et que tout ſe diſpoſe à leurs contentements!

Il eût été mieux, *à leur contentement*, dit l'Académie. Et moi, dans un cas encore moins favorable, que dis-je autre choſe ?

LXX.

(2) *De mille autres ſecrets j'aurois compte à vous rendre.*

(1) *Bajazet*, II, 5, 31.
(2) *Britannicus*, III, 7, 63. Voyez ce qui a été dit ci-deſſus, *pag.* 155.

Quand nos verbes régiſſent un ſubſtantif, qui n'a point d'article, ils doivent être ſuivis immédiatement de ce ſubſtantif, comme ſi l'un & l'autre ne compoſoient qu'un ſeul mot. *Avoir faim*, *avoir pitié*, *donner parole*, *rendre raiſon*, *rendre compte*, *&c.* Jamais ces verbes, dis-je, ne ſouffrent la tranſpoſition de leur régime : & l'on ne peut jamais rien mettre entre le verbe & le régime, ſi ce n'eſt un pronom, *Donnez-moi parole*; ou une particule, *Ayez-en pitié ;* ou enfin un adverbe, *donnez* hardiment *parole.* Je ne crois donc pas qu'on puiſſe excuſer cette tranſpoſition, *J'aurois* compte *à vous rendre.* Il faut néceſſairement, *J'aurois à vous rendre compte.*

Je ne ſais même, ſi, entre ces ſortes de verbes & leur régime, la voix peut ſe repoſer autant que le demande la céſure. On en jugera par le vers ſuivant, tiré de cette même Tragédie, Acte IV, Scêne 1, vers 104.

Je vous ai demandé raiſon de tant d'injures.

Quel repos pratiquer entre *demandé*, & *raiſon* ? Auſſi eſt-ce là le ſeul exemple que tout Racine m'en ait fourni.

LXXI.

(3) *Viens, ſuis-moi, la Sultane en ce lieu ſe doit rendre.*

On ne verra rien à reprendre en cette phraſe. Auſſi ne m'y arrêté-je que pour faire obſerver la ſituation du pronom *ſe*. Preſque tous nos écrivains aujourd'hui, ſe font une loi de placer immédiatement ces pronoms avant l'Infinitif, qui les régit. Ainſi, dans la phraſe préſente, ils diroient, *la Sultane en ce lieu doit ſe rendre*, & non pas, *ſe doit rendre*. Je conviens que l'un (4) eſt auſſi bon que l'autre, pour l'ordinaire. Mais quelques-uns (5) de nos Maîtres, dont l'autorité pourroit être ſéduiſante, jugent l'un des deux meilleur de beaucoup : & c'eſt par conſéquent, ne laiſſer que l'un des deux en uſage; puiſqu'en Grammaire, comme en tout le reſte, il faut toujours choiſir le meilleur.

Pour moi, que j'étudie Amyot & Vaugelas, les deux hommes qui ſont le plus entrés dans le génie de notre Langue, je vois qu'ils n'ont point connu cette pré-

(3) *Bajazet*, I, 1, 1.

(4) Voyez la Remarque CCCLVII de Vaugelas, intitulée, *Il ſe vient juſtifier, il vient ſe juſtifier.*

(5) Feu M. de la Motte, car je puis aujourd'hui le déſigner nommément.

tendue régularité. Racine pouvoit aiſément dire ici, *en ce lieu doit ſe rendre* : & même par-là il auroit plus éloigné ces deux monoſyllabes, *ce*, *ſe*, dont le ſon ne differe en rien. Racine a cependant préféré l'autre maniere, parce qu'il l'a trouvée, apparemment, plus naïve.

Que ce ſoient là des minuties, à la bonne heure. Vaugelas, comme on vient de voir, n'a pourtant pas dédaigné de s'y arrêter : & ſi j'y reviens, c'eſt parce que notre Langue étant déja ſi gênée dans l'arrangement des mots, je ne vois pas à quel propos on lui chercheroit de nouvelles entraves.

LXXII.

(6) *Ils regrettent le temps à leur grand cœur ſi doux,*
Lorſqu'aſſurés de vaincre ils combattoient ſans vous.

On eſt d'abord tenté de condamner cette conſtruction, *Ils regrettent le temps lorſque.* Car nous ſommes accoutumés à dire en proſe ; *Je regrette le temps* que *j'étois jeune*, *Je regrette le temps* où *j'étois jeune.* Et c'eſt ainſi que parle Deſpréaux :

Hélas ! qu'eſt devenu ce temps, cet heureux temps,

(6) *Bajazet*, I, 1, 47.

Où les Rois s'honoroient du nom de fainéants ?

Véritablement, la phraſe de Racine me paroîtroit blâmable, ſi *lorſque* ſuivoit immédiatement *le temps*. Mais, comme il y a quelque choſe entre deux, cela fait à l'œuil & à l'oreille un effet tout différent.

LXXIII.

(7) *Craignez-vous que mes yeux verſent trop peu de larmes ?*

Toutes les fois que *craindre* eſt ſuivi de la conjonction *que*, la particule *ne* doit ſe trouver, ou dans le premier, ou dans le ſecond membre de la phraſe. Dans le premier, *Je ne crains pas qu'il verſe trop de larmes :* & ici cette particule eſt négative. Dans le ſecond, *Je crains qu'il ne verſe trop de larmes :* & ici la même particule (je dis la même, ſi l'on n'a égard qu'au ſon) eſt prohibitive.

Racine lui-même nous donne un bel exemple de l'un & de l'autre en deux vers qui ſe ſuivent, & qui ſont dits par Andromaque parlant de ſon fils à Pyrrhus, Acte I, Scêne 4.

Hélas ! on ne craint point qu'il venge un jour ſon pere ;

(7) *Bérénice*, V, 5, 46.

On craint qu'il n'eſſuyât les larmes de ſa mere.

Quintilien, *Liv.* I, *Chap.* 5, fait aſſez ſentir la différence qu'il y a entre ces deux particules dans ſa Langue, d'où elles ont paſſé dans la nôtre, qui emploie la prohibitive dans les mêmes cas que le Latin, c'eſt-à-dire, après *craindre*, *empêcher*, *prendre garde*, *de peur que*, & autres mots ſemblables.

On diſtinguera bien aiſément ces deux particules, ſi l'on veut conſidérer que la prohibitive n'eſt jamais ſuivie de *pas*, ou de *point*, comme la négative l'eſt ordinairement; & que ſi l'on mettoit *pas*, ou *point* après la prohibitive, il en réſulteroit un contreſens. Par exemple, ſi dans ce dernier vers de Racine, nous diſions, *On craint qu'il n'eſſuyât* pas *les larmes de ſa mere*, nous dirions préciſément le contraire de ce que Racine a dit.

J'avoue que cette particule prohibitive paroît rédondante en notre Langue; mais elle y eſt de temps immémorial. Pourquoi ne reſpecterions-nous pas des uſages ſi anciens?

LXXIV.

(8) *Condamnez-le à l'amende, ou s'il le caſſe, au fouet.*

(8) *Plaideurs*, II, 13, 22.

Voilà le ſeul exemple qui reſte dans tout Racine, d'un *le*, pronom relatif, mis après ſon verbe, & avant un mot qui commence par une voyelle. *Condamnez-le à l'amende.* Encore faut-il obſerver que cela ſe trouve dans une Comédie. Mais dans les premieres éditions de la Thébaïde & de ſon Alexandre, il y en avoit cinq ou ſix autres exemples, qu'il a tous réformés dans les éditions ſuivantes. Il a donc ſenti que *le*, placé ainſi, bleſſoit l'oreille. Pourquoi la bleſſe-t-il? Parce qu'elle trouvera dans l'hémiſtiche une ſyllabe de trop, ſi l'on appuie ſur *le*, ſans faire ſentir l'éliſion. Ou s'il eſt totalement élidé à cauſe de la voyelle ſuivante, alors *le à l'a*mende font entendre *la*, *la*, cacophonie.

LXXV.

(9) *Apprenez . . . . qu'il n'eſt point de Rois . . . . . .*
Qui ſur le trône aſſis n'enviaſſent peut-être
Au-deſſus de leur gloire un naufrage élevé,
Que Rome & quarante ans ont à peine achevé.

Je ſuis arrêté par le grand nom de Racine, qui ne me permet point d'appeler ceci du galimatias. On aura beau me dire avec M. Racine le fils, que *Haſar-*

(9) *Mithridate*, II, 4, 33.

der ces alliances de mots, n'appartient qu'à celui qui a le crédit de les faire approuver. Je conviendrai qu'en effet, lorſqu'un vers ronfle bien dans la bouche d'un Acteur, quelquefois le Parterre ne demande rien de plus. Mais il n'en eſt pas moins vrai qu'un Auteur ne doit jamis courir après un bel arrangement de mots, ſans avoir égard à la clarté des idées, & à la juſteſſe des métaphores.

Ainſi qu'on ne m'accuſe pas ici de penſer ſinguliérement, je mets ci-deſſous (1) ce qu'a dit un écrivain aſſez connu.

LXXVI.

(2) *Qui m'offre ou ſon hymen, ou la mort infaillible.*

Infaillible eſt ici très-inutile. Mais de plus, pour y pouvoir placer une épithete, il auroit fallu changer l'article, & dire,

(1) Réflexions ſur la Poéſie Françoiſe, par le P. du Cerceau, pag. 254. *J'avoue*, dit-il, *que je n'entends pas trop bien ce que ſignifie* un naufrage élevé au-deſſus de la gloire des autres Rois, & *encore moins ce que veut dire*, achever un naufrage. *Ces expreſſions figurées ont d'abord quelque choſe qui éblouit, & l'on ne ſe donne pas la peine de les examiner, parce qu'on les devine plutôt qu'on ne les entend : mais quand on y regarde de près, on eſt tout ſurpris de ne trouver qu'un barbariſme brillant dans ce qu'on avoit admiré.*

(2) *Bajazet*, II, 5, 57.

Qui m'offre ou ſon hymen, ou une *mort infaillible*, une *mort prompte*, une *mort violente.*

Quand l'adjectif ne dit abſolument rien, qui ne ſoit néceſſairement renfermé dans le ſubſtantif, cela fait une épithete inſupportable. L'eſprit veut toujours apprendre, & par conſéquent paſſer d'une idée à une autre. Ce mot, *la mort*, renferme l'idée d'*infaillible.* Ainſi cette épithete ne m'apprenant rien, il faut qu'elle me révolte.

LXXVII.

(3) *La Reine permettra que j'oſe demander Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.*

On diroit en proſe, *La Reine permettra que j'oſe demander à votre amour un gage, qu'il me doit accorder.* Pourquoi l'inverſion de Racine nous paroît-elle rude ? Parce que l'amour de la clarté ayant placé le *que* relatif tout près de ſon ſubſtantif; l'oreille eſt accoutumée à ne rien entendre qui les ſépare.

LXXVIII.

(4) *Phênix même en répond, qui l'a conduit exprès*

(3) *Iphigénie*, III, 4, 5.
(4) *Andromaque*, V, 2, 26.

Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.

On ne ſauroit être trop réſervé à faire des Regles générales : & cela me regarde plus que perſonne. Mais pourtant, notre Syntaxe ne ſe fera pas toute ſeule. Vaugelas ne l'a pas épuiſée, à beaucoup près. Quant à Ménage, & au P. Bouhours, ils ne conſultent guère que l'uſage, & rarement ils remontent aux principes. Il ſeroit donc à ſouhaiter que chaque particulier, à meſure qu'il croit avoir découvert une Regle nouvelle, eût le courage de la propoſer, afin qu'elle fût examinée à loiſir. J'appelle *Regles nouvelles*, celles qui ne ſe trouvent pas encore dans nos Grammairiens.

Telle eſt la Regle fondamentale, que je propoſe en ces termes : *Quand le pronom relatif*, qui, *eſt un nominatif, il ne ſauroit être ſéparé du ſubſtantif auquel il ſe rapporte.*

Je dis, *quand c'eſt un nominatif*, parce qu'il ne l'eſt pas toujours : car il eſt régime quelquefois, mais d'une prépoſition ſeulement : comme *la perſonne* pour *qui je m'intéreſſe*, *la perſonne* de *qui l'on vous a dit du bien.*

A l'égard des phraſes où *qui* forme une répétition : par exemple, *Un Auteur*,

qui *eſt ſenſé*, qui *ſait bien ſa langue*, qui *médite bien ſon ſujet*, qui *travaille à loiſir*, qui *conſulte ſes amis*, *eſt preſque sûr du ſuccès*. Tous ces *qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur ſubſtantif, & par conſéquent, il n'y a rien là que de conforme à la Regle générale.

Préſentement, on voit en quoi conſiſte la faute que je reprends dans ce vers, *Phénix même en répond, qui, &c.* Il y a une ſéparation totale entre le *qui*, & ſon ſubſtantif.

Au reſte, quoique ce *qui* ne puiſſe être ſéparé de ſon ſubſtantif, cela n'empêche pas qu'il ne rentre, par rapport au verbe dont il eſt ſuivi, dans tous les droits des autres nominatifs; c'eſt-à-dire, qu'il peut, & avec grâce, être ſéparé de ſon verbe, non-ſeulement par de ſimples appoſitions, mais par des phraſes entieres, qu'on appelle phraſes incidentes. Tous nos bons Auteurs en fourniſſent des exemples ſans fin. Je me borne à celui-ci, tiré d'Athalie, IV, 3, 56.

Ne deſcendez-vous pas de ces fameux Lévites,
Qui, lorſqu'au Dieu du Nil le volage Iſraël
Rendit dans le déſert un culte criminel,
De leurs plus chers parents ſaintement homicides,

Conſacrêrent leurs mains dans le ſang des perfides.

Tout ce que je viens d'expliquer, ſe prouve par ce ſeul exemple. *Qui*, touche immédiatement ſon ſubſtantif, *Lévites* : mais il eſt ſéparé de ſon verbe, *conſacrêrent*, par une phraſe ſuſpendue, *Lorſqu'au Dieu du Nil le volage Iſraël rendit dans le déſert un culte criminel;* & par une appoſition, *De leurs plus chers parents ſaintement homicides.* Rien de plus régulier : & la clarté naît de la régularité.

LXXIX.

(5) *On accuſe en ſecret cette jeune Eriphile*
Que lui-même captive amena de Lesbos.

Que lui-même amena captive, ſeroit l'arrangement de la proſe. Mais, *que lui-même captive amena*, eſt une inverſion forcée, dont je crois n'avoir vu d'exemple que dans Marot ; encore n'en ſuis je pas sûr. *Andromaque eſt une Tragédie de Racine, que lui-même nouvelle fit jouer en* 1668. Une inverſion ſi gothique dans la proſe, le ſeroit-elle moins dans les vers?

LXXX.

(6) *Mais il ſe craint, dit-il, ſoi-même plus que tous.*

(5) *Iphigénie*, I, 1, 155.
(6) *Andromaque*, V, 2, 39.

Racine, dans Phédre, dit d'Hippolyte,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après ſoi;

& il parle de même en beaucoup d'autres endroits, où il faudroit *lui*, & non pas *ſoi*. Mais la queſtion étant un peu obſcure, tâchons de la débrouiller.

On peut conſidérer le pronom *ſoi*, comme ſe rapportant, 1°. à des perſonnes; 2°. à des choſes; 3°. à un ſingulier; 4°. à un pluriel.

Premiérement donc, en parlant des perſonnes, on dit *ſoi*, & *ſoi-même*, quand ſon antécédent préſente un ſens vague & indéfini. *Dans le péril chacun penſe à ſoi. On ne doit guère parler de ſoi. On aime à ſe tromper ſoi-même.* Hors de-là, & toutes les fois que l'antécédent préſente un ſens déterminé, & individuel, comme dans les deux vers de Racine, il faut dire *lui*, *elle*, *lui-même*, *elle-même*. Regle générale, dont il ſeroit inutile de rechercher les principes, aujourd'hui qu'elle n'eſt plus conteſtée.

2°. *Soi*, quand il ſe rapporte aux choſes, peut ſe mettre, non-ſeulement avec l'indéfini, mais avec le défini, & il convient à tous les genres. *La vertu eſt aimable de ſoi, porte ſa récompenſe avec ſoi.*

Ce remede eſt bon de ſoi, quoiqu'il vous ait incommodé.

3°. *Soi*, rapporté à un ſingulier, ne renferme aucune difficulté, qui ne ſoit réſolue par ce qui vient d'être dit. Car *ſoi* eſt un ſingulier.

Remarquons ſeulement qu'il ne s'emploie que de deux manieres. Ou précédé d'une prépoſition, *chacun penſe à ſoi.* Ou ſuivi de *même*, autre pronom avec lequel il s'identifie par un tiret, *On doit être ſon Juge ſoi-même.*

4°. Peut-il ſe rapporter à un pluriel? Tout le monde convient que non, s'il s'agit des perſonnes. On ne dit qu'*eux*, ou *elles*. Mais à l'égard des choſes, les avis ſont partagés. Vaugelas (7) propoſe trois manieres de l'employer. *Ces choſes ſont indifférentes de ſoi. Ces choſes de ſoi ſont indifférentes. De ſoi ces choſes ſont indifférentes.* Il ne condamne que la premiere de ces trois phraſes, n'approuvant pas que l'on mette *de ſoi* après l'adjectif. Mais l'Académie dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, n'admet que la derniere de ces trois phraſes, & rejette également les deux autres. Pour moi, ſi je n'étois retenu par le reſpect que je dois à l'Académie, je n'en recevrois aucune des

(7) *Dans ſa Remarque* CLXXI.

trois;

trois ; étant bien perſuadé que *Soi*, qui eſt un ſingulier, ne peut réguliérement ſe conſtruire avec un pluriel.

LXXXI.

(8) *J'eus ſoin de vous nommer, par un contraire choix,*
Des Gouverneurs que Rome honoroit de ſa voix.

Par un contraire choix, a quelque choſe de ſauvage. Il faudroit, *Par un choix contraire.* Et pour mieux voir de quelle conſéquence eſt la ſituation de l'adjectif, rapportons un autre exemple, tiré d'Eſther, II, 7, 53.

Parlez. De vos deſſeins le ſuccès eſt certain;
Si ce ſuccès dépend d'une mortelle main.

Quand *mortel* ſignifie, Qui eſt ſujet à la mort, il ne peut ſe mettre qu'après le ſubſtantif. *Durant cette vie mortelle.* Quand il précede le ſubſtantif, il ſignifie grand, exceſſif. *Deſpréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois mortelles lieues d'ici-là.*

Vaugelas a fait une longue Remarque, qui a pour titre, *de l'Adjectif devant ou après le ſubſtantif*, où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point trouvé

(8) *Britannicus*, IV, 2, 47.

que l'on puiſſe établir là-deſſus aucune regle, ni qu'il y ait en cela un plus grand ſecret que de *conſulter l'oreille*. C'eſt un excellent avis, pour qui peut en profiter. Mais combien de gens ont l'oreille fauſſe? Quand même on l'auroit juſte, ne peut-on pas quelquefois douter?

Peut-être ne ſeroit-il pas impoſſible de trouver ces ſortes de Regles. Car enfin, l'oreille eſt un Juge, mais un Juge qui ſuit des loix, & qui ne prononce que conformément à ces loix. On peut donc parvenir à les connoître. On peut donc, ſi cela eſt, les mettre auſſi par écrit.

Pour rédiger ſes jugements à cet égard, il faudroit faire le dénombrement de tous nos adjectifs, & les diſtribuer en quatre claſſes. 1°. Ceux qui doivent toujours précéder le ſubſtantif. 2°. Ceux qui doivent toujours le ſuivre. 3°. Ceux qui, ſelon qu'ils précedent ou qu'ils ſuivent, forment un ſens tout différent. 4°. Ceux dont la ſituation eſt à notre choix, & ſe regle ſur le beſoin que nous avons de rendre notre phraſe, ou plus énergique, ou plus ſonore, ou plus naïve; de rompre un vers, d'éviter une conſonnance, &c. Tout cela, éclairci par des exemples, feroit un volume : mais qui le liroit? Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin

de l'uſage eſt plus court que celui des préceptes.

LXXXII.

(9) *Vous me donnez des noms qui doivent me ſurprendre,*
Et les Dieux, contre moi dès long-temps indignés,
A mon oreille encor les avoient épargnés.

Tout le monde voit aſſez qu'*encor* fait ici un contre-ſens, parce qu'étant placé où il eſt, il ne peut ſignifier que continuation, ou répétition d'une même choſe.

J'aurois eu ſouvent de ces riens à obſerver dans Racine : mais que m'arrive-t-il? Après un moment de réflexion ſur l'eſpèce de faute qui m'arrêtoit, je retourne à ma lecture; & bientôt cette belle ſimplicité, cette douce harmonie, cette élégance, cette éloquence, qui ſont le ton dominant, viennent à me frapper de façon que je finis par être honteux d'avoir eu la tentation de critiquer.

Revenons à *encore*. On laiſſe aux Poëtes le choix d'*encore* ou d'*encor*, ſelon leur beſoin. Mais dans la proſe, où l'on n'eſt point gêné par la meſure, nos bons écrivains donnent conſtamment la préférence à *encore*, dont la pénultième, allongée par l'*e* muet, ſoutient la prononciation :

(9) *Iphigénie*, II, 5, 45.

au-lieu que dans les entretiens familiers, où il n'eſt pas permis d'être lent, on ne dit guère qu'*encor*, dont la derniere eſt breve.

LXXXIII.

(1) *Faites qu'en ce moment je lui puiſſe annoncer*
Un bonheur où peut-être il n'oſe plus penſer.

J'avoue que les Poëtes n'oſeroient dire *auquel*, & que ce pronom eſt ordinairement remplacé avec l'élégance par l'adverbe *où*. Mais pourtant il me ſemble qu'*un bonheur où je penſe*, ne ſe dit point. Pourquoi ne ſe dit-il point ? Vous le demanderez à l'uſage.

LXXXIV.

(2) *J'en rends grâces au Ciel, qui, m'arrêtant ſans ceſſe,*
Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grèce.

Pour la rime, il faudroit prononcer *la Grèce*, comme on prononce *la graiſſe*. Plus bas, dans la même Scêne, on trouve, *Que penſes-tu qu'il faſſe*, rimant avec, *Dis-moi ce qui ſe paſſe*.

A peine la verſification Françoiſe commençoit-elle à ſe preſcrire des Regles ;

(1) *Bérénice*, V, 1, 3.
(2) *Andromaque*, I, 1, 9.

dans un temps où elle ſe permettoit encore les *hiatus* & les enjambements; dans un temps où la rime maſculine & la féminine n'étoient pas encore obligées de ſe ſuccéder l'une à l'autre; dans ce temps-là, qui nous paroît barbare, on ſavoit déja, & mieux que nous, reſpecter les droits de la Proſodie, comme nous l'apprenons de Joachim du Bellay dans ſa *Défenſe & Illuſtration* (3) *de la Langue Françoiſe*, petit volume, imprimé à Paris en 1549.

LXXXV.

(4) *Elle trahit mon pere, & rendit aux Romains*
La place & les tréſors confiés en ſes mains.

Je ne ſais ſi je me trompe, mais il me ſemble que *Confiés en ſes mains*, n'eſt pas autoriſé par l'uſage. *Confier* verbe actif, & *ſe confier* verbe réciproque, ont des ſens & des régimes très-différents. L'actif ſignifie, Commettre quelque choſe au ſoin, à la fidélité de quelqu'un, & il régit la prépoſition *à*. *Confier un dépôt à ſon ami*. Le réciproque ſignifie, S'aſſurer,

(3) Voyez Liv. II, Chap. 7, où il dit : *Que tu te gardes de rimer les mots manifeſtement longs avec les breſs auſſi manifeſtement breſs, comme* pâſſe & trace ; maître & mettre ; bât & bat, &c.

(4) *Mithridate*, I, 1, 64.

prendre confiance, & il demande la prépoſition *en*. *Se confier en ſes forces, en ſes amis*. Peut-on donner à *être confié*, le régime qui appartient à *ſe confier* ? Voilà ce qui fait mon doute.

LXXXVI.

(5) . . . . . *Je ne veux point être liée. Je ne la ſerai point.*

Racine fait peut-être ici à deſſein une faute que font, diſoit Vaugelas, preſque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Je dis à une femme, *quand je ſuis* malade, j'aime à voir compagnie. Elle me répond, *& moi quand je* la *ſuis*, *je ſuis bien aiſe de ne voir perſonne*. Mais, ajoûte Vaugelas, il faut dire, *quand je* le *ſuis*, parce qu'alors *le* ſignifie *cela*, ce que vous dites, qui eſt *malade*. Je dis à deux de mes amis, *quand je ſuis malade, je fais telle choſe*. Ils doivent me répondre, *& nous quand nous* le *ſommes*, &c.

Vaugelas, de qui ces principes & ces exemples ſont empruntés, auroit fait plaiſir aux femmes qui ont du goût, & qui reſpectent notre langue, de leur apprendre quand elles doivent dire *la*, ou *le*. Rien de plus aiſé. Il faut toujours *la*,

(5) *Plaideurs*, I, 7, 83.

quand ce pronom ſe rapporte à un ſubſtantif, précédé de ſon article. *Etes-vous* la Comteſſe de Pimbeſche? *Oui je* la *ſuis.* Mais il faut *le*, quand il ſe rapporte à un adjectif. *Etes-vous plaideuſe? Oui je* le *ſuis.* Par conſéquent, puiſqu'on lui parle d'être *liée*, elle devoit dire, *je ne* le *ſerai point*, & non, *je ne* la *ſerai point.*

LXXXVII.

(6) *Quelle étoit en ſecret ma honte & mes chagrins.*

Il y auroit plus de régularité, mais moins de douceur dans la prononciation, ſi l'on avoit dit, *Quels étoient ma honte & mes chagrins*, parce que *chagrins* étant maſculin, & du nombre pluriel, devoit l'emporter ſur *honte*, féminin, & du nombre ſingulier.

Pour débrouiller cette difficulté, il faudroit la partager en deux, & ſavoir premiérement, *De quel genre doit être un adjectif, qui ſe rapporte à deux ſubſtantifs de genres différents, & même de nombres différents?* En ſecond lieu, *Quand un verbe a deux nominatifs, doit-il toujours être mis au pluriel?*

Vaugelas & le P. Bouhours ont traité ces deux queſtions, mais de maniere

(6) *Eſther*, I, 1, 82.

qu'elles reſtent indéciſes, ou peu s'en faut. Auſſi ne ſont-elles pas oubliées dans la *Guerre civile des François* (7) *ſur la Langue*, page 53 : Ouvrage dont le titre promettoit quelque choſe d'aſſez curieux, mais qui demandoit que l'Auteur eût plus de ſavoir, & plus de ſagacité qu'il n'en a montré.

LXXXVIII.

(8) *Sans eſpoir de pardon m'avez-vous condamnée ?*

Voilà ce qui s'appelle une phraſe louche. *Sans eſpoir de pardon*, regarde Andromaque : &, *m'avez-vous condamnée*, regarde Pyrrhus. Il falloit, *Sans eſpoir de pardon me vois-je condamnée ;* afin que la phraſe entiere tombât ſur Andromaque : ou l'équivalent de ceci, *M'avez-vous condamnée ſans me laiſſer aucun eſpoir de pardon*, afin qu'elle ne tombât que ſur Pyrrhus.

On me dira qu'il y a ici une Ellipſe. Mais, qu'il y ait telle figure qu'on voudra, il me ſuffit que la phraſe ſoit louche,

(7) Imprimée à Paris, en 1688. L'Auteur eſt un Avocat de Grenoble, nommé *Aleman*, l'Editeur des *Nouvelles Remarques* de Vaugelas, comme on l'a dit à l'article VAUGELAS, dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, Tome I.

(8) *Andromaque*, III, 6, 16.

pour être bien convaincu qu'elle mérite d'être blâmée.

LXXXIX.

(9) . . . . . *Ses ſoupirs embraſés*
Se font jour à travers de deux camps oppoſés.

Vaugelas a fait une Remarque ſur *au travers*, & *à travers*, dans laquelle il diſtingue clairement leurs différents régimes, qui ſont *de* pour le premier, & *le* pour le ſecond. Au lieu donc d'*à travers*, il falloit *au travers* dans les vers dont il s'agit.

Pourquoi demandent-ils deux régimes différents ? Parce qu'il y a de la différence entre *à*, particule ſimple, & *au*, particule confondue avec l'article. Laiſſons ces ſortes de recherches aux Grammairiens de profeſſion, & ne nous mettons pas trop en peine d'une théorie que l'Uſage ſupplée. Ordinairement l'Uſage fait très bien ce qu'il fait. Quand même il paroît avoir tort, nous n'en avons que plus de mérite à lui obéir, comme Vaugelas nous le dira (1) dans un moment.

(9) *Alexandre*, I, 1, 50.
(1) Ci-après, Remarque XCVI.

XC.

(2) *Hélas! je cherche en vain. Rien ne s'offre à ma vue.*
Malheureuſe ! comment puis-je l'avoir perdue ?

Trois vers après, on voit qu'il eſt queſtion d'une lettre qui avoit été perdue. Il eſt naturel que dans un ſemblable embarras, Atalide ne déſigne pas autrement que par un pronom, ce qu'elle a perdu. *Comment puis je l'avoir perdue?* Rien ne lui paroît exiſter dans le monde que cette lettre. Je ſuis donc bien éloigné de blâmer le tour de Racine. Je voudrois ſeulement que comme, *perdre la vue*, eſt une phraſe très-uſitée, il eût tâché d'en trouver une autre, qui donnât moins de priſe à l'équivoque. Ou même, ſans rien changer à ces deux vers, il n'avoit qu'à mettre le premier, celui qui eſt le ſecond.

Malheureuſe ! comment puis-je l'avoir perdue ?
Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à ma vue.

XCI.

(3) *J'ai vu de rang en rang cette ardeur répandue,*

(2) *Bajazet*, V, 2, 2.
(3) *Alexandre*, I, 2, 6.

Par des cris généreux éclater à ma vue.

J'ai vu . . . . à ma vue. Petite négligence de ſtyle. Mais la perfection en quelque genre que ce ſoit, ne conſiſte pas à éviter ſeulement les grandes fautes : & même, ſi l'on n'eſt pas attentif à éviter les moindres, on eſt preſque sûr d'en faire de grandes.

XCII.

(4) *Hé, pourrai-je empêcher, malgré ma diligence,*

Que Roxane d'un coup n'aſſûre ſa vengeance ?

Pour la netteté de la conſtruction, il falloit, *Pourrai-je empêcher que, malgré ma diligence, Roxane*, &c. Ou, *Pourrai-je avec toute ma diligence, empêcher que*, &c. Quintilien ne veut pas qu'on donne au lecteur, ou à l'auditeur la peine de rien éclaircir. C'eſt à celui qui parle, ou qui écrit, de faire qu'on l'entende, & que même on ne puiſſe point ne pas l'entendre. Voilà de ces leçons dictées par le bon ſens, & qui regardent autant les Poëtes, que ceux qui écrivent en proſe. J'en reviens toujours à la clarté, à une clarté ſans le moindre nuage.

(4) *Bajazet*, II, 3, 64.

XCIII.

(5) *Mais, comme vous ſavez, malgré ma diligence,*
Un long chemin ſépare & le Camp & Byſance.

Que celui qui parle, fût diligent ou non, cela pouvoit-il faire que Byſance & le Camp fuſſent plus ou moins éloignés l'un de l'autre? On voit aſſez ce que l'Auteur vouloit dire : mais il ne le dit pas. *J'évite d'être long, & je deviens obſcur.*

XCIV.

(6) *Qu'ai-je fait, pour venir accabler en ces lieux*
Un héros, ſur qui ſeul j'ai pu tourner les yeux?

Qu'ai-je fait, dit Axiane, *pour que vous veniez*, vous Alexandre, *accabler*, &c. Il ne s'agit pas de ſavoir ſi *pour que*, feroit ici un bon effet. Il s'agit ſeulement de faire ſentir l'équivoque, qui eſt dans la phraſe de Racine, où l'on eſt tenté de croire que ces mots, *pour venir*, regardent la perſonne qui dit *Qu'ai-je fait.* Elle vient cette équivoque, de ce qu'il y a une ellipſe un peu trop forte.

Par *Ellipſe*, nous entendons le retran-

(5) *Bajazet*, I, 1, 25.
(6) *Alexandre*, IV, 2, 75.

chement d'un ou de pluſieurs mots, qui ſeroient néceſſaires pour la régularité de la conſtruction, mais que l'Uſage permet quelquefois de ſupprimer. Or l'Uſage ne permet une ellipſe du genre de celle-ci, que dans la converſation. *Tout ce qui eſt bon à écrire*, c'eſt une maxime de Vaugelas, *eſt bon à dire : mais tout ce qui ſe peut dire, ne ſe doit pas écrire.*

XCV.

(7) *Je t'aimois inconſtant : qu'aurois-je fait fidele ?*

Voilà, de toutes les ellipſes que Racine s'eſt permiſes, la plus forte & la moins autoriſée par l'Uſage. Mais, avant que d'oſer la condamner, il y a deux réflexions à faire.

1°. Ce qui rend l'Ellipſe, non-ſeulement excuſable, mais digne même de louange, c'eſt lorſqu'il s'agit, comme ici, de s'exprimer vivement, & de renfermer beaucoup de ſens en peu de paroles : ſur-tout lorſqu'une violente paſſion agite la perſonne qui parle. Hermione, dans ſon tranſport, voudroit pouvoir dire plus de choſes, qu'elle n'articule de ſyllabes.

2°. Il y a de certaines fautes, que le meilleur écrivain peut faire par négligence,

(7) *Andromaque*, IV, 5, 95.

ou même ſans s'en appercevoir : au-lieu qu'une ellipſe, qui eſt ſi peu dans les regles ordinaires, quand un grand maître l'emploie, c'eſt de propos délibéré, & après y avoir bien penſé.

Je conclus de-là, que de pareilles hardieſſes ne tirent point à conſéquence pour des écrivains du commun : mais d'un autre côté auſſi j'avoue qu'un Critique, s'il condamne abſolument ce qu'un grand maître a écrit avec mûre réflexion, ſe ſent plus de courage que je n'en ai.

XCVI.

(8) *Avez-vous pu penſer qu'au ſang d'Agamemnon*
Achille préférât une fille ſans nom,
Qui de tout ſon deſtin ce qu'elle a pu comprendre,
C'eſt qu'elle ſort d'un ſang, &c.

Voilà un *qui*, dont le Verbe ne paroît point. Mais l'uſage l'autoriſe, & c'eſt un de ces Galliciſmes, dont je parlerai dans un inſtant.

Vaugelas dit à ce ſujet : *Tant s'en faut que ces phraſes extraordinaires ſoient vicieuſes, qu'au contraire elles ont d'autant plus de grâce, qu'elles ſont particulieres à chaque Langue. Tellement que lorſqu'une façon*

(8) *Iphigénie*, II, 5, 53.

de parler eſt uſitée à la Cour & des bons Auteurs, il ne faut pas s'amuſer à en faire l'anatomie, ni à pointiller deſſus, comme font une infinité de gens : mais il faut ſe laiſſer emporter au torrent, & parler comme les autres, ſans daigner écouter ces éplucheurs de phraſes. J'aime à entendre Vaugelas parler ainſi. J'aime à voir que ce Grammairien, le plus inſtruit & le plus judicieux que nous ayons eu, mettoit une différence infinie entre un Puriſte, & un homme qui ſait ſa Langue. Au reſte il ne fait en cela que répéter le mot de Quintilien : *Aliud eſt grammaticè, aliud latinè loqui.*

XCVII.

(9) *Je ne ſais qui m'arrête, & retient mon courroux,*
Que par un prompt avis de tout ce qui ſe paſſe,
Je ne courre des Dieux divulguer la menace.

Voilà encore un Galliciſme, c'eſt-à-dire, une conſtruction propre & particuliere à la Langue Françoiſe, contraire aux regles communes de la Grammaire, mais autoriſée par l'Uſage. *Je ne ſais qui m'arrête que je ne courre.* Ramus, dans ſa Grammaire, appelle *Franciſme*, ce que

(9) *Iphigénie*, IV, 1, 34.

nous appelons *Galliciſme*. Mais le nom ne fait rien ici à la choſe. Pour dire donc un mot de la choſe même, il me paroît que c'eſt avoir une fauſſe idée des Galliciſmes, que de les croire phraſes de la ſimple converſation. Les gens de lettres, qui veulent rapporter tout à des regles connues, donnent volontiers dans ce préjugé. Auſſi n'avons-nous guère, nous autres gens de cabinet, ces grâces naïves, & ces tours vraiment François, que nous admirons dans certains écrits, dont les Auteurs doivent moins aux préceptes qu'à l'Uſage. Témoin les Lettres inimitables de Madame de Sévigné. Il eſt vrai que ces ſortes d'Auteurs font des fautes dont nous ſommes exempts, grâce à l'étude: mais, ſans ceſſer d'être corrects, ne pourrions-nous pas entrer un peu dans le goût de leur diction aiſée, vive, naturelle, & dont les Galliciſmes font toujours un des principaux charmes? On ſauroit gré à un Savant, citoyen de Rome & d'Athênes, de vouloir bien quelquefois n'être que François.

Après l'exemple de Racine, douterons-nous que pluſieurs de ces irrégularités ne puiſſent avoir place en toute ſorte de ſtyles, puiſqu'elles ne déparent point le Tragique?

Un bon Traité des Galliciſmes ſeroit un ouvrage important pour notre Langue. On en trouveroit preſque tous les matériaux dans Amyot. Mais comme notre Langue a emprunté de toutes les autres, il faudroit ſavoir celles du Nord, pour pouvoir bien rendre compte de certaines conſtructions, que nous croyons originairement Françoiſes, & qui pourroient n'être que les dépouilles du Saxon.

Quelquefois auſſi nos Galliciſmes ne ſont autre choſe qu'une Ellipſe, ou pluſieurs Ellipſes combinées, qui ont fait diſparoître peu à peu divers mots, diverſes liaiſons, qu'un long uſage rend faciles à ſous-entendre, quoiqu'il ne fût pas toujours facile de les ſuppléer, ni même de les deviner.

XCVIII.

(1) . . . . . *Plus je vous enviſage, Et moins je reconnois, Monſieur, votre viſage.*

Un peu de Logique ſuffit pour concevoir d'où vient que la conjonction *&* ſe trouve ici de trop, & même pourroit donner lieu à un contre-ſens, puiſqu'elle traveſtit des propoſitions *corrélatives* en propoſitions *copulatives*. J'en dis aſſez pour ceux à qui les termes de l'Ecole ſont fa-

(1) *Plaideurs*, II, 4, 6.

miliers. Pour d'autres, il leur faut un exemple.

Plus on lit Racine, plus on l'admire. Il y a dans cette phraſe deux propoſitions ſimples, *On lit Racine, on l'admire*, leſquelles priſes ſéparément n'ont point encore de rapport enſemble. Pour les unir, & n'en faire qu'une phraſe, je n'ai qu'à dire, *On lit Racine, & on l'admire.* Mais ſi je veux faire entendre que l'une eſt à l'autre, ce qu'eſt la cauſe à l'effet, ou l'antécédent au conſéquent : alors il ne s'agit plus de les unir; il faut marquer le rapport qu'elles ont enſemble. Or c'eſt à quoi nous ſervent ces adverbes comparatifs, *plus*, *moins*, & *mieux*, dont l'un eſt toujours néceſſaire à la tête de chaque propoſition, ſans pouvoir céder ſa place, ni ſouffrir un autre mot avant lui.

Pour traduire littéralement, *Quantò diutiùs conſidero, tantò mihi res videtur obſcurior*, nous dirons, *Plus j'y fais réflexion, plus la choſe me paroît obſcure.* Pourquoi la marche du Latin & celle du François ſont-elles ici les mêmes? Parce que la Logique eſt la même dans toutes les Langues.

Il y a cependant un cas où la conjonction & doit précéder l'adverbe comparatif. C'eſt lorſqu'au lieu d'une ſeule pro-

position ſimple, pluſieurs ſont réunies pour former, ou l'antécédent, ou le conſéquent. Racine en fournit l'exemple ſuivant, qui mettra cette obſervation dans tout ſon jour.

Plus j'ai cherché, Madame, & plus je cherche encor,
En quelles mains je dois confier ce tréſor,
Plus je vois que Céſar, &c. (2).

Ici la conjonction porte, non ſur la derniere propoſition, qui eſt corrélative, mais ſur les deux premieres, qui ſont copulatives.

Quant à la phraſe que nous examinons, il falloit ſans conjonction, *Plus je vous enviſage, moins je vous reconnois, plus je ſoupçonne que vous êtes un fourbe.* Ou, *Plus je vous enviſage, moins je vous reconnois, & plus je ſoupçonne*, &c.

J'ai allongé cette Remarque, parce que ni Dictionnaires ni Grammaires, à ce que je crois, n'ont touché la difficulté que je voulois éclaircir.

XCIX.

(3) *Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.*

Perſonne n'ignore que ce vers a cauſé

(2) *Britannicus*, II, 3, 51.
(3) *Phédre*, V, 6, 37.

une eſpèce de guerre entre M. de la Motte, qui fut l'aggreſſeur, & M. Deſpréaux, dont la Réponſe, qui eſt ſa onzieme Réflexion ſur Longin, ne fut imprimée qu'après ſa mort.

A cette Réponſe de M. Deſpréaux, M. de la Motte répliqua : & moi, lorſque mes Remarques ſur Racine parûrent pour la premiere fois, je crus pouvoir dire auſſi ma penſée ſur la Réplique de M. de la Motte. Mais le rien que j'écrivis alors ſur ce ſujet, ne reparoît point ici, parce que ce n'eſt point ici ſa place, & que d'ailleurs on l'a inſéré dans les dernieres éditions de Deſpréaux.

Tout ce qu'il y a de grammatical à examiner dans ce vers, ſe réduit au mot, *apporta*, qui eſt un aoriſte, c'eſt-à-dire, celui de nos deux Prétérits, qui n'eſt pas formé d'un verbe auxiliaire, & qui marque indéfiniment le temps paſſé.

Une phraſe toute ſemblable à celle de Racine, eſt condamnée dans les Sentiments de l'Académie ſur le Cid. *Quand je lui fis l'affront*, dit le Comte, parlant du ſoufflet qu'il venoit de donner à D. Diégue. *Il n'a pu*, ſelon l'Académie, *dire*, Je lui fis; *car il a fallu dire*, Je lui ai fait, *puiſqu'il ne s'étoit point paſſé de nuit entre deux.*

Oſerois-je, après une déciſion formelle, ſuſpendre encore mon jugement, & propoſer mes doutes en faveur de Théramène ? Pourquoi ne dirions-nous pas que l'excès de la douleur, & d'une douleur ſi juſte, ne lui permettoit guère de ſonger aux loix du Langage, & que les loix de l'euphonie lui défendoient de s'énoncer comme on feroit en proſe, *le flot qui l'a apporté*, ou, *qui l'avoit apporté* ?

Quoi qu'il en ſoit, nous avons dans le charmant la Fontaine un exemple de cette même licence, ſi c'en eſt une. J'invite à relire ſa Fable *du Lion, & du Moucheron*, ne fût-ce que pour égayer la triſteſſe de mes Remarques. On y verra comment le Moucheron, inſulté par le Lion, attaque ſon ennemi, le fatigue, l'abat, le met ſur les dents. Après quoi on nous dit :

L'inſecte, du combat ſe retire avec gloire :
Comme il ſonna la charge, il ſonne la victoire.

Aſſurément, il ne s'étoit point *paſſé de nuit* entre le combat de ces animaux, & la victoire remportée par le Moucheron. Cependant l'aoriſte, *il ſonna*, n'eſt-il pas infiniment mieux que ſi l'on eût dit, *Comme il a ſonné*, ou, *comme il avoit*

ſonné, &c. Tout ceci eſt affaire de goût. Ainſi le raiſonnement y eſt peu néceſſaire.

Pour moi, je ſuis diſpoſé à croire que la phraſe de Corneille, tirée d'une Scêne où il ne falloit que la ſimplicité du Dialogue, a éte juſtement condamnée par l'Académie : mais que cette condamnation ne tombe pas ſur les phraſes de Racine & de la Fontaine, parce qu'elles ſont l'une & l'autre placées ou le Poëte pouvoit être hardi, & ſe montrer à viſage découvert.

C.

(4) *Vaincu, chargé de fers, de regrets conſumé,*
Brûlé de plus de feux que je n'en allumé.

Puiſqu'il n'eſt queſtion ici que de la Grammaire, on ne s'attend pas que je releve le ridicule du feu réel que Pyrrhus alluma dans Troie, comparé avec les feux de l'amour dont il prétend qu'il eſt brûlé. Racine touchoit encore d'aſſez près au temps où la France produiſit des ſots imitateurs des Italiens, chez qui les *Concetti* eurent leur mode, comme chez nous le Burleſque.

Mais l'Ortographe faiſant partie de la Grammaire, & M. Racine le fils s'étant

(4) *Andromaque*, I, 4, 62.

imaginé que ces rimes, *conſumé*, *allumé*, pouvoient être critiquées ; il ne ſera pas inutile qu'on ſache que de faire rimer aux yeux un participe avec un prétérit, ce n'eſt pas une invention moderne ; car il s'en trouve de fréquens exemples dans nos vieux Poëtes, &, ſans aller plus loin, dans le Plutarque d'Amyot.

Je borne là mes Remarques, dont le but, comme on le voit bien n'étoit aſſurément pas celui d'un rigide Cenſeur. J'ai loué, j'ai excuſé, mais j'ai blâmé auſſi, quand l'intérêt de notre Langue m'a paru l'exiger.

Or, ſuppoſé que les fautes, les vraies fautes de mon Auteur ſe réduiſent à ſi peu : tirons de là deux conſéquences, dont la premiere eſt, Que la verſification, pour un homme né avec du talent, n'eſt donc pas une contrainte auſſi grande, & auſſi nuiſible aux beautés eſſencielles de notre Langue, qu'on l'a ſoutenu depuis quelques années dans certains écrits, où il ſemble qu'on ait pris à tâche d'inſpirer du dégoût pour la Poéſie, & d'anéantir en France un des Arts qui ſont le plus d'honneur à l'eſprit humain.

Autre conſéquence, qui ne regarde que moi. Je n'ai donc pas eu tort d'avancer, dès le commencement de ces Re-

marques, qu'il y avoit peut-être moins à reprendre dans Racine, que dans la plupart des ouvrages de proſe les plus eſtimés.

Qu'on ſe rappelle, au reſte, que mon deſſein ſe renfermoit dans le grammatical. Mais la Grammaire, quoiqu'elle ſoit d'une indiſpenſable néceſſité pour bien écrire, ne fera pas toute ſeule un bon écrivain. Pour bien écrire, il faut le concours de trois arts différents, la Grammaire, la Logique, & la Rhétorique. A la Grammaire nous devons la pureté du diſcours: à la Logique, la juſteſſe du diſcours: à la Rhétorique, l'embelliſſement du diſcours. Quand finirois-je, ſi j'allois m'étendre ſur ce ſujet?

FIN.

ADDITION.

Je doutois qu'une lettre où l'on me donne des louanges ſi peu méritées, dût paroître ici de mon aveu. Mais des louanges qui ne ſont dictées que par l'amitié, ne tromperont perſonne; & il ne faut pas qu'un vain ſcrupule m'empêche de publier d'importantes réflexions, occaſionnées par ce volume même, dont elles deviennent le plus riche ornement.

Que je ſais bon gré à mon illuſtre Confrere d'avoir oſé dire, la Langue paroît s'altérer tous les jours; mais le ſtyle ſe corrompt bien davantage... Le déplacé, le faux, le giganteſque, ſemblent vouloir dominer aujourd'hui. *Triſte vérité; qui ne peut manquer de faire impreſſion ſur quelques-uns de nos contemporains, s'ils veulent conſidérer de quelle bouche elle eſt ſortie.*

RÉPONSE

RÉPONSE

De M. DE VOLTAIRE à M. l'Abbé D'OLIVET, ſur la nouvelle édition de la Proſodie.

A Ferney, 5 Janvier 1767.

CHER Doyen de l'Académie,
Vous vîtes de plus heureux temps :
Des neufs ſœurs la troupe endormie
Laiſſe repoſer les talents :
Notre gloire eſt un peu flétrie.
Ramenez-nous ſur vos vieux ans,
Et le bon goût & le bon ſens,
Qu'eut jadis ma chère patrie.

Dites-moi ſi jamais vous vîtes dans aucun bon auteur de ce grand ſiécle de Louis XIV, le mot de *vis-à-vis* employé une ſeule fois pour ſignifier *envers*, *avec*, *à l'égard?* Y en a-t-il un ſeul qui ai dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'ingrat envers moi. *Il ſe ménageait vis-à-vis ſes rivaux*, au lieu de dire avec ſes rivaux. *Il était fier vis-à-vis de ſes ſupérieurs*, pour fier avec ſes ſupérieurs, &c. Enfin ce mot de *vis-à-vis* qui eſt très-rarement juſte & jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, & la cour & le barreau, & la ſociété; car dès qu'une expreſſion vicieuſe s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé* Boileau? si Bossuet a *persiflé* Pascal? & si l'un & l'autre ont *mistifié* La Fontaine en abusant quelquefois de sa simplicité? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait*, que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les Princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénélon, Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagemens, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, &c. ils ne disaient point, J'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*.

Errement a été substitué par les Procureurs au mot *erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes* : *arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Don Sanche d'Arragon*.

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux
Que reçut Don Fernand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes*

en *erres :* Des *erres* au coche : Donnez-moi des *erres*. De là *erremens ;* & aujourd'hui, je vois que, dans les diſcours les plus graves, le Roi a ſuivi ſes derniers *erremens vis-à-vis* des rentiers.

Le ſtyle barbare des anciennes formules, commence à ſe gliſſer dans les papiers publics. On imprime que Sa Majeſté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, Monſieur, la langue paraît s'altérer tous les jours ; mais le ſtyle ſe corrompt bien davantage : on prodigue les images, & les tours de la poéſie, en phyſique ; on parle d'anatomie en ſtyle ampoulé ; on ſe pique d'employer des expreſſions, qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux penſées.

C'eſt un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre rempli d'idées profondes, ingénieuſes & neuves, on ait traité du fondement des loix en épigrammes. La gravité d'une étude ſi importante, devait avertir l'auteur de reſpecter davantage ſon ſujet ; & combien a-t-il fait de mauvais imitateurs, qui n'ayant pas ſon génie, n'ont pu copier que ſes défauts ?

Boileau, il eſt vrai, a dit après Horace :

Heureux, qui, dans ſes vers, ſait, d'une voix légère,

Paſſer du grave au doux, du plaiſant au ſévère.

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les ſtyles. Il ne voulait pas qu'on mît le maſque de Thalie ſur le viſage de Melpomène, ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer ſon ſtyle à ſon ſujet.

Il m'eſt tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand, de ce qu'on peut envoyer de Paris en Province pour ſervir ſur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture & du commerce; il peſe dans ſes balances d'épicier, le mérite du Duc de Sully, & du grand Miniſtre Colbert; & ne penſez pas qu'il s'abaiſſe à citer le nom du Duc de Sully, il l'appelle l'*ami d'Henri IV*, & il s'agit de vendre des ſauciſſons & des harengs frais! cela prouve au moins que le goût des belles lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un uſage raiſonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, & tout ſort de ſa ſphere.

Des hommes, même de beaucoup d'eſprit, on fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'eſprit. Le Jéſuite Caſtel, par exemple, dans ſa mathéma-

tique univerſelle, veut prouver que, ſi le globe de Saturne étoit emporté par une comète dans un autre ſyſtême ſolaire, ce ſerait le dernier de ſes ſatellites, que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoûte à cette bizarre idée, que la raiſon pour laquelle le ſatellite le plus éloigné prendrait cette place, c'eſt que les Souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers préſomptifs.

Cette idée ſerait plaiſante & convenable dans la bouche d'une femme, qui, pour faire taire des Philoſophes, imaginerait une raiſon comique d'une choſe dont ils chercheraient la cauſe en vain. Mais que le Mathématicien faſſe ainſi le plaiſant quand il doit inſtruire, cela n'eſt pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le giganteſque, ſemblent vouloir dominer aujourd'hui, c'eſt à qui renchérira ſur le ſiécle paſſé. On appelle de tous côtés les paſſants pour leur faire admirer des tours de force qu'on ſubſtitue à la démarche ſimple, noble, aiſée, décente des Pelliſſons, des Fénelons, des Boſſuets, des Maſſillons. Un Charlatan eſt parvenu juſqu'à dire dans je ne ſais quelles lettres, en parlant de l'angoiſſe & de la paſſion de JESUS-CHRIST,

que ſi Socrate mourut en ſage, JESUS-CHRIST *mourut en Dieu :* comme s'il y avait des Dieux accoutumés à la mort, comme ſi on ſavait comment ils meurent, comme ſi une ſueur de ſang était le caractère de la mort de DIEU, enfin comme ſi c'était DIEU qui fût mort.

On deſcend d'un ſtyle violent & effréné au familier le plus bas & le plus dégoûtant ; on dit de la muſique du célèbre Rameau l'honneur de notre ſiécle, qu'elle *reſſemble à la courſe d'une oie graſſe*, & *au galop d'une vache.* On s'exprime enfin auſſi ridiculement que l'on penſe ; *rem verba ſequuntur ;* & à la honte de l'eſprit humain, ces impertinences ont eu des partiſans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus, ſi je n'aimais pas mieux me livrer au plaiſir de vous remercier des ſervices continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre traité de la proſodie, c'eſt un livre claſſique qui durera autant que la langue Françaiſe.

Avant d'entrer avec vous dans des détails ſur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonſpection avec laquelle vous parlez du célè-

bre, j'oſe preſque dire de l'inimitable Quinaut, le plus concis peut-être de nos poëtes dans les belles ſcênes de ſes opéra, & l'un de ceux qui s'exprimêrent avec le plus de pureté comme avec le plus de grâce. Vous n'aſſurez point, comme tant d'autres, que Quinaut ne ſavait que ſa langue. Nous avons ſouvent entendu dire, Madame Denis & moi, à M. de Beaufrant ſon neveu, que Quinaut ſavait aſſez de Latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, & qu'il poſſédait encore mieux l'Italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il compoſa ces vers harmonieux & ſublimes de la premiere ſcêne de Proſerpine.

Les ſuperbes géants armés contre les Dieux,
Ne nous cauſent plus d'épouvante,
Ils ſont enſevelis ſous la maſſe peſante
Des monts qu'ils entaſſoient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les reſtes enflammés de ſa rage mourante.
Jupiter eſt victorieux,
Et tout cède à l'effort de ſa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture

du Taſſe, il n'aurait pas fait ſon admirable opéra d'Armide. Une mauvaiſe traduction ne l'aurait pas inſpiré.

Tout ce qui n'eſt pas dans cette pièce air détaché compoſé ſur les canevas du muſicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne ſont pas là de

Ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des ſons de ſa muſique.

On commence à ſavoir que Quinaut valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite, déja célèbre par les prix qu'il a remportés à notre Académie, & par une tragédie qui a mérité ſon grand ſuccès, a oſé s'exprimer ainſi en parlant de Quinaut & de Lulli :

Aux dépens du poëte on n'entend plus
De ces airs languiſſants la triſte pſalmodie
Que réchauffa Quinaut du feu de ſon génie.

Je ne ſuis pas entiérement de ſon avis. Le récitatif de Lulli me paroît très-bon, mais les ſcênes de Quinaut ſont encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites *que les étrangers ont peine à diſtinguer quand la conſonne finale a beſoin ou non, d'être accompagnée d'un* e *muet*, & vous citez les vers du philoſophe de Sans-ſouci.

La nuit compagne du repos,
De ſon crêp couvrant la lumière,
Avait jetté ſur ma paupière,
Les plus léthargiques pavots.

Il eſt vrai que dans les commencements nos e muets embarraſſent quelquefois les étrangers; le philoſophe de Sans-ſouci était très-jeune quand il fit cette épître: elle a été imprimée à ſon inſçu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuſcrites, & qui, dans leur empreſſement de les imprimer, les donnent ſouvent au public toutes défigurées.

Je peux vous aſſurer que le philoſophe de Sans-ſouci ſait parfaitement notre langue. Un de nos plus illuſtres confrères & moi, nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ſes lettres, écrites avec autant de pureté que de génie & de force, *eodem animo ſcribit quo pugnat*: & je vous dirai en paſſant que l'honneur d'être encore dans ſes bonnes grâces, & le plaiſir de lire les penſées les plus profondes exprimées d'un ſtyle énergique, ſont une des conſolations de ma vieilleſſe. Je ſuis étonné qu'un Souverain chargé de tout le détail d'un grand Royaume, écrive couramment & ſans effort ce qui coûteroit à un autre beaucoup de temps & de ratures.

M. l'Abbé de Dangeau en qualité de puriſte, en ſavait ſans doute plus que lui ſur la Grammaire Françaiſe. Je ne puis toutefois convenir avec ce reſpectable Académicien, qu'un Muſicien en chantant, *la nuit eſt loin encore*, prononce pour avoir plus de grâces, la nuit eſt *loing* encore. Le philoſophe de Sans-ſouci, qui eſt auſſi grand muſicien qu'écrivain ſupérieur, ſera je crois de mon opinion.

Je ſuis fort aiſe qu'autrefois St. Gelais ait juſtifié le *crêp* par ſon *Bucéphal*. Puiſqu'un Aumônier de François I. retranche un *e* à *Bucéphale*, pourquoi un Prince Royal de Pruſſe n'aurait-il pas retranché un *e* à *crêpe*? Mais je ſuis un peu fâché que Melin de St. Gelais, en parlant au cheval de François I, lui ait dit :

Sans que tu ſois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole eſt trop forte, & j'y aurais voulu plus de fineſſe.

Vous me critiquez, mon cher Doyen, avec autant de politeſſe que vous rendez de juſtice au ſingulier génie du philoſophe de Sans-ſouci. J'ai dit, il eſt vrai, dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des Muſiciens, que nos rimes féminines terminées toutes par un *e* muet font un

effet très-déſagréable dans la muſique lorſqu'elles finiſſent un couplet. Le chanteur eſt abſolument obligé de prononcer

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la vi-eu.

Arcabone eſt forcée de dire :

*Tout me parle de ce que j'*aim-eu.

Médor eſt obligé de s'écrier :

Ah quel tourment d'aimer ſans eſpéranc-eu.

La gloire & la victoire à la fin d'une tirade, ont preſque toujours la *gloir-eu*, la *victoir-eu*. Notre modulation exige trop ſouvent ces triſtes déſinences. Voilà pourquoi Quinaut a grand ſoin de finir autant qu'il le peut, ſes couplets par des rimes maſculines : & c'eſt ce que recommandait le grand muſicien Rameau à tous les poëtes qui compoſoient pour lui.

Qu'il me ſoit donc permis, mon cher maître, de vous repréſenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites qu'*il eſt inutile, & peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette* prononciation *gloir-eu, victoir eu, ailleurs que dans la bouche de nos villageois.* Je n'ai jamais entendu de payſan prononcer ainſi en parlant; mais ils y ſont forcés lorſqu'ils chantent. Ce n'eſt

pas non plus une prononciation vicieuſe des acteurs & des actrices de l'opéra. Au contraire, ils ſont ce qu'ils peuvent pour ſauver la longue tenue de cette finale déſagréable, & ne peuvent ſouvent en venir à bout. C'eſt un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compenſé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je perſiſte encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui faſſe ſentir les *e* muets, excepté la nôtre. Les Italiens & les Eſpagnols n'en ont pas. Les Allemands & les Anglais en ont quelques-uns; mais ils ne ſont jamais ſenſibles ni dans la déclamation, ni dans le chant.

Venons maintenant à l'uſage de la rime, dont les Italiens & les Anglais ſe ſont défaits dans la tragédie, & dont nous ne devons jamais ſecouer le joug. Je ne ſais ſi c'eſt moi que vous acculez d'avoir dit que la rime eſt une invention des ſiécles barbares. Mais ſi je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardieſſe de vous le dire.

Je tiens en fait de langue, tous les peuples pour barbares en comparaiſon des Grecs & de leurs diſciples les Romains, qui ſeuls ont connu la vraie proſodie. Il faut ſur-tout que la nature eût donné aux pre-

miers Grecs des organes plus heureuſement diſpoſés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout compoſé de brèves & de longues, & qui par un mélange harmonieux de conſonnes & de voyelles était une eſpèce de muſique vocale. Vous ne me condamnerez pas ſans doute, quand je répéterai que le Grec & le Latin ſont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs eſt au jeu de dames, & ce qu'une belle danſe eſt à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu je ſuis bien loin de vouloir proſcrire la rime comme feu M. de la Motte, il faut tâcher de ſe bien ſervir du peu qu'on a, quand on ne peut atteindre à la richeſſe des autres. Taillons habilement la pierre, ſi le porphïre & le granite nous manquent. Conſervons la rime; mais permettez-moi toujours de croire que la rime eſt faite pour les oreilles, & non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre repréſentation à vous faire. Ne ſerais-je point un de ces téméraires que vous accuſez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très-dévot à *St. François*, j'ai voulu le diſtinguer des *Français*. J'avoue que j'écris *Danois* & *Anglais* : il m'a toujours ſem-

blé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'uſage, pourvu que l'on conſerve les lettres qui font ſentir l'étymologie & la vraie ſignification du mot.

Comme je ſuis très-tolérant, j'eſpere que vous me tolérerez. Vous pardonnerez ſur-tout ce ſtyle négligé à un Français ou à un François, qui avait ou qui avoit été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'eſt un peu engourdi depuis treize ans au milieu des montagnes de glace dont il eſt environné. Je ne ſuis pas de ces phoſphores qui ſe conſervent dans l'eau. Il me faudrait la lumiere de l'Académie pour m'éclairer & m'échauffer; mais je n'ai beſoin de perſonne pour ranimer dans mon cœur les ſentiments d'attachement & de reſpect que j'ai pour vous, ne vous en déplaiſe, depuis plus de ſoixante années.

FIN.

TABLE

DES MATIERES.

A.

ACADÉMIE ſous Charles IX, *Page* 24.
ACCENT, proſodique, 21, 32, oratoire, 33, muſical, 34, provincial, 35, imprimé, 36. L'accent proſodique eſt-il fixe dans le François, 38. Reproche fait à l'accent François, 41.
ACHEVER *un deſſein*, 267.
ADJECTIF. Ce que c'eſt, 127, 130. Adjectifs verbaux, *ibid.* Comment l'adjectif devient ſubſtantif, 146. S'il peut régir, 126. S'il doit précéder ſon ſubſtantif, ou le ſuivre, 138, 139.
ALEXANDRE. Remarques ſur cette Tragédie, 222, 228, 239, 247, 257, 267, 275, 293, 328, 321, 324, 334.
ALLUMÉ, pour *allumai*, 334.
ANDROMAQUE. Remarques ſur cette Tragédie, 223, 266, 268, 271, 284, 287, 305, 316, 316, 325, 334.
AORISTE, mis pour le Prétérit, 333.
APOSTROPHE. Tout nom apoſtrophé ſe met ſans article, 153. Exception, *ibid.*
ARTICLE. Ce que c'eſt, 139. Article ſimple, & article particulé, *ibid.* Quand l'Article s'élide, 140. Quand il faut l'employer, 145. Quelle eſt ſa propriété, 142, 147. Mis avant, ou après l'adjectif d'un nom propre, il change le ſens, 143. Article corrélatif, 147. Néceſſité de l'article pour faire qu'un nom puiſſe régir, 151. N'eſt point inſtitué pour diſtin-

guer les genres & les nombres, 157. Ne se met qu'avec des noms déja connus d'ailleurs, 158. Ne signifie rien par lui seul, *ibid.* Quand il faut omettre l'Article, 152. Ses équivalents, 249.
ASPIRATION. Ce que c'est, 48. Liste des mots qui s'aspirent au commencement, 50, au milieu, 52, à la fin, 53. Mots, sur l'aspiration desquels on est partagé, *ibid.*
A TRAVERS, *au travers*, 321.
AVANT *que partir*, 224.
AUCUN, & *Nul*. En quel sens ils ne peuvent être mis au pluriel, 253.
AVECQUE, 228.
AUJOURD'HUI, pour, *à aujourd'hui*, 256.

B.

BAJAZET. Remarques sur cette Tragédie, 226, 240, 242, 244, 246, 270, 272, 280, 281, 282, 286, 290, 299, 301, 302, 306, 322, 323, 324.
BÉRÉNICE. Remarques sur cette Tragédie, 246, 269, 261, 264, 276, 283, 303, 316.
BÉZE [Théodore de] 25, 38.
BRÈVES [Syllabes] bien plus nombreuses dans le François que les longues, 84.
BRITANNICUS Remarques sur cette Tragédie, 269, 279, 288, 297, 298, 299, 313, 331.

C.

CE, pronom substantif, 174. Quand demande-t-il son verbe au pluriel? 175.
CHANGER *à*, 264.
CIRCONFLEXE. Si l'accent circonflexe peut avoir lieu dans le François, 33.
COMMETTRE, employé improprement, 273.
CONFIER, & *se confier*, 317.

CONSONNES. Pourquoi redoublées ſouvent contre l'étymologie, 30.
CONSTRUCTIONS remarquables, 248, 290, 295, 297, 304, 309, 323.
COUCHER, & *ſe coucher*, 262.
COURIR. Comment il ſe conjugue, 261.
CRAINDRE, ſuivi de *Ne*, 305.
CROITRE, employé activement, 242.

D.

DANGEAU [M. l'Abbé de] Son opinion ſur les voyelles naſales, 56. Examen de cette opinion, 60.
DE. Quelques emplois ſinguliers de cette prépoſition, 226. Ou la mettre, ou la ſupprimer après *aimer mieux*, ſuivi de *que*, fait des ſens différens, 280.
DÉCLINABLE. Ce qu'il faut entendre par là dans notre langue, 128.
DÉPLORABLE, mal dit des perſonnes, 266.
DES, article particulé, ne doit pas être confondu avec la prépoſition *de*, 271.
DESSOUS, mis comme prépoſition, 222.
DEVANT QUE, pour *avant que*, 223.
DISSIPER, employé improprement, 288.
DONNER *en ſpectacle funeſte*, 257.
DOUTEUSES. [*Syllabes*] Il y en a de deux ſortes, 67, 89.

E.

E *muet*. S'il forme un ſon particulier à notre Langue, 41. Quelle eſt la nature de ce ſon, 45. Comment l'E muet, lorſqu'il eſt final, doit être prononcé dans le chant, 45. Quelle eſt ſa quantité proſodique, 67, 78.
ELLIPSE, 329.
EN, prépoſition, mis pour *à*, 226.

EN, pronom, ſuivi d'un participe dont il eſt le régime, rend ce participe indéclinable, 206.
ENCORE, ou *encor*, 315.
EQUIVOQUES. Combien les équivoques qui naiſſent des pronoms, ſont à craindre, 183. Exemple, 290. Equivoques qui naiſſent du gérondif, 294, 295, 297. Précaution à prendre quand les mots ſont équivoques par eux-mêmes, 269.
ESPÉRANCE, *eſpoir*, 272.
ESTHER. Remarques ſur cette Tragédie, 225, 238, 252, 255, 257, 290, 319.
ET, conjonction mal placée, 331.
EXPIRER. Deux manieres de le conjuguer, d'où ſe forment deux ſens différents, 260.

F.

FRANÇOIS I. Son im-promptu, & celui de Melin de Saint-Gelais, 64.

G.

GALLICISME. Ce que c'eſt, 328.
GENRE. Ce que la Grammaire entend par ce mot, 127.
GÉRONDIF. Différence du gérondif, & de l'Adjectif verbal, 130. Que cette dénomination devroit être celle des Participes actifs, 184. Quelle eſt la nature du Gérondif, 297.

H.

HARMONIE *dans le diſcours*. Sa réalité, 110. Quand connue dans notre Langue, 112. Quelles cauſes doivent concourir pour la former, 114. En quoi les loix de l'harmonie ſont les mêmes pour le Poëte & pour l'Orateur, 121. En quoi elles ſont différentes, 121,

HIATUS. S'il a lieu quand la voyelle nasale qui finit un mot, est suivie d'une autre Voyelle qui commence un autre mot, 55.
HOMONYMES, dont la quantité syllabique fait distinguer le sens, 94.
HUET, Evêque d'Avranches, 64.

I.

INFINITIF du Verbe. Comment il devient substantif, 149.
INFORMER, *S'informer*, 280.
INGRAT *à*, 276.
INQUIÉTÉE, & *inquiète*, 257.
INSPIRER *dans*, 276.
INSTRUIRE. Quel est son régime, 279.
INVERSIONS remarquables, 240, 301, 302, 308.
IPHIGÉNIE. Remarques sur cette Tragédie, 226, 269, 275, 277, 307, 310, 315, 326, 327.

L.

LANGUE FRANÇOISE. Combien peu de changements elle éprouve depuis un siecle, 245.
LE, LA, LES. Article simple, 139. Pronom, 165. *Le*, pour dire *cela*, 176. Mis comme pronom, & suivi d'un mot qui commence par une voyelle, 305.
LEQUEL. Quand il est nécessaire au lieu de *qui*, 179, 180.
LEUR, Substantif, 164. Adjectif, 170.
LONGUES. (Syllabes) Il y en a de plus ou moins longues, 66.
LUI, pronom personnel, 164.

M.

MAIN, & *Mains*. Le singulier ou le pluriel font des sens différents, 270.
MEME, & *Mêmes*, 286.

MITHRIDATE. Remarques sur cette Tragédie; 224, 235, 243, 210, 273, 284, 305, 317.
MUSICIENS. Obligés de se conformer aux Règles de la Prosodie, 108.

N.

N. Quand cette lettre, étant finale, doit sonner avec la voyelle qui commence le mot suivant, 63.
NE, particule prohibitive, 303.
NOM, défini grammaticalement, 126, philosophiquement, 134. Les différentes espèces de Noms, 128. Leur place dans le discours, 133.
NOMS PROPRES, 129. Quand ils peuvent avoir des pluriels, 144. Ils se mettent sans Article, 153.
NOMS COMMUNS, 129. Comment ils deviennent noms propres, 144.
NOMS DE NOMBRE. 132. Quand ils tiennent lieu de l'Article, 154.
NOMBRE singulier, ou pluriel, 126.
NUL. Voyez *Aucun.*

O.

OFFRE. De quel genre, 244.
OI. En quel temps la prononciation de cette diphtongue fut changée, 231.
ON, pronom indéfini, 167. Quand on peut dire, *l'on*, *ibid.*
ORTHOGRAPHE. Raison insuffisante pour y faire certains changemens, 237.

P.

PARMI, employé improprement, 269.
PARTICIPE. Que cette dénomination devroit

être réſervée au ſeul participe paſſif, 184. Que le participe du verbe ſubſtantif ne ſe décline pas, 185. Quand il faut décliner le Participe du verbe Actif, 186. Celui des verbes réciproques, 207. Celui des verbes neutres, 215. Employés comme Adjectifs, ne précédent jamais leur ſubſtantif, 193.

PARTICULÉ, c'eſt-à-dire, précédé d'une particule, ou exprimée, ou incorporée par contraction, ou ſous-entendue, 137.

PARTICULES. Comment deviennent ſubſtantifs, 149.

PERSÉCUTER *ſur*, 284.

PHEDRE. Remarques ſur cette Tragédie, 246. 256, 260, 267, 292, 331.

PLAIDEURS. Remarques ſur cette Comédie, 229, 231, 233, 262, 263, 265, 278, 288, 304, 318, 329.

PLAIRE. Ses différentes ſignifications, & ſes différents régimes, 263.

PLURIEL, au lieu d'un ſingulier, 299.

PLUS. Deux *plus* corrélatifs ne ſouffrent point de conjonction, 329.

PRÈS. En quel ſens il eſt vieux, 226.

PRONOMS. Quand ils tiennent lieu de l'Article, 155. Pronoms de la premiere perſonne, comment ils varient ſelon leur place, 160. Pronoms de la ſeconde Perſonne, 162. Pronoms de la troiſieme, 163. Par où ces derniers different des autres, 165. Quand le pronom poſſeſſif demande l'Article, 169, 171. Quelle eſt la place du Pronom avant l'Infinitif des Verbes, 301.

PROSODIE. Ce qu'elle comprend, 16. Ses principes ſont-ils fixes, 17. Depuis quand connue dans notre Langue, 20. Obſtacles qui nuiſent

à la connoiſſance de notre Proſodie, 27. Utilité de la Proſodie pour les Poëtes, 98, pour les Orateurs, 110.
PROSPERE. Eſt-ce un mot qui ait vieilli, 238.

Q.

QUANTITÉ. Partie eſſentielle de la Proſodie, 17. En quoi elle conſiſte, 65. Regles particulieres ſur les voyelles pénultiemes, ou finales, 69. Regles générales, 92.
QUI. En quel cas il ne convient qu'aux perſonnes, 179. Nominatif, il ne doit pas être ſéparé de ſon ſubſtantif, 310.

R.

RAMUS. Son caractère, 22.
RÉGIME. Deux ſortes de Régime, le ſimple & le particulé, 168, 185.
RÉGIR. Ce que c'eſt, 128.
RESPIRER. Ses diverſes acceptions, 265.
RESSENTIMENT. Vieilli, en quel ſens, 245.
RIME. Apologie de la Rime, 109. Rimes Normandes, 243. Que les longues ne doivent pas rimer avec les brèves, 316.
RONSARD. Licences qu'il autoriſe touchant l'E muet, 44.
RYTHME. Ce que c'eſt, 101. Quel eſt l'effet du Rythme, 102. On l'examine dans quatre vers de Deſpréaux, 105.

S.

SAIS-JE PAS, pour, *Ne ſais-je pas*, 239.
SOI, pronom réciproque, 166, 310.
SON, SA, SES. Quand ils peuvent ſe dire des choſes, 171.
SUBSTANTIF. Ce que c'eſt, 127. Cinq manières dont les Subſtantifs peuvent être placés dans

le discours, 135. Comment ils deviennent Adjectifs, 147, 154.
SUPERLATIF. Comment il se forme, 148. Quand il n'admet point l'Article particulé, 148, 282.

T.

TANT *de beauté*, 255.
TOUT, seul Adjectif qui précede l'Article simple, 140, & qui divise le particulé, 142.

V.

VERBES. Tous nos Verbes réduits à quatre espèces, Substantif, Actif, Réciproque, & Neutre, 185. Origine de nos Réciproques, 207.
VERS, pour *envers*, 225.
VERS mesurés à la maniere des Grecs & des Latins, quand introduits dans le François, 22, 27. Qu'ils ne peuvent pas nous convenir, 99.
UN. Qu'il n'est pas Article, 155, 156.
VOYELLES NASALES. Quelle est la nature de ces Voyelles, 60. Si elles opèrent ou empêchent l'*hiatus*, 61.

Ouvrages de M. l'Abbé D'OLIVET, *imprimés chez le même Libraire.*

ENTRETIENS de Cicéron ſur la Nature des Dieux. *in*-12. 2 *vol.*

Philippiques de Démoſthene, & Catilinaires de Cicéron. *in*-12. 1 *vol.*

Tuſculanes de Cicéron. *in*-12. 2 *vol.*

Penſées de Cicéron, pour ſervir à l'éducation de la Jeuneſſe. *in*-12. 1 *vol.*

Remarques ſur Cicéron, in-12. 1 vol.
Par MM. BOUHIER & D'OLIVET.

588050